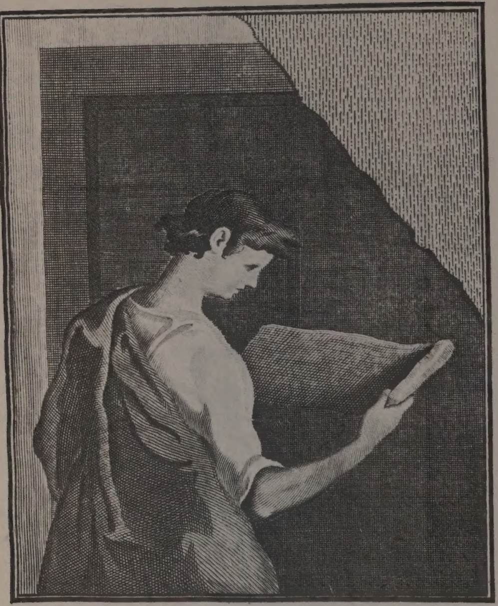

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1748
4

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Octobre 1748.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Octobre 1748.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	12.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Octobre 1748.

ARTICLE CII.

REMARQUES CRITIQUES sur le Dictionnaire de Bayle : Seconde partie. A Paris chez Hippolite-Louis Guerin ruë S. Jacques & à Dijon chez la Demoiselle Hermil-Andrea fol. M. DCC. XLVIII.

ON a pu connoître, par nos deux premiers extraits, quelle est l'entreprise de M. l'Abbé Joly, dans ses remarques sur le

Dictionnaire de Bayle ; quelle méthode il a prise pour l'exécuter ; quels caracteres présente son ouvrage, & de quels succès il mérite d'être suivi. Il nous resteroit mille choses à observer sur la seconde partie : erreurs de Bayle ; réfléxions de son Antagoniste ; Anecdotes inconnues jusqu'ici ; curiosités littéraires de toute espéce. Un livre, comme celui-ci, est un champ où tout est semé, cultivé, où la moisson peut être abondante, pour des Lecteurs attentifs & solides.

Nous serons désormais très-laconiques, parce que nous ne pourions être assez étendus. Commençons par l'article de *Gaffarel*. Ce personnage étoit un Ecclésiastique célèbre par son érudition, par son zèle, & un peu par ses opinions singuliéres. Bayle hazarde plusieurs critiques sur son compte, entr'autres celle-ci : que *le Cardinal de Ri h lieu voulut l'employer à la réunion des Religions, &*

qu'afin de ſonder le gué, il l'autoriſa de prêcher contre la Doctrine du Purgatoire : Ceci n'eſt réfuté par M. l'Abbé Joly que par un défi de montrer la preuve: maniere d'argumenter ſouvent efficace contre l'Auteur du Dictionnaire. Or, dans une nouvelle édition, notre Obſervateur fera certainement uſage d'une piéce déciſive en cette matiére, & que nous avons ſous les yeux. C'eſt une lettre en datte du 4. Janvier 1642. écrite de Grenoble par M. de S. Clement, à M. d'Hozier, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Juge général des Armoiries de France. On y rend compte fort au long des Prédications très-Catholiques du Sieur Gaffarel, dans l'Egliſe de S. André de Grenoble. On y donne en particulier des aſſurances très-poſitives de ſa bonne Doctrine touchant le Purgatoire: & l'on y indique en même tems la ſource des calomnies intentées

contre cet Eccléſiaſtique, par un Chanoine jaloux, brouillon, mauvais eſprit, & qui porta la haine juſqu'à répandre dans le Public une fauſſe lettre, pour faire croire que Gaffarel prêchoit l'héréſie. La fraude fut découverte. Cette lettre injurieuſe fut flétrie par un Arrêt du Parlement de Grenoble en datte du 25. Septembre 1641. & tout ce qu'il y avoit de Docteurs en Théologie dans cette Ville, certifia trois jours après, par un Acte ſolemnel, la Catholicité du même Prédicateur. Voila Bayle totalement réfuté, auſſi bien que Samuel Deſmaretz, qui avoit appuyé la calomnie contre Gaffarel, dans un écrit publié en 1664. c'eſt-à-dire 22 ans après la juſtification pleine & entiere que nous citons. Quand on découvre des monuments de cette eſpéce, les remarques du Dictionnaire décroiſſent à vuë d'œil; perſonne n'eſt plus capable d'aller à la re-

cherche de ces Anecdotes que M. l'Abbé Joly, auquel nous nous avouons redevables de la lettre dont nous venons de faire uſage. C'eſt une heureuſe découverte qui s'eſt préſentée depuis l'Edition de ſon livre, & nous ne pouvions mieux faire que d'en parer cet Article de nos Mémoires, en attendant qu'elle entre plus avantageuſement dans la ſeconde Edition des nouvelles remarques

A notre tour, nous indiquerons au même Obſervateur un petit morceau littéraire qu'il paroît avoir ignoré en travaillant l'article de *Garaſſe.* Bayle avoit inſinué que ce Jeſuite réuſſiſſoit dans la Poeſie Latine. M. l'Abbé Joly lui refuſe aſſez formellement ce petit avantage : & il cite en preuve une piéce de 60 vers intitulée : *Epithalamium Verbi cum naturâ humanâ*, morceau peu digne d'un bon Poëte, auſſi eſt-il confondu dans la *Somme Théologique* de Ga-

raſſe, & il ne jouit pas d'une plus grande eſtime que ſon Auteur conſideré comme Théologien. On nous pouvons bien dire qu'il y auroit de la mauvaiſe humeur à ne pas eſtimer un peu plus une autre piéce de vers intitulée, *Coloſſus Henrico magno in novo ponte poſitus anno 1617.* * Garaſſe y célebre l'érection de la Statue Equeſtre de Henri IV. La fiction dont il ſe ſert a de l'agrément; il imagine que c'eſt pour calmer la Seine, irritée de la mort violente de ſon Roi, qu'on a poſé ce beau monument, & voici comment Vulcain invite l'Artiſte à ſe ſignaler dans cet ouvrage.

Ergo age, fac ſtatuam ſpiranti molliter ære.
Exprimat Henricum, qualem ſe mallet haberi,

* Cette Piéce eſt dédiée à M. de Verdun premier Préſident du Parlement de Paris.

Gallus amet, timeatque hostis: sit amabilis ore,
Fronte minax; pulcroque premat de sanguine lectum
Quadrupedem, qui portet onus pede nixus in uno;
Aspectu qui fallat equos, frustraque frementes
Rideat &c.

C'est une espéce d'œuvre de charité que de relever la réputation littéraire d'un homme tel que Garasse. Il a tant travaillé à la détruire qu'on doit être bien aise de trouver une petite occasion de le servir. M. l'Abbé Joly cite de lui un livre intitulé le *Banquet des Sages*; il en rapporte même des traits, qui font voir jusqu'où l'imagination entraînoit l'Auteur, quand il s'étoit mis en humeur de la suivre. C'est véritablement un spectacle agréable pour un Philosophe de ce tems-ci, que de se représenter, à l'occasion

de ce Pere Garasse, les Guerres qui occuperent nos Littérateurs du siécle de Louis XIII ; de voir à quel point ils étoient braves, intrépides, féconds en batteries, en ressources ; de parcourir la liste immense de leurs cris de guerre, & de leurs termes redoutables ; d'apprécier le gout dominant des ouvrages Polémiques, dont ils inondoient les Bibliothéques. Mais suivons quelques autres articles des remarques.

Léon X. étoit un grand Pape : Bayle ne pouvoit manquer d'exercer sa critique contre lui. Deux reproches surtout donnent occasion à M. l'Abbé Joly de répliquer. D'abord on trouve dans le Dictionnaire un long passage de *Varillas*, d'où il résulte que Léon X. étoit de mœurs très-corrompues avant son élection ; & Bayle ajoute qu'il cite cet Auteur par préférence parce qu'il est Catholique. Sur quoi on observe très-bien dans les nouvelles remar-

ques 1°. que Varillas n'eſt ni d'une antiquité ni d'un mérite qui puiſſent autoriſer des faits de cette conſéquence 2°. qu'il ne s'enſuit pas de ce qu'un homme eſt Catholique, qu'il doive être crû dans tout ce qu'il dit au déſavantage des Papes. 3°. que Bayle citant le témoignage de *Paul Jove* & celui de Guichardin, en faveur de la *chaſteté* de Léon X, ne devoit pas dire *ſi nous en croyons Guichardin & Paul Jove;* mais qu'il étoit obligé de rapporter abſolument & ſans reſtriction, les paroles de ces Auteurs contemporains, de la même maniere qu'il produit celles de Varillas.

Nous ajouterons à ces judicieuſes obſervations le trait ſuivant, qui eſt encore d'un Contemporain fort inſtruit de ce qui ſe paſſoit dans la Cour Romaine, au tems de l'Election de Léon X. Albert Pio, Comte de Carpi, écrivant en confidence à l'Empe-

reur Maximilien, pour l'informer de toutes les opérations du Conclave, qui avoit ſuivi la mort de Jules II. marque poſitivement qu'on avoit élu le Cardinal de Medicis âgé ſeulement de 37 ans, & malgré la brigue des anciens Cardinaux; que le nouveau Pape étoit de mœurs très-pures, *nulla ſcelere aut vitio notatum*; très-modeſte, très-affable, ami des gens de Lettres,&c. qu'il ne paſſoit pas pour devoir être ami des François, mais qu'il ne les perſécuteroit pas à outrance comme avoit fait ſon Prédéceſſeur. On remarque dans toute cette Lettre une attention ſinguliére à raconter fidélement les choſes; à ne les déguiſer ni par la flatterie ni par la médiſance; à parler en un mot, comme il convient qu'un Miniſtre parle à ſon Maître, en lui marquant l'état d'une Cour Etrangere. (*Voy. Lettres de Louis XII. T. IV.*)

Le ſecond reproche énoncé dans

le Dictionnaire de Bayle contre la Mémoire de Leon X. est que, selon Paul Jove, ce Pape, dans le cours de son Pontificat, fut diffamé, pour le plus grand de tous les crimes en matiere de chasteté. Or, M. l'Abbé Joly rappelle ici un principe que Bayle avance ailleurs, en faveur d'un simple Pédant, nommé *Montmaur*, accusé du même crime. *On est responsable*, dit le Critique, *d'une telle accusation au Tribunal Criminel ; & selon la Loi* Si quis famosum, *un Diffamateur qui ne produit point de preuves valables, doit être puni comme Calomniateur.* Ce principe est fort bon : mais pourquoi ne l'employe-t-on pas à l'égard d'un Pape ? C'est, reprend notre Anti-Bayle, que Leon X. a condamné la prétendue réforme dans son berceau ; c'est que l'intention de Bayle, étoit de dire beaucoup de mal des Papes : Sentiment qui se dévoile dans toute la

ſuite du Dictionnaire. Du reſte, M. l'Abbé Joly venge Leon X. par le Texte de Paul Jove, qui fait entendre clairement, que l'accuſation intentée contre ce Pontife, étoit un de ces faux bruits qui couroient dans Rome au déſavantage des plus honnêtes-gens & des plus éminens en dignité. Il nous ſemble qu'on pouvoit inſiſter davantage ſur ce Texte de l'Hiſtorien, qu'on devoit rapporter ſurtout deux propoſitions qui y ſont contenues ; la premiere, que ſi Leon X. étoit comparé avec ſes Prédéceſſeurs (dont pluſieurs aſſurément ont été très édifiants) il devoit remporter le prix de la Continence : *Æſtimatione rectiſſimâ Continentiæ laudem feret.* La ſeconde, que pour conſerver la chaſteté dont il avoit fait profeſſion dès ſa plus tendre jeuneſſe, ce Pape pratiquoit des auſtérités ; ſçavoir l'abſtinence de viande, le Mercredi ; le jeûne du Vendre-

di & du Samedi, en ſorte même que le Vendredi, il ne vivoit que de légumes, & que le Samedi, il ne prenoit rien le ſoir. On peut bien demander en toute ſûreté, ſi un tel homme étoit le plus infâme Perſonnage de ſa Cour.

L'Article de Louis XI. eſt rempli de fautes dans Bayle, qui cite à tout inſtant Varillas, ſans ſe défier aſſez de ce mauvais Hiſtorien. Il n'eſt pas vrai, par exemple, que ce Prince ait marqué ſon mauvais naturel, en ne portant le deuil de ſon pere que durant une matinée; tel étoit alors l'uſage de nos Rois. Ils ne paroiſſoient en habit de deuil que pendant les Obſéques de leur Prédéceſſeur. Il eſt également contre la vérité, que Louis XI. ait été cauſe de l'empoiſonnement de ſon frère le Duc de Guyenne. Dans toutes les Procédures rigoureuſes qui furent faites à ce ſujet, perſonne ne chargea le Monarque. Le Duc de

Bourgogne ſeul, ennemi irréconciliable de Louis, publia cette calomnie, & voulut l'appuyer par la voix des armes. Mille autres traits de cet endroit du Dictionnaire, mériteroient une réforme totale. M. l'Abbé Joly peut amplifier ici ſes remarques, auſſi bien que ſous l'Article de Louis XII. où Bayle n'eſt guéres plus éxact. Il dit, par exemple, que la Sentence du divorce entre Louis & Jeanne de France, eſt du 22 Décembre 1498, très-certainement elle fut rendue le 17; & toute cette affaire du divorce eſt mal racontée, mal commentée dans le Dictionnaire. On y lit auſſi d'après Varillas, que Louis XII. corrompit par argent le Sécretaire du Légat, Céſar Borgia, pour être aſſuré de la Bulle qu'Alexandre VI. avoit expédiée en faveur du divorce. Or il eſt certain, que ce fut l'Evêque de Ceuta, Nonce du Pape en France,

qui fit cette confidence au Roy ; & que ce Prélat fut ensuite empoisonné par les ordres de Borgia. Nous disons que cela est certain par le témoignage de Guichardin : car nous n'ignorons pas qu'il y a beaucoup de difficulté à concilier ce trait d'Histoire, avec la Procédure du divorce telle qu'on la suivit en France, sous l'autorité même du Pape, qui avoit nommé les Commissaires.

C'est une nécessité pour nous de supprimer une multitude d'Articles très curieux, dans cette seconde partie de l'Ouvrage de M. l'Abbé Joly. Tels sont ceux de *Louis XIII.* de *Maldonat*, de la *Milletiere*, de *Du Monin.* Celui de la Reine de Navarre, *Marguerite de Valois*, sœur de François I. est d'une érudition peu commune, d'une attention infinie pour réparer la gloire de cette Princesse, accusée deProtestantisme par Bayle & la plupart des Historiens. Nous

voudrions pouvoir discuter encore cette matiere, où il y a presque autant d'observations à faire qu'on y nomme de personnes différentes. Nous croyons, par exemple, que notre Auteur se donne trop de peines, pour disculper de toute erreur Gérard Roussel, Abbé de Clérac, puis Evêque d'Oleron. Ainsi il n'est pas exactement vrai, que, parmi les XXII. propositions de son Catechisme, lesquelles furent condamnées par la Faculté de Théologie en 1550. il n'y ait *pas un seul mot contre l'Eglise, contre la Messe* . . . *ni rien enfin qui autorise aucune des erreurs capitales que les Calvinistes de France soutenoient alors.* Voici la premiere. » J. C. est assis à la dextre » du Pere s'offrant soi-même, » comme le seul Sacrifice très-vrai » & très agréable. La IX l'Eglise » est une societé en laquelle il n'y a » que les Saints, les Elus, & les » Fils de Dieu. La XI. La foi

» Evangelique n'eſt ſans charité.
» La XII. La loi de Moïſe étoit
» non-ſeulement difficile, mais
» impoſſible d'être obſervée &
» accomplie. La XVIII. Dieu
» déſire qu'ôtiez toutes ténébres
» d'erreurs, ſuperſtition, idola-
» trie : à lui ſeul tous genoux
» ſoyent ployés. La XXII. Par
» foi vive pouvons & devons être
» du-tout perſuadés & aſſurés,
» rien ne nous pouvoir défaillir,
» rien ne nous pouvoir par lui
» être dénié. « On voit dans ce petit nombre de propoſitions les ſemences des principales erreurs du Calviniſme ; & toutes les autres étoient preſqu'également répréhenſibles. Il eſt vrai que les Docteurs de Paris n'en qualifierent aucune en particulier ; leur cenſure étoit, comme on dit, *in globo* : mais cela n'empêche pas que le jugement ne fût très-régulier, qu'il ne reſſemblât parfaitement à pluſieurs autres, que la même

Ecole avoit rendus en différents tems.

Pour ce qui regarde la Reine de Navarre, Protectrice de Rouſſel, & la meilleure Princeſſe du monde, il eſt certain qu'elle ne fut jamais hérétique de cœur ; mais on ne peut, ce ſemble, l'excuſer dans toutes les démarches qu'elle fit en faveur des beaux Eſprits du tems, ſouvent infectés de Luthéraniſme, témoins un *Bertaud*, un *Couraud* *, dont elle fit ſes Prédicateurs : témoin encore ce *Quintin* un des Chefs de la Secte des Libertins duquel la Princeſſe oſa faire une eſpéce d'apologie. *Quintin* étoit un homme de néant, qui de l'Ecole des Luthériens étoit paſſé dans celle des *Déiſtes* ou des *Quietiſtes*, ſi toutefois il eſt permis de donner ces

* C'étoient deux Auguſtins qui prêchoient le Luthéraniſme, Bertaud ſe convertit : Couraud apoſtaſia & fut Miniſtre à Genève.

noms modernes aux impies du XVI. ſiécle. On peut voir dans les Œuvres de Calvin (*T. VIII. p. 374. Edit. de 1667.*) quels étoient les dogmes de ces Libertins, & quels ravages ils avoient fait en Flandre & en Normandie. Un préjugé peu favorable encore pour la Reine Marguerite, c'eſt le compliment que lui adreſſe Calvin, *quod Dominus* (illâ) *uſus fuerit ad regnum ſuum promovendum.* Sous la plume du Réformateur, cela dit beaucoup. Enfin le jeu * qu'on oſa ſe permettre contr'elle au Collége de Navarre; l'idée que le Public avoit de ſes livres, de ſes prieres, de ſes converſations avec des Docteurs très-ſuſpects; les louanges que lui donne Béze &c. tout cela forme une ſorte de preuve qu'il eſt difficile d'éluder, & il ſuffit, au reſte,

* C'eſt une Comédie où cette Princeſſe étoit fort maltraitée à titre de mauvaiſe Doctrine.

pour l'honneur de cette bonne Princesse, de dire que sa complaisance, son affection pour les Gens de Lettres, sa compassion naturelle, l'engagerent plus avant qu'elle n'auroit voulu; mais qu'elle eut le bonheur de ne pas s'égarer tout-à-fait, & que les dernieres années de sa vie, que sa mort surtout n'eurent rien que de très-Catholique.

On nous permettra encore un Extrait sur cette seconde partie; & nous ne croyons pas retracter par là l'engagement que nous avons pris d'être très-laconiques.

ARTICLE

ARTICLE CIII.

LE TRIOMPHE DE LA Vérité, ou Mémoires de M. de la Villette. Par Madame Le-Prince D. B. à Nancy chez Henri Thomas, & se trouve à Paris chez Damonneville & Bordelet ruë S. Jacques &c. 2. petits vol. in 12. brochés. l'un de 130 pages & l'autre de 139. avec Approbation & Privilége. M. DCC. XLVIII.

CE livre est singulier par tous ses caractéres: c'est une espéce de Roman, & un ouvrage de Religion; c'est un composé de Dialogues, de traits Historiques & de raisonnements de controverse; c'est une production ingénieuse & solide; instructive & amusante. Enfin ce qui met le comble au merveilleux, une femme en est l'Auteur.

Cette perſonne, nommée Madame le Prince, imagine un M. de la Villette Athée à peu près, ou en danger de le devenir bientôt. Il a une épouſe très-chrétienne, & très-digne en même tems de ſa tendreſſe. Cette Dame veut le convertir; il oppoſe aux remontrances une raiſon très-frivole, mais très-puiſſante ſur ſon eſprit: *peut-être*, dit-il, *l'impreſſion que fait ſur nous la Divinité eſt-elle un effet de l'éducation.* Sur cela l'épouſe devenuë mere, dans ces jours-là même, d'un fils, propoſe à ſon mari de faire élever cet enfant, ſans lui donner aucune notion de Dieu, juſqu'au tems où ſa raiſon ſe développeroit d'elle-même. Ce ſyſtême qui avoit ſes difficultés, qui n'eſt pas même aſſez vraiſembable, fut approuvé & exécuté;la mere eſpéroit que l'Etre ſuprême ſe manifeſteroit à ſon fils, dès qu'il pourroit penſer & reflêchir; & elle prétendoit con-

vaincre par-là son époux, que l'idée d'un premier Auteur n'est ni une préjugé, ni un effet des impressions de l'enfance. Tout réussit dans la grande perfection.

Le jeune de la Villette, séparé de tout commerce étranger, instruit seulement par son pere, qui lui parloit de tout, hors du Créateur & de la destination des créatures, devint au bout de quelques années un prodige d'esprit, de réfléxion, tel en un mot qu'on peut imaginer le plus heureux naturel du monde, cultivé par le meilleur Maître, & séparé de toutes les occasions du mauvais exemple.

La premiere question que proposa l'enfant à son pere, vint au sujet de la mort d'un petit Compagnon, qu'on avoit élevé avec lui, & qu'il appelloit son *frere*. Cet événement fit naître un entretien très-sérieux sur les fonctions de l'ame, sur son influence à

l'égard des mouvemens du corps ; ſur l'union & la déſunion de ces deux puiſſances, & peu à peu on agita la queſtion de l'exiſtence du premier principe Auteur de tous les Etres. Le pere l'appelloit la *nature* ou le *hazard ;* mais ce dernier mot révoltoit l'enfant : » J'aimerois autant, diſoit-il, que » vous me diſſiez que votre montre s'eſt faite par hazard, d'un » morceau d'or que vous aviez » mis dans votre poche le ſoir, » & qui dans la nuit a changé de » figure.... Il eſt ridicule, ajoutoit-il, d'attribuer au hazard » l'ordre que vous m'avez tant de » fois fait admirer dans l'Univers. » Quand j'écris, il ne faut pas que » je laiſſe aller ma main au hazard, où je ne ferois qu'un barbouillage, que vous ne pourriez lire. Quand ma chere mere » brode, elle ne met point à l'avanture ſes couleurs, & ne perce » point ſon aiguille au hazard,

» ou elle ne formeroit pas ces
» belles fleurs que vous admirez
» si souvent. «

On voit par cet échantillon dans quel gout est l'ouvrage de Madame le Prince. M. de la Villette le fils y parle toujours, & fait l'Histoire de ses avantures, de ses raisonnements, de ses découvertes. Il croît, à vuë d'œil, en raison & en lumieres; ce n'est d'abord qu'un enfant bien spirituel, il est vrai, mais laissant toujours échapper quelque trait de son âge, dans ses petites conversations. Il s'éleve à mesure que les années s'accumulent; il découvre à son propre esprit & à celui de son pere l'existence d'un Auteur; il en vient jusqu'à connoître les qualités de cette suprême Intelligence, sa bonté, sa sagesse, sa libéralité, l'intérêt délicat de sa gloire dans l'hommage libre de nos volontés. Tous ces morceaux contiennent une multi-

tude de réfléxions très-sensées, & ce qui plaît encore plus, très-dégagées de tout appareil métaphysique. Tout se développe sur le papier, comme dans un bon esprit, que les passions, & les erreurs du monde n'ont point corrompu.

Après tous ces préambules de la Religion naturelle, M. de la Villette le pere est supposé donner à son fils les livres de l'Ancien Testament, & le jeune homme y lit avec admiration l'Histoire de la création, la catastrophe du pêché d'Adam, l'établissement de la Loi Mosaïque. Comme il ne soupçonne point encore qu'il y ait une Religion Chrétienne, son idée le porte à croire que le peuple Juif subsiste en corps de Nation, & il témoigne de l'empressement pour se réunir à ce peuple : le pere qui veut suivre le progrès des connoissances de son fils, ne lui promet qu'en général de lui faire voir bientôt le mon-

dé; mais en attendant il le prévient ſur la multitude des prétendus eſprits-forts qu'on y trouve, & il lui demande de quelle maniere il s'y prendra pour les combattre. Le jeune de la Villette médite un peu ſes réponſes, & il en explique ainſi le plan à ſon pere : » Il y a un Etre ſuprême, la rai» ſon nous l'apprend. Cet Etre a » toutes les perfections & au dé» gré le plus parfait. Il n'a pu » créer l'homme que pour ſa gloi» re, toute autre fin étoit indigne » de ſa grandeur, il ne l'a pu » créer que pour le rendre heu» reux; ſa bonté lui en faiſoit une » loi. L'homme ne peut être heu» reux que par la vertu & la juſ» tice. Concluons. Dieu a du ſe » manifeſter à l'homme, lui ap» prendre à le connoître, à l'a» dorer par conſéquent, à prati» quer le bien, à fuir le mal..... » Examinons enſuite ſi la loi qu'a » donné Moïſe eſt véritablement

» digne d'un Dieu ; comment il
» a pu la faire pratiquer par les
» Juifs, peuple dur, incrédule,
» qui n'eût pas sans-doute été
» d'humeur à s'assujettir à cette
» loi, sans avoir des preuves cer-
» taines qu'elle venoit de Dieu.
» Moïse, dit-on, n'étoit qu'un
» imposteur, mais les Juifs qui
» l'écoutoient, auroient-ils pu
» être trompés sur des faits passés
» sous leurs yeux? Ne se seroient-
» ils pas inscrits en faux sur les
» playes d'Egypte, le passage de
» la mer rouge, la manne du
» Désert, la punition de Coré,
» Datan & Abiron? N'auroient-ils
» pas dit à Moyse, comment vou-
» lez-vous que nous vous croyïons
» sur des faits passés, avant que
» nous existions, vous qui ne rou-
» gissez pas de nous mentir gros-
» sierement sur des choses dont
» nous sommes les témoins? Les
» Juifs, loin de contredire Moyse,
» se sont soumis à une loi pénible,

» & ils ne s'y sont soumis, que » parcequ'ils étoient convaincus » par les prodiges que Moyse » avoit opérés sous leurs yeux, » qu'il agissoit par l'ordre de » Dieu. «

La lecture de l'Ancien Testament fut suivie de celle du nouveau : matiere nouvelle pour l'admiration, & pour les judicieuses remarques du jeune Solitaire. Il compara les prophéties qui parlent du Messie, avec l'Histoire de J. C. Il trouva tout exactement accompli, bientôt il fut dépris de la Religion Judaïque, il connut qu'elle doit être abolie présentement. Un ami (M. de la Boissiere) qu'on fait intervenir dans cette suite de scénes vraiment merveilleuses, a beau faire des objections en faveur du Judaïsme, le jeune de la Villette lui démontre, que le Messie est venu, & ses preuves sont la Royauté enlevée de la Tribu de Juda ; la destruc-

tion du ſecond Temple de Jéruſalem, où le Meſſie a dû néanmoins entrer, ſelon la Prophetie d'Aggée; la diſperſion actuelle des Juifs: punition plus grande que toutes celles qu'ils ont jamais ſouffertes; les traits éclatants de la vie de J. C. ſes miracles, ſes prophéties, ſes menaces contre l'infortunée Jéruſalem &c.

Voilà donc le Héros de Madame le Prince devenu Chrétien, & ſon pere convaincu par cette épreuve de la vérité de la Religion Chrétienne. L'un & l'autre achevent de s'inſtruire & de ſe remplir des vérités du ſalut; ils pratiquent avec foi dans leur ſolitude tous les devoirs que la Religion impoſe: mais il falloit que le jeune de la Villette fût préſenté au monde qu'il n'avoit point encore vu. Paris eſt le premier théâtre où cet homme ſingulier, & unique en ſon eſpéce, eſt produit par ſes parens. On imagine un oncle

Fermier général, qui reçoit toute cette famille ; on peint des visites de cérémonie, des conversations telles qu'on les trouve partout, très-frivoles, & très médisantes ; mais sujet perpétuel de réfléxions pour le nouveau Citoyen. La Dame Auteur seme tous ces endroits d'épisodes agréables, d'observations fort chrétiennes, & quelques petits traits de critique lui échappent de tems en tems, pour faire mieux connoître la scène du monde.

M. de la Villete (fils) parlant toujours, dans cette ingénieuse Histoire, se représente en compagnie chez son oncle. » On y an» nonça, dit-il, une Dame qui » venoit présenter son fils, c'étoit » un original de la plus singu» liere figure. Il sortoit du Collé» ge, où il avoit, dit-on, rem» porté les premiers prix. A peine » fut-il entré, qu'il ne fut plus » question de moi. Mon Empe-

» reur de claſſe réunit tous les
» ſuffrages. Chaque ſottiſe qu'il
» diſoit (il en diſoit toutes les
» fois qu'il ouvroit la bouche)
» on lui applaudiſſoit. Sa mere,
» d'un œil ſatisfait, recueilloit
» toutes ces louanges, & par une
» apparente modeſtie, en feignant
» de l'en croire peu digne, elle
» y ajoutoit quelque choſe. Pen-
» dant cette converſation, mon
» amour propre étoit à la gêne.
» Quel fonds devois-je faire ſur
» les éloges qu'on m'avoit pro-
» digués, puiſqu'on en donnoit
» de ſemblables au plus grand ſot
» qu'on pût imaginer? La mere
» & le fils ſatisfaits de leur viſite,
» ſortirent, & la compagnie ſe
» dédommagea par les railleries
» qu'elle fit de l'un & de l'autre,
» de l'encens qu'elle leur avoit
» donné. Nouvelle leçon pour
» moi &c.

Il ſe préſenta bien d'autres ſu-
jets de réfléxion. Cet oncle, Fer-

mier Général & riche à millions, avoit un cuisinier, le premier homme du monde dans sa profession. On l'estimoit au point de lui donner mille écus d'appointements, & le Gouverneur des enfans de la maison, n'étoit qu'un misérable Pédant à 500 liv. de gages. Cette disproportion d'emplois & de récompense fit la matiere d'un entretien entre l'oncle & le neveu; & ce fut, dit la relation, *un des sujets les plus sérieux, qui eussent jamais été traités à la table d'un Fermier Général.*

De Paris, la famille du jeune de la Villette alla à Rouen. On y fut reçu par un M. de Couci, proche parent très-riche, mais Protestant. Il falloit cette circonstance pour faire entrer la controverse propre de l'Eglise Catholique. M. de Couci est supposé avoir un fils qui professe la Religion Romaine, quoique sécrettement encore, pour ne point irri-

ter ſon pere. Celui-ci découvre le ſécret, il entre en fureur, le jeune de la Villette le calme par des politeſſes, & engage peu à peu une converſation où il prouve très-ingénieuſement la néceſſité d'un interprete des Ecritures, & l'obligation d'écouter la voix de l'Egliſe. Tout ce morceau, avec le détail des points que les Catholiques défendent contre les attaques des Proteſtants, forme un des endroits les plus utiles de cet ouvrage : culte des Saints, & des images, prieres pour les morts, Indulgences, Confeſſion, tout eſt traité clairement, ſimplement, & d'une maniere très-ſuffiſante, pour perſuader des eſprits de bonne foi.

Des avantures ſuccedent aux Conférences dogmatiques. Le jeune de la Villette perd ſon pere & ſa mere, par un naufrage ſur les Côtes de Dieppe, il retourne à Paris, il y parle encore *Religion*

avec un Philosophe, qui se picquoit de probité, & qui n'étoit au fond qu'un franc Déïste. Cette conversation étoit digne de M. de la Villette, alors homme fait, aguerri contre toute espece d'ennemis, & instruit par l'usage du monde de toutes les bonnes manieres de converser. Ce Philosophe, nommé M. de la Borde, s'en tenoit à la Religion naturelle; à l'amour de l'Etre suprême, & aux égards dûs à l'homme en qualité de créature raisonnable. Le Controversiste de Madame le Prince prouve qu'il manque quelque chose à notre bonheur sur la Terre; que néanmoins nous désirons tous un bonheur parfait; que s'il n'y a pas une autre vie à attendre, ce désir est inutile, qu'il est même un des plus grands défauts de l'homme; que jamais le Créateur n'a rien donné de plus pernicieux à sa Créature; que cela étant contraire à l'idée du

ſouverain Etre infiniment bon & infiniment ſage, il faut donc reconnoître que nos deſtinées ne ſe bornent pas au tems préſent; mais, ajoute-t'il, la révélation nous inſtruit parfaitement à cet égard; les Ecritures nous développent tout ce que nous ſommes, & tout ce que nous devons être. Ici viennent très-à-propos les caractéres de vérité & de divinité, qui ſont dans ces ſaints Livres : perfection de la Loi qu'ils contiennent; autorité des miracles qui ont confirmé cette Loi; tout ſe lie, ſe ſuit avec préciſion; tout répand un éclat qui perſuade enfin le Philoſophe Déiſte; & les deux amis réunis dans une même créance, ſerrent encore les nœuds de cette amitié par une alliance vertueuſe. Ce M. de la Borde, homme de condition, mais peu riche, a une fille très-bien élevée, que M. de la Villette épouſe : c'eſt la fin de toute la narration & de tout l'Ou-

vrage. Joignons à cet Extrait quelques mots de Critique, pour perfectionner la ſeconde Edition,

Il s'eſt gliſſé quelques défauts d'exactitude pour le langage. C'eſt le privilége d'une Dame qui compoſe de ſe mocquer des Grammairiens, & de ſuivre ſon génie, ſa facilité d'imaginer & de peindre. Ce privilége eſt raiſonnable: l'Auteur de cet Ouvrage (Madame le P.) n'en uſe pourtant qu'avec modération.

Il y a dans la premiere partie un épiſode inutile d'un M. de Vigni qui fait à peu-près la figure des Gardes de Tragédie. Ce M. ſeroit auſſi bien dans ſes terres, que dans le petit Château ſolitaire de M. de la Villette.

On ſouhaiteroit que la controverſe avec le Proteſtant fût un peu mieux amenée. Le jeune de la Villette, à la vérité, met ſur le compte d'un Docteur pluſieurs points de détail, & cela eſt aſſez

bien imaginé; mais il paroît encore trop ſçavant, pour un homme qui n'a point fait connoître par quelle route il avoit acquis tant de capacité, dans les matiéres combattues par les Calviniſtes.

Nous croyons que l'inclination de M. de la Villete pour Madame de Couci Religieuſe & ſa parente eſt de trop. (*ſeconde partie p. 65 & ſuiv.*) Ce jeune homme vertueux réſiſte, il eſt vrai, & ſe rappelle au devoir, mais la ſituation pouvoit être plus honnête, ou ſi l'on veut moins révoltante.

Le dénouement de tout l'ouvrage par une nôce, reſſemble un peu aux cataſtrophes de Comédie, & c'eſt ce qu'il falloit peut-être éviter dans une matiere auſſi ſérieuſe que celle-ci.

Dans la ſeconde partie (page 125) on lit ces mots: *Quelque contraires que ſoient à ma raiſon les Miſteres révélés, je ne puis douter qu'ils ne me ſoient révélés par un*

Dieu &c. Il falloit dire : *quelque contraires que paroiſſent à ma raiſon &c.* Car les Miſtéres ne ſont point en effet & véritablement *contraires à la raiſon.*

Nous ne croyons pas, que dans la controverſe avec M. de la Borde, on ait voulu nier *la poſſibilité de l'état de pure nature*, ainſi que parlent les Théologiens; mais il y a quelques termes qui ne paroiſſent pas aſſez ménagés à cet égard. La correction ſeroit aiſée à faire; & l'on ne peut pas dire qu'elle fût inutile.

ARTICLE CIV.

***PANEGYRIQUES ET** autres Sermons prêchés par M. l'Abbé Charraud. Trois Volumes in-12. Le premier, pages 418. le ſecond, 407. le troiſiéme 400.*

NOus expoſerons fort ſuccinctement les caracteres de cette nouvelle collection de Sermons. Elle comprend beaucoup de Panegyriques, quelques myſteres, une Oraiſon funébre, une vêture & une profeſſion Religieuſe, une Exhortation ſur l'aumône, un Sermon prêché devant le Roy le jour de la Cène. Tous ces ſujets, qui ont été traités mille fois, & qui le feront juſqu'à la fin du monde, fourniſſent néanmoins toujours de nouvelles productions. C'eſt un des avantages de la chaire Chretienne. Si aprés Ciceron,

quelqu'un avoit été chargé de plaider encore contre Verrès, ou de faire l'apologie de Milon, la commiſſion eût paru très-difficile. Mais comme nos Orateurs ſacrés ont des vérités inépuiſables à développer, des Héros vraiment grands à faire connoître, la carriere ſemble s'élargir à meſure que le nombre des Prédicateurs augmente.

M. l'Abbé Charraud s'attache dans ſes panégyriques à prendre le caractere des Saints qu'il célebre. Ainſi, ſous ſa plume, S. Auguſtin eſt un Docteur plein d'amour & de zéle pour la vérité; S. Francois de Sales, un modéle de force & de douceur; S. Charles, un obſervateur exact, & un reſtaurateur infatigable de la diſcipline; S. François d'Aſſiſe, un pauvre glorifiant le Seigneur par ſes vertus, & glorifié du Seigneur par les plus grandes faveurs; S. Jean-Baptiſte, grand par le témoi-

gnage qu'il rend à J. C. & grand par le témoignage que J. C. lui rend &c. L'exécution de tous ces deſſeins eſt communément fort raiſonnable, la diction claire & coulante, l'enchaînement des morceaux bien ſuivi. Dans les ſujets abondants, le genre hiſtorique domine un peu : c'eſt un défaut comme néceſſaire, quand on veut repréſenter le Héros Chrétien dans toutes les ſituations de ſa vie. L'habileté conſiſteroit à ſacrifier quelques traits moins importants, pour relever ceux qui peuvent frapper davantage : ou bien il faudroit multiplier les images, ſerrer les portraits, répandre plus de faits dans les caracteres.

Dans les Sermons de Myſteres, nous remarquons que notre Auteur expoſe fort au long la partie Théologique. Ainſi le premier point du Sermon de Noël eſt comme un traité dogmatique du Miſtere de l'Incarnation ; & dans le

Sermon de la Conception de la Sainte Vierge, on trouve un développement de toute la doctrine du péché originel. A l'égard du Sermon de la Pentecôte, il ſemble qu'on n'évite pas aſſez l'écueil d'une imitation trop reſſemblante. Dans la premiere partie, on ſuit de près la diviſion célébre du P. Bourdaloue, *eſprit de vérité, eſprit de ſainteté, eſprit de force :* mais c'eſt une pratique aſſez ordinaire, & la plûpart des Prédicateurs adoptent aujourd'hui ces trois idées, apparemment parce qu'ils croyent ne pouvoir rien dire de mieux. Cependant les vérités de la Religion ſont des mines abondantes, des ſources éternelles : avec un peu d'étude & de travail ne trouveroit-on pas de nouvelles richeſſes ; & ce Bourdaloüe, qui a ſaiſi le vrai preſque partout, eût-il été le phenix de la chaire, s'il ſe fût contenté des découvertes d'autrui ? Un des beaux Sermons

de ce recueil eſt celui de *l'Aumône.* On remarque auſſi de grands traits dans l'Oraiſon funébre du Prince de Condé, & dans le Sermon de la Cène. Mais laiſſons le Public connoiſſeur décider du mérite de cet ouvrage. Les Sermonaires n'entrent pas auſſi directement que d'autres livres dans le plan de nos Mémoires. Ainſi nous finiſſons, en avertiſſant que ces trois volumes ſe vendent *chez Durand ruë S. Jacques au Griffon, & chez Piſſot fils, Quai des Auguſtins à la ſageſſe.*

ARTICLE

ARTICLE CV.

DICTIONARIO TRILINGUE del Castellano, Bascuence, y Latin : su Autor el Padre Manuel de Larramendi de la Compañia di Jesus. Dedicado a la mui Noble, y mui leal Provincia de Guipuscoa. Con privilegio en San Sebastian, 1745. Dictionnaire Espagnol, Basque, Latin, par le R. P. de Larramendi Jésuite, Confesseur de la Reine d'Espagne, Veuve de Charles II. &c. *in-fol.* 2 *tomes.*

LE Dictionnaire que nous annonçons est en trois Langues, & l'on peut assurer, que c'est un Ouvrage singulier & qui tiendra son rang dans les grandes Bibliothéques. L'Auteur est d'autant plus digne de louange, qu'il n'a point espéré, qu'à la faveur de son Dictionnaire, il prendroit en-

vie à bien des gens d'apprendre une Langue, ſi difficile, & qui n'a aucune ou preſqu'aucune analogie avec les Langues que nous connoiſſons. Il n'a pu ſe propoſer que d'être utile à la Province de Guipuſcoa & aux environs. On travaille avec plus d'ardeur & par conſéquent avec moins de peine, quand on peut ſe promettre, que les Nations entieres s'intereſſeront à l'Ouvrage.

Il étoit naturel que le P. de Larramendi donnât d'abord au Public, une juſte idée de la Langue Baſque, afin que ceux mêmes qui ne l'entendront, ni ne la parleront jamais, ſçuſſent ce qu'elle a de plus ou de moins que les autres Langues; qu'ils en connuſſent les propriétés, le caractére, l'eſprit. C'eſt à quoi l'Auteur s'attache dans une longue & ſçavante Préface. Il eſt en droit d'être juge & partie; ni nos Lecteurs ni nous, ne ſommes en

état de parler ſcientifiquement en cette occaſion.

La Langue Baſque excelle dans la propriété des mots. Il y a des mots qui par le ſeul ſon des ſyllabes dont ils ſont formés, ſemblent repréſenter les objets qu'ils ſignifient ; ces mots ſont en petit nombre dans toutes les Langues : la Langue Baſque n'en manque pas ; mais ce n'eſt pas ſeulement de ces termes qu'il s'agit. On prétend, qu'il n'y a aucun mot de cette Langue, qui n'exprime par ſa ſignification naturelle, la nature, ou du moins quelque attribut de ſon objet. Platon a eſſayé de prouver la même choſe en faveur de la Langue Grecque, mais tout admirateurs que nous ſommes de ce Philoſophe, nous croyons qu'il n'a pas prouvé ſuffiſamment ce qu'il prétendoit. Les Hébraïſans profonds aſſurent, que tous les mots Hébreux expriment quelque choſe de leur objet, &

ſont ſignificatifs. Ces Sçavants ſont mieux fondés que Platon. L'Ecriture nous apprend, qu'Adam donna de tels noms à tous les animaux.

Une ſeconde perfection de la Langue Baſque, c'eſt qu'elle eſt plus éxacte & plus abondante que les autres dans les différentes maniéres de parler aux perſonnes, ſelon la diverſité de leurs rangs. On n'uſe pas des mêmes expreſſions, ni des mêmes formules envers un homme en place & envers un ami ; & il en eſt de même à l'égard des autres rapports qu'on a dans la Société civile.

Le Baſque eſt auſſi une Langue très-civile & très-diſcrete, & on n'en connoît point qui ſoit autant reſpectueuſe pour le Sexe.

On y compte juſqu'à quatre conjugaiſons, dont les infléxions & les terminaiſons ſont différentes pour répondre au *ti* des Eſpagnols, au *toi* des François, au

tibi des Latins, quand ces pronoms ne ſont pas exprimés par l'infléxion du verbe même.

L'Auteur vante beaucoup l'harmonie de la Langue Baſque, & cette harmonie ne conſiſte pas ſeulement dans la douceur du ſon des paroles, mais encore plus dans la juſteſſe & la proportion des régles. Tous ceux qui parlent correctement cette Langue, charment l'oreille & l'eſprit de ceux qui la ſçavent.

Ce que nous venons de dire inſinuë aſſez que le Baſque doit être une langue très-riche & très-abondante, & l'Auteur ne le diſſimule pas: mais à la ſignification ordinaire, de cette expreſſion, *langue riche, langue abondante*, il en ajoute une autre qu'il ne faut pas omettre. Selon lui, il y a deux ſortes de richeſſe dans une langue. Il appelle la premiere *richeſſe formelle* & la ſeconde *richeſſe matérielle*. La richeſſe *for-*

melle d'une langue conſiſte dans la ſureté de ſes regles, dans la beauté, dans l'harmonie, dans la Syntaxe, & l'arrangement. Une langue qui a tous ces avantages autant que le Baſque, fût-elle moins abondante en mots que pluſieurs autres, à qui tout cela manqueroit, ſeroit beaucoup plus riche. Sa pauvreté ſeroit honnête & décente, & par conſéquent préférable à cette fauſſe opulence qu'on y oppoſeroit. Henri Etienne écrivit en ſon temps un ouvrage ſur la précellence de la langue Françoiſe. Il y donne pluſieurs mots comme autant de ſynonimes : mais ce ſont des mots dont on n'oſeroit ſe ſervir. Il eſt étonnant qu'un homme ſi habile dans la connoiſſance des Grecs & des Latins, & qui ſçavoit ſi bien diſtinguer les ſtiles des Anciens, n'ait pas ſenti combien les mots qu'il produit, faiſoient peu d'honneur à la Langue qu'il vantoit, & qui

étoit ſa Langue naturelle. Excuſons-le ſur l'imperfection de cette même Langue, qui n'étoit alors qu'au berceau. Il n'étoit pas aiſé de prévoir ce qu'elle deviendroit un jour. Eſt-on bien riche parce qu'on poſſede des magazins de haillons, dont on auroit honte de ſe voir revêtu ?

La Langue Baſque n'a pas ſeulement cette *richeſſe formelle* dont nous venons de parler ; elle a auſſi *cette richeſſe matérielle*, qu'on entend ordinairement, quand on dit qu'une Langue eſt riche. L'Auteur s'anime ici, tant il eſt bien convaincu de la vérité du problême; & qui en eſt mieux inſtruit que lui ? Quelle autre Langue, dit-il, a trois dialectes auſſi diſtingués & auſſi réguliers ? Quelle autre Langue a vingt-trois manieres de conjuguer le Verbe actif, chacune correſpondante à une circonſtance particuliere ? Quant à l'abondance des termes,

le Basque en a une plus grande que plusieurs autres langues. Une langue ne manque pas d'être abondante, quand on la parle dans un pays très-peuplé & où il y a des Villes considérables & d'autres établissemens: on n'a qu'à jetter les yeux sur les monumens qui restent encore de la Nation Basque. On rencontre partout des ruines de forteresses, des fondemens de temples, des murailles renversées, des débris de Palais: ce qui prouve mieux la puissance d'un Peuple, que ne feroient les inscriptions, les médailles, ni tout ce que les Antiquaires ont coutume de produire en pareil cas. Le Dictionnaire même que nous annonçons permet-il de douter, que la langue Basque n'ait été très-abondante?

Venons à un point qui n'est pas moins important. Le Basque est une langue *mere*, c'est-à-dire, une langue qui ne doit pas son

origine à quelques langues plus anciennes. Si elle a commencé d'être parlée, avec tant d'autres langues, à la construction de la tour de Babel, de quelque maniere que ce prodige se soit opéré, c'est assurément en fait de langue une ancienne noblesse, & par conséquent une distinction considérable. Pour établir cette ancienneté du Basque, on avance qu'il n'a nulle affinité, nulle ressemblance avec aucune autre langue, ni dans les regles de la Grammaire, ni dans le tour de la phrase : ceux qui possédent à fond quelque autre langue que ce soit, n'en sont pas plus avancés dans l'intelligence du Basque, comme ceux qui sçavent parfaitement le Basque n'ont pas une connoissance, même légere, d'aucune autre langue. Ce n'est pas qu'il n'y ait dans le Basque quelques mots qui ressemblent à d'autres mots de même signification en d'autres lan-

gues : mais on ne ſçauroit rien conclure d'une ſi foible reſſemblance.

Nous ne ſoupçonnons pas avec le P. Larramendi, que ni les Grecs ni les Romains ayent rien emprunté de la langue Baſque. Le hazard peut produire le même effet, ou, ſi l'on veut remonter juſqu'à la ſource, le Seigneur ayant inſtitué toutes les langues meres, a pu y inſérer quelques mots ſemblables, quoiqu'il lui fût aiſé de ne le faire pas. La langue Baſque n'ayant donc rien de commun avec aucune autre langue, dont on puiſſe prétendre avec la plus petite vraiſemblance qu'elle ſoit dérivée, & nul Chronologiſte ne pouvant déſigner l'époque de ſon origine, cette langue a autant de droit d'être miſe parmi les langues *meres*, que toutes celles à qui l'on ne conteſte pas cet honneur.

Nous ne parlerons pas de plu-

ſieurs obſervations ſur les Dialectes de la langue Baſque, parceque quelque judicieuſes qu'elles ſoient, elles ne ſeroient d'aucun uſage pour nos Lecteurs : mais elles ſont ſuivies d'un avis que donne l'Auteur, & qui eſt digne d'attention. C'eſt une erreur de confondre ſous le même nom de Biſcaïe, les trois Provinces où l'on parle encore la langue Baſque, le Guipuſcoa, l'Alava, la Biſcaïe. C'eſt aux Eſpagnols qu'il faut s'en prendre ; l'Auteur en convient : c'eſt d'Eſpagne qu'elle a paſſé en France. Les Rois d'Eſpagne, plus attentifs que leurs ſujets, n'ont jamais donné occaſion à cette mépriſe. On cite ici une *cédule de ſa Majeſté* Catholique en 1607. où cette diſtinction eſt exactement gardée. Il ſied bien aux Chefs de connoître mieux ce qui leur appartient que ne font les ſubalternes.

Revenons aux prérogatives de

la langue Baſque, elle vit encore après tant de ſiécles, pendant que l'Hebreu, le Grec, le Latin, qui ont commencé avec elle, ſont enſevelis dans les livres. Il n'y a plus de Nations qui parlent purement ces trois langues. Celle des Baſques ſubſiſte toujours. Ni les Mores, ni les Goths, ni les Romains, ni les Carthaginois, ni les Grecs, ni les Phéniciens n'ont pu la détruire. Tous leurs efforts ſe ſont terminés à la chaſſer de toute l'Eſpagne, pour la reſſerrer entre la chaine de quelques montagnes, à la faveur deſquelles elle s'eſt conſervée ſaine & ſauve juſqu'ici.

Cette ſituation ſi avantageuſe, pour préſerver le Baſque d'une deſtruction générale, a été cauſe qu'il s'eſt peu compoſé de livres en cette langue, ſurtout depuis qu'elle eſt renfermée en des bornes ſi étroites. On n'a pas grande envie de compoſer des livres dans

une langue ſi peu répanduë. On trouve ici le Catalogue des ouvrages écrits en langue Baſque, & s'il n'eſt pas facile de les raſſembler dans une Bibliothéque, ce n'eſt pas à cauſe de leur multitude. Il y en eut ſans doute un beaucoup plus grand nombre, lorſque le Baſque ſe parloit dans toute l'Eſpagne; car il ſera prouvé dans la ſuite que le Baſque fut autrefois la langue dominante dans tous ces royaumes.

Parmi les livres qui ſont nommés dans la liſte, on trouve un Dictionnaire manuſcrit de la Bibliothéque Royale de Madrit, & dont le P. Larramendi a une copie. Ce Dictionnaire eſt très-court, & on ajoute que ſon Auteur ne ſe nomme pas, en quoi il a été très-judicieux. On montre aſſez bien que c'eſt l'ouvrage d'un Italien, qui pour joindre à deux autres Dictionnaires, un Dictionnaire Baſque, langue qu'il n'en-

tendoit pas, avoit mis en œuvre des Baſques, peu capables de lui rendre ſervice. Ainſi ce Dictionnaire n'a été d'aucun ſecours à notre Auteur; ce Pere paſſant il y a quelques années, par Azcoitia, y vit Dom Juan de Echeberria Médecin très-ſçavant & très-*amateur* de la langue Baſque, qui lui confia pour quelques jours, le Dictionnaire qu'il a compoſé en quatre langues, le Baſque, le Caſtillan, le François & le Latin. Le P. Larramendi ſouhaiteroit que cet ouvrage eût été public avant le ſien; il auroit pu en profiter plus amplement.

L'ouvrage le plus précieux qui ait été écrit en langue Baſque, eſt une traduction entiere du nouveau Teſtament. Dom Nicolas Antoine en ſa Bibliothéque Eſpagnole, aſſure l'avoir vu à Rome dans la Bibliothéque du Cardinal Barberin. L'Auteur, après bien des recherches, l'a eu enfin entre les

mains, & comme ce livre, quoique peu ancien, eſt très-rare, il marque ici tout ce qu'il eſt à propos de ſçavoir, pour qu'on ne le laiſſe pas échapper, ſi on a occaſion de l'acheter. Dans l'exemplaire dont s'eſt ſervi l'Auteur, la premiere page manque, auſſi bien que l'Epitre dédicatoire: mais quelque copiſte a ſuppléé ce qui manquoit. L'Auteur de cette traduction étoit Calviniſte, car elle fut imprimée à la Rochelle chez Hautin, en 1571, ſelon le Copiſte: elle eſt dédiée, *à très-illuſtre Dame Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, Dame Souveraine du Béarn;* &c. qui mourut, comme elle avoit vécu, zélée Calviniſte: ajoutons que cette édition & cette traduction ſe firent en un tems où l'Egliſe défendoit ſévérement de traduire les livres Saints en langue vulgaire. Du reſte on ne s'apperçoit par aucun autre endroit que le Traducteur ſoit

Calviniste. C'est le P. Larramendi qui l'assure. Ce n'est pas un petit éloge du Traducteur : mais ce ne seroit peut-être pas un petit engagement pour le Pere, s'il se trouvoit dans la nécessité de justifier cet éloge. Il est vrai qu'il ne s'agit ici que du Calvinisme, & par conséquent qu'on ne se charge pas de prouver que cette traduction n'est pas défectueuse par d'autres endroits.

Laissons à part plusieurs autres articles plus interessans pour l'Espagne que pour la France, & hâtons-nous de venir à ce qu'il y a de plus important & de plus glorieux pour la langue Basque. C'est qu'elle a été la langue primitive & universelle de toute l'Espagne. Seroit ce une petite gloire pour la langue du pays de Galles, ou pour le Bas-Breton, si l'on établissoit solidement, que toute la Grande-Bretagne parla autrefois, comme on parle à présent dans

le pays de Galles, & que le Bas-Breton fut la langue univerſelle des Gaules ? L'Auteur n'a pas à craindre d'être contredit de notre part : mais les Caſtillans ſe laiſſeront-ils perſuader ? Ils ne lui ont pas permis d'ignorer leurs diſpoſitions. Il ſe plaint ſurtout des Journaliſtes Eſpagnols, qui ſe ſont déclarés plus hautement contre lui.

Selon eux, c'eſt une entrepriſe frivole de prétendre, que la langue Baſque fut la langue primitive & univerſelle de toute l'Eſpagne. Les Auteurs ſont mal-endurans. Ainſi on ne doit pas s'étonner beaucoup, que le P. Larramendi ait rendu à ſes Adverſaires coup pour coup, un peu plus ou un peu moins : car ces ſortes de décharges ne ſe font pas par compte, comme dans les ſaluts militaires. Nous n'entrerons pas dans ce détail qui affecteroit peu nos Lecteurs. Il ſera plus à propos

d'expoſer, mais le plus briévement qu'il ſe pourra, les raiſons ſur quoi s'eſt fondé l'Auteur.

Perſonne ne révoquera en doute, qu'on ne parle aujourd'hui dans trois Provinces d'Eſpagne, la langue Baſque. La difficulté eſt de ſçavoir, depuis quel tems on l'y parle. Remontons de ſiécle en ſiécle, & tâchons de découvrir celui où elle commença d'être en uſage. Ce n'a pas été dans le dix ſeptiéme ſiécle. Il n'eſt pas poſſible qu'elle ſe ſoit introduite dans un tems ſi près du nôtre, ſans que nous en fuſſions pleinement inſtruits. On ne la parleroit point aujourd'hui, ſi l'on ne l'avoit parlée depuis plus d'un ſiécle. Continuons cette gradation juſqu'à ce que nous ayons trouvé, quand & par quel Peuple, ſoit Eſpagnol, ſoit Etranger, le Baſque a été introduit. Si l'on ne vient pas à bout en rétrogradant, de fixer l'époque que l'on cherche,

l'ancienneté du Basque ne doit pas être contestée : car c'est à ceux qui prétendent la contester, d'en montrer l'origine, c'est-à-dire, l'époque où le Basque a commencé d'être en usage dans l'Espagne. Il y a des faits qu'on n'est point obligé de croire, s'ils ne sont appuyés du témoignage des Auteurs contemporains, ou à peu-près. Ce sont des faits passagers, & qui ne laissent aucune trace : ils ne seront jamais reçus, s'ils ne sont suffisamment attestés. Les faits, s'il est permis de s'exprimer ainsi, permanents, & qui selon le cours ordinaire, durent des siécles entiers, ne sont point assujettis à la même épreuve. Dès qu'ils subsistent actuellement, de la maniére, dont les faits peuvent subsister, on en conclut légitimement qu'ils subsistent depuis plusieurs siécles, & c'est aux Critiques de détruire cette conclusion par des argumens qu'on

appelle *poſitifs*. Telles ſont toutes les langues, tant celles qu'on a parlé, que celles que l'on parle encore. C'eſt à ceux qui entreprennent de les dégrader, de faire tous les frais de la procédure.

Il n'eſt nullement néceſſaire, que ni Strabon ni aucun autre Ancien, ait parlé du Baſque. Cependant, comme les anciens monumens ne ſont pas à négliger en de pareilles diſputes, on produit une Inſcription ſur une lame de métal, déterrée au-deſſus du Port de Sainte Marie. Cette lame étoit longue de ſix pieds, & large de quatre. Les Antiquaires reconnurent, que l'Inſcription étoit en langue Baſque. Ainſi la langue Baſque étoit en uſage depuis pluſieurs ſiécles, & ſi le Port de Sainte Marie eſt celui qu'on connoît dans le détroit, on parloit Baſque bien loin de la Province de Guipuſcoa. C'eſt un préjugé pour *l'univerſalité* de la langue Baſque dans toute l'Eſpagne.

On produit enſuite les anciennes Monnoyes de *Paſtranoſa*, ainſi nommées du nom de ce Seigneur, qui en raſſembla un grand nombre, le ſiécle paſſé, & qui les fit graver, pour les communiquer aux Sçavans de l'Europe, afin de ſçavoir d'eux ce qu'ils en penſoient. Les Antiquaires ſe ſont exercés ſur ces Monnoyes, mais avec peu de ſuccès. Le Doyen d'Alicante a jugé, que c'étoit d'anciennes Monnoyes d'Eſpagne, car il ne s'en rencontre que dans ce Royaume. Les caractéres des Légendes n'ont rien de commun avec les caractéres uſités parmi les Goths, ni parmi les autres Peuples qui ont détruit l'Empire Romain. Ils appartiennent donc, ces caractéres, à la langue primitive, c'eſt-à-dire, à la langue Baſque, la mieux fondée, ſon ancienneté une fois établie, à jouir de cette honneur.

Il ne ſuffit pas d'avoir prouvé

que le Baſque eſt une langue *mere*, & qui eſt en uſage depuis un tems immémorial, dans l'Eſpagne. Il faut encore, pour qu'il ne manque rien à ſa gloire, que ç'ait été la ſeule langue qu'on ait parlé dans tout ce vaſte continent, dès qu'il commença d'être peuplé. Cette opinion n'eſt pas nouvelle. Le P. Larramendi marche ici à la ſuite d'une foule d'Auteurs célebres, dont l'autorité a bien du l'encourager. Le Docteur *Huerta*, Membre de l'Académie Royale d'Eſpagne, & qui avoit été un des Inſtituteurs du Journal de la même Nation, *Diario de los Literatos de Eſpaña*, aſſure dans le premier tome de *l'Eſpagne primitive*, *c. 3.* que Tharſis, ſelon lui, le premier des deſcendans de Noé, qui s'établit en Eſpagne, y apporta la langue Baſque; laquelle fut la langue univerſelle dans tout ce grand Royaume. Dom François Xavier de *Garma*, dans ſon *Thea-*

tro universal de España, donne pour une vérité inconteſtable, que la langue Baſque fut la langue univerſelle de l'Eſpagne. Le Docteur *Peralta Barnuevo*, s'eſt déclaré pour la même opinion. On déſaprouve fort, que le P. *Henao* ſe ſoit contenté de dire, que le Baſque eſt une des anciennes langues d'Eſpagne. Le Sçavant P. *Moret*, dans ſes recherches, *investigationes l. 1. c. 5.* prouve fort au long l'ancienneté du Baſque en Eſpagne, & il en conclut *l'univerſalité* de cette même langue pour toute cette grande Région. Il ajoute encore de nouvelles preuves dans ſes Annales de Navarre. Le P. Mariana, après avoir reconnu l'ancienneté de la langue Baſque, & qu'il étoit probable, que dans les premiers temps, c'étoit la langue commune de toute l'Eſpagne, abandonne ce dernier point dans ſon Hiſtoire, mais ſur des argu-

mens si foibles qu'on apperçoit aisément qu'il n'a point examiné sérieusement la question. Terminons ce Catalogue que nous avons abrégé, par le nom & l'autorité de Joseph Scaliger.

Ce Sçavant si fameux par la connoissance qu'il avoit des langues, est persuadé que le Basque étoit la langue qu'on parloit en Espagne, avant que les Romains y eussent pénétré & s'y fussent établis. Scaliger & Mariana, deux vrais Doctes, se contredisent en cette occasion sur une chose, que selon les apparences, ils n'entendoient ni l'un ni l'autre. La scène est comique. Mariana accuse la langue Basque d'être dure, barbare & non-susceptible d'aucune élégance. Il ne la sçavoit pas, & le P. de Larramendi en convient. Scaliger de son côté assure que cette même langue n'a rien de barbare, qu'elle est même douce, & gracieuse. Rien ne nous force de

de croire qu'il en fût mieux inſtruit que Mariana. S'ils vivoient encore, on les obligeroit l'un & l'autre, en juſtice bien reglée, d'apprendre foncierement le Baſque, pour ſe mettre en état de juger avec connoiſſance de cauſe.

Les ennemis de la langue Baſque, ſont mal diſpoſés à reconnoître une autorité moralement infaillible, dans le grand nombre des Auteurs qu'on leur oppoſe. On demanderoit volontiers une tradition poſitive, conſtante & ſuivie, ce qui ſeroit plus preſſant; ou du moins, une tradition orale, en faveur de l'ancienneté & de *l'univerſalité* du Baſque. La tradition orale ne ſçauroit être conteſtée dans cette matiere. C'eſt de leurs peres que les enfans apprennent à parler, & c'eſt une eſpece de ſucceſſion qui continuë de génération en génération. Le Baſque ne doit pas être diſtingué de toutes les autres Langues.

Cette tradition orale n'a point été contredite, jusqu'à ce qu'elle soit devenuë une tradition écrite, c'est-à-dire depuis ces derniers temps, où la critique, qui s'exerce sur tout, n'a pas toujours respecté autant qu'il convenoit ce qui étoit établi. On a écrit pour & contre : mais on aura beau dire que les Auteurs qu'on a cités, en faveur de la langue Basque, sont modernes ; ils ne le sont pas plus que ceux qu'on leur oppose. La Tradition écrite sera donc égale des deux côtés : mettons-les donc à part. La Tradition orale, dont on ne sçauroit fixer l'origine, conserve toujours toute sa force.

A la bonne heure, diront les Anti-Basques, que la langue Basque soit ancienne ; mais elle n'a aucune affinité, ni aucune analogie avec celles des peuples, qui se sont établis les premiers dans l'Espagne. Ainsi il n'est pas suffisamment prouvé que ce soit

ni la premiere ni la seule langue qu'on ait parlé d'abord dans l'Espagne. De cette objection, l'on conclut du moins que le Basque n'est point originaire des langues qu'ont apporté dans le pays, les diverses Nations qui s'y sont établies, & ce n'est pas un leger avantage dans la dispute présente. Si la langue Basque, qui n'a rien de commun avec les langues des divers peuples, qui sont entrés dans l'Espagne, n'est pas une langue-mere, la langue universelle de tout le Royaume, & qu'on y a parlé d'abord, c'est aux Journalistes Espagnols d'en désigner une autre, & de justifier leur choix : c'est à eux de prouver solidement, selon l'exigence de la matiere, que la langue qu'ils préféreront, est vraiment digne de cette préférence; ce n'est pas une chose facile à prouver. Quelle est cette langue, qui a commencé à la confusion de Babylone avec

toutes les autres langues-meres, & qui, ſans devoir ſon origine à aucune autre langue-mere, eſt venue ſe fixer en Eſpagne? Dira-t-on qu'on paſſe au Baſque d'être une langue-mere, mais qu'il ne ſe conclut pas de cet aveu, qu'il n'y ait point encore eu avant elle quelque autre langue-mere qui y ait été apportée de l'Orient, par quelqu'une des premieres familles, établies dans l'Occident? Si l'on n'a point de meilleure reſſource que cette conjecture, n'eſt-il pas plus raiſonnable de s'en tenir à la langue Baſque, qu'on reconnoît d'ailleurs être une langue-mere.

L'Auteur n'a pas manqué de faire valoir les anciens noms de l'Eſpagne, de ſes Provinces, de ſes Villes, de ſes montagnes, de ſes rivieres, noms qui viennent naturellement du Baſque. Cette preuve de l'*univerſalité* de cette langue dans tout le pays, eſt des

plus fortes: toute la Castille y fera une attention particuliere; mais comme la chose n'intéresse pas également les autres Nations, nous n'insisterons pas sur cet Article autant qu'il semble le mériter.

On ajoute tout de suite que la langue Castillane a emprunté un grand nombre de mots du Basque, autre preuve & de son ancienneté & de son universalité, qui ne devoit pas être oubliée. L'Auteur fortifie encore de beaucoup d'autres réfléxions & de recherches, son sentiment, & on ne sçauroit lui refuser la justice de n'avoir épargné ni soin ni travail pour l'exécution de son projet. Ce n'est pas seulement pour la gloire de sa patrie, que le P. de Larramendi a travaillé: c'est aussi pour la gloire de toute l'Espagne. Est-il peu glorieux à une Nation, distinguée par tant d'autres endroits, d'avoir conservé dans ses Etats une langue-mere,

depuis tant de ſiécles malgré tant de révolutions ? Le Dictionnaire eſt dédié à la très-noble & très-fidelle Province de Guipuſcoa, à qui cette eſpece d'offrande n'aura pas manqué de plaire : mais ce n'eſt pas ſeulement la gloire & la ſatisfaction de la Province où il eſt né, qui a engagé le P. de Larramendi à ce pénible ouvrage, il s'eſt encore propoſé l'utilité de tant d'ouvriers Evangéliques, que l'ignorance de cette langue met hors d'état de ſervir le Public. Il ne tiendra qu'à eux de s'inſtruire de ce qu'ils n'ont pas ſçu juſqu'à préſent : ce qui ne ſera pas un petit avantage ni pour eux ni pour le peuple.

ARTICLE CVI.

ELOGES DES ACADEMICIENS de l'Académie Royale des Sciences, morts dans les années 1741, 42 & 43. Par M. Dortous de Mairan Secretaire de cette Académie pendant lesdites années, l'un des 40 de l'Académie Françoise &c. A Paris, Rue S. Jacques chez Durand, Libraire au Griffon, 1747. vol. in-12 de 360 p.

QUoiqu'en donnant les Extraits de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie de ces trois années, nous ayons aussi parlé des éloges à mesure qu'ils ont été imprimés, qu'il y en ait même tel dont nous avons donné des Extraits à part, & étendus, cependant le mérite de ces piéces véritablement sçavantes & Académiques, joint à leur nouvelle édi-

tion en un corps de livre où on les trouvera réunies déſormais, nous invite à en donner un nouvel Extrait ſuccinct & abrégé, comme on le fait communément pour des Eloges, que la malignité d'un certain Public a tort cependant de dédaigner ſur ce ſeul titre d'Eloges.

L'Avertiſſement du Libraire nous apprend, » qu'avant 1699, » & depuis 1666, année de l'Etabliſſement de l'Académie des » Sciences, il n'y a point d'éloges ſuivis des Académiciens » morts dans cet intervalle .... » Que depuis 1699, que M. de » Fontenelle ſucceda à M. Duhamel, juſqu'en 1740, ces Eloges » furent donnés plus régulierement » & prirent toute une autre forme... Que M. de Mairan ſucceſſeur de M. de Fontenelle dans » la même fonction, s'eſt conformé » aux mêmes uſages... Et qu'ainſi » les Eloges de M. de Fontenelle » répandus dans les divers volumes

» de l'Hiſtoire de l'Académie ,
» ayant été réimprimés en corps
» dans des volumes ſéparés , le
» Libraire a jugé devoir recueillir
» de même ceux qu'a faits M. de
» Mairan.

Ils le méritent tout-à-fait, & il eſt heureux que les talens des grands hommes fondent de nouveaux emplois : plus heureux encore, lorſqu'avec les emplois ils fondent les mêmes talens, ou donnent lieu à leurs ſucceſſeurs de choix, de les développer. M. de Mairan, marchant de ſi près ſur les pas du grand Fontenelle n'eſt pas, non plus que lui, de la ſeule Académie des Sciences. L'Académie Francoiſe revendique ſur elle au moins ces éloges, qui ſont des morceaux d'éloquence bien écrits, & dignes d'être lus par tous les gens de Lettres, dont la plûpart ne les iroient pas chercher dans des volumes dont la ſcience trop profonde écarte les eſprits pareſſeux ;

ou dévoués à d'autres ſciences. Outre l'Eloge, on trouve ici à la fin, un catalogue complet des ouvrages qu'a composés le ſçavant Académicien dont il y eſt queſtion.

Le premier éloge eſt celui de M. Petit Medecin. Cet Académicien peu invité d'abord par la médiocrité de ſes ſuccès dans les Lettres, à continuer ſes études, trouva dans la Phyſique, pour laquelle ſon gout le décida, un aiguillon pour la ſuivre, ſinon dans ce qu'elle a de plus ſubtil & de plus épineux, du moins dans ce qu'elle a de ſolide & d'utile, qui eſt ſon application aux Arts, à la Médecine, à l'Anatomie. C'eſt ſur le cerveau & ſur la cataracte des yeux, qu'ont roulé les plus ſolides travaux de M. Petit en ce genre. On n'a de lui que quelques Lettres ſçavantes, & pluſieurs Mémoires dans les recueils de ceux de l'Académie.

Cet éloge eſt ſuivi de celui de l'illuſtre Cardinal de Polignac. Il eſt

fort brillant par le ſujet & par la maniere dont il eſt traité. Nous en avons parlé deux fois au moins, dans nos Mémoires, parce qu'il avoit, dans ſa primeur, été imprimé à part, & qu'il l'a été enſuite dans l'hiſtoire de l'Académie, l'étant aujourd'hui pour la troiſiéme fois. L'Antilucrece eſt le principal ouvrage littéraire de cet éminent Auteur: grand ouvrage en ſoi-même, & qui dans ſon genre Poëtico-Philoſophique, va de pair avec les grands ouvrages de conduite politique d'une perſonne du plus haut rang, qui a été employée aux plus brillantes & aux plus délicates négociations de l'Etat.

Suit l'éloge de M. Boulduc, célebre Chymiſte Apoticaire, dont la réputation eſt encore vivante à Paris. Il eſt fameux dans le Public par beaucoup de recettes, d'inventions, de procédés Chymiques, de remedes de Pharmacie, par une grande poſſeſſion de ſon

Art. Ses ouvrages écrits consistent dans une douzaine de Mémoires analytiques, qu'on trouve dans les recueils de l'Académie, & qui sont tous ici, comme ceux des autres, distinctement indiqués avec l'année de leur impression.

Le 4^e^. éloge est celui de M. Edmond Halley célèbre Anglois, homme de Théorie & de pratique, qui a beaucoup travaillé dans le cabinet, & dans une infinité de courses & de voyages maritimes, qui ont tous eu pour but la perfection de la navigation, & nommément celle de l'aimant & de la boussole. L'Astronomie étoit la science favorite de M. Halley. La navigation son art favori. C'est embrasser la Terre & le Ciel dans ses spéculations & ses travaux. M. de Mairan peint extrémement bien, par des traits historiques, par des faits, l'esprit vaste, l'érudition immense, la multitude laborieuse d'une infinité de petits ouvrages, dont le recueil peut

& devroit en former un grand ; & enfin le caractére franc, loyal, cordial, impartial de M. Halley. N'oublions pas le génie universel de ce grand homme : car à tous les autres talens, il joignoit celui de la Poësie, pour laquelle il avoit du talent, mais à laquelle il a eu la sagesse de ne faire que se prêter quelquefois en passant, dans l'occasion. Son hypothése d'un globe renfermé dans le globe de la terre, avec des Poles tout différens, pour expliquer les variations de l'aimant, prouveroit au besoin l'heureuse facilité de son beau genie pour la Poësie, pour la fiction.

L'Eloge de M. de Brémond, mort à l'age de 29 ans intéresse le cœur par la multitude des ouvrages qu'une mort si prématurée dérobe au Public, autant que l'éloge précédent de M. Halley intéresse l'esprit par la multitude des ouvrages qu'il lui présente. M. de Brémond

paroît avoir été auſſi fort laborieux; mais il en a été la victime: il n'a laiſſé que quelques ouvrages de traduction. Celle qu'il avoit entrepriſe des Tranſactions Philoſophiques, qui ſont les Mémoires étendus de la Societé Royale de Londres, n'a pu être preſque qu'ébauchée par un Sçavant, mort avant ſa trentiéme année.

M. l'Abbé de Molieres, qui fait le ſujet de l'éloge ſuivant, eſt mort aſſez âgé pour remplir & conſommer à peu près toute ſa brillante carriere. Plein d'eſprit & de ſçavoir, il a pouſſé auſſi loin qu'il paroît poſſible de le faire, le ſyſtême ingénieux des petits tourbillons de Malbranche, auquel il s'étoit attaché & comme devoué. Jamais Sçavant, jamais Auteur, jamais Fondateur de quelque choſe, n'a plus joui que lui du fruit de ſes ſuccès, dans toute leur étendue. La plûpart des hommes ne

travaillent que pour la postérité ; Nous parlons du fait : car chacun veut & croit travailler pour soi. Malebranche n'a point vu réussir ses petits tourbillons. M. de Molieres avoit tout ce qu'il falloit pour leur procurer le succès le plus éclatant, l'esprit, la capacité, le zele surtout, & presque la foi. Car dans les choses humaines mêmes, il y a une espece de foi qui mene assez invariablement au but qu'elle se propose. Fortement persuadé de la vérité des petits tourbillons qu'il avoit même puisés à la source, & ayant du côté de la Physique & des Mathématiques, tout ce qu'il falloit pour les étayer, & s'il eût été possible, les réaliser, leur second Auteur, capable de les disputer au premier, les monta en peu d'années au plus haut point d'évidence apparente, dont ils pouvoient être revêtus. Rien ne leur manqua du côté de la célébrité.

Quelqu'un leur avoit prédit, dans nos Mémoires mêmes, qu'ils ne gagneroient rien à être ſaſſés & reſaſſés, étant trop petits, trop fragiles, trop uniformes & homogenes, & par là trop ſujets à la compreſſion & à la diſſipation. Plus ils furent célèbres, plus vite le vice originel s'en fit reconnoître, & dès avant ſa mort, qui en fut peut-être un peu hâtée, M. l'Abbé de Molieres eut plus d'une fois le chagrin d'en preſſentir la fin prochaine. C'eſt le ſort de la plupart des ſiſtêmes, ouvrages ou inventions qui honorent un peu trop leurs Auteurs de leur vivant, que leurs Auteurs leur ſurvivent trop, d'un jour au moins. Cela ne dit rien pour la réputation générale de M. l'Abbé de Molieres. Celle de Deſcartes même eſt indépendante du vrai ou du faux de ſes grands tourbillons. L'Abbé de Molieres ſera toujours regardé comme un homme d'eſprit &

un Sçavant diſtingué, qui étoit d'ailleurs un fort honnête homme, un bon Chrétien, zélé Catholique même, & un digne Prêtre.

Le ſeptiéme Eloge eſt celui de M. Hunaud, Médecin Anatomiſte qui dans une vie de 41. ans n'a pas eu le tems de jouir de toute la réputation dont il avoit fondé les plus flateuſes eſperances ſur un mérite réel de beaucoup d'eſprit & de travail. Il y a peu d'ouvrages de lui, & 4 ou 5 Mémoires.

Le huitiéme roule ſur une plus longue & plus éclatante carriere, celle de Monſeigneur le Cardinal de Fleury. M. de Mairan s'y plaint d'avoir été prévenu dans cet Eloge par les bouches & les plumes les plus eloquentes. Le ton d'Hiſtorien, que lui impoſoit ſa fonction de Secretaire de l'Académie des Sciences, n'a rendu que plus vrai & plus perſuaſif celui de Membre de

l'Académie Françoiſe qu'il a ſçu lui allier, avec d'autant plus d'Art qu'il lui a plus donné l'air de noble ſimplicité & de candeur.

Mais où le Sçavant Secretaire ſe ſurpaſſe, c'eſt dans l'éloge du fameux Abbé Bignon. Il faut tout dire, un pareil ſujet fournit un peu plus à un Sçavant comme M. de Mairan. L'idée qu'il donne de M. l'Abbé Bignon eſt égale à celle qu'en a le Public. En général, M. de Mairan prend le juſte ton du ſujet qu'il traite. Il peint l'Abbé Bignon comme un Protecteur de Sçavans, Sçavant lui-même. M. l'Abbé Bignon protégeoit les Sciences avec connoiſſance de cauſe, pouvant faire & faiſant toujours ſa partie dans les Aſſemblées Académiques auſquelles il préſidoit. La charge de Bibliothécaire du Roi & de Maître de la Librairie, ne parut ſe refuſer pour un tems à l'eſpece de droit héréditaire & paternel qu'il y

avoit, que pour mieux assurer le droit de mérite personnel qu'il y avoit aussi, en la recouvrant bientot après, à ce titre. Il renouvella la Bibliotheque du Roi & plusieurs Académies ; & leur donna des accroissemens considérables aussi bien qu'à toutes les parties de la Littérature, soit Françoise, soit même étrangere. Il faut lire tout cela bien détaillé, bien écrit dans l'éloge même historique de M. de Mairan.

Le volume est terminé par l'éloge de M. Lemery Medecin, fils du fameux Chymiste de ce nom, que M. de Mairan appelle ingénieusement *le Descartes de la Chymie.* Le fils n'a pas dégénéré de la science du Pere. Son traité des alimens est fort estimé. Il a donné dans les Mémoires de l'Academie bien des morceaux intéressans.

ARTICLE CVII.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le P. Barre Chanoine régulier de Sainte Geneviéve. Tomes III. & IV. in 4°. à Paris chez Deleſpine & Hériſſant, ruë S. Jacques.

LE III. volume de l'Hiſtoire d'Allemagne eſt terminé par une Diſſertation ſur les noms de *Ceſar*, d'*Auguſte* & d'*Empereur*, & ſur la *Couronne Impériale*. Ce morceau eſt très-court : il ſemble même que l'importance des queſtions demandoit quelque choſe de plus développé. Sur le titre d'*Auguſte* que porterent les Empereurs Romains, nous ne concevons pas bien le ſens de cette propoſition : *Tibere*, dit notre Auteur, *Succeſſeur de Jules Ceſar, fut le premier qui prit le nom d'Auguſte, parce que le Teſtament de celui-ci*

l'ordonnoit. 1°. Quand il eſt queſtion de la ſuite des Empereurs de Rome, on ne dit point que Tibere eſt *le Succeſſeur de Jules Ceſar*, mais d'Octavien qui ſe trouve entre Jules & Tibere. 2°. On ne peut pas dire que Tibere fut le premier qui prit le nom d'*Auguſte*, puiſqu'Octavien eſt véritablement le premier qu'on appella ainſi, ſuivant ce texte de Suetone : *Auguſti nomen aſſumpſit Munatii Planci ſententiâ, cum quibuſdam cenſentibus Romulum appellari oportere.... prævaluiſſet ut Auguſtus potius vocaretur, non tantum novo, ſed etiam ampliore cognomine.* 3°. Quoiqu'Octavien eût ordonné par ſon Teſtament que Tibere portât après lui le nom d'*Auguſte*, Tibere néanmoins ne le prit que très-rarement, & ſeulement dans quelques lettres qu'il écrivit à des Rois & à des Princes étrangers. C'eſt encore Suetone qui nous apprend

cette particularité: *ac ne Augusti nomen, quanquam hæreditarium, ullis nisi ad Reges ac Dynastas Epistolis addidit.* D'où l'on concluera peut-être qu'il faut encore supprimer ou modifier cette phrase de la dissertation: *Le nouvel Empereur* (Tibere) *se servit adroitement de ce titre, pour s'attirer la vénération que son Prédécesseur avoit méritée.*

La plus grande question qu'on traite ici est celle du couronnement de Charlemagne & de l'origine de ses droits sur l'Empire d'Occident. Le P. B. soutient hautement que quand Léon III. couronna ce Prince, il ne fit à son égard qu'une pure cérémonie; que tout au plus seroit-il permis de dire, que le titre d'Empereur lui fut conféré par Leon, non comme Souverain Pontife, mais comme premier Citoyen de Rome & de concert avec le Senat & le peuple; qu'enfin Charlemagne *étoit*

ſi peu perſuadé que ce droit de donner même le titre d'Empereur, réſidât dans le Pape & dans les Romains, qu'il en voulut tranſiger avec Nicephore Empereur d'Orient, pour prendre, de ſon aveu, celui d'Empereur d'Occident.

Pour ce dernier article, ſçavoir cette tranſaction prétenduë, nous ne croyons pas qu'elle ait aucun fondement dans l'Hiſtoire. Eginhard témoigne que Charlemagne donna des ombrages à Nicephore & à ſes deux Succeſſeurs, à cauſe du nom d'Empereur qu'il avoit pris; & dans les relations qui nous reſtent de l'Ambaſſade des Grecs, vers notre Monarque François, on ne remarque point qu'il ait été rien ſtipulé à l'égard des titres réciproques que prenoient Nicephore & Charlemagne. Il paroît ſeulement, par la conduite de ces Princes, qu'ils traiterent enſemble comme Empereurs; l'un d'Orient, l'autre d'Occident: mais on ne

peut prouver que Charlemagne ait jamais recherché le conſentement de Nicephore pour prendre la qualité d'Empereur.

La conceſſion de ce titre, & la Tranſlation de l'Empire en la perſonne de ce grand Prince, mériteroient une longue diſcuſſion. Il n'eſt peut-être pas fort éloigné de la vérité, de dire que Charlemagne fut proclamé Empereur d'Occident, par le concert des premieres têtes de Rome ; mais vouloir que Leon III. comme ſouverain Pontife, n'ait influé en rien dans cette proclamation, c'eſt ce qu'on a de la peine à ſe perſuader. M. Boſſuet dit ſur cela un mot qui pouroit terminer le différend : *Eâ in re Apoſtolici Leonis, ut qui civitatis caput haberetur, præceſſit autoritas : univerſi populi qui rem firmaret, conſenſus acceſſit. Ab eo fonte imperium manavit ad Francos.* Boſſ. Defenſ. Cler. Gallic. Et il ne fait que répéter ce qui eſt mar-

qué

qué dans les anciennes Annales de Moiſſac, ouvrage contemporain, *Tum viſum eſt ipſi Apoſtolico Leoni & univerſis Sanctis Patribus qui in ipſo Concilio aderant, ſeu reliquo populo Chriſtiano, quod ipſum Carolum Imperatorem nominare debuiſſent.* Ducheſn. t. 3. p. 143.

Notre Hiſtorien parlant des droits que les Empereurs s'attribuoient autrefois ſur la Ville d'Arles, dit que *Charles I. Comte d'Anjou, frere de S. Louis & Comte de Provence trouva mauvais que l'Empereur Frédéric Barberouſſe eût donné en 1162. à Raimond Berenger, toute la Juriſdiction de la Ville d'Arles.* Voila une époque impoſſible, puiſque Charles, frere de S. Louis, ne vint au monde qu'en 1221. ſix ans après le S. Roi né en 1215. Il y a donc ici un Anachroniſme de près d'un ſiécle.

Tome IV.

Ce volume contient un espace de 116. ans & l'Histoire de cinq Empereurs, Henri III. Henri IV. Henri V. Lothaire II. Conrad II. Le regne de Henri III. présente des événements assez variés. Ses guerres particulieres avec les peuples de la Bohème; les secours qu'il donna au Roi de Hongrie, Pierre, neveu du Saint Roi, Etienne; le voyage qu'il fit en Italie pour faire cesser les dissensions qui agitoient l'Eglise Romaine; les mesures qu'il prit pour empêcher le Roi de Castille de se porter pour Empereur: tels sont les traits principaux de ce morceau d'Histoire, où il se trouve des endroits discutés avec soin; & ce n'est pas un petit mérite parmi des monuments souvent fautifs, nulle-part rangés dans un ordre commode ou avantageux. Nous remarquons quel-

ques méprises qui échappent à notre Auteur.

Page 14. il est dit que Henri III. envoya demander à Guillaume Duc de Guyenne sa *sœur* Agnès en mariage, & *page 17.* on trouve que c'est la fille de ce Duc. Il faut s'en tenir à cette seconde leçon qui est la vraye. Mais dans cette même page, on place la mort de l'Impératrice Gisele au mois de May 1043. & l'Auteur Contemporain Marianus Scotus, dit *Gisla Imperatrix mater Henrici Regis obiit XVI. Kal. Martii.* Une autre datte défectueuse (*page 45.*) est celle du combat entre les troupes du Pape Léon IX. & les Normans de Calabre. On dit qu'il se donna le 1er. de Juin 1053; & les Ecrivains du tems marquent le 18. de ce mois, un vendredi.

Le Pape Léon IX. est un des plus saints Personnages qui ayent tenu le Siège Apostolique. Le P.

Barre rend assez de justice à ses vertus, mais il ne fait point mention du culte public qu'on lui a décerné dans l'Eglise. Qu'il nous soit permis de relever ces sortes d'omissions, toutes les fois qu'elles se rencontrent. Nous ne pouvons deviner pourquoi l'Historien d'Allemagne nous fournit si souvent l'occasion d'une critique, que nous estimons bien placée. En parlant d'Etienne, Roi de Hongrie, il ne donne pas même à entendre que ce Monarque soit distingué par le titre de Saint; & sa fête est néanmoins célébrée dans l'Eglise le second jour de Septembre. En marquant la mort de l'Impératrice Sainte Cunegonde, il passe sous silence sa Canonization faite solemnellement par le Pape Innocent III. en 1200. Quand il traite les troubles de l'Eglise de Milan envahie par un Archevêque Simoniaque, il parle trop indifféremment de Saint Herlembaud, qui

s'oppoſa de tout ſon pouvoir à ces ſcandales, juſqu'à perdre même la vie pour une ſi bonne cauſe ; enſorte qu'il eſt honoré dans l'Egliſe comme Martyr.

Ajoutons ſur ce regne de l'Empereur Henri III. qu'en deux endroits ſurtout nous ſouhaiterions plus de netteté. Le premier eſt à la page 19. & 20. où il eſt queſtion de l'Archevêque de Hambourg, Alebrand, & des richeſſes de cette Egliſe, qu'on ſemble confondre avec celles de l'Egliſe de Brème : obſcurité qui regne encore dans l'Hiſtoire d'Adalbert ſucceſſeur d'Alebrand : & ſur cet Adalbert nous obſervons que ſes démelés avec Suenon Roi de Dannemark ſont racontés trois fois, ſçavoir à la page 20. à la page 46. & à la page 91. mais comment accorder ce qui eſt dit *page 20 qu'il n'y eut que des menaces* d'excommunication, avec le texte de la page 47. qui porte que

l'Archevêque Adalbert *fulmina l'excommunication* contre le Roi de Dannemark & contre ſon épouſe ? L'autre trait, qui pouroit être plus nettement expoſé, eſt celui des trois Papes Benoît IX. Sylveſtre III. & Grégoire VI. On s'en rapporte trop aiſément à Othon de Friſingue, qui imagine de ſon chef un quatriéme Pape, & qui fait de Jean Gratien (Grégoire VI.) un Pape inconteſtable & un homme de bien : c'étoit bien plûtôt un Intrus, au moins un Pontife douteux, un Simoniaque, & qui ne fit guéres que la bonne œuvre de ſe démettre lui-même, en faveur du légitime Pape Clément II.

On annonce dans cette Hiſtoire, le regne de l'Empereur Henri IV. comme très-orageux, & l'on en indique les cauſes qui furent, ſelon notre Auteur, l'indépendance des Seigneurs de l'Empire, & les entrepriſes de Rome contre

la personne & la dignité de Henri. *les Papes*, dit le P. Barre, (*p. 64.*) *secouerent d'abord le joug des Empereurs, bientôt après ils entreprirent de disposer de leurs Etats.* Nous voudrions qu'on eût expliqué en quoi ce *joug* consistoit auparavant. Car il est bien certain que, pour la puissance spirituelle du S. Siège, elle a toujours été, & elle doit toujours être indépendante de l'autorité temporelle des Princes. On dit dans un autre endroit (*p. 224.*) que la déposition de Henri IV. par Grégoire VII. fut le *premier pas fait par les Papes pour secouer entierement le joug des Empereurs.* Cependant on vient de voir dans le texte précédent que le *joug des Empereurs fut d'abord secoué*, & qu'ensuite *les Papes entreprirent de disposer de leurs Etats*; sans-doute en déposant les Empereurs mêmes. Qu'on établisse donc ici un ordre constant: qu'on

nous apprenne si la déposition de ces Princes fut l'action par laquelle les Papes *secouerent le joug*, ou bien si les Papes n'étoient déja plus sous *le joug*, quand ils entreprirent de déposer ces Princes.

Le portrait que nous trace le P. Barre de l'Empereur Henri IV. est précédé de ce morceau: On » fait des peintures fort diffé» rentes de son caractere. Ses en» nemis le font passer pour un » tyran & pour un débauché; ses » Partisans au contraire le repré» sentent comme un Prince mo» déré. Ceux qui font profession » d'impartialité lui donnent plus » de bonnes que de mauvaises » qualités. Laplûpart des Auteurs » attachés aux prétentions de la » Cour de Rome, dont il a éprou» vé tous les ressentiments, n'ont » guéres cherché qu'à le noircir, » mais ceux qui n'avoient pas le » même intérêt en ont parlé avec

» plus d'équité. Tels ſont Otbert
» Evêque de Liége, Waltram de
» Naumbourg & pluſieurs autres,
» tous Hiſtoriens ſincéres » &c.

Mais, dira quelqu'un, Otbert de Liége fut un des plus fermes appuis de la cauſe de Henri IV. il lui fit faire des obſeques magnifiques; il avoit acheté de lui ſon Evêché, du moins le ſoupçon, à cet égard, n'eſt pas purgé dans l'Hiſtoire de Liége. Waltram, Evêque de Naumbourg, eſt encore plus connu par ſon dévouëment au même Empereur. On le dit Auteur de l'*Apologie* de ce Prince, & du traité des *Inveſtitures*. On ſçait qu'il entra dans la querelle contre Grégoire VII. au point d'être regardé par S. Anſelme de Cantorberi, & par Etienne Evêque d'Halberſtad, comme un ſchiſmatique & un excommunié. Quand il y auroit du trop dans ces dénominations, on ne peut nier toujours qu'un tel Ecrivain

ne doive être mis dans la classe des Partisans déclarés de Henri ; qu'il ne soit par conséquent récusable dans l'examen de cette importante controverse.

Nous ne l'entreprenons pas cet examen, & nous nous contentons de dire, que le P. Barre peint l'Empereur Henry des couleurs les plus avantageuses. A l'exception de l'incontinence qui fut extrême dans ce Prince, les autres défauts tant reprochés, tant publiés, tant anathematisés disparoissent presque tout-à-fait du tableau. Il vendit les benefices de l'Empire, *mais ce vice ne lui étoit pas particulier.* L'incontinence même fut un foible dont l'âge le corrigea. Il excédoit plutôt du côté de l'indulgence que de la sevérité. Telles sont les touches légères de notre Historien. Remarquons-y ce dernier coup de pinceau ; cette *indulgence* excessive, cet éloignement de toute *sévérité*, parce qu'une mul-

titude de Contemporains repré-ſentent Henri comme un monſtre altéré de ſang; comme un barbare qui comptoit pour rien la vie des hommes.

Ici nous dirons, qu'on ſeroit tenté d'admettre une ſorte de pyrrhoniſme dans l'Hiſtoire, quand on voit les faits ſe nuancer en mille maniéres différentes ſous la plume des Ecrivains. Notre Auteur nous raconte *page 112. & 113.* un trait fort ſingulier de la conduite de Henri IV. à l'égard de l'Impératrice Berthe ſon épouſe. » Comme il l'avoit épou-» ſée, dit-il, par le conſeil des » Seigneurs, & non par ſon » choix, il chercha les moyens » de la répudier, & n'ayant pu » y parvenir par aucun prétexte » même apparent, il ne craignit » pas d'expoſer cette Princeſſe à » lui manquer de fidélité. Il ga-» gna un des Seigneurs de la » Cour, & l'engagea à mettre tout

» en œuvre pour corrompre l'Im-
» pératrice. Ce Seigneur flatté de
» cette dangéreuſe commiſſion, n'o-
» mit rien de ce qu'il crut capable
» de la faire réuſſir. La Princeſſe
» ennuyée de ſes aſſiduités & de
» ſes pourſuites, feignit enfin de
» ſe rendre, & lui indiqua une
» nuit, mais à condition qu'il
» viendroit ſeul dans ſon apparte-
» ment. Au tems marqué, elle
» arma ſes Dames chacune d'un
» bâton & leur ordonna de ne
» point épargner le Courtiſan dès
» qu'il ſeroit entré. Celui-ci,
» avant de ſe trouver au rendez-
» vous, informa l'Empereur du
» conſentement de Berthe. Henri
» qui vouloit trouver l'Impéra-
» trice coupable, ſans cependant
» que les choſes allaſſent trop loin,
» vint avec le Courtiſan, & entra
» le premier ſans être connu.
» Auſſitôt on ferma la porte ſur
» lui : les Dames s'acquittérent
» de leur commiſſion, & le mi-

» rent hors de l'appartement, après
» l'avoir bien bâtonné. »

Cette Histoire est tirée de l'Annaliste qui a écrit la guerre de Saxe. Il la raconte un peu différemment. Il dit que, quand l'Empereur fut entré, on le reconnut sans peine, qu'on ne laissa pas de le bien battre, & que comme il déclaroit son nom, sa dignité, sa qualité d'époux de l'impératrice, on fit semblant de n'en rien croire, on frappa toujours jusqu'à ce qu'il fût tombé par terre à demi-mort & tout froissé de coups.

Mais ce n'est pas sur ces particularités que nous insistons, pour faire remarquer la marche différente des Historiens. Voici une observation qui nous paroît plus importante. L'Annaliste de la guerre de Saxe fait suivre la narration de cette Historiette, d'un détail de meurtres commis par l'Empereur Henri. Il articule

les personnes & les circonstances ; il donne à connoître qu'il n'y eut rien de plus sanguinaire que ce Prince. Or ces additions sont supprimées par le P. Barre, qui ne prend ainsi que la moitié de cette Chronique, & qui laisse l'autre, afin de n'être pas gêné dans le caractére qu'il vouloit tracer de Henri comme d'un Prince *toujours porté à donner des marques de sa bonté :* ce qui est fort différent des actions cruelles que lui reproché l'Annaliste de Saxe.

Dans la querelle de cet Empereur avec le Pape Grégoire VII. Nous ne pouvons passer sous silence la maniere dont notre Auteur traite ce Pontife : *Ce qu'il a fait*, dit-il, *pour soutenir ses projets ambitieux, ne fera jamais croire qu'il ait été un Saint Pape.* Puis, dans une note, on lit : *Grégoire VII. a néanmoins été*

canonisé en 1548. par Grégoire XIII. Ne semble-t-il pas que l'opposition du texte avec la note soit pour donner un démenti à l'Eglise, qui fait la fête de Grégoire VII. le 25. de Mai? Mais d'abord il y a deux fautes dans la note: car 1°. le Pape Grégoire XIII. a simplement mis Grégoire VII. dans le Martyrologe. 2°. Ce ne fut point en 1548. Grégoire XIII. n'ayant été élu qu'en 1572. Ensuite un Auteur modéré, & qui eût marché sur les traces de M. Fleuri, du P. Alexandre, du P. Mabillon, des Bollandistes & de plus de 50. Auteurs cités par Gretser, eût remarqué que 60. ans après sa mort, on peignoit déja Grégoire VII. avec un limbe de gloire, comme on fait à l'égard des Saints; qu'en 1577. c'est-à dire cinq cents ans après ses obséques, on trouva son corps presque entier; que son culte, permis d'abord dans quelques

Eglises, est enfin devenu universel. *

Ce que nous disons ici est fort indépendant, comme on voit, des demarches que se permit Grégoire VII. contre la puissance temporelle de l'Empereur Henri. Nous sommes fort éloignés de les approuver; mais comme M. Fleury, le P. Alexandre, & tant d'autres, en ne les approuvant pas, rendent néanmoins justice à la sainteté de ce Pontife; comme il est toujours facile d'excuser les intentions des SS. lorsque les actions ont quelque chose de répréhensible, on peut demander pourquoi l'Historien d'Allemagne s'écarte d'une méthode si sage; pourquoi sous sa plume, tout est dans Grégoire VII. ambition, passion, orgueil, envie de dominer, politique, intrigue, sans en excepter même les meilleures actions, comme

* Voy. l'éloge magnifique que le P. Mabillon fait de ce S. Pape au V. Tome de ses Annal. p. 214.

quand il eſt dit p. 154. que *ce fut par ſes intrigues que Cadalous* (Anti-Pape) *fut forcé de céder le Pontificat à Alexandre II.* Eſt-ce donc là un trait d'intriguant, & non pas plûtôt d'un homme zélé pour l'Egliſe, déchirée par un ſchiſme ?

On peut demander encore pourquoi, ſur le compte de Grégoire VII. on s'en rapporte ici au mauvais Ecrivain Bennon (Cardinal de l'Anti-Pape Guibert,) duquel le P. Mabillon dit, *NULLA EST HABENDA fides Bennoni Gregorii hoſti infenſiſſimo ;* pourquoi on ne fait pas remarquer que ce Bennon d'ailleurs eſt un Auteur Romaneſque, un Compilateur d'Anecdotes ridicules ? Il n'y a qu'à lire les traits prétendus de la Nécromancie de Grégoire VII. c'eſt bien la relation du monde la plus remplie de fadaiſes & de puerilités.

La critique de notre Hiſtorien

eſt encore en défaut à la page 282, où il cite une lettre prétenduë dans laquelle Grégoire VII. dit que *le Trône Pontifical donne par lui-même la ſainteté à ceux qui le rempliſſent.* Cette piéce eſt ce qu'on appelle le *dictatum* de Grégoire VII. Lambeau miſérable, & démontré faux par le P. Pagi à l'an 1077. & par le P. Alexandre dans la ſeconde partie de ſon Hiſtoire des ſiécles XI. & XII.

Enfin dans une note de la page 331. & dans pluſieurs autres endroits, on voit l'attention ſinguliére de l'Auteur à diſculper l'Empereur Henri IV. à rejetter les accuſations intentées contre lui, ſur les calomnies de ſes adverſaires. Pourquoi ne ſuit-il jamais la même méthode, quand il eſt queſtion de Grégoire VII? Pourquoi encore une fois ne ſe défie-t-il point de ces Bennon, Otbert de Liége, Waltram de Naumbourg

& de tant d'autres Ecrivains livrés aux intérêts de Henri ? Terminons ici des queſtions que nous n'aurions point faites, ſi le P. Barre, comme il convenoit ſurtout à ſon état, eût reſpecté un Saint Pape, dont il eſt lui-même obligé de faire la fête le 25. de Mai. En France, la legende de ce Saint a été ſupprimée par nos Magiſtrats; mais la ſainteté perſonnelle de Grégoire n'a ſouffert aucune atteinte. On attaque quelques-uns des principes répandus dans les écrits de ce Pape, mais on convient que ce fut un homme de la plus grande régularité, d'un zéle infatigable, d'une conſtance à toute épreuve : en un mot l'Egliſe l'ayant mis dans ſes faſtes, il ne convient à aucun particulier d'y trouver à redire.

ARTICLE CVIII.

PANEGYRIQUE DE Louis XV. pages 39. Broch. in-12. M. DCC. XLVIII.

SI quelqu'un diſoit qu'il n'y a plus de modeſtie dans le monde, il ſeroit démenti par cette production littéraire. L'Auteur a pu ſe nommer avec honneur & il ne l'a pas fait, il s'eſt oublié lui-même pour célébrer le Pere de la patrie. Rendons à cette action de Citoyen toute la juſtice qu'elle mérite, & reconnoiſſons le bel eſprit qui ſe manifeſte ici de toutes parts.

D'abord ce Panégyrique a l'avantage de ne point être aſſervi aux diviſions compaſſées, fleau ordinaire de l'éloquence. Les grandes qualités du Monarque, ſes actions glorieuſes, les evenements qui occupent l'Europe depuis ſept ans, tels ſont les traits qui ſe

préſentent comme d'eux-mêmes ſous le pinceau de l'Auteur ; & il ſemble que toute l'ordonnance du tableau ait plutôt été dirigée par le ſentiment que par les regles de l'Art. Voici des exemples qui feront juger de l'exécution.

S'il faut peindre Louis XV. chéri de ſes Sujets, on » rappelle » ce tems où il commença à gou- » verner & à combattre ; ce tems » où les fatigues du cabinet & » de la guerre le mirent au bord » du tombeau. On *fait ſouvenir* » de ces cris de douleur & de » tendreſſe, de cette déſolation, » de ces larmes de toute la Fran- » ce, de cette foule conſternée, » qui ſe précipitant dans les tem- » ples, interrompoit par ſes ſan- » glots, les prières publiques, » tandis que le Prêtre pleuroit en » les prononçant, & pouvoit les » achever à peine. «

S'il eſt queſtion des Lauriers cueillis par le Monarque, durant

le cours de la derniere guerre, l'Orateur caractériſe tous les ennemis de la France; & ces caractéres ſont d'autant plus propres à honorer le Vainqueur, qu'ils expriment mieux tout le mérite de ceux qui furent armés contre lui.
» C'étoit une Reine intrépide,
» qu'aucun péril n'avoit ébranlée,
» & qui ſoulevoit les Nations en
» faveur de ſa cauſe. Elle avoit
» porté ſon fils dans ſes bras à un
» peuple toujours révolté contre
» ſes pères; & en avoit fait un
» peuple fidéle, qu'elle rempliſſoit
» de l'eſprit de ſa vengeance. Elle
» réuniſſoit dans elle les qualités
» des Empereurs ſes ayeux, &
» brûloit de cette émulation fa-
» tale, qui anima, pendant deux
» cents ans, ſa maiſon impériale,
» contre la maiſon la plus an-
» cienne & la plus auguſte du
» monde.... *C'étoit* un Roi d'An-
» gleterre, qui ſçavoit gouverner
» un peuple, qui ne ſçait point

» servir. Il menoit ce peuple va-
» leureux, comme un Cavalier ha-
» bile pousse à toute bride un
» coursier fougueux dont il ne
» pouroit retenir l'impétuosité....
» *C'étoit* un Monarque qui veille
» à la garde des barrieres que la
» nature éleva entre la France &
» l'Italie, & qui semble, du haut
» des Alpes, pouvoir déterminer la
» fortune. Il se déclaroit contre
» nous, après avoir autrefois vain-
» cu avec nous. On avoit à redou-
» ter en lui un Politique & un
» guerrier; un Prince qui sçavoit
» bien choisir ses Ministres & ses
» Généraux, & qui pouvoit se
» passer d'eux, grand Général lui-
» même & grand Ministre...*C'étoit*
» cette République fondée sur le
» commerce, sur le travail & sur
» les armes; cet Etat qui toujours
» prêt d'être submergé par la mer,
» subsiste en dépit d'elle, & la
» fait servir à sa grandeur; Ré-
» publique supérieure à celle de

» Carthage, parcequ'avec cent » fois moins de territoire, elle a » eu les mêmes richeſſes. Ce peu- » ple haïſſoit ſes anciens Pro- » tecteurs, & ſervoit la maiſon » de ſes anciens Oppreſſeurs &c.

La ſuite du Diſcours raſſemble les expéditions militaires de nos belles Campagnes, ſurtout ces journées ſi mémorables de Fontenoy, de Mêlle, de Rocoulx, de Laufelt; cette multitude de places preſque auſſi-tôt priſes qu'aſſiégées; ces Barrieres de l'Autrichien & du Batave forcées, renverſées, détruites: & au milieu de tant de ſuccès on fait voir le Vainqueur toujours paſſionné pour la paix, toujours l'offrant à ſes ennemis. *Le croira-t-on*, reprend notre Auteur, *c'eſt le Vainqueur qui demande la paix, & c'eſt le Vaincu qui la refuſe.* Après la Conquête de Berg-op-zoom, » l'Europe » penſe que Louis XV. ceſſera » d'être ſi facile; qu'il fera éclater enfin

» enfin cette ambition cachée,
» qu'on redoute & qu'on justifie;
» en la supposant toujours. Il le
» faut avouer, les ennemis ont fait
» ce qu'ils ont pu pour la lui inspi-
» rer. Ils sont heureux, ils n'ont
» pas réussi. Il arbore le même
» olivier sur ces murs écrasés & fu-
» mants de sang. Il ne propose rien
» de plus, que ce qu'il offroit dans ses
» premieres prospérités. Cet excès
» de vertu ne persuade pas encore,
» il étoit trop peu vraisemblable.
» On ne veut point recevoir la loi
» de celui qui peut l'imposer : le
» Vaincu est aussi obstiné dans sa
» haine, que le Vainqueur est
» constant dans sa clémence &c.

Cependant le Panégyriste anonime s'attache à bien représenter l'état où nous nous trouvions au commencement de la derniére Campagne, & il trace à cette occasion le caractére de ceux que Louis avoit chargés du commandement.

» Ce Général Etranger, natura-
» lisé par tant de victoires, aussi
» habile que Turenne, & encore
» plus heureux, avoit fait de
» la Flandre entiére une de nos
» Provinces .... Un chef actif &
» prévoyant qui conçoit les plus
» grands projets, & qui discute
» les plus petits détails; ce Gé-
» néral qui, après avoir sauvé l'Ar-
» mée de Prague, par une retraite
» digne de Xenophon, & avoit
» délivré la Provence, disputoit
» alors les Alpes aux ennemis &
» les tenoit en allarmes..... Un
» génie brillant, audacieux, dans
» qui tout respire la grandeur, la
» hauteur & les graces, cet homme
» qui seroit encore distingué dans
» l'Europe, quand même il n'au-
» roit eu aucune occasion de se
» signaler, soutenoit la liberté de
» Gènes contre les Autrichiens, les
» Piémontois, & les Anglois. «
Il faut lire tout ce Discours pour
saisir les divers éloges qui y sont

distribués avec autant de finesse que de vérité. L'Auteur remarque à propos que cette gloire des Généraux & des Ministres releve celle du Monarque : » Vous pardonnez, Héros équitable, Héros » modeste, vous pardonnez sans » doute, si on ose mêler l'éloge » de vos sujets à celui du Pere » de la Patrie. Vous les avez » choisis. Quand tous les ressorts » d'un Etat se déployent d'un con» cert unanime, la main qui les » dirige est celle d'un grand hom» me : peut-être cesseroit-il de » l'être, s'il voyoit d'un œil cha» grin & jaloux la justice qui leur » est renduë. «

Le siége de Maëstrich détermine enfin les ennemis à souhaiter la paix. » Quelles conditions nous » imposerez-vous, disent-ils ? Les » mêmes, répond le Roi victo» rieux, que je vous ai présentées » depuis quatre années, & que » vous auriez acceptées, si vous

» m'aviez connu. Il en ſigne les
» préliminaires ; le voile qui cou-
» vroit tous les yeux, tombe
» alors, & les plus ſages de nos
» ennemis s'écrient : le pere de la
» France eſt donc le pere de l'Eu-
» rope ! Les Anglois ſurtout, chez
» qui la raiſon a toujours quelque
» choſe de ſupérieur, quand elle
» eſt tranquile, rendent comme
» nous juſtice à la vertu ; eux qui
» s'irriterent ſi longtems contre la
» gloire de Louis XIV. chériſſent
» celle de Louis XV. «

Encore une fois, il n'y a que l'ouvrage entier qui puiſſe donner une juſte idée de cette compoſition & de ſon Auteur. Il ſe place quelquefois dans des ſituations délicates ; il oſe traiter des points qu'un autre Orateur auroit probablement paſſés ſous ſilence ; & il ſçait tirer avantage de tout pour le ſujet qu'il traite. Qu'on nous permette préſentement quelques réfléxions critiques.

I. Nous trouvons (*à la page 3.*) une ſuite de caractéres de Louis XII. de François I. de Henri IV. de Louis XIV. Quel eſt l'objet de ce morceau ? On dit que Louis XII. fut conſolé de ſes diſgraces par l'amour que lui porterent les peuples ; que François I. recouvra par ſa valeur & par la protection des Arts, la gloire que ſon rival lui avoit enlevée... que Henri IV. ne fut bien connu de tout le monde qu'après ſa mort... que Louis XIV. frappa tous les yeux, pendant 40 ans, de l'éclat de ſa proſpérité, de ſa grandeur & de ſa gloire.... Puis l'on ajoute : » nos acclamations ont donné à » Louis XV. un titre qui doit raſ- » ſembler en lui bien d'autres ti- » tres ; car il n'en eſt pas d'un » Souverain comme d'un Par- » ticulier : on peut aimer un » Citoyen médiocre, une Nation » n'aimera pas longtems un Prince » qui ne ſera pas un grand Prince. «

Nous avouons que la liaiſon de ceci avec ce qui précéde, nous échappe ; nous croyons que le contraſte des quatre premiers Rois ; & du Monarque regnant n'eſt pas exprimé d'une maniére aſſez ſenſible.

II. *p. 5 & 6.* L'Auteur montre que les allarmes de la nation, au tems de la maladie du Roi, & l'allégreſſe publique à la nouvelle de ſa Convaleſcence, étoient la preuve que ce grand Prince méritoit d'être aimé. Car, ajoute t'il, *quand un peuple entièr aime éperdûment, peut-il errer ?* Cela eſt très-bien dit : mais ce qui ſuit quadre t'il parfaitement avec cette penſée ? » Le cœur du Prince, continue-t-on, ſentit ce que vouloit » dire ce cri de la Nation : la » crainte univerſelle de perdre un » bon Roi, lui impoſoit la néceſſité d'être le meilleur des Rois. » *Après un triomphe ſi rare, il ne* » *falloit pas une vertu commune.* »

Quoi ? N'étoit-ce qu'une *vertu commune*, qui enlevoit alors les cœurs de toute la Nation ? Et que veut dire aussi *ce triomphe si rare ?* Un Roi qui se fait aimer de ses ennemis peut être dit *triompher* de leurs sentiments, de leurs affections. Mais par rapport à des Sujets, il semble que ce terme de *triomphe* est déplacé; surtout quand on y ajoute celui de *rare*. En France rien de plus naturel, de plus général, que l'amour des peuples pour le Souverain.

III. *pag. 8*. On appelle la Nation Angloise *la dominatrice de l'Ocean*. Cela peut être vrai quelquefois par le fait, jamais par le droit ; & il semble que c'est le droit seul qui doive fonder les dénominations qu'on donne aux peuples & aux Rois.

IV. *p. 9*. On dit que le Roi de Sardaigne étoit grand Général lui-même & *grand Ministre*. Ce second titre convient-il jamais à

un Monarque ? *Miniſtre* ſuppoſé nn maître, & qui le ſera d'un Souverain ?

V. *p. 14.* On peint les momens douteux de la Bataille de Fontenoy. Ce morceau eſt excellent, mais il finit ainſi, *on propoſoit la retraite le Roi regardoit ſes Guerriers, & ils vainquirent.* Nous croyons que, pour faire une image ſuivie, il faudroit dire, *on propoſoit la retraite, le Roi regarda ſes Guerriers & ils vainquirent.*

VI. Ce Panégyrique eſt bien plus dans le goût de Pline que dans la grande manière de Ciceron, ou ſi l'on veut, de notre Boſſuet & de notre Bourdaloue. Tout y eſt orné d'anthithèſes, de termes qui ſe querellent, de penſées qui ſemblent ſe repouſſer, s'exclure, pour concourir enſuite au même but, qui eſt de peindre & de louer. On trouvera auſſi quelque choſe de découſu dans le ſtile, c'eſt l'effet naturel des Antithèſes; par conſéquent quelque choſe de ſec,

de peu nourri, & de tems en tems le gout de Dissertation s'empare de l'Auteur, lui fait abandonner le genre oratoire, le prive de ce feu, de cette grandeur, qui est l'ame d'un panégyrique.

Enfin tout ce discours est plus disert qu'éloquent, plus ingénieux que sublime. Heureux pourtant le génie qui peut en produire un semblable !

ARTICLE CIX.

EXTRAIT D'UNE LETTRE de M. Bradley, Astronome du Roi d'Angleterre, à Mylord Macclesfield, sur un mouvement apparent observé dans les Etoiles fixes. (*a*)

Du 31 Décembre 1747. v. st.

MYlord Macclesfied est un Seigneur curieux d'Astrono-

(*a*) Cet Extrait a été lu dans l Académie Royale des Sci nces, par M. l'Abbé de la Caille, Auteur.

mie, qui a fait construire chez lui un Observatoire fourni des meilleurs instrumens. M. Bradley lui rend compte dans cette lettre des observations qu'il a faites avec son Secteur de 12. pieds de rayon, placé à Wansted, avec lequel il a déterminé l'aberration des étoiles, causée par le mouvement successif de la lumière. Il dit que par une suite d'observations faites sans interruption pendant 20. années, il s'est mis en état d'établir la quantité & les loix d'une nouvelle inégalité qu'il a découverte dans la précession des Equinoxes, & dont il avoit déja fait mention, dans le Mémoire qu'il a donné sur l'aberration.

M. Bradley avertit d'abord que son Secteur n'ayant pas changé de place depuis plus de vingt ans, il n'a pas eu occasion de déterminer, par les méthodes connuës des Astronomes, le point de la division qui répond précisément au

Zenith, ni d'examiner si les intervalles des points de cette division étoient parfaitement égaux, & combien ils interceptoient de minutes & de secondes de dégré. Il suppose donc, que l'axe qui passe par les deux verres de sa lunette, a toujours gardé la même direction à l'égard des divisions de son instrument. Il fonde cette supposition sur la nature & sur la construction de ce Secteur, sur les vérifications qui ont été faites par ceux de cette Académie, qui ont fait usage d'un Secteur tout pareil au sien, & qui n'ont trouvé aucun changement sensible, dans l'espace de plus d'une année, & malgré son transport en différens lieux fort éloignés les uns des autres; de sorte que le Secteur de M. Bradley, qui est toujours resté dans la même place, n'a du, à plus forte raison, souffrir aucune altération. Enfin il se fonde sur ce qu'après la periode des varia-

tions dont il va parler, il a trouvé les étoiles précisément dans la même position qu'elles devoient avoir, en supposant que la ligne du Zenith de son Secteur ait resté fixe.

M. Bradley fait voir ensuite qu'on ne peut attribuer les variations qu'il a observées dans les étoiles, à quelque changement arrivé dans la matiére ou dans la position des piéces, qui composent son Secteur; parce que sa construction ne peut donner lieu à un pareil soupçon. D'ailleurs son fil à plomb s'étant cassé trois ou quatre fois, dans la premiére année de ses observations, il à examiné si un pareil accident pouvoit causer quelque incertitude sur ses observations. Pour cela il à arrêté son Secteur, de sorte que le fil à plomb répondoit exactement à un des points de la division du limbe; ensuite il a ôté ce fil, & en a substitué un autre,

lequel a toujours répondu au même point ; & par cette expérience répétée trois ou quatre fois, M. Bradley s'eſt aſſuré qu'on n'avoit pas d'erreur ſenſible à craindre de ce côté là.

A l'égard du vrai point du Zénith du Secteur, M. Bradley n'avoit pas beſoin de le connoître, parce qu'il s'eſt toujours ſervi du même point de diviſion, pour toutes les obſervations de la même étoile, ou que ſi, par la ſuite des tems, il a été obligé de ſe ſervir d'un autre point voiſin, il a déterminé exactement le nombre des tours de Vis du micrometre qui répondoit à l'intervalle de ces deux points; en ſorte qu'il lui a ſuffi de rechercher la grandeur de l'Arc céleſte, qui répondoit à chaque tour de Vis: ce qu'il a fait avec tout le ſoin imaginable, & par différens moyens, qui lui ont toujours donné un même réſultat.

Voici maintenant comment M. Bradley fait l'Histoire de son travail. Ma principale résidence étoit à Wansted, lorsqu'en 1727. j'y fis placer mon Secteur. Je fus appellé à Oxford vers le commencement de Mai 1732. Durant mon séjour à Wansted, j'eus occasion de recommencer souvent mes observations, & par ce moyen d'etablir un grand nombre de faits sur les variations des étoiles, de sorte que je commençai à en rechercher les causes.

Il parut, par mes observations, que durant cet intervalle de tems quelques étoiles voisines du colure des solstices, avoient changé leur déclinaison de 9″ à 10″, moins qu'elles ne le devoient en vertu d'une précession annuelle de 50″ en longitude ; que, dans le même intervalle de tems, d'autres étoiles voisines du colure des équinoxes, avoient changé leur déclinaison d'à-peu-près autant, mais plus que

cette même préceſſion ne devoit avoir cauſé. Ainſi le pole Boréal de l'Equateur paroiſſoit s'être approché des étoiles, qui paſſent au Méridien avec le ſoleil, vers l'équinoxe du Printems & le ſolſtice d'hyver; & s'être éloigné de celles qui paſſent au Méridien avec le ſoleil, aux environs de l'équinoxe d'Automne, & du ſolſtice d'Eté.

Ayant réfléchi ſur ces circonſtances, & ſur la poſition du nœud aſcendant de la Lune au tems du commencement de mes obſervations, je ſoupçonnai que l'action de la Lune ſur les parties de la terre ſituées vers l'Equateur, pouvoit produire cet effet. Car ſi, ſuivant les principes de M. Newton, la préceſſion des Equinoxes eſt cauſée par les actions du Soleil & de la Lune, ſur ces parties de l'Equateur terreſtre, le plan de l'orbite de la Lune étant plus incliné au plan de l'Equateur de 10,

dégrés, dans un tems que dans un autre, il étoit raiſonnable de conclure que la partie de la préceſſion totale, qui vient de l'action de la Lune, doit varier en différentes années; au lieu que le plan de l'Ecliptique où réſide le Soleil, gardant une inclinaiſon conſtante avec celui de l'Equateur, la partie de la préceſſion qui vient de l'action du ſoleil, doit être toujours la même: d'où il ſuit que, quoique la préceſſion moyenne qui provient de ces deux actions, ſoit de 50″ par an, cependant cette préceſſion doit être tantôt plus grande, tantôt plus petite, ſuivant la poſition des nœuds de l'orbite de la Lune.

En 1727. lorſque je plaçai mon Secteur, le nœud aſcendant de la Lune étoit près du commencement du Bélier, & par conſéquent le plan de l'orbite de la Lune étoit dans ſa plus grande élévation, au-deſſus de celui de l'E-

quateur : alors la préceſſion annuelle étoit plus grande que la moyenne. Car, ſelon les obſervations de la premiére année, les étoiles voiſines du colure des Equinoxes, dont les variations en déclinaiſon, cauſées par la préceſſion annuelle, ſont les plus grandes, avoient varié d'environ $\frac{1}{10}$ de plus que la préceſſion de 50″ en longitude ne l'exigeoit. Les obſervations des années ſuivantes prouverent la même choſe, & dans l'eſpace de trois ou quatre années, la différence devint ſi conſidérable, qu'elle ne laiſſoit aucun lieu de ſoupçonner qu'elle vînt de quelque imperfection, ſoit dans l'inſtrument, ſoit dans les obſervations.

Mais quelques-unes des étoiles que j'ai obſervées, & qui étoient voiſines du colure des ſolſtices, ayant paru ſe mouvoir pendant le même tems, tout autrement qu'il ne devoit s'enſuivre d'une

préceſſion plus grande que la moyenne, & ces mouvemens étant auſſi ſenſibles que dans les autres étoiles; je vis bien que, pour expliquer toutes ces variations, il falloit quelque choſe de plus qu'un ſimple changement dans la quantité de la préceſſion. Et en comparant les obſervations des étoiles voiſines du colure des ſolſtices, & dont les différences en aſcenſion droite approchoient le plus de 180°, je trouvai que les variations de ces étoiles venoient d'une même cauſe, & appliquée de la même maniere. Car tandis que ♈ du Dragon paroiſſoit s'être avancée vers le Nord, la petite étoile qui eſt la 35^e^. du Camelopardale dans le catalogue d'Hevelius, inſéré dans l'Hiſtoire céleſte de M. Flamſteed, paroiſſoit s'être muë vers le Midy, ce qui faiſoit voir que ce mouvement apparent devoit procéder d'une mutation dans l'axe de la terre; au lieu que

la comparaison des observations que j'avois faites sur les mêmes étoiles, m'avoit fait tirer autrefois une conclusion différente, eu égard à la cause de leurs aberrations annuelles causées par le mouvement de la lumiére. Car la variation apparente dans ♉ du Dragon qui venoit de cette cause, étant égale à celle que je trouvois dans cette autre petite étoile; prouvoit qu'elle ne venoit pas d'une mutation dans l'axe de la terre, quoique l'on en ait pu tirer une preuve contraire. Et en comparant de même les observations des autres étoiles qui sont à peu près opposées en ascension droite, je trouvai que, quelle que fût leur situation à l'égard des colures, leurs changements en déclinaison étoient égaux, mais en sens contraire, & tels qu'ils auroient dû être causés par un mouvement dans l'axe de la terre.

Le nœud ascendant de la Lune,

étant parvenu en 1732. au commencement du ♑, les étoiles voiſines du colure des équinoxes parurent alors ne pas varier en déclinaiſon plus qu'elles ne le devoient, en ſuppoſant la préceſſion en longitude de 50″, tandis que quelques-unes de celles, qui ſont près du colure des ſolſtices, avoient changé leur déclinaiſon en un an de 2″ moins qu'elles n'auroient du. Quelque tems après, je m'apperçus que le changement annuel en déclinaiſon des étoiles voiſines du colure des Equinoxes diminuoit, de ſorte qu'il devenoit moindre qu'il n'auroit du être par la préceſſion de 50″, & cette diminution continua juſqu'en 1736, tems auquel le nœud aſcendant de la Lune étant au commencement de la Balance, l'inclinaiſon de ſon orbite ſur le plan de l'écliptique étoit la plus petite. Alors quelques-unes des étoiles, placées près du colure des ſolſtices, avoient changé leur déclinaiſon depuis 1727.

de 18″ moins que ne l'exigeoit une préceſſion annuelle de 50″ en longitude : Car ♉ du Dragon qui dans l'eſpace de 9. ans ans devoit, par cette préceſſion, être plus auſtrale d'environ 8″ paroiſſoit en 1736. être plus Boréale de 10″ qu'en 1727.

Comme cette apparence, dans ♉ du Dragon, indiquoit une diminution dans l'obliquité de l'Ecliptique, & comme pluſieurs Aſtronomes ont ſuppoſé que cette obliquité décroiſſoit régulierement, ſi ces variations n'euſſent eu que cette cauſe, l'obliquité de l'Ecliptique devoit à raiſon de 18″en 9. ans, diminuer d'une minute entiére en 30. ans : ce qui excede de beaucoup ce qu'on peut déduire des obſervations faites juſqu'ici. J'avois donc raiſon de penſer que cette diminution étoit duë, ſinon toute entiére, au moins en partie, à l'action de la Lune ſur les parties de la terre, qui ſont aux environs de l'Equateur, d'où il doit

résulter un mouvement libratoire dans l'axe de la terre. Mais comme je n'étois pas encore en état de juger par une suite de 9. années d'observations, si cet axe reprendroit exactement la même position qu'en 1727, je vis qu'il étoit nécessaire de continuer mes observations; jusqu'à ce que les nœuds de la Lune eussent fait une révolution entiére, à la fin de laquelle j'eus le plaisir de voir, que les étoiles retournoient à la même position; comme s'il n'y avoit eu aucune altération dans l'inclinaison de l'axe de la terre: ce qui me convainquit pleinement que ce que j'avois conjecturé étoit véritable, & que j'avois trouvé la vraie cause de ces phénomènes.

Ces circonstances font voir en même tems, que, s'il y a une diminution réguliére dans l'obliquité de l'Ecliptique, elle ne se fait pas seulement par une variation dans la position de l'axe de la terre,

mais plutôt par quelque changement dans le plan de l'écliptique même, puiſqu'après une révolution des nœuds de la lune, les étoiles ont la même poſition à l'égard de l'équateur qu'elles doivent avoir, en ſuppoſant que l'axe de la terre ait gardé une inclinaiſon conſtante, par rapport à un plan invariable.

Après ce détail, M. Bradley dit qu'ayant fait part de ſes obſervations & de ſes réfléxions à M. Machin, qui étoit alors occupé à examiner la Théorie de la péſanteur par rapport aux corps céleſtes, M. Machin lui montra, quelque tems après, une table qu'il avoit conſtruite pour calculer les variations en déclinaiſon, cauſées par la variation de la préceſſion annuelle, & par la nutation: que quoique les équations que donnoit cette table, fuſſent un peu trop grandes, de l'aveu même de M. Machin; cependant elles étoient proportionnelles aux va-

riations que M. Bradley avoit obſervées. Voici l'hypothèſe, adoptée par M. Bradley, ſur laquelle M. Machin avoit fondé ſes calculs.

Soit P le lieu moyen du pole de l'Equateur, E le vrai lieu du pole de l'Ecliptique au tour duquel le pole P tourne uniformément, en rétrogradant de 50″ par an, ce qui fait la préceſſion moyenne : ſoit P ♋ le colure des ſolſtices, P♈ celui des équinoxes. Du

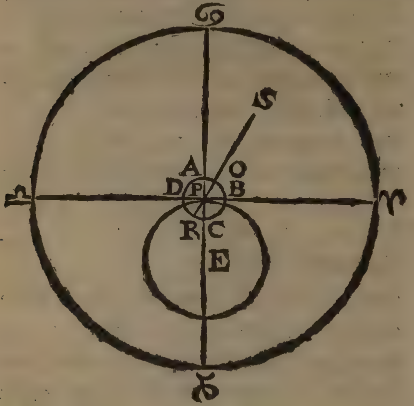

point P comme centre, avec un rayon

rayon égal à 9″ d'un arc de grand cercle, ſoit décrit un petit cercle ABCD dont le vrai pole de l'Equateur parcoure la circonférence en 18. ans & 7. mois par un mouvement rétrograde & correſpondant à celui du nœud de la Lune, en ſorte que ce pole ſoit en A ſur le colure des ſolſtices du côté du Cancer, lorſque le nœud aſcendant de la lune eſt, au commencement du ♈, en B quand ce nœud eſt dans O° ♑, & en C quand le nœud eſt dans O° ♎. Dans ce dernier cas, le pole Boréal de l'Equateur étant au point du cercle ABCD, qui eſt le plus près du pole Boréal de l'Ecliptique E, l'obliquité de l'Ecliptique doit être moindre de 18″, que lorſque le nœud aſcendant de la Lune étoit en O° ♈. On voit auſſi que le vrai pole de l'Equateur allant de A vers B s'approche des étoiles, qui paſſent au Méridien avec le ſoleil, aux environs de l'E-

quinoxe du Printems, & s'écarte de celles qui passent au Méridien avec le soleil, vers l'équinoxe d'Automne, & qu'en même tems la précession vraie des équinoxes excede la moyenne, puisque le vrai lieu du pole, en s'avançant sur le petit cercle, tourne plus vîte autour du pole E de l'Ecliptique, que le lieu moyen P.

Soit maintenant en S le vrai lieu d'une étoile, P S sa distance au lieu moyen P du pole, & l'angle ♈ P S son ascension droite moyenne. Lorsque le vrai lieu du pole sera parvenu en O, la distance de l'étoile au vrai pole sera la plus petite qu'il est possible, elle sera la plus grande, lorsque le vrai pole sera en S, & la différence sera de 18″. Il en est ainsi des autres.

Quand le vrai lieu du pole est en A, alors les points A P sont également éloignés des étoiles, qui sont vers le colure des équinoxes

(car on néglige ici le cas où quelque étoile seroit très-proche du pole de l'Equateur) & la variation causée dans la déclinaison de ces étoiles, par l'inégalité de la précession & par la nutation de l'axe, est nulle. Mais comme le vrai pole va de A en B, il s'approche des étoiles qui sont vers la partie P ♈ du colure des équinoxes, & s'éloigne de celles qui sont placées vers la partie P ♎, & cela en raison du sinus de la distance du nœud ascendant de la lune au O° ♈ : car si ce nœud est parvenu de O° ♈ à O° ♓, le vraipole aura parcouru l'arc A O de 30°, & se sera approché des étoiles qui sont placées sur P ♈ d'une quantité égale à la perpendiculaire tirée de O sur P A, c'est-à-dire au sinus de 30° dont le rayon est de 9'' : d'où on peut déduire cette regle générale, pour trouver la quantité dont une étoile est plus ou moins éloignée du lieu moyen P du pole

de l'Equateur, ſelon une poſition donnée du lieu du ☋ de la Lune.

Otez la diſtance du nœud aſcendant de la Lune au O° ♈, de l'aſcenſion droite de l'étoile, & faites comme le rayon eſt au ſinus du reſte, ainſi 9″, ſont à la quantité cherchée, ſelon laquelle l'étoile eſt plus proche du vrai pole que du moyen, ſi le reſte eſt moindre que de 180°; & au contraire elle eſt plus loin du vrai pole que du moyen, ſi le reſte excede 180°.

Il eſt évident que ce mouvement du vrai pole autour du moyen, doit produire un changement dans l'aſcenſion droite des étoiles, dans le lieu des points équinoxiaux, & dans l'obliquité de l'Ecliptique; & que la quantité de ces changemens eſt facile à calculer dans tous les cas, de ſorte qu'il eſt inutile d'y inſiſter davantage.

Pour montrer la conformité de cette Théorie aux obſervations;

M. Bradley rapporte les principales qu'il a faites : il avertit que dans ses calculs il a supposé que la préceſſion moyenne des équinoxes, est d'un dégré en longitude en 71 ans $\frac{1}{2}$. selon l'examen qu'il a fait des anciennes observations comparées aux modernes : que l'obliquité moyenne de l'Ecliptique étoit 23° 28′ 30″ : que la plus grande aberration en longitude étoit de 20″ : qu'il a réduit toutes ses observations à une même époque, (c'est celle du 27. Mars 1727. vieux stile), en faisant toutes les réductions que demandent la préceſſion des équinoxes, la nutation & l'aberration, le tout déduit de ses hypothèses. Il estime que les limites des erreurs de ses observations peuvent exceder 1″ & aller jusqu'à 2″; enfin il nous prévient qu'il ne rapporte souvent qu'une seule observation de la même étoile chaque année, parce que c'est ou un milieu pris en-

tre plusieurs observations faites dans l'intervalle de peu de jours, ou celle de toutes qui s'accordoit le mieux à un tel milieu.

Les étoiles dont il rapporte les observations & les calculs sont 1° celle de ♉ du Dragon, dont il en a environ 300, parmi lesquelles il en a choisi 22, dont deux ont été faites au mois de Mars, deux au mois d'Aoust, & les autres au mois de Septembre, ensorte qu'il y en a au moins une pour chaque année depuis 1727. jusqu'en 1747, & il se trouve qu'en y faisant toutes les réductions dont on vient de parler, pour les rapporter à une même époque, on a toujours la même distance de l'étoile au Pole n'y ayant qu'une difference de $2'' \frac{1}{3}$ entre les deux déterminations qui s'accordent le moins.

La seconde étoile est la 35e du Camelopardale d'Hevelius. Entre douze observations choisies, parmi celles qui ont été faites en grand

nombre dans plusieurs années, on ne trouve pas 2″ ½ de différence, toutes réductions faites. Il en est à peu près de même de 13. observations choisies de α de cassiopée ; de 9 de λ de Persée ; de 11 de α de Persée, & de 22 de η de la Grande Ourse.

A la suite de ces observations, M. Bradley donne trois Tables calculées sur l'hypothèse dont il a été parlé ci-devant, la premiere pour trouver le vrai lieu du point Equinoxial, la seconde pour trouver l'équation de l'obliquité de l'Ecliptique, & la troisiéme pour trouver la vraie quantité de la précession annuelle. Ces Tables sont calculées de 5. en 5. dégrés de distance, du nœud ascendant de la Lune au commencement du Bélier.

M. Bradley nous donne encore pour le 27. Mars 1727. les vrayes distances des paralleles de quelques étoiles, qui sont à peu près opposées en ascension droite : sça-

voir entre α de Caſſiopée, & *q* de la grande-Ourſe 10′ 28″: entre β de Caſſiopée & ε de la grande-Ourſe 11′ 52″: & entre ϑ du Dragon & la 35ᵉ. du Camelopardale 21″ ½.

Les réſultats de tous ces Calculs fondés ſur un très grand nombre d'obſervations faites avec un excellent inſtrument, pourront ſervir dans la ſuite à déterminer la vraie quantité moyenne de la préceſſion des Equinoxes; & ſi l'obliquité de l'Ecliptique diminue réellement, & par quelle cauſe. Il ne faudra qu'obſerver les mêmes étoiles, lorſqu'après un grand nombre de révolutions le nœud aſcendant de la Lune ſera dans 0° ♈, & comparer leurs poſitions avec celles que M. Bradley a déterminées pour l'époque du 27. Mars 1727.

Il eſt vrai que toute la certitude de ces aſſertions eſt fondée ſur l'hypothèſe que les étoiles n'ont par elles-mêmes aucun mou-

vement réel, & qu'elles ſont dans un parfait repos dans l'eſpace abſolu. Cette ſuppoſition reçuë, depuis longtems parmi les Aſtronomes, ne paroît pas cependant établie ſur des principes aſſez certains, pour être admiſe dans tous les cas, puiſqu'il paroît par les obſervations les plus exactes des Aſtronomes modernes, que quelques étoiles, & particulierement Arcturus, ont un mouvement réel. Sur cela M. Bradley juge qu'il faut attendre de plus amples éclairciſſemens, & des obſervations faites ſur un plus grand nombre d'étoiles, parce que ces ſortes de mouvemens peuvent procéder de différentes cauſes.

Par exemple, ſi notre ſyſtême ſolaire changeoit réellement de place dans le Ciel, il eſt certain que, par la ſuite des tems, on appercevroit, dans les arcs des diſtances, des étoiles ſuppoſées fixes dans le Ciel, des changemens plus

ou moins ſenſibles ſelon les rapports des diſtances des étoiles au ſoleil. Mais ſi notre ſyſtême ſolaire étant immobile, on ſuppoſe un mouvement réel dans les étoiles, les arcs de leurs diſtances varieront auſſi de la même maniére. Et quoiqu'il ſemble qu'on ne puiſſe éclaircir ces doutes qu'après une longue ſuite de ſiécles, M. Bradley croit qu'on y pourroit parvenir en peu de tems à avoir quelque choſe de certain là-deſſus, ſurtout depuis qu'on connoît tous les mouvemens les plus ſenſibles des étoiles : car on peut maintenant déterminer exactement les arcs des diſtances des étoiles les plus brillantes, & en même tems ceux des diſtances des plus petites étoiles obſervables, voiſines de celles-là : & peut-être qu'en peu d'années on y découvriroit des différences ſenſibles, leurs loix & leurs cauſes : ce qui ne paroît pas impoſſible, à cauſe

de la grande précision avec laquelle les Astronomes sçavent à présent mesurer les arcs célestes.

ARTICLE CX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

Caroli Noceti è Societate JESU de Iride & Aurorâ Boreali Carmina Illustriss. ac Reverendiss. Præsuli Bernardino Giraudio dicata; cum notis Josephi Rogerii Boscovich ex eadem Societate. Romæ M. DCC.XLVII. Ex Typographia Palladis. Excudebant Nicolaus & Marcus Palearini. 4°. pag. 127.

Poëmes sur l'Arc-en-ciel & sur l'Aurore Boreale par le P. Noceti,

Jesuite ; avec les notes du P. Boscovich de la même Compagnie &c.

Le premier de ces Poëmes, fût récité par l'Auteur en 1729. lorsqu'il prit possession de la chaire de Philosophie au CollégeRomain. C'étoit une sorte d'adieu qu'il faisoit aux Muses, une sorte d'engagement qu'il prenoit avec la Physique & les Mathématiques. Pendant bien des années, on ne vit plus ce Poëte sur le Parnasse, mais les anciennes inclinations ont toujours leurs moments pour revivre. En 1743. le P. Noceti reprit la lyre & chanta l'*Aurore Boréale*, adoptant sur cette matiére l'ingenieuse explication de M. de Mairan, à qui il adresse ces vers en commençant.

Tuque adeò totis plaudit cui Sequana ripis,
Semotæque procul responsant plausibus oræ,

Sive, Parisiaci quæ clara reperta Sodales
Extuderunt, mira arte refers: Seu funere mersos
Laudibus exornas, nigrantique eripis orco:
Ingenii sive alta tui monumenta recludens,
Extendis propriam ventura in sæcula famam,
Huc ades ô Mærane favens: & mænia cæli
Titanisque oras, vibrataque lumina pande &c.

Ces deux ouvrages poëtiques l'*Iris* & l'*Aurore Boréale* sont enrichis des notes du P. Boscovich Mathématicien du Collége Romain: c'est le développement de tout ce qui n'est qu'indiqué dans les vers. On y remarque une grande étendue de connoissances soit Physiques soit Astronomiques. Mais il ne faut pas prévenir le Jugement qu'il convient de porter de toute

cette littérature. *Ce sera la matière d'un ou de plusieurs Articles de ces Mémoires.*

ESPAGNE.

DE MADRID.

Relacion Historica del viage a la America Meridional hecho de orden de S. Mag. para medir alcunos grados de Méridiano terrestre, y venir por ellos en conocimiento de la verdadera figura y Magnitud de la Tierra, con otras varias observaciones Astronomicas, y physicas : Por Don Jorge Juan Comendador de Aliaga, en el orden de San Juan, Socio correspondente de la Real Académia de las Ciencias de Paris; y Don Antonio de Ulloa, de la Real Sociedad de Londres : ambos Capitanes de Fragara de la Real armada.

Relation Historique du voyage fait à l'Amerique Meridionale par ordre du Roi d'Espagne ; pour me-

surer quelques degrés du Méridien terrestre, & tirer delà des connoissances pour déterminer la vraie figure & grandeur de la terre &c. Par D. Jorge Juan, & D. Antonio Ulloa Capitaines de Fregate, &c. Premiere Partie 2. tomes in 4°. pag. 682. imprimée à Madrid par l'ordre de S. M. Chez Antoine Marin, M. DCC. XLVIII.

Observaciones Astronomicas y phisicas hechas de orden de S. Mag. en los Reynos del Perù. Por D. Jorge Juan &c. y D. Antonio de Ulloa &c. *De las quales se deduce la figura, y magnitud de la tierra y se applica à la Navegacion. Observations Astronomiques & Physiques, faites par l'ordre du Roi d'Espagne aux Royaumes du Perou. Par D. Jorge Juan, & D. Antonio Ulloa &c.* Desquelles observations on déduit la figure & la grandeur de la terre &c. imprimées à Madrid par

ordre de S M chez Jean de Zuñiga M. DCC. XLVIII. vol. 4°. p. 396.

On a ici deux ouvrages en trois tomes in 4°. Le premier qui est la *relation* doit avoir dans la suite une seconde partie, aussi en deux volumes. La premiere partie comprend le detail du voyage de MM. Jorge Juan, & Antoine de Ulloa, depuis leur sortie de Cadix jusqu'au tems où a été prise la mesure des dégrès du Méridien terrestre, contigus à l'Equateur. Il y a 6 livres dans cette premiere partie ; cinq au premier vol. & un seul au second, qui traite uniquement de la Province de Quito.

La seconde partie contiendra les voyages faits par les Auteurs à Lima, & au Chili : ce sera l'objet du troisiéme tome. Le quatriéme exposera le voyage des mêmes Espagnols, depuis leur départ de *Callao* jusqu'en Europe ;

& l'on y trouvera auſſi une Chronologie des Souverains du Perou, depuis le premier des *Incas*, juſqu'à Ferdinand VI. aujourd'hui regnant.

Tel eſt & doit être l'ouvrage de D. Antoine de Ulloa, chargé ſpécialement d'écrire cette relation, où l'on ne met le nom de D. Jorge Juan, que parce qu'ils ont voyagé & obſervé enſemble.

Ce dernier (D. Jorge Juan) eſt l'Auteur du ſecond ouvrage qui contient les obſervations Aſtronomiques & Phyſiques d'où l'on déduit la figure & la grandeur de la terre. Il y a dans ce volume, d'abord une introduction donnant idée de la queſtion principale, & indiquant les raiſons qui ont fait entreprendre un ſi pénible voyage.

On trouve après cela neuf livres, dont le premier contient les obſervations ſur la plus grande obliquité de l'Ecliptique. Le II.

expoſe les obſervations faites, durant tout le voyage, ſur la latitude : il donne la deſcription du quart de cercle dont on s'eſt ſervi, & des tables de la déclinaiſon du Soleil &c. Le III. livre roule ſur les Obſervations des immerſions & des émerſions des ſatellites de Jupiter &c. Le IV. ſur les expériences faites touchant la dilatation & la compreſſion des métaux, ſelon les dégrés de froid ou de chaud &c. Le V. montre les expériences du Barométre ſimple, d'où l'on déduit la loi ſuivant laquelle l'air ſe dilate ou ſe comprime; avec une méthode pour prendre la hauteur des montagnes &c. Le VI. traite des expériences faites ſur la vélocité du ſon; & ſur l'eſpace qu'il parcourt dans une ſeconde ſous la Zone torride. Le VII. explique la meſure du dégré du Méridien terreſtre contigu à l'Equateur; avec la méthode dont on s'eſt ſervi

pour prendre cette meſure. Le VIII. contient les expériences du pendule ſimple &c. Le IX. parle de la pratique de naviger en conſéquence de la figure de la terre déterminée : & l'on ajoute, pour cette pratique, une nouvelle table des parties méridionales.

Tel eſt le coup d'œil de l'ouvrage de D. *Jorge Juan*, qui rend à ſon collégue D. Antonio de Ulloa l'honneur de le nommer auſſi dans ſon frontiſpice, comme celui-ci avoit nommé D. Jorge dans le ſien. *Ces deux productions littéraires ſont extrémement curieuſes, tant pour la matiére qui en eſt l'objet, que pour l'exécution. On trouve ici des détails d'hiſtoire naturelle de Botanique, de Géographie &c. des planches proprement gravées ; & l'edition eſt digne de la protection que le Souverain donne à tout l'ouvrage. Ce ſera pour nos Mémoires le ſujet de pluſieurs Articles, & nous ne craignons pas qu'on nous ſçache*

mauvais gré de préconiser ces deux Sçavans Capitaines de Frégate, qui, partis d'Europe en 1735. de retour en 1746. donnent en 1748. le résultat de leurs opérations en trois volumes in 4°. avec promesse de deux autres vol.

FRANCE.

D'ANGERS.

L'Académie Royale d'Angers n'a pas cru devoir accorder aux piéces qui lui ont été presentées, les deux prix annoncés pour l'année 1748; & elle s'est déterminée à proposer les mêmes sujets pour l'année 1749.

Le premier sujet est: *les animaux ne deviennent-ils électriques que par communication? Pourquoi ne le deviennent-ils pas par les moyens que l'on employe pour rendre les autres corps électriques?*

Le second sujet est, *le progrès*

des Sciences & des beaux Arts, ſous le regne de Louis XV.

Les Prix ſont deux Médailles d'or chacune de la valeur de deux cens livres.

Ceux qui travailleront ſur le premier ſujet, pourront écrire en François ou en Latin.

On aura la liberté de compoſer en vers ou en proſe ſur le ſecond ſujet.

Les Auteurs des piéces n'y mettront pas leur nom, mais ſeulement une Sentence ou une Deviſe. Ils pouront encore y attacher un billet ſéparé & cacheté où ſeront, avec leur Sentence ou Deviſe, leur nom, leurs qualités & leur adreſſe. On n'ouvrira ce billet que dans le cas où la piéce ſera couronnée.

Ils les affranchiront de port, & les adreſſeront ou les feront remettre à M. le Corvaiſier l'un des trente de l'Académie-Royale d'Angers, ruë de la Croix-blanche, à Angers.

Les ouvrages seront reçus jusqu'au premier jour de May 1749.

L'Académie, à une assemblée qui se tiendra le mardi qui précéde immédiatement la Fête-Dieu, proclamera les piéces qui auront remporté les prix sur les deux sujets proposés.

Les prix seront delivrés aux Auteurs ou aux porteurs d'une procuration de leur part.

DE RHEIMS.

Plan des Ecoles de Mathématique - pratique & de Dessein, qui s'ouvriront à Rheims dans les salles de l'Hôtel de Ville, au mois de Novembre 1748. A Rheims chez Delaistre pere & fils &c. brochure p p. 44. sans compter un Mémoire de M. Ferrand de Monthelon, qui est à la fin.

Voila l'exécution de ce qu'on souhaitoit depuis longtems, dans

la Ville de Rheims ; une Ecole publique de Mathématiques & de Deſſein. Le Profeſſeur de Mathématiques, nommé par le Conſeil de la Ville, eſt le R. P. Ferry Religieux Minime, qui nous indique dans ſon *proſpectus* les raports quil entretient à Rome, avec les deux célèbres Mathématiciens de ſon Ordre, les PP. Leſeur & Jacquier : Noms auſſi connus aujourd'hui que le furent autrefois ceux de Merſenne & de Maignan.

Avant que d'ouvrir ſes leçons, le P. Ferry a voulu expoſer ſon plan, ſa méthode, ſes exercices, à l'Académie des Sciences de Paris, qui en a témoigné ſa ſatisfaction par l'organe de ſon Secretaire. Cette Ecole de Mathématiques ſera ouverte deux heures par jour. On diſtribuera tous les ans des prix à ceux des éleves qui ſe ſeront ſignalés par leurs progrès, & comme un des principaux objets qu'on ſe propoſe eſt de donner un nou-

vel éclat aux Manufactures de cette Ville, il y aura auſſi tous les ans un prix particulier pour celui qui, éléve de l'Ecole ou externe, aura, avec plus de gout & de génie, inventé une machine, imaginé une opération, ou formé un deſſein à l'avantage de ces manufactures.

Le Profeſſeur de Deſſein dans la même école ſera M. Ferrand de Monthelon, déja très-connu par ſes talents, & par les ſoins qu'il s'eſt donnés pour l'exécution de ce projet, non-ſeulement à Reims, mais en général dans tout le Royaume. Les Mémoires qu'il a fournis ſur cela ont été rendus publics en divers tems & à pluſieurs repriſes. Il en donne encore un dans la brochure qu'on indique ici: c'eſt une expoſition des grands avantages que procurera aux Arts une Ecole publique de Deſſein: la thèſe eſt ſi certaine qu'on eſt diſpenſé de la prouver.

Les leçons de M. de Monthe-

lon

lon se donneront tous les jours, depuis sept heures du matin jusqu'à midi, & depuis deux heures après midi jusqu'à sept heures du soir. Cela fait 10 heures d'instruction : Il est à présumer que le Professeur aura des Adjoints ; car il lui seroit impossible de soutenir un travail aussi continuel. On promet aussi des prix relatifs aux progrès des Eleves.

DE PARIS.

Traduction libre en vers de la VI Eclogue de Virgile. Par M. L. Marin, Avocat au Parlement de Paris. Chez Cailleau rue S. Jacques. Cet ouvrage mérite d'être lu, d'être préféré à plusieurs autres traductions de la même Eclogue. Qu'on se souvienne du *Namque canebat uti* &c. Voici comment M. Marin le traduit.

Il expliquoit comment tout ce vaste Univers

Fut formé du concours des atomes divers,
Qui se choquant entr'eux dans une nuit profonde,
Firent naître le feu, le Ciel, la terre & l'onde.
Par les êtres créés le néant est détruit,
Tout sort, tout sort enfin de l'éternelle nuit,
Et sur ses fondemens l'Univers se repose.
Des ombres du cahos nouvellement éclose,
La Terre fut surprise à son premier reveil
De voir luire sur elle un éclatant Soleil.
Tout tremble devant lui: la nature en silence
L'adore & reconnoît sa suprême puissance &c.

Il y a bien quelques objets de critique dans ce morceau. Par exemple: cette répétition de *tout sort*, qui est peut être - une cheville: ce vers, *& sur ses fondemens* &c. qui paroît trop isolé, & qu'on

lit deux fois pour comprendre à quoi ſe rapporte *ſes fondements:* cette *nuit profonde;* cette *éternelle nuit,* expreſſions trop près l'une de l'autre. Mais il y a auſſi d'heureuſes naiſſances: & ces vers, *la terre fut ſurpriſe à ſon premier réveil de voir luire ſur elle, un éclatant ſoleil* ſont preſque auſſi beaux que *jamque novum ut terræ ſtupeant luceſcere ſolem, altius &c.* Nous ne pouvons qu'exhorter l'Auteur à nous donner dans le même gout toutes les autres Eclogues de Virgile.

Plan de ſouſcription pour le voyage d'Egypte, par feu M. Norden en deux volumes in fol. enrichis d'environ 200 planches.

Frédéric Louis Norden étoit un Danois qui avoit voyagé en Egypte, & qui eſt mort avant que de donner au public ſes Obſervations qu'on dit très-curieuſes & très-étenduës; c'eſt cet Ouvrage qui

fait l'objet de la ſouſcription. Il ſera imprimé à Coppenhague par les ſoins de la Société des Arts & des Sciences établie dans cette Ville ; il ſera en françois, & comprendra deux vol. *in-folio* ornés d'environ 200 eſtampes. Le prix de la ſouſcription eſt de huit ducats d'or, c'eſt-à-dire 90. liv. argent de France. On payera la moitié de la ſomme en recevant le billet de ſouſcription ; & l'autre moitié en recevant les deux volumes promis. On ſouſcrit à Paris *chez Pierre Mariette & Antoine-Claude Briaſſon ruë S. Jacques.*

Piéces fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, dont la plûpart n'ont point encore été publiées ; & quelques unes, quoiqu'imprimées, ne ſe trouvent plus. . Avec des notes Hiſtoriques & Géographiques. Par M. Menard Conſeiller au Préſidial de Niſmes, Académicien honoraire de l'Académie des Sciences & des belles-Lettres de Lyon, & Aſſocié à celle des belles-

Lettres de Marseille. *Chez Hugues-Daniel Chaubert, Libraire, à l'entrée du Quai des Augustins.* 4°.

Le titre de ce projet annonce assez les caractéres de l'ouvrage. On y donnera les piéces anecdotes qui concernent notre Histoire ; ce qui comprend & les morceaux non-imprimés, & ceux qui malgré l'impression sont extrémement rares.

On ne peut qu'applaudir à un si beau Dessein ; qu'inviter le Public à y concourir ; qu'encourager l'Auteur à ne se point lasser ; que prier les Gardes de Bibliothèques, d'Archives, de trésors littéraires, à se picquer de libéralité, & de courtoisie. Nous imaginons que cet ouvrage ressemblera en quelque chose aux Mémoires de M. Ribier, qui mettoit à la tête des diverses piéces de son recueil, un avertissement sur les personnes & les faits dont il étoit question. Mais nous reconnoissons que l'en-

trepriſe de M. Menard, eſt bien ſupérieure à ces Mémoires, qui ne roulent que ſur deux regnes, & qui ſont défectueux en pluſieurs articles.

Lettre de M. l'Abbé de la Chambre, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne & Chanoine de S. Benoît aux Auteurs de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

Vous avez rendu compte dans vos Mémoires de Janvier & de Février 1747. d'un de mes ouvrages, intitulé *Expoſition claire & préciſe &c.* La critique que vous avez faite de quelques ſentimens qui s'y trouvent, eſt remplie d'égards & de ménagemens pour moi : modération qui m'a vraiment touché, & dont je n'ai point été ſurpris. Elle caractériſe les vrais Sçavans. Ils attaquent ſans paſſion ; parcequ'ils ſont perſuadés que le

ton impérieux révolte les cœurs & les esprits, plûtôt qu'il ne les gagne.

Les points de Doctrine qui vous ont fait quelque peine dans l'ouvrage en question, ne sont pas les seuls qui m'ayent attiré des reproches. On m'a relevé sur plusieurs autres articles, qui ne paroissent pas moins importans, & sur lesquels il est nécessaire que je m'explique avec l'exactitude la plus scrupuleuse.

Permettez-moi donc, MM. RR. PP. comme votre Tribunal est déja saisi en quelque sorte de cette affaire, de vous adresser la lettre que j'ai écrite à un de mes amis, pour établir la pureté de mes sentimens. J'espere que vous ne me refuserez pas la grace de l'insérer dans un de vos Journaux. La justification des Ecrivains, soupçonnés de mauvaise doctrine, doit être aussi solemnelle que les écrits mêmes, qui ont donné lieu aux

ſoupçons. Vos Mémoires ſont très-propres à produire cet effet. Ils forment une de ces eſpeces d'Archives publiques, qui tranſmettent àl a poſtérité les ouvrages & les piéces fugitives des Auteurs.

J'ai l'honneur d'être, MM. RR. PP.

Votre très-humble & très obeiſſant ſerviteur DE LA CHAMBRE Chanoine de S. Benoît.

A Paris ce 26. Août 1748.

Lettre du même à un de ſes amis.

Vous me demandez, Monſieur & cher ami, une expoſition préciſe de mes ſentimens, par rapport aux divers points de Doctrine ſur leſquels on m'a ſoupçonné ou accuſé, de ne pas penſer juſte. Il eſt facile de vous ſatisfaire ſur cet article. Je ne puis refuſer cet éclairciſſement à l'amitié ſincere dont vous m'honorez, & je me

dois à moi-même de mettre la pureté de ma croyance, à l'abri de tout soupçon. Recevez donc, s'il vous plaît, les réfléxions suivantes comme l'expression fidéle de mes sentimens les plus intimes, sur les différentes matiéres qui en font l'objet.

Le formulaire d'Alexandre VII. décide, que la doctrine condamnée dans les cinq fameuses propositions, est précisément celle que contient *l'Augustin* de Jansenius, Evêque d'Ypres. Ce formulaire est l'ouvrage de toute l'Eglise, par l'acceptation qu'en a fait le Corps des Pasteurs. La soumission, qui est nécessairement due à l'objet de ce Formulaire, est une soumission vraiment intérieure, qui renferme en elle-même l'hommage du cœur & de l'esprit; le silence respectueux n'est qu'une obéissance extérieure, & d'œconomie vraiment injurieuse à l'Eglise, en ce qu'elle se borne à ne

pas dire tout haut, quoiqu'on le pense tout bas, que le Corps des Pasteurs s'est trompé, dans l'attribution de la doctrine des cinq fameuses Propositions à *l'Augustin* de l'Evêque d'Ypres.

La Bulle *Unigenitus* renferme un jugement dogmatique & irréformable de l'Eglise universelle : ce jugement exige l'hommage du cœur & de l'esprit ; ceux qui se révoltent contre ce jugement encourent la censure portée par la Bulle.

Ce qui a pu donner lieu a répandre quelques nuages sur la pureté de mes sentimens, par rapport aux deux points dont je viens de parler, c'est la fausse attribution qu'on m'a faite de trois brochures, qui ont paru il y a quelque tems. L'une de 1745, intitulée ; *Dissertations sur la source & l'origine de toutes les brouilleries qui affligent l'Eglise de France &c.* L'autre de 1746. intitulée :

Réfléxions judicieuſes ſur la conduite que les Miniſtres de l'Egliſe doivent tenir à l'égard des fideles, par rapport aux matiéres qui agitent l'Egliſe de France. La troiſiéme de 1747. intitulée : *Nature du jugement que renferme la Bulle Unigenitus.* Je déſavouë & j'ai toujours déſavoué formellement ces trois brochures. Je puis aſſurer avec confiance, & avec ſincérité, que je n'en ſuis pas l'Auteur ; que je n'en ai eu connoiſſance, que par le canal d'un de mes amis, qui m'a communiqué les feuilles des *Gazetiers Ecclésiaſtiques*, dans leſquelles il en eſt parle ; en un mot que je n'y ai eu aucune part, ni pour la compoſition, ni pour l'examen, ni pour l'impreſſion.

L'argument tiré du concert des nations, en faveur de l'exiſtence de la Divinité, établit d'une maniére victorieuſe, la vérité de ce point de Doctrine, *il y a dans le monde un*

être ſuprême, independant & éternel, qui a créé tous les autres êtres, qui compoſent le monde ſenſible. Si je n'ai pas tenu le même langage *dans mon traité de la véritable Religion*, c'eſt que j'ai confondu mal-à-propos l'idée générale de la Divinité, avec le développement de cette même idée. Tous les Peuples de la Terre ont rendu hommage à une Divinité ; & dès-lors cette croyance prend inconteſtablement ſa ſource dans le cœur de l'homme. S'il s'eſt trouvé dans l'Univers quelques Athées, comme un Diagoras de Melos, un Théodore de Cyrêne, la voix de ces monſtres ne peut préjudicier à la force du cri général de toutes les nations, par rapport à l'exiſtence d'un être ſuprême. Les Chrétiens parlent avec nobleſſe de toutes les perfections de la Divinité. On convient que tous les peuples n'ont pas ſçu également les developper, mais ce défaut de développement ne nuit en rien à la

réalité de l'objet de leur croyance. S'ils avoient eu le soin d'approfondir avec exactitude & sans préjugés, la notion générale qu'ils avoient de l'être suprême, ils y auroient trouvé, comme dans un germe, tous les attributs que les Chrétiens reconnoissent lui être propres & essentiels.

Il est certain *que les Anges sont des êtres purement spirituels*. Ce sentiment ne peut être combattu sans témérité, ainsi j'ai eu tort de dire dans *l'Exposition* : (*a*) *on peut soutenir sans crainte d'errer dans la foi, que les Anges sont des Etres composés de corps & d'ame.* Cette expression a quelque chose de trop tranchant, & porte quelque atteinte à la certitude de l'incorporéité absolue des Anges, que

(*a*) Tome 1. page 72. Il s'agit ici, & dans toute la suite, de mon ouvrage, intitulé, *Exposition claire & précise &c.* Ouvrage imprimé à mon insçu, & sans que je sçache encore par qui, & en quel endroit.

les Conférences de Luçon (*a*) déclarent a juſte titre être *l'objet de la commune créance de l'Egliſe.*

A Dieu ne plaiſe que je faſſe jamais un crime à qui que ce ſoit de l'opinion, qui exempte de la peine du feu de l'Enfer, les enfans qui meurent ſans baptême. L'Egliſe laiſſe à ſes Théologiens la liberté de la ſoutenir, & il ne convient à aucun particulier de rendre odieuſe, par des traits injurieux, les opinions permiſes dans les Ecoles Chrétiennes. Mais comme l'Egliſe permet auſſi à ſes Théologiens, de ſoutenir l'opinion contraire, il ſemble qu'on ne doit pas faire un crime a un Théologien, de déclarer *que les enfans morts ſans Baptême, ſouffriront la peine du feu de l'Enfer*, pourvû qu'il le faſſe ſans hauteur, & ſans affecter le ton impérieux. Auſſi

(*a*) 13. Conf. ſur le prémier Article du Symbole Q. 2. page 11. Edit. 1718.

n'eſt-ce pas ſur ce point que tombe le reproche qu'on m'a fait. Il n'a pour objet que cette expreſſion, (*a*) *ce ſentiment paroît démontré en ſuivant les principes les plus purs de la Théologie.* Expreſſion à la vérité trop abſoluë, peu meſurée, & ſur laquelle je paſſe condamnation.

Après m'être demandé dans l'Ouvrage dont il s'agit, *le feu de l'Enfer eſt-il vraiment ſenſible & corporel ?* j'ai répondu (*b*), *queſtion abandonnée à la diſpute des Ecoles.* Expreſſion, je l'avoue, nullement exacte, & qui doit être ſupprimée, quelque reſtriction que j'y aye miſe. Elle ne doit s'appliquer qu'aux queſtions purement problématiques : caractére qui ne convient pas à celle qui a pour objet de déterminer, ſi le feu de l'Enfer eſt ſenſible & corporel. Les Réprouvés ſouffriront à jamais, en

(*a*) T. 1. p. 163.
(*b*) T. 1. p. 170.

corps & en ame, les tourmens les plus affreux, sans relâche, sans adoucissement, & sans aucune consolation. Ces tourmens sont désignés dans l'Ecriture, par le mot *feu éternel*. Le feu éternel, dont parlent les Livres saints, est un *feu réel, sensible, corporel & véritable*. C'est à l'établissement de cette doctrine que conduisent naturellement, & par elles-mêmes, toutes les expressions des Auteurs Sacrés. Tous les Théologiens Catholiques conspirent d'une commune voix, à se déclarer pour ce sentiment; conspiration unanime, qui mérite notre suffrage.

L'esperance Chrétienne *est une sainte disposition de l'ame qui est en nous un don du Saint Esprit, & en vertu de laquelle nous attendons de Dieu, avec confiance, par la médiation du Sauveur, le don de la grace dans cette vie, & l'immortalité glorieuse dans l'autre*. Je conviens que j'ai eu tort

d'ajouter (*a*) dans cette définition, au mot de *confiance*, le terme *quelque*. Ce terme *quelque* reſtraint par lui-même le mot général de *confiance* à une eſpece particuliere de confiance, & à un dégré particulier de confiance : Reſtriction qui affoiblit & diminue l'idée noble & riche qu'on doit avoir de la vertu théologale, dont il eſt ici queſtion.

Que la crainte des peines de l'Enfer, *même ſeparée de tout dégré d'amour de Dieu*, ſoit un don du Saint Eſprit, qui arrête la volonté abſolue de ſuivre les penchans déréglés de la chair, & qui ôte même du cœur toute affection actuelle & refléchie au crime, c'eſt une vérité inconteſtable. On convient, que l'affection indélibérée au péché, ſubſiſte ſous l'impreſſion de la crainte. Mais c'eſt affoiblir, en quelque ſorte, la premiére vérité, que de dire ſim-

(*a*) T. 1. page 185.

plement, comme je l'ai fait dans le Livre de *l'Exposition*, (*a*) que je *la crois en mon particulier*. Cette expression n'est pas assez forte pour l'énonciation d'une vérité si importante.

Les Evêques & les Prêtres ont seuls, à l'exclusion de tous autres, soit Diacres, soit Clercs inférieurs soit Laïcs, hommes ou Femmes, le pouvoir de remettre & de retenir les Péchés, *par la voie de l'Absolution sacramentelle*. Ce point de doctrine appartient au sacré dépôt des vérités Evangéliques. Vouloir que les Diacres, les Clercs inférieurs, & les simples Fidéles, soit hommes ou femmes, soient, même dans le cas de la nécessité la plus légitime & la plus pressante, *les Ministres de l'Absolution sacramentelle*, c'est leur donner de son chef une autorité dont Jesus-Christ ne leur a jamais fait part, & renverser l'ordre Hiérarchique dans les racines les plus sacrées. On trouve, il est vrai, dans l'Histoire Ecclésiastique, des exemples de Confessions faites à des Diacres & à des Laïcs, soit hommes ou femmes, & que ces Confessions étoient suivies d'une Absolution donnée par ces Diacres & par ces Laïcs. Mais ces Confessions & ces Absolutions n'étoient pas *sacramentelles*. Ces Confessions n'étoient que des Actes d'humilité, que l'esprit de Religion

(*a*) T. 1. page 189. & 190.

inspiroit aux Pécheurs ; & les Absolutions qu'on y joignoit, que de pures cérémonies, dont l'administration n'étoit utile aux Pénitens que par la voie de la priére. Ajoutons, pour ne laisser aucun nuage sur cette matiére, *que la paix donnée par les Martyrs, du tems de la persécution de Déce*, n'étoit qu'une simple recommandation de leur part auprès des Evêques, pour les engager à admettre les Tombés à la réconciliation Sacerdotale, & que *l'Absolution que les Diacres donnoient à ces mêmes Tombés, en l'absence des Evêques & des Prêtres*, n'étoit qu'une pure cérémonie, qui n'étoit avantageuse aux Tombés, que par la voie de la priére. Voilà à quoi se réduit, en dernier ressort, la doctrine du Concile de Trente sur *le ministre du Sacrement de Pénitence.* Il exclut les Diacres, les Clercs inférieurs, les Laïcs, soit hommes ou femmes, de *l'administration sacramentelle de la grace de la réconciliation.* Exclusion qui les suppose nécessairement & essentiellement, dans une incapacité réelle de pouvoir être délégués, en aucun cas, même dans celui de la nécessité la plus légitime & la plus pressante, pour exercer cette fonction sainte & salutaire. Ainsi, j'abandonne comme absolument fausse cette proposition de l'Ouvrage *de l'Exposition* : (*a*)

(*a*) T. 2. page 19. & 20.

Son objet (du Concile de Trente) *est de décider, que les Evêques & les Prêtres sont les seuls Ministres ordinaires & d'office du Sacrement de Pénitence. Son but n'est pas de définir, que les Diacres & les Laïcs, soit hommes ou femmes, n'en puissent être les Ministres extraordinaires & de délégation, dans le cas d'une nécessité pressante & absolue.*

Je ne rougis pas de dire, que je n'ai point traité avec assez d'exactitude dans mon Ouvrage intitulé, *Exposition claire & précise &c.* (*a*) la question de la nécessité du pouvoir de *Jurisdiction* surajouté à celui *d'ordre*, pour entendre les confessions des pénitens, & pour absoudre les pécheurs. Défaut d'exactitude qui m'a occasionné, à juste titre plusieurs reproches. Ainsi en sacrifiant tout ce qui se trouve sur cette matiére dans l'écrit dont il est question, je déclare que je n'ai jamais eu dessein d'établir l'esprit d'indépendance dans les simples Prêtres, par rapport à l'administration du pouvoir des Clefs; & que mes sentimens ont toujours été tels que je vais les exposer.

On a toujours cru, & on croit encore aujourd'hui dans l'Eglise de Dieu que *la puissance d'ordre attachée à l'ordination de la Prêtrise* ne suffit pas pour absoudre les pécheurs; qu'il est nécessaire

(*a*) T. 2. page 21. jusqu'à la page 39.

que les ſimples Prêtres obtiennent des premiers Paſteurs, avant que d'exercer cette fonction ſainte, une permiſſion qui les autoriſe à entendre les confeſſions des pécheurs, & à réconcilier les pénitens; que les ſimples fidéles n'ont jamais eu la liberté de ſe confeſſer indifféremment à tout Prêtre, & qu'ils n'ont jamais pu s'adreſſer, qu'à ceux d'entre les Prêtres que les premiers Paſteurs avoient admis à l'adminiſtration du Sacrement de Pénitence. Les abſolutions données par les ſimples Prêtres, qui n'ont pas le pouvoir de *juriſdiction* ſur-ajouté à celui *d'ordre*, ſont & ont toujours été, non-ſeulement *illicites*, mais encore *invalides*, tant dans *le for extérieur* que dans *le for intérieur*. La doctrine contraire eſt une doctrine condamnée avec raiſon comme *fauſſe, téméraire, ſcandaleuſe*, & *erronée* par S. Thomas, par le Clergé de France en 1656, & par la Faculté de Théologie de Paris en 1734. Je finis cet Article de la Juriſdiction par un déſaveu formel de l'explication que j'ai cru pouvoir donner à ces paroles du Concile de Trente, *l'Abſolution doit être de nulle conſéquence*. Cette expreſſion ſignifie, non ſeulement, comme je l'ai avancé dans l'Ouvrage de *l'Expoſition claire & préciſe &c.* (*a*) que l'abſolution donnée par un Prêtre ſans Juriſdiction, &

(*a*) T. 2, page 26. & 29.

non approuvé par l'Evêque, *eſt illicite*, & qu'en conſéquence on *ne doit y avoir aucun égard dans le for extérieur.* Elle ſignifie encore qu'elle eſt abſolument *nulle devant Dieu.* C'eſt le ſens que lui ont donné les Théologiens qui ont aſſiſté à ce Concile, les Théologiens qui ont vécu après ce Concile, & les différens Conciles particuliers, tenus après ce Concile, qui ont eu occaſion de parler de la néceſſité de la Juriſdiction, pour entendre les confeſſions des pécheurs, & pour abſoudre les pénitens: fait dont je n'étois pas inſtruit, lorſque j'ai compoſé mon ouvrage de l'*Expoſition.*

Pour ce qui eſt de *la validité des Ordinations Anglicanes*, dont il eſt dit dans l'*Expoſition* (*a*) que le P. le Courrayer l'*a établie d'une manière ſenſible & palpable, & qu'on ne peut la révoquer en doute;* J'abandonne abſolument cette opinion, & je m'en rapporte, ſur ce point de doctrine, au célèbre Evêque de Meaux, M. Boſſuet, (*b*) qui déclare aſſez clairement que ces Ordinations ſont nulles, parce qu'elles ont été faites ſuivant le Rituel dreſſé au tems d'Edouard VI. & confirmé par l'autorité du Parlement en 1559. *Malheureux Clergé*, s'écrie ſur cela ce grand Evêque, *qui aime mieux prendre la forme de ſa Conſécration dans*

(*a*) T. II. page 130. 131. & 132.
(*b*) *Hiſt. des Variat.* T. 3. in-12. l. 10. n. 1617.

le Livre fait depuis peu, (il n'y avoit que dix ans, sous Edouard VI.) & confirmé par l'autorité du Parlement, que dans le Livre des Sacrements de S. Grégoire auteur de leur conversion, où ils pouvoient lire encore la forme, selon laquelle leurs prédécesseurs, & le S. Moine Augustin, leur premier Apôtre, avoient été consacrés, quoique ce Livre fut appuyé, non point à la vérité par l'autorité des Parlements , mais par la Tradition universelle de toutes les Eglises Chrétiennes.

Voilà, mon cher ami, les éclaircissements que j'ai crû nécessaires, pour éloigner de moi tout soupçon d'avoir affoibli la force des décisions de l'Eglise contre le Jansenisme, & d'avoir des sentiments hardis & dangereux en matière de Religion.

Je suis &c.

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, DE LA CHAMBRE, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Chanoine de S. Benoît.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Octobre 1748.

ART. CII. *Remarques critiques sur le Dictionnaire de Bayle* seconde partie. 2098

ART. CIII. *Le triomphe de la vérité, ou Mémoires de M. de la Villette,* par Madame le Prince. 2117

ART. CIV. *Panégyriques & autres Sermons de M. l'Abbé Charraud.* 2136

ART. CV. *Dictionario Trilingue &c.* Dictionnaire Espagnol, Basque, Latin &c. 2141

ART. CVI. *Eloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences morts en* 1741. 42. 43. 2171

ART CVII. *Histoire Générale d'Allemage &c. T. III. & IV.* 2184

ART. CVIII. *Panégyrique de Louis XV.* 2208

ART. CIX. *Extrait d'une lettre de M. Bradley sur l'aberration des Fixes.* 2221

ART. CX. *Nouvelles Littéraires.* 2247

Errata pour le II. vol. de Sept. 1748.
Page 1954. l 22. lut, *lis.* lû.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 18 Septembre 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Novembre 1748.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Novembre 1748.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

peuvent être qu'utiles à entretenir le gout de la bonne littérature.

Que *l'inverſion* ſoit dans le Latin, ou dans le François, les conſéquences qu'on en tire pour la Traduction, n'en ſont ni moins juſtes, ni moins vrayes, dans bien des points. M. Batteux nous dit cependant, que c'eſt de ce *principe fondamental de l'inverſion*, qu'il a vu ſortir toutes les regles qu'il trace ſur la maniere de traduire. Pour donner ces regles, il ſuffiſoit de connoître la différence du génie des deux langues. Cette lettre commence par montrer la difficulté de traduire. Il faut, dit l'Auteur, ſinon autant de génie, du moins autant de gout pour bien traduire, que pour compoſer ; cela eſt plus vrai, que ne le penſent d'abord ceux qui ne l'ont jamais eſſayé. Les preuves qu'on en apporte ſont convaincantes ; on pourroit ajouter à ces preuves le peu de bon-

nes traductions, parmi un ſi grand nombre de Traducteurs.

M. B.... explique enſuite la nature du *Gallicisme* & du *Latinisme.* Gallicisme, c'eſt ſuivre en Latin le tour François: & Latiniſme, ſuivre en François, le tour Latin, lorſque ces deux Langues ne s'y prêtent point; car, ſi elles peuvent s'y prêter, le même tour doit être conſervé. C'eſt là, ſelon l'Auteur, le premier principe de la Traduction: »qu'il faut laiſſer » les tours, tels qu'ils ſont dans » l'Auteur, quand les deux lan» gues s'y prêtent également.« C'eſt de ce principe qu'il tire ſes conſéquences, qui ſont autant de régles de l'art de traduire. Nous n'entrerons point dans le détail de ces régles, qui toutes vont à ſe conformer à ſon Auteur. La onziéme & la derniere cependant, veut qu'on abandonne la maniére du texte qu'on traduit, quand le ſens l'exige pour la clarté, pour

le ſentiment, pour la vivacité, pour l'harmonie, ou pour l'agrément. Le premier principe d'où l'on étoit parti, & toutes les conſéquences qu'on en avoit tirées, reſſerroient le Traducteur dans des bornes bien étroites, & bien gênantes; mais enfin cette derniere conſéquence qui devient un ſecond principe, qui eſt comme le revers du premier, le laiſſe reſpirer, & le met au large.

Il eſt vrai, que par-là, l'Auteur qui avoit paru d'abord vouloir propoſer quelque choſe de neuf, revient à dire ce qu'ont dit tous ceux qui ont parlé de l'Art de traduire.

M. de Tourreil, dans la belle Préface qui eſt à la tête de ſa Traduction des Oraiſons de Démoſthène, s'exprime ainſi. » La premiére obligation d'un Traduc» teur, c'eſt de bien prendre le » génie & le caractére de l'Au» teur qu'il veut traduire.... de » retracer avec le même agré-

» ment & la même force, les tours
» & les figures de l'original. «
Voilà le fond des dix premiéres
Régles que donne M Batteux. En
ſorte, ajoute M. de Tourreil, que
ſi notre Langue trop gênée par
l'aſſujetiſſement au parfait rapport
des figures & des tours, ne peut
fournir le néceſſaire pour cela,
on doit s'affranchir d'une pareille
ſervitude; & ſe permettre toutes
les libertés qui nous procurent
de quoi payer en équivalens.
N'eſt-ce pas à quoi ſe réduit la onziéme
Régle que nous avons rapportée?
Me Dacier parle de même
dans ſa Préface, ſur la Traduction
d'Homére, & M. *l'Abbé
Gédoyn* dans ſon Apologie des
Traductions.

De telles autorités, en faiſant
perdre aux Régles que donne M.
B.... une petite fleur de nouveauté,
ne font qu'aſſurer davantage
leur vrai mérite.

Nous joindrons à cette Régle

la ſixiéme, qui en eſt comme une ſuite, ſur la maniére de traduire les Poëtes. » Je diſtingue, dit l'Au-» teur, deux ſortes de Traduc-» tions; la premiére, eſt celle qui » rend un Auteur dans une telle » perfection, qu'elle puiſſe en te-» nir lieu, à-peu-près, comme » une Copie de tableau, faite d'une » excellente main, tient lieu de » l'original; la ſeconde ne tient pas » lieu de l'Auteur, mais elle aide » ſeulement à en comprendre le » ſens; elle prépare les voies à » l'intelligence du Lecteur. Ce » ſera à-peu-près une eſtampe. Il » ſemble, ajoute-t'il, que la pre-» miére ſorte de Traduction eſt » impoſſible pour les Poëtes, ſoit » qu'on l'eſſaye en Vers, ou en » Proſe. « Juſqu'ici, on avoit tou-jours regardé les Traductions, même des Poëtes, comme autant de Copies imparfaites, il eſt vrai, mais cependant Copies reſſemblantes. Nous voilà réduits à l'eſ-

tampe. *Il est impossible* de s'élever jusqu'à la Copie.

Me. *Dacier*, avoit une plus haute idée des Traductions, sans en excepter celles des Poëtes. » La » Traduction, dit-elle, dans l'en- » droit que nous avons cité plus » haut; devient non-seulement la » fidéle copie de son original, mais » un sécond original même « Venons aux régles que donne M. B.... » Si on ne peut, dit-il, tra- » duire parfaitement le Poëte en » Vers, il y a cependant une ma- » niére de le faire en prose avec » succès. » Veut-on dire par là qu'on peut le traduire *parfaitement* en prose? Sans-doute: car autrement, pourquoi cette opposition entre traduire en vers, & en prose? Alors du moins, ce ne sera plus une simple estampe. » *Le ton* » *Poëtique*, ajoute-t'on, *qui fait* » *le principal caractére du vers*, » *peut se rendre parfaitement.* » C'est justement ce ton Poëtique

qui a toujours déſeſpéré les Traducteurs ſurtout en proſe. Comment s'y prendre pour rendre en proſe ce ton poëtique? La recette eſt auſſi facile, que la découverte eſt heureuſe. » Le moyen le plus » ſûr (ce ſont les termes de l'Au- » teur;) c'eſt d'être preſque littéral » en traduiſant. « Ecoutons M^e Dacier: » Quand je parle d'une » Traduction en Proſe, je ne veux » point parler d'une Traduction » ſervile: je parle d'une Tra- » duction généreuſe & noble, » &c.... la premiere, par une fi- » délité trop ſcrupuleuſe, devient » très-infidelle; car, pour conſer- » ver la lettre, elle ruine l'eſprit, » ce qui eſt l'ouvrage d'un froid » & ſtérile génie... Un bon Tra- » ducteur n'eſt pas ſi contraint...: » il faut que l'ame pleine des beau- » tés qu'elle veut imiter, & eny- » vrée des heureuſes vapeurs qui » s'élevent de ces ſources fécon- » des, ſe laiſſe ravir & tranſpor-

» ter par cet enthousiasme étran-
» ger, qu'elle se le rende propre;
» & qu'elle produise ainsi des ex-
» pressions & des images très-dif-
» férentes, quoique semblables. «

Voyons à présent M. B.... justifier son principe: » La verve des
» Poëtes ne consiste pas tant
» dans les choses, & dans les pen-
» sées, que dans les mots, & dans
» la maniére dont ils sont arran-
» gés. Pour réduire Horace à être
» prose Latine, comme l'ont fait
» plusieurs Ecrivains, il n'a fallu
» que substituer d'autres mots à
» peu près sinonimes, relâcher son
» texte; & le rabaisser par des
» tours plus communs. Ainsi, sup-
» posé qu'en traduisant, on ne
» veuille pas entiérement dégra-
» der ce Poëte, & qu'on veuille
» rendre sa verve, du moins en
» partie, il faut rendre les mots
» & les tours; & par conséquent
» être autant littéral qu'on peut
» l'être. « C'est donc uniquement

dans les mots & la maniére de les arranger que consiste la verve poëtique, ce feu divin, cet enthousiasme, l'ame & l'essence de la Poësie; ce n'est donc plus qu'un exercice méchanique. Ce n'est point là sans-doute ce qu'entend Madame Dacier, quand elle dit *se laisser ravir & transporter par cet enthousiasme &c.* Comment distinguer désormais le Poete du Versificateur ? mettez Homére en Prose, dit Horace :

Invenies etiam disjecti membra Poëtæ.

Disons la même chose pour Horace lui-même, surtout dans ses Odes.

M. B.... termine cette lettre par une Ode d'Horace qu'il traduit : Il convient que sa Traduction n'est point littérale ; elle perdroit à l'être.

Si nous voyons tant de Traductions défectueuses, ce n'est pas ordinairement qu'on ignore les ré-

gles qu'il faudroit suivre. *M. l'Abbé Gédoyn* en rapporte plusieurs raisons. La premiere, le défaut des parfaits équivalents. Nulle langue n'a dans son propre fonds des équivalents suffisants pour exprimer parfaitement tout ce qu'il y a d'heureusement dit dans une autre langue. Il cite à propos de cela la Fable d'Horace, du Rat de Ville, & du Rat des Champs ; pense-t'on dit-il, qu'il soit possible de la rendre en François dans toute sa beauté ? Comme M. B... cite la même Fable avec la Traduction, dans son éxercice sur l'Apologue, voyons comment y est rendu ce que M. l'Abbé Gédoyn pensoit qu'il étoit impossible de rendre.

. . . .

: . . . Cupiens variâ fastidia cænâ
Vincere tangentis malè singula dente superbo.

» Voyant son hôte manger de-

» daigneuſement & ſans apetit,
» il vouloit l'exciter par la variété
» des mets &c.
Et enſuite.

Ergo ubi purpureâ porrectum in veſte locavit
Agreſtem: veluti ſuccinctus curſitat hoſpes
Continuatque dapes, nec non vernaliter ipſis
Fungitur officiis, prælambens omne quod offert.

» Le Citadin place ſon Hôte
» ſur un tapis précieux : & lui,
» il va, vient, s'empreſſe; les mets
» arrivent l'un après l'autre ſans in-
» terruption ; ſes ſoins vont juſ-
» qu'à faire l'eſſai de tout ce qu'il
» préſente.

Où trouver des mots qui répondent à *tangentis malè ſingula dente ſuperbo*, à *prælambens*, à *vernaliter*, à *ſuccinctus curſitat hoſpes?* Ainſi M. l'Abbé Gedoyn concluroit encore, après la lecture de

cette Traduction, le *défaut d'équivalents*, premiere cause de la défectuosité des Traductions. Seconde cause, le défaut d'une connoissance pleine & entiére de la langue dans laquelle a écrit l'Auteur qu'on traduit. On voit quelquefois les plus habiles s'y méprendre. Prenons encore pour exemple, une fable que cite M. B... dans le même exercice, c'est la seconde de Phédre : les Grenouilles qui demandent un Roi :

Ranæ vagantes liberis paludibus
Clamore magno regem petiere à Jove.
Pater Deorum risit, atque illis dedit
Parvum tigillum, missum quod subito vadis
Motu sonoque terruit pavidum genus ;
Hoc mersum limo cum jaceret diutius,
Fortè una tacitè profert è stagno caput ;
Et explorato Rege cunctas evocat &c.

Voici la Traduction :

» Les Grenouilles qui erroient

» en liberté dans leurs marais, de-
» mandérent à grands cris un Roi
» à Jupiter, pour réprimer la licen-
» ce; le pere des Dieux sourit, &
» leur envoya un petit soliveau,
» qui tombant tout à coup dans
» l'eau, fit un tel escarre & un
» tel bruit, qu'il effraya tout ce
» petit peuple; mais comme il res-
» toit longtems enfoncé dans la
» bouë, il y en eut une qui par
» hazard leva doucement la tête:
» & après avoir reconnu ce que
» c'étoit que ce Roi, elle appella
» les autres. «

Comme il restoit longtems enfoncé dans la bouë, il y en eut une qui par hazard leva doucement la tête &c. Si le soliveau étoit *enfoncé dans la bouë*, étoit-il nécessaire que la grenouille *levât la tête?* N'étoit-il pas plus naturel de faire rapporter *hoc mersum limo, à pavidum genus* qui est le dernier dont on ait parlé, & de traduire; les grenouilles

effrayées resterent longtems enfoncées dans la bouë, mais une plus hardie &c.

Troisiéme cause, l'éloignement des temps source d'obscurité pour le Traducteur, par rapport aux mœurs, aux loix, aux coutumes, à la religion, au gouvernement, à l'Histoire, & aux diverses institutions du temps où l'Auteur écrivoit. Enfin, ou trop peu de talens, ou trop de précipitation de la part des Traducteurs.

Il ne nous reste plus que deux lettres, la quatriéme & la cinquiéme dont nous allons rendre compte en peu de mots, pour ne point passer les bornes d'un extrait. On propose dans la quatriéme, si la langue françoise a plus d'inversions en vers qu'en prose.

Le mot d'*inversion* est ici pris dans le sens où tout le monde l'entend, le renversement de l'ordre établi dans la langue françoise. On examine cette proposi-

tion, qu'on donne quelquefois comme un principe: le françois n'admet point d'inversions, au moins dans la prose; il n'y a que la Poësie qui les admette quelquefois.

M. B... prouve, 1°. qu'il n'est pas vrai de dire que la prose n'admet point d'inversions. Il se sert pour cela de quelques exemples tirés de *Fléchier*. » Que deviendroit, ajoute-t'il, l'éloquence, sans » ces inversions? Ne sont-ce pas » elles qui donnent de la vie, de » l'ame, du nerf au discours « &c. Il examine ensuite, si c'est à la Poësie qu'est reservé le droit des inversions. Il cite dix vers du grand Corneille :

Manes des grands Bourbons &c.

Et il n'y voit qu'une inversion bien sensible; il cite encore huit autres vers du même Auteur:

Regne de crime en crime &c.

Il n'y remarque qu'une légére inversion. » Chose singuliere! s'é-» crie-t-il, il se trouve plus d'inver-» sions dans dix lignes de *Fléchier*, » qui étoit un peu froid, que dans » *Corneille* qui est brulant, surtout » dans le dernier endroit que nous » avons cité. « Il seroit pour le moins aussi singulier que, dans dix lignes de Fléchier choisies à dessein, il ne se trouvât point autant & plus d'inversions que dans 18. vers de Corneille, que l'Auteur a choisis à son gré. D'où vient donc dit après cela M. B.... le préjugé qui a fait ôter à la Prose Françoise le droit d'inversion, pour le donner à la Poësie? Il nous en fournit lui-même la réponse, quelques lignes plus bas: » Dans la » Poësie, les inversions sont plus » fréquentes, & plus sensibles. » Ainsi la conclusion de cette lettre sera toujours; la langue Françoise a plus d'inversions en vers qu'en Prose. Il suivra seulement de tout

ce que dit l'Auteur, que la Prose animée se permet aussi quelquefois des inversions, autant qu'elles ne nuisent point à la clarté du discours.

Mais la poësie du vers François consiste-t'elle dans l'inversion, & en quoi consiste-t'elle? C'est le sujet de la 5^e^ lettre. L'essence du vers ne consiste point dans l'inversion. C'est ce qu'on prouve contre le *P. Du Cerceau*, qui fait de cette inversion la différence caractéristique du vers d'avec la prose. On conclut que l'inversion n'est qu'un sel du stile Poëtique, qui doit être jetté avec discrétion de tems en tems, pour soutenir l'attention de l'esprit, & prévenir le dégout, mais qu'elle ne peut en constituer l'essence. Quest-ce donc qui constitue cette essence? C'est la question que se propose l'Auteur, & le second article de sa lettre.

Il ne faut point confondre la *Poësie du vers* comme l'entend ici

M. B.... avec la *verſification*, qui n'eſt que le méchaniſme du vers; avec le *ſtile de la Poëſie*, qui n'eſt ainſi nommé que par oppoſition avec la proſe, & peut ſe trouver ſans verſification, comme dans le Telémaque; avec la *Poëſie du ſtile*, ainſi appellée par oppoſition à la Poëſie des choſes. Les termes manquent pour déſigner avec préciſion ce que l'on cherche, *ce qui fait qu'un vers eſt vers & non pas proſe.*

Il faut avouer, qu'il y a dans tout ceci bien de la ſubtilité. Auſſi l'Auteur dit-il : » ſi je hazarde mes » idées, vous ne les regarderez que » comme des idées.

» La Poëſie eſt l'imitation de la » belle nature exprimée par le » diſcours meſuré. C'eſt donc l'i» mitation de la nature choiſie & » embellie, & perfectionnée autant » qu'elle peut l'être; donc la Poëſie » doit faire parler les hommes & » les Dieux, non-ſeulement comme » ils parlent, mais comme ils doi-

» vent parler, quand on les sup-
» pose dans le plus haut dégré de
» la perfection qui leur convient.
» Ainsi le ton Prosaïque est ce-
» lui de la nature telle qu'elle est;
» le ton Poëtique est celui de la
» nature telle qu'elle doit être,
» de la belle nature.

Voici donc une *définition précise* de ce qu'on appelle *Poësie du vers.* » Un vers est Poëtique, quand il » a au moins un ton au-dessus du » ton naturel qui convient au gen- » re, & au sujet dans lequel il » se trouve. » Avec des principes si lumineux, qui pouroit s'y méprendre? Si nos Poëtes font encore des vers prosaïques, ce sera bien leur faute.

M. B.... cite ces quatre vers de Moliére.... Ils reviennent parfaitement bien ici:

Les hommes la plûpart sont étrangement faits;
Dans la juste nature on ne les voit jamais....

Et

Et la plus noble chose, ils la gâtent souvent,
Pour la vouloir outrer, & pousser trop avant.

» Voila, dit-il, de bons vers; ils » tiennent du bourgeois, mais il » n'est point de bourgeois qui » puisse sur le champ parler ainsi. « Donc il y a au moins un ton au-dessus du ton naturel: donc c'est le ton de la belle nature, le ton Poëtique; donc ils ont la Poësie du vers; donc ils sont vers, & ne sont pas prose.

Finissons cet extrait en rendant justice au goût & aux talents de M. Batteux. Si quelquefois nous avons paru n'être pas de son avis, pour suivre des opinions établies depuis longtems (& en fait de goût ce ne sont pas les moins sures) cela ne nous empêche pas de convenir que cet ouvrage est bien écrit, rempli de réfléxions neuves & ingénieuses, de princi-

pes de goût & de délicatesse.

Il seroit à souhaiter qu'on y eût évité partout ce qui peut blésser l'imagination des Lecteurs. Les citations qu'on y rencontre ne sont pas toujours des instructions de sagesse, ni des modéles propres à étendre l'empire des bonnes mœurs. Il falloit omettre quelques morceaux de Théocrite, d'Anacréon, de Segrais, de Madame Deshoulieres, de Cailly &c. c'étoit le cas d'appliquer le *maxima debetur puero reverentia*, puisqu'on se proposoit d'écrire surtout pour les jeunes gens. Nous osons dire que ces réfléxions sont celles de plusieurs honnêtes gens de divers états qui nous ont confié, à cet égard, leur peine, leur mécontentement & leurs critiques.

ARTICLE CXII.

LA SAINTE BIBLE OU LE Vieux & le Nouveau Teſtament, avec un Commentaire littéral composé de notes choiſies, & tirées de divers Auteurs Anglois. Tome troiſiéme. Seconde partie, contenant le Deuteronome. A la Haye chez Jean Swart 1747. 4°. pages 382 ſans la Préface.

CE Commentaire procede avec un tel appareil de Doctrine, & un ſi grand nombre de volumes, que le public ne lui fera peut-être pas tout l'accueil dont les Auteurs ſe ſont flattés. C'eſt pourtant en ce genre que l'érudition devroit être eſtimée. Car quand il eſt queſtion d'Ecriture Sainte, on ne peut plus ſe borner aux recherches communes. Les routes ordinaires ont été ſi battuës qu'il n'y

croît plus rien. Il faut glaner dans les sentiers détournés, & ces sentiers encore fournissent très-peu de chose, si l'on n'est attentif à profiter de tout.

Ce n'est pas que les livres Saints ne soient des mines inépuisables ; mais quand tous les grands génies de tous les siécles ont travaillé sur le même fond, il faut croire que, sans des efforts singuliers, on ne peut plus démêler cet or si précieux, que cachent toujours les sources divines de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Malheureusement nous perdons peu à peu l'amour du travail & le goût de l'érudition. Dans l'étude des saints livres, comme dans les autres parties de la littérature, on se contente des abrégés. Quelque paraphase & quelques petites notes marginales ; voilà tout ce qu'il faut pour ce grand public, qui donne le ton partout. Or ceci n'est pas la méthode de notre docte

Compilateur de Hollande : chaque livre de l'Ecriture fait naître ſous ſa plume un in-4°. de très-petit caractére ; les obſervations, les citations, les diſcuſſions y ſont multipliées avec une profuſion, dont il n'y avoit preſque point d'exemple auparavant. Car nous ne comptons pas les Interprètes Moraliſtes & Allégoriques, qui donnoient des deſſeins de Sermons, à la ſuite de chaque morceau qu'ils avoient commenté. Ces gens-là n'avoient qu'une érudition médiocre ; & leurs livres développoient à peine le ſens néceſſaire & eſſentiel du texte ſacré.

Malgré notre goût dominant pour les abrégés, nous pourions néanmoins oppoſer un rival à l'immenſe Commentaire qui nous vient de la Haye. Nous en connoiſſons un autre qui ſe travaille en France ; qui s'imprime peu à peu, hors de Paris, qui contient auſſi une traduction, des notes & des Diſſerta-

tions critiques. Ouvrage qui ſoutiendroit l'éclat du plus grand jour, & dont preſque perſonne n'a entendu parler : ouvrage plus ſur que celui-ci parce que l'Auteur eſt très-catholique ; mieux écrit que celui-ci, parceque l'Auteur eſt d'un rang, d'une naiſſance où l'on ſçait communément toutes les délicateſſes de la langue : ouvrage enfin auquel nous ſommes fâchés de ne pouvoir rendre toute la juſtice qu'il mérite, tandis que nous ſommes en état de parler du Commentaire de la Haye, quoique moins bon, moins utile, & moins eſtimable.

Dans cet Extrait, nous allons 1°. citer quelques exemples des obſervations contenues dans ce livre. 2°. faire une légère critique de quelques endroits qui nous ont paru moins exacts.

I. Exemples des Obſervations contenuës dans ce livre.

Au III. Chapitre du Deutero-

nome, Moïſe raconte la Victoire remportée ſur Og Roi de Bazan. Il fait mention de la taille giganteſque de ce Monarque ; il donne en preuve ſon lit qui étoit de neuf coudées ; c'eſt-à-dire d'environ 16. pieds de long. *On montre*, dit-il, *à Rabbath, Ville des Ammonites, ce lit qui eſt tout de fer.* Or cette façon de parler a fait imaginer aux impies que le Deuteronome n'étoit pas de Moïſe ou qu'il avoit été altéré. Car, ont-ils dit, comment Moïſe, cinq mois ſeulement après la défaite du Roi de Baſan, pourroit-il aſſurer qu'on voit ſon lit dans la Ville de Rabbath, laquelle ne vint au pouvoir des Iſraëlites que ſous le regne de David ? » Mais, reprend notre Com-» mentaire, ne ſe peut-il pas que » le Roi de Bazan, voyant les Iſ-» raëlites s'avancer, & ſçachant » qu'ils n'en vouloient pas aux Am-» monites ; envoya dans la Ville » Capitale de ces derniers ſon lit

» & ses meilleurs effets ? Ou bien, » qui empêche de dire que les Israëlites vainqueurs de Og, ayant » mis en vente une partie de la dépouille de ce Prince, les Ammonites acheterent son lit comme un meuble curieux ? Si ces » deux conjectures du célébre Evêque d'Avranches ne suffisent pas, » on peut y ajouter celle de Masius, qui est que, quand les Ammonites détruisirent les *Zomzommim*, Og fut le seul qui » leur échappa ; que par cette raison, il est dit *être demeuré seul de la race des Géans* ; qu'il se » réfugia chez les Amorrhéens, & » que ceux-ci frappés de sa taille » & de son courage, lui déférérent la couronne, mais que son » lit demeura à Rabbath, où les » Ammonites le conservoient encore du tems de Moïse, comme » un monument de leur victoire » sur les formidables *Zomzommim*. » Toutes ces solutions sont as-

ſurément beaucoup meilleures que celles de quelques Auteurs modernes, qui paroiſſent avouer que ceci eſt une addition faite dans la ſuite au Deuteronome. Ce n'eſt pas que quelques verſets ajoutés à un livre de l'Ecriture préjudicient à l'autorité de ce livre, s'il eſt prouvé que l'Auteur de l'addition étoit inſpiré ; & dans le Deuteronome même tout le monde convient que le dernier Chapitre eſt d'un Ecrivain poſtérieur à Moïſe; mais enfin rien n'oblige de dire la même choſe du trait qui concerne le Roi de Bazan, ni de quelque autre endroit que ce ſoit de ce cinquiéme livre du Pentateuque.

Au Chap. XIII. Moïſe avertit le peuple de ne pas ſe laiſſer tromper par les faux Prophètes, ni par les prétendus Faiſeurs de miracles, qui voudroient perſuader le culte des Dieux étrangers. Surquoi l'Auteur de ce commentaire met en queſtion, dans une note rai-

ſonnée, ſi Dieu peut permettre à un impoſteur de faire de vrais miracles; & il rapporte les deux ſentimens oppoſés: le premier pour la négative, enſorte que, ſelon l'idée de ces interprètes, Moïſe, dans le texte cité, auroit employé une eſpéce de fauſſe poſition, ou ſi l'on veut un cas chimerique, pour faire mieux ſentir juſqu'à quel point on doit être attaché au ſervice de Dieu, à peu près comme S. Paul diſoit aux Galates, *quand un Ange viendroit vous annoncer un autre Evangile, qu'il ſoit anathême.* L'autre ſentiment ne trouve aucune abſurdité à reconnoître que Dieu peut permettre aux mauvaiſes intelligences ou aux impoſteurs, de faire quelquefois de vrais miracles; pourvû qu'alors ceux qui voyent ces merveilles, ayent un préſervatif dans la fauſſeté & l'impiété de la doctrine: & c'eſt, ſelon ces Auteurs, ce que Moïſe inſinuë dans ce même endroit du Deute-

ronome, en diſant qu'il ne faut pas croire à de faux prophètes ou à des impoſteurs, qui voudront entraîner le peuple dans l'idolatrie. Ce ſecond ſentiment eſt tout-à-fait raiſonnable, & la note du Commentaire le développe avec beaucoup de ſoin. Il en réſulte que les miracles ne démontrent pas abſolument & par eux-mêmes, la divinité d'une Religion, mais qu'afin qu'ils puiſſent ſervir de preuve à la doctrine qu'annonce un prétendu prophète, il faut ſuppoſer avant tout que cette doctrine n'eſt ni abſurde, ni contradictoire, ni impie, qu'au contraire elle eſt poſſible & digne de Dieu; or tel n'eſt point & ne peut être un ſyſtême qui favoriſeroit l'idolatrie. Dans ce peu de principes eſt contenu le germe de tout ce qui a été dit de mieux ſur la nature, les qualités, la force & les effets de ce qu'on appelle *Miracle.*

On trouve aussi, dans ce Commentaire, des explications très-justes sur la malédiction attachée à celui dont le crime étoit puni par le supplice du gibet; sur la défense faite aux Israëlites, de se déguiser, en sorte que les hommes prissent des habits de femmes, & les femmes des habits d'hommes; sur la cédule de divorce que le mari pouvoit donner à sa femme, mais non la femme à son mari &c.

Un des meilleurs endroits est celui qui justifie la vérité de toutes les malédictions énoncées contre Israël, s'il devenoit rébelle à l'alliance formée entre Dieu & lui. L'Auteur suit toutes les calamités prédites par Moïse. Il en fait voir l'accomplissement, soit dans l'Histoire qui précéde les tems du Messie, soit dans celle de l'Eglise Chrétienne. On ne peut rien imaginer de plus sensible, de plus palpable; & ces applications seules seroient capables de conver-

tir l'infidéle Nation, si le voile qu'elle porte sur ses yeux n'étoit pas si épais & si ancien.

II. Critique de quelques endroits de ce Commentaire.

Dès l'entrée du premier Chapitre, l'Auteur accuse la Vulgate, d'avoir donné lieu à des gens mal-intentionnés, de dire que Moïse n'est pas l'Auteur du Deuteronome & voici pourquoi : C'est que la vulgate dit que Moïse parla aux enfans d'Israël au-delà du Jourdain, *trans Jordanem*, quoi qu'il soit constant que jamais ce Législateur ne mit le pied au-delà de ce fleuve : aussi, ajoute-t'on, le terme hébraïque *Beheber* signifie littéralement *au passage*, ou à l'endroit du passage du Jourdain, ce qui est fort différent de *trans Jordanem.*

Or il faut d'abord remarquer qu'on fait ce reproche à la Vulgate,

ſeule, ſans penſer que les LXX. les verſions Syriaque & Arabique, & la Paraphraſe Chaldaïque le méritoient auſſi, puiſqu'il y a dans tous ces textes des termes qui répondent au *trans Jordanem* de la Vulgate. Enſuite on diſſimule les explications de pluſieurs Interprêtes très-habiles, dont les uns diſent, que le Pays où Moïſe publia la ſeconde Loi, pouvoit être regardé comme au-delà du Jourdain, par rapport aux premieres Stations des Iſraëlites dans le Déſert : car au lieu de faire le long détour qu'ils prirent pour arriver dans ces plaines de Moab, ils auroient pu s'y rendre en paſſant le Jourdain, ou ſi l'on veut en le coupant tranſverſalement. C'eſt une des ouvertures que donne *Bonfrerius*. D'autres, en bien plus grand nombre, penſent que le texte ſacré parle ici comme par rapport à la Paleſtine, c'eſt-à-dire comme ſuppoſant qu'on

fût déja établi dans la terre promise, à l'égard de laquelle le désert, séjour des Hébreux durant 40 ans, étoit au-delà du Jourdain. Cette seconde explication est de Vatable, de Denis le Chartreux de Mariana &c. & il faudroit l'appliquer à plusieurs autres endroits de ce livre, où le *trans Jordanem* est encore employé par la vulgate & πέραν par les Septante.

On témoigne encore peu de satisfaction de la vulgate sur le verset 6. du chap. 25. où il est dit que la femme qui aura épousé le frere de son prémier mari, *donnera le nom de celui-ci au prémier né qu'elle mettra au monde.*

Le Commentaire de Hollande critique cela comme éloigné du sens original de l'Hébreu, & de la pratique des Juifs, chez qui en effet ce *prémier né* ne portoit point *le nom* du prémier mari de sa mere, ainsi qu'il est évident par l'Histoire de Ruth. Mais ceci est

une ſubtilité ; car l'Hébreu dit que le prémier né de cette femme *s'élevera* ſur *le nom* du frere de ſon pere ou du prémier mari de ſa mere. Ce qui eſt abſolument le même ſens que celui de la Vulgate, qui n'inſinue, par le terme de *nom*, que la ſucceſſion, la conſervation de la famille du frere prémier mort; de la même maniére que l'indique l'Hébreu, & après l'Hébreu, tout autre texte qui en a été formé. Il ſuffiroit donc de montrer, par l'Hiſtoire de *Ruth*, quel étoit le vrai ſens de ce paſſage, ſoit dans l'Hébreu, ſoit dans toutes les Verſions, ſans vouloir taxer la Vulgate d'une faute qui n'y eſt pas.

On n'eſt pas plus heureux dans une autre Obſervation, qui regarde le ſixiéme verſet du 33^e^. Chapitre du Deuteronome, lorſque Moïſe, beniſſant de ſuite toutes les Tribus d'Iſraël, dit à celle de Ruben (ſelon la Vulgate) *que Ru-*

ben vive, qu'il ne meure pas, & qu'il ſoit petit en nombre. Sur quoi l'Auteur du Commentaire fait cette remarque. » Il ſemble que » la Verſion Angloiſe ait mieux » ſaiſi la penſée de Moïſe en tra- » duiſant, *& que ſes hommes ne » ſoient pas en petit nombre.* Sou- » vent on omet en Hébreu la ré- » pétition de la particule négative, » dans la ſeconde partie d'un mê- » me Verſet. Si la Vulgate n'a pas » voulu ajouter cette particule, » c'eſt afin de rendre les paroles » de Moïſe applicables à la Tribu » de Simeon, dont ce ſaint hom- » me ne fait aucune mention, » dans cet adieu prophétique; mais » il eſt clair, que l'Auteur de cette » Verſion s'eſt trompé, puiſ- » qu'*être en petit nombre* auroit été » plutôt une malédiction, qu'une » bénédiction, ſurtout aux yeux » des Iſraëlites &c. «

Or, il y a ici quelques obſervations à faire, qui vengeront to-

talement notre Vulgate. 1°. Comment imagine-t'on, que cette Verſion ait voulu rendre applicable à la Tribu de Simeon, les paroles du ſaint Légiſlateur ? Quels veſtiges trouve-t'on de cette idée, & comment peut-on la mettre plutôt ſur le compte de la Vulgate, que des autres verſions? 2°. On ſemble oublier que Moïſe parlant ici à ſon peuple s'exprime autant en Prophète qu'en pere ou en Legiſlateur. Et cette qualité de Prophéte ne l'autoriſoit-elle donc pas à dire ce qui arriveroit *à Ruben*, ſurtout l'événement ne devant être qu'une continuation de ce qui étoit déja, & de ce qui avoit été annoncé par Jacob mourant (Geneſ. 49.) *effuſus es ſicut aqua*, dit il à Ruben, *non creſcas.* 3°. Ces paroles de Jacob peuvent-elles bien compatir avec la leçon Angloiſe : *Que les hommes* (de Ruben) *ne ſoient pas en petit nombre ?* Ne ſont-ce pas plutôt des propoſitions contra-

dictoires? 4°. On regarde comme une malédiction l'annonce de cette médiocrité de peuple dans la tribu de Ruben : ce n'en est pas une, puisqu'on l'assure en même tems (cette tribu) qu'elle subsistera, qu'elle ne sera point détruite : *que Ruben vive, qu'il ne meure point.*

Nous aurions encore des critiques à rassembler ici sur d'autres points de ce Commentaire ; par exemple, on y mêle trop souvent l'Histoire profane avec l'explication du Texte sacré ; on y donne quelques notions sur l'usure, qui pourront paroître d'une morale relâchée ; on y critique les Peres dans quelques endroits où il falloit penser que ces Saints croyoient devoir employer l'allégorie pour édifier les peuples. C'est absolument le même cas que celui des Prédicateurs modernes, qui ne prétendent pas interpréter toujours l'Ecriture en Scholastiques, mais y trouver seulement des images

propres à toucher leurs Auditeurs.

Finissons par témoigner à l'Auteur du Commentaire, que tout le monde n'approuvera pas l'explication qu'il donne du passage de S. Jude, où il est parlé de la dispute de l'Archange S. Michel, avec le démon touchant le corps de Moïse. Car, selon notre interprète, tout est ici allégorique: » S. » Jude, dit-il, propose aux Chré- » tiens l'exemple de modération » qu'avoit donné dans la dispute » rapportée par Zacharie, (Chap. » III. 1.) l'Archange Michel dé- » fenseur du *corps de Moïse*, c'est- » à-dire Protecteur du corps ou de » l'Eglise Judaïque, appellée le » corps de Moïse, dans le même » sens que l'Eglise Chrétienne est » appellée le corps de Jesus-Christ » &c. Ceci nous paroît fort tiré, & pourquoi ne pas dire simplement que S. Michel disputa pour le vrai corps de Moïse, parceque le démon ne vouloit pas qu'on

l'enterrât, mais prétendoit en faire un objet d'idolâtrie pour les Hébreux? Assurément il n'y a rien là que de naturel & d'analogue au sens que présente le texte sacré.

ARTICLE CXIII.

HISTOIRE ET MEMOIRES de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin pour l'année 1746. à Berlin chez Ambroise Haude. 4°. pages 481. M. DCC. XLVIII.

CE second volume des Mémoires de l'Académie Royale de Berlin, présente, comme le prémier, des sujets relatifs aux quatre classes dont cette Compagnie littéraire est composée. Philosophie expérimentale, Mathématiques, Philosophie spéculative, Belles-Lettres: tels sont les objets des Académiciens, & l'on trouve à la tête de ce volume les réglements qui

concernent leur état, leurs fonctions, leur gouvernement.

M. de Maupertuis y est déclaré Chef & Président perpetuel, avec des droits très-étendus, très-capables de satisfaire le Sçavant du monde le plus ambitieux, ou le moins Philosophe : deux défauts que ne donne point la science, mais qu'elle ne guérit pas toujours.

Il falloit témoigner au Roi de Prusse une reconnoissance publique, pour tous les bienfaits dont il comble l'Académie ; & ce témoignage éclata, l'année derniere, au jour de la naissance de ce Prince. M. de Maupertuis prononça un discours, qui est l'Histoire abrégée de *la Société Royale de Prusse* ; l'éloge des vertus guerrieres, & politiques du Monarque ; le monument des merveilles de son regne. L'Orateur, déja bien connu en France, conserve à Berlin sa maniére profonde de penser. On sent toujours le bel

eſprit ; le Philoſophe décoré des graces de la littérature ; le Mathématicien affranchi de la ſécheresse de ſa profeſſion. Mais ne ſe trouvera-t-il perſonne qui lui reproche, depuis qu'il n'eſt plus parmi nous, cette *patavinité* dont on accuſoit, dans un autre ſens, le plus grand Hiſtorien de Rome ?

Quoiqu'il en ſoit, nous reverrons paroître ce Chef de l'Académie de Berlin, en ſuivant les Mémoires contenus dans ce volume ; & nous rendrons toute la juſtice qui eſt duë à ſes obſervations. Entamons préſentement la premiére claſſe, qui eſt celle de *la Philoſophie expérimentale*, c'eſt-à-dire de la Phyſique, & de tout ce qui la concerne.

M. Eller donne deux Diſſertations ſur les Elémens ou premiers principes des corps. Et il s'applique d'abord à expoſer les divers ſentiments des Philoſophes anciens, ſur cette matiére. C'eſt bien de la pei-

ne ou de l'érudition perdue, tant il y a peu d'ordre, de clarté, de raiſon dans la plupart de ces opinions. On deſcend juſqu'à Deſcartes, dont les trois Elemens avec leur formation, leurs propriétés, leurs jeux de toute eſpece, ne valent guéres mieux que les fictions des Poëtes. On dit un mot des *Monades* de M. de *Leibnitz*, & quoique l'Academie de Berlin ait été le régne de ce Philoſophe, on oſe s'écarter ici de ſa penſée. Qui peut concevoir en effet la nature de ces *Monades*, êtres ſimples, immatériels, non étendus, & compoſant néanmoins l'étenduë & les corps?

M. Eller, procédant par voye d'expériences, ſe détermine enfin à croire qu'il n'y a que le *Feu* qui mérite le nom d'*Element actif*. Et voici les raiſons qu'il développe à ce ſujet. On ne peut nier que la ſubſtance du feu ne ſoit répandue par tout, qu'elle ne produiſe

duiſe une infinité de phénomènes, dès que le mouvement la met en jeu: c'eſt ce qu'on éprouve dans tous les corps. On ne peut en citer aucun qui ne s'échauffe par les frottemens, par conſéquent aucun où il ne ſe trouve une ſubſtance inflammable, une *matiére ignée*. Il eſt vrai que, ſelon la diverſité des corps, cette matiére reçoit des modifications & des formes différentes. Notre Auteur le démontre par une ſuite de faits très-bien choiſis, & il explique par-là les divers changemens ſi connus des Phyſiciens. Par exemple, la diſſolution des métaux, la conſtruction des phoſphores, la fermentation des liqueurs, la tranſpiration, la putréfaction des animaux &c.

Mais on a toujours droit de conclure, que l'eſſence de la matiére inflammable demeure la même, *qu'elle ne différe que par rapport aux différentes ſortes d'enve-*

loppes, qui la rendent plus ou moins sensible. Et telle est comme la premiére partie du systême de l'Académicien. Il raisonne ensuite sur l'eau, pour en faire aussi un Elément, mais purement passif, docile aux impressions de la matiére ignée; & servant par ce moyen à la composition de tous les corps.

L'expérience apprend que, dans le grand froid, l'eau cesse d'être fluide; que dans son état ordinaire de fluidité, elle s'exalte, elle se tourne en air; qu'au moyen de quelques frottements, elle devient *terre.* Or ces phénoménes indiquent assez la *substance inflammable* de M. Eller. Car 1°. quand le mouvement de cette substance diminuë jusqu'à un certain point, l'eau se tourne en glace, parce-qu'elle perd la fusion, la mobilité que la présence & l'action du feu entretiennent. 2°. l'exaltation & la conversion de l'eau en

air ne peuvent auſſi être attribuées qu'à la matiére ignée, ainſi que le démontrent pluſieurs obſervations qu'on rapporte ici. Enfin les frottemens, qui changent l'eau en terre, ne peuvent être produits originairement que par cette même matiére inteſtine & puiſſante. D'où notre Auteur conclut en général & abſolument, que le feu doit être regardé comme le ſeul *élément actif*, & l'eau comme le ſeul *élément paſſif*, *qui nous fournit l'air par l'action du feu qui la met en mouvement, & qui renferme encore la terre qu'elle produit, en frottant les corps qui tirent leur accroiſſement de cet élément.* Il y a tant de *qui* dans cette phraſe, qu'elle embrouille les idées du Lecteur. Nous concevons que M. Eller réduit tous les éléments au *feu*, & à l'*eau*; au *feu* comme agent principal, & à l'*eau* comme matiére qui ſert à tout. Il reſteroit à nous dire quels ſont les principes

qui composent le *feu* & l'*eau ;* & quelles qualités on doit leur assigner ; par exemple, si c'est quelque chose d'étendu, de divisible, d'impénétrable. Mais ceci touche peut-être trop la Métaphysique : écueil où les Anciens ont donné, & que M. Eller semble vouloir éviter.

Les autres Mémoires de cette premiere classe Académique sont peu susceptibles d'extrait : nous ne faisons que les indiquer, en y joignant quelques mots d'explication.

Expériences sur la maniere de tirer le Zinc de sa véritable miniére, c'est-à-dire de la pierre Calaminaire, par M. Marggraf.

Le *Zinc* est un métal originairement contenu dans la terre, que porte en son sein la *pierre Calaminaire ;* & cette pierre Calaminaire est une espece de terre ou de pierre, qui étant mêlée avec

le cuivre, par le moyen de la partie inflammable du charbon, produit ce mixte métallique qu'on appelle *Léton*. Comme le *Zinc* est extrêmement volatil au feu, & très-inflammable, on a jugé, de tout tems, qu'il étoit difficile de le tirer de sa terre, par la voye ordinaire de la métallisation; c'est la pratique de cette voye que M. Marggraf donne dans son mémoire, qui nous paroît fort méthodique & fort clair.

Maniere aisée de dissoudre l'argent & le mercure dans les acides des végétaux, par le même Académicien.

Le plus fort acide des végétaux est le vinaigre; on a souvent tenté de dissoudre, par son moyen, l'or, l'argent & le mercure, sans avoir pu y réussir. M. Marggraf croit toutefois la chose possible à l'aide de quelques préparations; & il a déja dissous de l'argent, non-seu-

lement dans le vinaigre, mais encore dans le jus de citron, acide plus foible, & même dans le vin du Rhin, & dans le sel d'oseille. Le point essentiel de l'expérience a été de préparer l'argent de la maniére la plus propre à donner entrée aux acides des végétaux; tout le mémoire n'est que le détail des opérations faites à ce sujet.

Examen Pyrothechnique du Talc, Par M. Pott.

Le *Talc* ordinaire est une espece de pierre onctueuse, molle, nette, d'une couleur perlée, qu'on peut séparer en lames, & dont les lames rendues minces ont assez de transparence. On le coupe sans peine au couteau, il se plie, il est glissant & gras à l'attouchement; il s'attache & se laisse difficilement briser; il résiste à un feu assez véhément sans souffrir de change-

ment considérable. Le *Talc* se trouve principalement dans le Royaume de Naples & en Moscovie, quoiqu'il y en ait aussi dans quelques autres endroits, mais il est, dit-on, moins beau & moins pur. Ici l'on donne une suite d'expériences faites sur cette pierre; on indique des méthodes pour la dissoudre, pour la faire servir à la distillation de quelques sels, pour la mêler, la combiner avec les terres *Alcalines*, *Gypseuses*, *Argilleuses*, *Vitrifiables*; & tout ceci contient mille particularitez curieuses. C'est comme l'Histoire suivie des phénomènes du *Talc* & des divers usages qu'il peut avoir.

Examen chymique d'un sel d'urine fort remarquable, qui contient l'acide du phosphore. Par M. Marggraf.

Tout ce Mémoire expose les

opérations Chymiques, qui se font pour tirer de l'urine, le sel, ou plutôt la matiére *salino-acide* qui mêlée avec l'inflammable de la suye & distillée dans un vaisseau fermé, produit le *Phosphore*.

L'Auteur avoue qu'il ne peut déterminer exactement quelle est l'origine propre de cette matiére. Cependant il conjecture qu'elle se trouve mêlée avec quelqu'un des végétaux qui composent les alimens & les boissons des hommes; & qu'elle passe de là dans le corps humain.

Exposition Anatomique de l'origine & de la formation du Ganglion. Par M. Eller.

Le *Ganglion* est cette petite tumeur dure qui se montre souvent, surtout sur le dos de la main. On est accoutumé depuis longtems à la mettre dans le rang

des tumeurs *enkiſtées*, ou qui ſont renfermées dans un petit ſac ou membrane qui les environne. M. *Eller* s'écarte de cette opinion, & pluſieurs expériences lui ont appris, que le *Ganglion* ſe forme en conſéquence de la *léſion* du tendon même; auquel cette tumeur eſt adhérente. Ce mémoire, quoique très-court, eſt d'une clarté & d'une inſtruction qui doivent piquer extrêmement tous les Amateurs de l'Anatomie. On y trouve des Obſervations très-fines ſur la nature du *Tendon*: matière commune à ce qu'il paroît, & néanmoins trop peu expliquée juſqu'ici.

La Claſſe des Mathématiques, qui eſt la ſeconde dans l'Académie de Berlin, ne nous fournira pas non plus des extraits fort étendus, la plûpart des matières étant exprimées en ſtyle Géométrique, & Algébrique. Mettons ſeulement nos Lecteurs en goût de conſulter les Mémoires.

Recherches Physiques sur la cause de la queuë des Comètes, de la lumière Boréale & de la lumière Zodiacale, par M. Euler.

On sçait que les queuës des Comètes sont une lumière qui paroît, à la suite de ces corps célestes, dans la Région opposée au Soleil ; que l'aurore Boréale est une lumière qui paroît entourer la Terre du côté du Septentrion ; que la lumière Zodiacale, est un éclat qui environne le Soleil autour de son Equateur, & qui s'étend à une distance prodigieuse. Or, M. Euler prétend déduire d'une même cause, ces trois Phénomènes ; & cette cause, selon lui, est l'action des rayons du Soleil, qui chasse les corpuscules de l'Atmosphère, tant du Soleil, que de la Terre & des Comètes ; ensorte que ces corpuscules forment un corps lumineux, c'est-à-dire, qu'ils réflechissent vers l'œil du Specta-

teur, la lumière des rayons par lesquels ils ont été chassés. Il y a en tout ceci des variétés suivant la diversité des Atmosphères, la nature & les mouvemens des trois corps en question, Soleil, Terre & Comètes; mais l'hypothèse générale se maintient assez bien, & tout y paroît analogue aux loix du mouvement. Il faut lire tout ce Mémoire, qui est très-curieux, & très-clairement énoncé.

Mémoire sur l'effet de la propagation successive de la lumière dans l'apparition, tant des Planètes, que des Comètes, par M. Euler.

La propagation successive de la lumière fait, que les corps célestes ne sont pas réellement dans les endroits du Ciel, où nous les contemplons : c'est ce qu'on appelle *l'aberration des Astres*. Ainsi leur place ayant été observée dans le Ciel, on a besoin d'une

correction, qui détermine leur véritable lieu.

Cette correction a déja été trouvée pour les Etoiles fixes. Ici M. Euler en propose une pour les Planètes & pour les Comètes, en sorte même que leur excentricité y soit comprise ; ce qui, comme on voit, doit rendre l'opération très-délicate.

Il reste encore dans cette seconde Classe, *des recherches sur le calcul intégral*, par M. Dalambert. Un *Mémoire sur la plus grande équation des Planètes*, par M. Euler. Des *Observations Météorologiques, faites à Tubingue en 1745.* par M. G. W. Krafft. Et d'autres *Observations de la même espéce, faites à Astracan pendant l'Hyver de 1745. à 1746. & l'Eté suivant*, par M. Lerch. Il faut avoir recours pour toutes ces matières aux Mémoires mêmes. Les deux Classes suivantes nous fourniront beaucoup d'Articles ;

dont il ſera néceſſaire de parler avec quelque étendue.

ARTICLE CXIV.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne. Par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève &c. Tomes IV. & V. A Paris chez Delespine, & Heriſſant, rue S. Jacques.

HEnri V. le dernier des Princes de la Maiſon des Saliques qui occupérent le Trône impérial, fournit un grand morceau d'Hiſtoire dans le IV. volume du P. Barre. Sous ce regne, les inveſtitures diviſent encore le Sacerdoce & l'Empire. On y voit le Pape Paſcal II. tantôt forcé de plier ſous les volontés de l'Empereur; & tantôt blâmant lui-même ſa propre condeſcendance. Seul & captif, il accorde les inveſtitures à Henri; libre & à la

tête des Conciles, il révoque cette conceſſion. Une fauſſe paix ſemble réconcilier ces deux Puiſſances, & l'orage devient plus fort que jamais, après ce calme apparent. La terreur des armes temporelles, l'éclat des Anathèmes, les animoſités réciproques, les entrepriſes ſchiſmatiques, ébranlent les Etats, & déſolent l'Egliſe.

Pour donner une idée de ces grands démêlés, il falloit faire voir pourquoi, d'une part, les Souverains Pontifes étoient ſi oppoſés aux inveſtitures, & pourquoi, d'un autre côté, les Empereurs étoient ſi jaloux de les conſerver. Notre Hiſtorien remplit à cet égard ſa fonction. Il croit qu'on ne s'entendoit pas aſſez dans ces conteſtations, & que, faute de s'entendre, on ſe livroit de part & d'autre à des excès qu'un peu d'intelligence, de bonne foi & de modération auroit prévenus.

Quoiqu'il y ait du vrai dans

ce Jugement, on ne peut toutefois se dissimuler que le grand abus étoit du côté des Empereurs, qui profitoient de ce droit d'investiture pour vendre les Bénéfices, & pour envahir la puissance spirituelle de l'Eglise. Ainsi pensoient tant de saints Evêques, tant de Conciles nombreux, dont les décisions contre les investitures font la plus grande partie des monumens Ecclésiastiques de ces tems-là. Surquoi nous remarquons ici que le P. Barre traite bien rigoureusement, pour ne rien dire de plus, le saint Evêque de Segni, Brunon, parce qu'il reprocha vivement au Pape Pascal II. le traité qu'il avoit fait avec l'Empereur. Cet endroit de la nouvelle Histoire d'Allemagne, mérite d'être examiné de près. D'abord, c'est une méprise dans l'Auteur de dire, que d'*Abbé du Mont Cassin, Brunon avoit été fait Evêque de Segni*: au con-

traire, d'Evêque de Segni, il étoit devenu Abbé du Mont-Caſſin, après avoir paſſé pluſieurs années dans cette Abbaye en qualité de ſimple Religieux. (*a*) Enſuite le P. B. inſinue, que c'étoit un dévot zélé, mais *ignorant*. Il répète même, ou indique cette ſorte d'injure en deux endroits: 1°. Lorſqu'il dit, que des *Zélés ignorants l'avoient à leur tête*, 2°. Lorſqu'après avoir dit que le Pape *ne devoit pas ſe fier aux promeſſes d'un homme de ce caractére*, il ajoute: *le zéle ignorant n'agit que par entouſiaſme, & les rêveries d'un fanatique paſſent bientôt de l'eſprit dans la conduite.* Or il eſt très-certain que S. Brunon Evêque de Segni ne mérite point l'attri-

(*a*) Ce qui a pu tromper l'Auteur, c'eſt qu'en effet Brunon avoit eu d'abord deſſein de ſe faire moine au Mont Caſſin; il ſe mit en chemin pour cela, mais on le fit Evêque, avant qu'il fût arrivé au terme. Devenu Evêque, il ne laiſſa pas d'exécuter ſon premier projet.

bution d'*ignorance :* ce fut un des plus ſçavants perſonnages de ſon ſiécle : ſes ouvrages ſubſiſtent en deux volumes *in folio*, * & la plûpart ſont des Commentaires très-judicieux ſur les Livres Saints.

Cette autre ſuite de propoſitions ſur le Saint Evêque, péche tout au moins du côté de la décence : *Le Pape pour ne pas s'expoſer au caprice de ce Moine... Le bon Prélat* (Brunon) *avec toute ſa dévotion ne ſe preſſoit pas d'obéir . . . : Le Pape reconnut que Brunon étoit un eſprit dangereux &c.* Encore une fois ceci n'eſt gueres convenable dans la bouche d'un Catholique, qui parle d'un Saint canoniſé ſolemnellement par l'Egliſe. Mais d'ailleurs les reproches ne ſont pas aſſez fondés dans l'Hiſtoire. Nous ne trouvons point, par exemple, que Saint Brunon ait fait difficulté de quitter ſon abbaye du Mont-Caſſin & de retourner à ſon Evê-

* L'édition en a été donnée en 1651.

ché de Segni, dès que le Pape Pascal lui en eut donné l'ordre. La chronique marque seulement qu'il voulut, avant son départ, confier le gouvernement de son Abbaye à un nommé *Pérégrin*, qui étoit de Ligurie, & qui ne se trouva pas agréable à la Communauté. Ainsi il fallut procéder à une élection dans les formes ; & ce fut durant cet intervalle que le Pape réïtera ses ordres, & envoya un Cardinal pour hâter la sortie du Saint Evêque. En un mot ni dans la Chronique du Mont-Cassin ; ni dans les Actes des Saints par les Bollandistes ; ni dans les Annales de l'Ordre de S. Benoit par le P. Mabillon (ce sont les sources que nous avons consultées) on ne remarque point que ce très-digne Prélat ait eu l'esprit de caprice, de mutinerie, de hauteur, d'emportement que lui attribue notre Auteur ; & après tout, les avis qu'il donna au Pape Pascal sur les

investitures se trouverent parfaitement conformes à la décision d'un grand Concile de plus de 300 Evêques, qui fut célébré quelques mois après.

Le régne de Lothaire II. de la Maison des Comtes de Querfort, fut plus tranquile que celui de Henri V. au moins en ce qui concernoit les affaires Ecclésiastiques. Ce Prince eut de très-grandes qualités que le P. Barre met sous les yeux du Lecteur. Il n'oublie pas non plus, sous cette époque de son Histoire, le caractére & les actions édifiantes de S. Norbert, Archevêque de Magdebourg. C'est un des plus beaux endroits de ce volume. Nous souhaiterions que l'Auteur se fût également appliqué à nous faire connoître tout le mérite de S. Canut, Martyr, Roi des Obotrites. On le voit massacré par l'ambitieux *Magnus*. On le révere dans l'Eglise comme Martyr, & l'Historien ne nous

inſtruit pas aſſez du dégré de ſainteté, qui a ſi fort diſtingué ce Prince Danois.

L'Empereur Conrad III. de la Maiſon de Hoënſtauffen ſuccede à Lothaire II. L'événement le plus fameux de ſon régne eſt la malheureuſe Croiſade dont parlent toutes nos Hiſtoires. Notre Auteur raconte avec ſoin toute cette expédition ; il remarque, comme tous les Ecrivains du tems, la part que le Saint Abbé de Clairvaux prit à l'armement, & la perſécution que lui attira le mauvais ſuccès d'une ſi grande entrepriſe. Il eût été à propos d'inſinuer en cet endroit, quelques traits de ſon Apologie : car il y a quelque choſe de trop crud dans cette phraſe : *Tous les peuples furent extrêmement déconcertés du malheureux ſuccès de la Croiſade, après toutes les belles promeſſes que leur avoit fait Saint Bernard de la part de Dieu, dont il n'étoit, diſoit-*

il, que l'organe & l'interpréte.

Avant que de quitter ce IV. tome, nous indiquons quelques corrections à faire dans la seconde édition.

Page 69. on marque la mort du Pape Etienne IX. au 2. de Mars. Lisez le 29. Il y a dans son épitaphe, dans Léon d'Ostie, & dans Lambert de Schafnabourg *IV. Kal. Aprilis.*

Page 78. dans la note, on dit que ce furent *des Abeilles d'or*, qu'on trouva dans le tombeau de Childéric à Tournai. Ce sentiment n'est point vraisemblable, non plus que ce qu'on ajoute, de la *Figure d'Apis*, voy. *la Dissert. de M. Ribaud de la Chapelle.*

P. 102. On place le Concile de Mantouë à l'an 1064. ou 1065. il ne fut tenu qu'en 1067. ainsi que le démontre le P. Pagi.

P 105. *Durant le pelerinage d'Annon.* Ces mots feroient croire que S. Annon auroit été en

Palestine avec Sigefroi de Mayence: & cela n'est point.

P. 136. Adalbert *mourut le 14. de Mars, lisez* le 16. ou le 17. Car Adam de Bréme dit XVII. & Lambert de Schafnabourg dit XVI. *Kal. April.*

P. 314. On place l'élection Canonique de Victor III. au 24. de Mai 1087. jour de la Pentecôte. Elle s'étoit faite ce jour-là en 1086. & la Consécration de ce Pontife se fit le 9. de Mai de l'année suivante.

P. 536. Henry V. *mourut le 22. de Mai.* La Chronique de l'Abbé d'Usperg, dit le 23. *diem clausit extremum X. Kal. Jun.*

Tome V.

Ce Volume qui s'étend depuis l'an 1152. jusqu'en 1250. est une des Parties les plus intéressantes de cette Histoire. On y trouve de suite les régnes de Frédéric I. de Henry VI. de Philippe & d'O-

thon IV. de Frédéric II. Les deux Frédéric & Henry VI. étoient de la Maiſon de Hoënſtauffen. Philippe étoit de la Maiſon de Suabe ; & Othon IV. de celle de Brunſwic. Notre Auteur fait ainſi le caractére de Frédéric I. ſurnommé *Barberouſſe.* » Doux & affable » & en même tems ſévère & réſer- » vé, il poſſédoit l'art de manier » les eſprits, & de concilier les » intérêts & même les caractères » les plus oppoſés. L'élévation de » ſon génie & la grandeur de ſon » ame plus avide de gloire que de » plaiſirs ne le rendirent ſenſible » qu'à l'ambition. Il la porta loin, » & vit enfin les plus puiſſants » Princes de l'Empire, & les Papes » même ſe déclarer ſes ennemis ; » mais peu ſuſceptible de crainte » ou de foibleſſe, il ne rabattit » jamais rien de ſes prétentions, » & ſçut habilement tout ramener » à ſon but. Né pour la ſuprême » domination, il ſembloit qu'il

» n'imaginoit pas qu'on pût refu-
» ſer de lui obéir, & il croyoit
» ne voir que des Sujets partout
» où il voyoit des hommes.

Le détail de ce régne nous fait voir des exploits militaires en Italie, en Allemagne, en Aſie; des démêlés infinis avec les Papes; des alternatives de bons & de mauvais ſuccès; des projets ſans nombre; de l'ambition partout! C'étoit, comme on vient de voir, dans le portrait tracé par notre Auteur, la paſſion dominante de Frédéric I.

Henry VI. ſon fils & ſon Succeſſeur, eut le même défaut, mais moins de mérite. Il augmenta ſes Etats, des Royaumes de Naples & de Sicile, en épouſant Conſtance, héritière de ces grandes Principautés. Les Princes Normans y avoient régné 170. ans. Pour affermir ſa domination, Henry extermina toute cette race ſi féconde en grands hommes; Conſtance

Conſtance ne put ſouffrir la deſtruction totale de ſes proches, elle arma contre l'Empereur, elle le fit périr par le poiſon, & ainſi finit un Prince, à qui *l'arrogance*, dit le P. B. *tenoit lieu de grandeur d'ame, & dont la juſtice alloit juſqu'à la cruauté.*

Après Henri VI. qui ne laiſſoit qu'un fils en bas âge, le Trône Impérial fut occupé ou diſputé par Philippe & par Othon IV. Ils régnérent l'un & l'autre en rivaux qui ont chacun leur parti. Le Pape Innocent III. longtems déclaré pour Othon étoit prêt de concilier les prétentions de ces deux Princes, lorſque Philippe fut aſſaſſiné par Otthon de Witelſpach. En parlant de cette négociation, qui touchoit auſſi les intérêts du S. Siege, le P. Barre dit à l'an 1206 que le Pape propoſa, pour une des conditions, le mariage de ſon frere Richard avec une des filles de Philippe; que la propoſi-

tion déclarée d'abord, comme en ſécret, à quelques Seigneurs de l'Empire, fut miſe bientôt après ſous les yeux des Ambaſſadeurs du Prince; que ces Envoyés ſûrpris, promirent ſimplement d'en parler à leur Maître; qu'Innocent chargea de la même commiſſion deux Légats qu'il dépêcha en Allemagne; que ces Prélats exigérent pour article préliminaire le mariage de la fille de l'Empereur Philippe avec Richard frere du Pape, mais que cette condition ne fut pas écoutée des Seigneurs de l'Empire. Or, ſans inſiſter trop ſur la chronique de l'Abbé d'Uſperg, qui marque poſitivement que Philippe promit par ſes Ambaſſadeurs, la concluſion de ce mariage (circonſtance qui ne peut quadrer avec la ſurpriſe prétenduë que notre Auteur attribue à ces Envoyés;) il faut citer un acte qui démontre que le même Empereur fit des avances à ce ſujet

dès l'an 1203. C'eſt dans les Annales de Raynaldi que nous le trouvons. On y voit que Philippe s'oblige à rendre au Pape toutes les Terres de l'Egliſe Romaine ; à laiſſer une entiere liberté pour l'Election des Evêques ; à réconcilier l'Egliſe Grecque avec l'Egliſe Latine ; à mettre au ban de l'Empire tous ceux qui avoient été excommuniés par le Pape ; enfin à donner ſa fille non au frere, mais au neveu du Pape : *Filiam meam Nepoti ejus in conjugium dabo.* Rayn. an. 1203. n. 29. Ceci ſans doute doit ſervir à modifier la plûpart des Articles que nous avons indiqués d'après notre Hiſtorien.

Le regne de Frédéric II. & ſes longues conteſtations avec les Papes demanderoient un Extrait à part. Nous renvoyons à tout ce morceau, où il nous paroît que l'Auteur garde toutes les regles de la prudence & de la modération.

C'eſt de quoi nous lui ſçavons gré, & dont nous le félicitons très-ſincerement. Voici encore quelques corrections à faire dans la prochaine Edition.

P. 71. Othon de Friſingue mourut *en 1158. le 21. Septembre*, liſez le 22. Il y a *X. Cal. Octobr.*

P. 174. *Le maſſacre tout récent de Thomas de Cantorbery*. On dit cela ſous l'année 1165. & le ſaint Archevêque ne fut tué que ſur la fin de 1170.

P. 383. Mort de Gregoire VIII. le 16. *liſ.* le 17. Decembre. Il y a dans le Latin *XVI. Cal. Januar.*

ARTICLE CXV.

HISTOIRE GENERALE des Voyages. Première Partie, ſuite du Livre XIII. Cinquiéme Volume. pp. 560.

CE Volume, après une aſſez courte Préface, qu'on doit lire, pour ſçavoir au juſte ce qu'on doit penſer de l'Edition, qui ſe fait en Hollande de ce grand Ouvrage, commence par le chap. IV. du XIII. livre. lequel traite de l'autorité du Roy de Congo, de ſon Couronnement, de l'adminiſtration de la Juſtice &c. De-là, nos Auteurs paſſent (chap. V.) aux Royaumes de Dongo, ou d'Angola & de Benguela. Ce qu'on y trouve de plus curieux, eſt la priſe de Loanda par les Hollandois, qui ne l'ont pas gardée longtems. Les mœurs & les uſages des Habitans d'Angola, le Gouverne-

ment & les forces militaires de ce Royaume ; la Religion de Congo, d'Angola & de Benguela, & les progrès du Christianisme dans le Congo, occupent les deux chapitres suivans. On s'étend ensuite (chap. VI. VII. VIII.) beaucoup dans le huitiéme, sur l'Histoire naturelle de ces trois Royaumes, & on y a ajouté quelques éclaircissemens sur les Nations, qui bordent les Royaumes de Congo & d'Angola. Il y a, surtout dans ce dernier chapitre, des choses fort curieuses ; mais l'abondance des matières, que nous fournit cet Ouvrage, ne nous permet point de nous y arrêter.

Le quatorziéme Livre traite d'abord assez succinctement des Pays, qui bordent la Côte Orientale d'Afrique, depuis le Cap de Bonne-Esperance, jusqu'à celui de Guardafu. On n'y fait pas un fort grand Commerce, & quoique les Portugais y ayent encore quelques établisse-

mens, ils n'y ſont pas riches. Cependant nos Auteurs conviennent avec preſque tous les Sçavans, que le Royaume de Sofala eſt l'Ophir de Salomon. Le Capitaine Alexandre Hamilton, de qui ils ont tiré tout ce qu'ils nous diſent dans le chapitre VI. des Contrées Maritimes, & des Iſles de la Mer d'Ethiopie, ne nous apprend rien de nouveau, ni de bien intéreſſant. Il n'en eſt pas de même des cinq prémiers chapitres, qui comprennent tout ce que Pierre Kolben a écrit ſur le Cap même de Bonne-Eſperance & ſur les Hottentots, dans un Ouvrage dont nous avons rendu compte.

Le chapitre VII. nous promet d'abord quelques éclairciſſemens ſur l'Empire du Monomotapa; mais ils ſe réduiſent preſque à une expédition fort malheureuſe des Portugais, pour y chercher des Mines, & qui eſt tirée de Faria-y-Souſa; on y a ajouté une Deſ-

cription de cet Empire, qui nous apprend en peu de mots son étenduë, sa situation, ses Rivières; les noms des vingt-cinq Royaumes, qui le composent, quelles sont ses plus riches Mines, quelques conjectures sur son origine, que Faria croit être fort ancienne, cet Historien étant persuadé qu'il étoit soumis à la Reine de Saba, & que c'étoit delà qu'elle tiroit ses Trésors.

Voyages dans l'Asie.

Livre I. Les Hollandois, après avoir établi solidement leur domination dans les Indes Orientales, sur les ruines de celle des Portugais, songerent efficacement à étendre leur Commerce dans la Chine; & dès que les Tartares, après avoir conquis cet Empire, eurent fait proclamer que le Commerce y étoit ouvert à tous les Etrangers, on ne tarda pas à y voir des Vaisseaux de Batavia.

Ils n'y furent pas reçûs aussi favorablement, qu'ils s'y étoient attendus, parce que les Portugais avoient prévenu les Mandarins de Kantong contre les Hollandois; mais on fit entendre aux Commandans, que s'ils apportoient des lettres & des présens pour l'Empereur, ils pourroient obtenir la liberté du Commerce.

Le Gouverneur de Batavia avoit déja proposé à la Compagnie d'Amsterdam d'envoyer une Ambassade à ce Prince, & cette Compagnie nomma deux Ambassadeurs, qui arriverent en 1656. à la Chine. La Relation de cette Ambassade a été écrite en Hollandois par Jean de Nieuhof, traduite en Anglois par Ogilby, en Latin, par Georges de Hornn, & en François, par Carpentier, qui y a beaucoup ajouté. Ils se sont servis de l'Edition de Thevenot, qu'ils regardent comme la plus exacte.

Chapitre 1. Les Ambassadeurs

furent bien reçus ; ils ne purent cependant obtenir la liberté du Commerce, & ils s'en prirent en partie aux Jéſuites, ſurtout au P. Adam Schaal, qu'ils nomment Scaliger. La Compagnie ne ſe rebuta point, & profita de l'entrepriſe du célèbre Koxinga, pour envoyer deux nouvelles Ambaſſades, l'une au Viceroi de Fo-kien, en 1662. & l'autre à l'Empereur en 1664. Arnold Montanus a recueilli tous les Journaux de ces deux Voyages, ſur leſquels Dapper publia en Hollandois en 1670. une relation, qui l'année ſuivante fut traduite en Anglois par Ogilby, comme la ſeconde partie de la relation de Nieuhof, & ſous le titre d'*Atlas Chinois*.

Ch. II. Cet ouvrage, outre les Journaux des deux Ambaſſades, contient la relation des ſecours, que les Hollandois donnérent au Tartare, & une Deſcription Géographique de l'Empire Chinois,

eſtimée alors la plus exacte, qu'on eût encore vuë ; mais la guerre de Koxinga, ſes avantures & celles de ſon Fils ſont décrites avec beaucoup plus d'ordre dans d'autres ouvrages aſſez connus, que dans ces relations. Le troiſiéme Chapitre commence par quelques expéditions dans l'Iſle Formoſe & ſur la côte de la Chine, leſquelles n'aboutirent qu'à faire environ deux cent quarante priſonniers ; mais à peine la Flotte Hollandoiſe étoit-elle partie pour retourner à Batavia, qu'en récompenſe des ſervices, qu'elle avoit rendus à l'Empereur, ce Prince accorda à la Nation la permiſſion d'aller, de deux années l'une, à la Chine pour y faire le Commerce. On leur ajouta qu'on leur fixoit ce terme, parce qu'on ſuppoſoit qu'ils ne pouvoient pas y venir plus ſouvent, & qu'en prenant ſoin de ſe concilier par des préſents, les Conſeillers d'Etat & les Courtiſans, à qui

ces affaires appartenoient, au lieu d'un voyage, ils en pourroient faire deux, & ſe regarder déſormais comme libres à la Chine; que s'ils n'y avoient point encore de magaſin, ils devoient s'en embaraſſer peu, puiſqu'ils étoient déja maîtres d'une bonne maiſon, où ils pouvoient librement exercer leur Commerce.

Ch. IV. La Flotte de l'Empereur s'étoit jointe à celle des Hollandois dans leur expédition en Formoſe, & comme cette Flotte avoit reconduit à Batavia l'Ambaſſadeur, qui avoit été deſtiné pour aller à la Cour Impériale, on fit entendre à l'Agent de la Compagnie, que cette faveur, qui étoit ſans exemple, demandoit néceſſairement qu'on en remerciât l'Empereur par une ambaſſade. La réſolution en avoit déja été priſe à Batavia, & Peter Van-hoorn étoit même parti en 1664. pour s'acquitter de ce devoir. Ici nos Auteurs avertiſſent

que la crainte d'altérer en quelque chose la vérité les attache ſcrupuleuſement à ſuivre un récit, qui eſt très-informe dans le Journal. Et il ne faut pas en effet avancer beaucoup dans la lecture de cette relation de Montanus, ſans s'appercevoir qu'il y regne une grande confuſion.

L'Ambaſſadeur dut être content de la réception, que lui fit l'Empereur : ce Prince lui fit délivrer des préſens magnifiques pour le Gouverneur de Batavia ; lui & les principaux de ſa ſuite en reçurent auſſi, & les Seigneurs de la Cour refuſerent preſque tous ceux, qu'il leur offrit. Mais à ſon retour à Hox-Syeu, d'où il étoit parti pour la Cour, il eut bien des déboires à eſſuyer de ceux, qui y commandoient, & il n'eut pas la liberté d'y faire le commerce, comme il s'y étoit attendu. Auſſi jugea-t-il qu'il falloit déſormais tourner toutes les vuës de commerce vers

Kantong. Nos Auteurs ne sçavent pas trop si on doit attribuer ce peu de succès aux mauvais offices des Portugais & des Missionnaires Catholiques, ou n'en accuser que l'infidélité des Hollandois, qui n'avoient pas renvoyé leur flotte, comme leur Amiral l'avoit promis pour la conquête de l'Isle Formose.

Le cinquiéme Chapitre contient des éclaircissemens sur la premiére Ambassade des Hollandois à la Chine, qui sont rapportés dans l'Atlas Chinois d'Ogilby, & qui regardent principalement les mouvemens, que se donnerent les Jésuites de la Chine, pour empêcher que les Hollandois n'y obtinssent la liberté du Commerce, & ne fussent reçus à la Cour, parce qu'ils sentoient, dit l'Auteur de l'Extrait, de quelle importance il étoit pour le succès de leurs travaux Apostoliques d'en éloigner des ennemis de la Religion Romaine.

Le VI. Chapitre traite des premiéres entreprises des Hollandois pour leur commerce à la Chine, & pour leur établissement en Formose. La lecture n'en est pas moins nécessaire que celle des deux Extraits, dont nous venons de parler, pour éclaircir bien des endroits de la relation de Montanus. D'ailleurs toutes ces piéces décousuës, & qui ne sont pas même toujours rangées selon leur datte ne forment qu'une compilation, & non pas une histoire des Voyages. Le Lecteur est sans cesse obligé de revenir sur ses pas pour comprendre ce qu'il a lu d'abord,& pourquoi le faire voyager dans un pays, dont on ne lui a encore donné aucune notion? Au reste toutes ces piéces détachées prouvent assez que le P. Schaal n'avoit pas si grand tort de craindre l'établissement des Hollandois à la Chine, & ce que M. l'Abbé Prevôt a sagement supprimé des expressions indécentes

& ſatyriques, qu'il y a trouvées, n'auroit ſervi qu'à faire connoître que la plume de ces premiers Hollandois étoit conduite par le même eſprit, qui les animoit dans leurs entrepriſes. Enfin ces relations pleines de minucies, qui en rendent la lecture ennuyeuſe, ne nous inſtruiſent pas aſſez de l'eſſentiel. Un petit ſupplément qu'on a ajouté à la ſuite de celle, qui traite des deux entrepriſes des Hollandois ſur Macao, & qui eſt tiré de Faria, nous met en une demi-page beaucoup plus au fait de ces expéditions, que tout le Journal de Van Rechteren qui remplit le ſixiéme Chapitre.

Le ſuivant contient le voyage du P. Dominique Navarrete, Dominiquain, au travers de la Chine en 1658. Ce Religieux, qui fut fort lié avec les Jéſuites tant qu'il demeura à la Chine, qui ſe déclara contre eux, quand il en fut ſorti, & qui ayant été nommé

Archevêque de San-Domingo, reprit ſes prémiers ſentimens à leur égard, & devint un de leurs plus grands Panégyriſtes, a compoſé un grand ouvrage ſur la Chine, qui fut imprimé à Madrid en 1670. Les Anglois l'ont traduit en leur langue au commencement de ce ſiécle, & placé dans le premier tome du grand recueil des voyages, & c'eſt de là, que nos Auteurs ont tiré le Journal, qu'ils nous donnent ici. Ce qu'il a de plus curieux, regarde l'établiſſement des Portugais à Macao, où les Miſſionnaires de la Chine furent bannis du tems de l'Auteur; encore a-t'il fallu y joindre un ſupplément tiré de Faria & de Marco d'Avalo, pour donner une juſte idée de cette Ville, qui a fait paſſer en Portugal tant de richeſſes.

Le chapitre VIII. après quelques notes critiques & quelques réflexions ſur le grand ouvrage

du P. Duhalde, dont le Traducteur Anglois a orné ſa traduction par des notes, contient la route des cinq Jéſuites François, que le Roi Louis XIV. envoyoit en qualité de Mathématiciens à la Chine, & qui paſſerent par Siam. Ce Journal, qui décrit leur voyage depuis Siam juſqu'à Peking, eſt tiré des Mémoires du P. Le Comte. Il eſt ſuivi [Ch. IX.] d'un voyage du P. de Fontaney depuis Peking juſqu'à Nanquing, & celui-ci d'un Journal [Ch. X.] de la route, que fit le P. Bouvet depuis Peking juſqu'à Kantong, lorſqu'il fut envoyé en 1693. pour porter des préſents au Roi Très-Chrétien.

Le Chap. XI. contient un extrait des voyages autour du monde par le Docteur Jean-François Gemelli Carreri, leſquels ont été traduits dans pluſieurs langues. L'extrait ſe borne au voyage de la Chine, c'eſt-à-dire, à la route que

l'Auteur fit pour se rendre à Peking, & pour retourner de cette Capitale à Kantong. Ce Journal n'a rien de plus curieux, que les précédents, & l'Auteur a perdu toute créance, pour avoir osé avancer qu'il avoit eu une audience de l'Empereur, & en avoir imaginé le détail. Il n'en est pas de même [Ch. XII.] du voyage d'Everard Isbrand Idas, Ambassadeur de Russie vers l'Empereur Kang-hi. Comme il avoit fait le voyage par terre, son Journal contient plusieurs particularités assez curieuses, surtout par rapport à la grande muraille, qui sépare la Chine de la Tartarie Orientale, & aux deux Audiences, que lui donna l'Empereur. Mais nous avons aujourd'hui dans la grande Collection du P. Duhalde, des Mémoires bien plus détaillés sur la route, qu'avoit fait le Ministre Russien.

Ch. XIII En 1715. le Czar Pierre fit partir Laurent Lange pour la

Chine avec la qualité de ſon Envoyé vers le même Empereur Kang-hi, il lui donna pour Adjoint un Médecin Anglois, nommé Garwin. Ils furent très-bien reçus, & leur Journal eſt aſſez amuſant. Ils ſe trouverent à la Cérémonie de la nouvelle année, qui tomboit, ſuivant le Calendrier Chinois, au ſecond de Février. L'Auteur y fait un très-beau portrait des deux premiers Empereurs Tartares, & un très-grand éloge de Kang-hi, un des plus grands Princes, qui aient regné en Aſie depuis bien des ſiécles. Nous ne ſçavons pas que les Jéſuites, qui l'ont vu de fort près, ayent jamais changé de langage à ſon ſujet, ni ſurquoi nos Auteurs ſe fondent pour dire qu'ils l'ont un peu maltraité dans la ſuite. Le voyage de Lange eſt ſuivi [Ch. XIV.] du voyage du P. Gaubil, Jéſuite François, de Kantong à Pekin en 1722. Il eſt tiré d'un recueil d'Obſervations

géographiques, mathématiques &c. du même Pere Gaubil & d'autres Jésuites, publié à Paris en 1729. par le P. Etienne Souciet; mais dont l'exrait nous meneroit trop loin.

Le XV. & dernier chapitre, qui finit ce cinquiéme volume, est un abrégé de l'Histoire de la Légation de Monseigneur Charles-Ambroise Mezzabarba, Patriarche d'Alexandrie, vers l'Empereur Kang-hi; ou plutôt c'est l'extrait qu'en ont fait les Auteurs de la *Bibliothéque raisonnée.* La nécessité, où l'on s'est trouvé de mettre bien des adoucissemens dans les termes, dont s'est servi le Journaliste, auroit du faire comprendre qu'il a mis beaucoup du sien dans le compte qu'il rendoit de l'Histoire de cette Légation, écrite par le P. Viani Servite, lequel accompagnoit le Légat en qualité de son Confesseur. Les Auteurs Anglois nous avertissent qu'ils ont eu soin

de comparer cet extrait avec ce qu'en a dit le P. Duhalde, & ils ont mis à la tête de ce chapitre un abrégé fort court de tout ce qui s'eſt paſſé à Rome & à la Chine au ſujet des Cérémonies Chinoiſes. Il paroît qu'ils y ont avancé, ſur l'autorité de M. Dupin, quelques faits, dont les Jéſuites ne conviennent point. Ils ont auſſi accuſé le P. Duhalde de n'avoir parlé que de la derniere audience, que l'Empereur donna au Légat, & d'en avoir confondu les circonſtances avec celles des audiences précédentes. Le P. Duhalde dit poſitivement qu'il n'entre point dans le détail des différentes audiences qu'eut le Légat, & rapporte préciſément ce qui ſe paſſa à la derniere ſans y rien ajouter, qui ait rapport aux autres.

Du reſte il n'y a dans cette relation, que très-peu de choſes, qui regardent l'Hiſtoire des voyages; &, ſur ce qui étoit l'objet

de la légation, nos Auteurs nous permettront de leur dire qu'ils ne ſont pas juges compétents de la fidélité des relations différentes, qui en ont été publiées, & qu'ils devoient ſe défier de la ſource, où ils ont puiſé. Perſonne n'ignore que les Imprimeurs de la Bibliothéque Raiſonnée reçoivent tout ce qu'on leur envoye, ſans examiner de quelle part cela vient, & ſouvent des Mémoires dont les Aſſociés à ce Journal ne voudroient pas ſe faire garants. Nous remarquerons auſſi en paſſant que M. Maigrot, Evêque de Conon, eſt ſi connu dans l'Hiſtoire des démêlés ſur les Cérémonies Chinoiſes, & que ſon nom ſe trouve ſi ſouvent dans les écrits, qui ont paru ſur cette grande affaire, qu'il eſt étonnant qu'on l'appelle *Maigret* dans ce Journal.

ARTICLE CXVI.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences, Année M. DCC. XLIV. avec les les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale. M. DCC. XLVIII. Hiſtoire pp. 70. Mémoires pp. 552.

LEs Mines les plus abondantes s'épuiſent avec le tems, & l'on eſt obligé de chercher ailleurs les thréſors qu'on n'y trouve plus. L'Académie Royale des Sciences toujours inépuiſable continuë de faire par ſes Mémoires le même honneur à la Nation. Le nouveau thréſor dont elle vient d'enrichir le Public ne céde pas à ceux qu'elle a déja mis au jour. Quoiqu'il n'y ait rien dans le volume que

que nous annonçons qui ne ſoit d'un grand prix, cependant comme c'eſt une néceſſité de préférer ce qui ſera du goût & à la portée du commun des Lecteurs, il nous faudra malgré nous, toucher légérement, & quelquefois omettre entierement ce qu'il y aura de plus ſcientifique, de plus profond, & de plus propre à faire ſentir avec quelle force de génie & quel ſuccès on avance dans la perfection des Arts. Le volume eſt diviſé comme les autres en deux parties, dont la premiére contient l'Hiſtoire des découvertes qu'on expoſe dans ce volume; elle eſt écrite par le Sécretaire de l'Académie: & l'autre contient les Mémoires particuliers des Académiciens.

La partie Hiſtorique commence par une Obſervation de M. du Hamel, qui cherchant toute autre choſe, a remarqué, que le bois qui eſt plongé dans l'eau, où il

s'eſt imbibé à loiſir, varie de poids ſelon les différentes diſpoſitions de l'athmoſphére, avec laquelle il ſemble n'avoir aucune communication. L'habile Académicien nous apprend la cauſe de ce phénomène : c'eſt que l'eau chaſſe l'air contenu dans les interſtices des fibres du bois, ou le comprime juſqu'à ce qu'il faſſe équilibre avec le poids du liquide ; or le poids de l'eau & le reſſort de l'air ne ſont nullement des quantités conſtantes : ainſi la variation de la chaleur de l'air, détruiſant cet équilibre, il y aura dans le bois une variation de poids relative à celle de la chaleur de l'athmoſphére.

Cette explication eſt ſuivie d'une relation, qui a de quoi attacher & étonner tous les Lecteurs. Le 19 Octobre 1742, au port de la Vera-Cruz dans le Mexique, la mer fut ſi agitée, qu'elle abattit une partie des

murs de la ville, & mit en danger tous les Navires qui étoient en rade. Ce qu'il y eut de plus ſingulier, c'eſt que le lendemain le rivage étoit couvert de Poiſſons morts, entaſſés les uns ſur les autres, & il en flottoit auſſi une prodigieuſe quantité, dans la rade. Parmi tous ces Poiſſons, il s'en rencontra pluſieurs eſpéces dont les Pêcheurs n'avoient aucune connoiſſance. Les Chaloupes qu'on envoya à la découverte rapportérent, que pluſieurs lieuës au large devant le Port, & quinze ou vingt lieuës Nord & Sud, elles avoient obſervé la même choſe. La contagion s'étoit communiquée juſqu'aux Poiſſons qu'on trouve communément au fond des puits dans le Mexique. On employa tous les Eſclaves & tous les Forçats, à enterrer dans le ſable tout ce qu'on put ramaſſer de ces Poiſſons morts, pour prévenir l'infection.

L'opinion commune est, que ç'a été l'effet d'une vapeur nuisible, sortie du fond de la Mer. Ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'on ne sçauroit guéres douter qu'il n'y ait, à quelque distance de la Côte, au fond de la Mer, une soufrière, d'où il s'éleve des morceaux de bitume, que les vents & les flots jettent en assez grande abondance sur le rivage. M. Darragory, Navigateur & Négociant François, arrivé depuis peu du Mexique, a fait part de cette Relation à l'Académie.

L'Anatomie paroît avec distinction dans ce Volume. Après tant de dissections, faites avec tant d'industrie & tant d'application, par les plus sçavants Anatomistes, il reste encore quelques difficultés, principalement sur quelques parties du cerveau, qui est pourtant la partie du corps humain, sur laquelle on s'est plus exercé. Les Anatomistes ne sont

pas entièrement d'accord, ſur ce qu'ils appellent, *les cornes du Bélier.* Et c'eſt ce qui a donné lieu à M. Morand de les examiner plus particulierement, & d'en donner une deſcription plus détaillée.

M. Bertin ayant entrepris de s'éclaircir ſur deux ſyſtêmes intéreſſans qui ſe contrediſent formellement, à l'égard de la *ſécrétion* des urines, le premier de M. Malpighi, qui prétend que cette ſécrétion ſe fait par des glandes; l'autre, de MM. Ruiſch & Vieuſſens, qui prétendent que cette *ſécrétion* ſe fait ſans ce ſecours, M. Bertin a employé tout ce que l'anatomie la plus délicate, aidée du ſecours des injections & du microſcope, a pu lui fournir: de plus il a déchiré la ſubſtance du rein au lieu de la couper: alors les glandes ſans l'aide de la loupe ou du microſcope ont paru à découvert & en très-grand nombre. Ainſi il n'a pas héſité à ſoutenir

qu'elles ſont un des organes principaux de la ſécrétion de l'urine. Le Sécrétaire de l'Académie fait ici une réfléxion ingénieuſe. Boerhave, dont le ſentiment eſt le ſeul vrai, ne l'appuye ſur aucune expérience, & il ſemble ne l'avoir adopté, que pour concilier MM. Malpighi & de Ruiſch, qu'il n'oſoit ſoupçonner de s'être trompés. *Tant il eſt vrai que, même en matiere de Philoſophie, l'eſprit de déférence pour ceux que nous devons regarder comme nos Maîtres, méne ſouvent à la vérité d'une maniére plus ſure que l'eſprit de diſpute.*

A la ſuite de quelques obſervations Anatomiques, on trouve que M. Morand a rendu compte à l'Académie des ſuccès de M. Grillet, ſon éleve & Chirurgien de la Religion de Malte, dans la taille latérale. De vingt-quatre malades, taillés par cette méthode, il n'en mourut que quatre &

tout le reſte guérit parfaitement. Parmi les quatre qui moururent, il y en avoit un de ſoixante-ſix ans & un autre de 78. Le grand Maître de la Religion, bien informé des talens de M. Grillet, lui a fait une condition heureuſe pour le fixer à Malte, & il a écrit une lettre très-honorable à M. Morand, dans laquelle il le remercie des ſoins qu'il a pris pour inſtruire ſon éleve de tout ce qui regarde cette opération.

M. Monnier herboriſant dans les montagnes d'Auvergne, s'eſt trouvé à portée d'examiner phyſiquement les eaux minérales du Mont-d'or. Ces eaux ſont *Thermales*, c'eſt-à-dire qu'elles ſortent chaudes de la terre, & peuvent procurer du ſecours aux malades, *comme bains & comme boiſſon.* On ne ſçait pas exactement depuis quel temps elles ſont connuës: mais le nom de Céſar, qu'on a donné à un de ces bains & plu-

ſieurs reſtes de bâtimens antiques, ne permettent pas de douter qu'ils ne ſoient fréquentés depuis longtems. Il n'y a plus que deux bains. Les bâtimens du troiſiéme ayant été démolis, la ſource coule en plein air.

Par les épreuves chymiques, M. le Monnier a découvert que ces eaux contenoient de la ſelénite, du ſel marin, du ſel Alkali minéral, un peu de ſel de Glauber, & une matiere graſſe & bitumineuſe. L'analyſe des eaux de Bourbon-l'Archambault n'eſt pas différente, & s'il y a quelque différence, elle ne ſçauroit être que dans la proportion, plus ou moins grande d'une part que de l'autre.

Au Mont-d'Or à dix ou douze pas du bain de Céſar, il coule une ſource froide, dont les eaux à la chaleur près, ont les mêmes qualités que celles du bain. A une lieuë du Mont-d'Or, aux eaux de la Bourboule, il n'y a pas quatre

pieds de diſtance entre la ſource chaude & la ſource froide de même nature. Ces ſources froides qui ſe trouvent preſque partout près des bains, *ſemblent n'accompagner les eaux Thermales, que pour renverſer tous les ſyſtêmes, qu'on pourroit faire pour expliquer leur chaleur.*

La Botanique, qui eſt un des principaux objets d'attribution de l'Académie, préſente ici un ſpectacle nouveau. M. du Hamel a planté des arbres dans une ſituation abſolument renverſée, les branches dans la terre, & les racines en l'air : ils ont repris dans cette étrange poſition, les branches ont produit des racines, & les racines des feuilles. Il eſt vrai qu'ils ont d'abord pouſſé plus foiblement que ceux qui ſont plantés ſelon la méthode ordinaire, mais enfin ils ont pouſſé, & la différence s'eſt évanouie à l'égard de pluſieurs de ces arbres, plantés à

contre-ſens. Ils reſſembloient aux autres.

Si l'on n'avoit eſperé de trouver dans l'Amérique que des remédes ſpécifiques, comme le Quinquina, l'Ipecacuanha, le Simarouba, quelque envie qu'on ait de conſerver ſa vie, on n'auroit pas vu les Européans faire de ſi grands efforts pour s'établir dans ces vaſtes régions. Cependant les thréſors qu'on y a cherchés,& qui ont été la cauſe de tant de guerres, étoient-ils auſſi précieux, ſelon les vrais Sages, que ces ſecours que la Nature n'avoit pas cachés dans les entrailles de la Terre, mais qu'elle offroit indifféremment aux regards des Etrangers, pour la conſervation de la ſanté & de la vie ?

Il n'eſt pas étonnant que les ſpécifiques de l'Amérique n'ayent été connus que longtemps après ſes mines, car ce n'étoit pas ce qu'on y avoit cherché. On pro-

duit ici un nouveau ſpécifique, qui s'employe avec un ſuccès ſurprenant dans les pleuréſies, les péripneumonies, & les hydropiſies. Il vient de la Virginie, & c'eſt M. Tennent, Médecin Ecoſſois, qui en a fait connoître la vertu & l'uſage.

Ce ſpécifique eſt la racine d'une plante, appellée *Polygala* par les Botaniſtes, & par les habitans de Virginie, *Seroca* ou *Sénéka*. M. Tennent ayant obſervé que c'étoit un excellent remede contre la morſure des ſerpens à ſonnettes, jugea ſur le rapport des accidens de cette morſure avec les accidens de la pleuréſie, que le polygala faciliteroit la guériſon de cette maladie. Sa conjecture fut confirmée par l'expérience. Il guérit pluſieurs malades ſans avoir ordonné à beaucoup près autant de ſaignées, qu'on fait ordinairement.

Cette racine étant devenuë plus

commune par les soins de M. Orry, alors Contrôleur Général, M. Bouvart n'osa d'abord la mettre en œuvre dans la pleuresie & la péripneumonie. Un remede tout ensemble vomitif & purgatif, lui parut dangereux dans des maladies si inflammatoires. Il aima mieux s'en servir dans l'hydropisie, où les purgatifs les plus violens semblent être les plus propres. *Cette sage défiance valut à M. Bouvart la découverte d'une nouvelle propriété du Sénéka.* Un hydropique réduit à l'état le plus déplorable fut guéri en assez peu de temps. Il est vrai qu'il lui resta une enflure & une dureté de rate, capables de reproduire l'épanchement: mais quand les organes sont ruinés ou totalement dérangés, il n'y a point de remede qui les rétablisse, en ce cas le Sénéka ne guérira que pour un temps: mais *dans ce cas-là même, n'est-il pas bien avantageux d'a-*

voir un remede toujours prêt à ſoulager une maladie dont la cure radicale eſt impoſſible ?

M. Bouvart s'étant aſſuré de la maniére dont le Sénéka agit, l'a enfin employé dans la pleuréſie. Le premier malade ſur lequel il l'eſſaya fut guéri en ſix jours, mais ce malade ne voulut pas s'aſſujettir au régime preſcrit. Parmi d'autres excès, cinq taſſes de caffé qu'il prit en un ſeul jour cauſerent la rupture d'un vaiſſeau dans la poitrine & d'autres accidens. Cependant on le guérit : mais n'étant pas devenu plus ſage, il mourut d'une hydropiſie de poitrine.

On doit à M. Huguens l'application de la Cycloïde au mouvement des Pendules. Cette admirable invention mit les Horlogers en état de perfectionner leur Art ; & il ſembloit qu'il n'y eût plus rien à déſirer en cette matiére. Cependant on s'eſt apperçu qu'on pouvoit ſe paſſer de Cycloïde,

ſans rien perdre du côté de la juſteſſe. Tout conſiſte à faire décrire de très-petits arcs de cercle au pendule : M. le Marquis de Courtivron a examiné géométriquement à quelle erreur on s'expoſoit en ſubſtituant de très-petits arcs de cercle aux arcs de Cycloïde : il a trouvé par ſon calcul que la différence entre deux pendules, l'une à Cycloïde, l'autre à petits arcs de cercle, n'étoit que d'une ſeconde ſur 50000 On connoiſſoit *déja l'exactitude des horloges à vibrations circulaires peu étenduës : mais on ignoroit encore, s'il n'étoit pas poſſible de mieux faire.* Tel a été l'objet du travail de M. de Courtivron. *C'eſt ſçavoir beaucoup ſur une matiere que de ſçavoir qu'il n'y a plus rien à chercher.*

Tous les Aſtronomes s'intéreſſent à la perfection des pendules dont ils font un fréquent uſage : mais ils ne prennent gueres moins

de part aux Comètes qui se montrent de temps en temps sur notre horizon. Ce qui fut autrefois la terreur des peuples & des Souverains est à présent un spectacle agréable pour les Observateurs, & pour tous ceux qui sont guéris des anciens préjugés. Parmi les Observations de M. Cassini, dont nous parlerons dans la suite plus amplement, on voit que la queuë de la Comète de 1744. étoit longue de plus de dix millions de lieuës. On n'a commencé d'appercevoir cette queuë que quand la Comète s'est trouvée aussi près du Soleil que de Mars, & à mesure qu'elle s'est approchée du Soleil, la queuë est devenuë plus longue; preuve sensible que les queuës des comètes leur sont accidentelles; & dépendent de leur proximité au Soleil.

L'Académie ne s'occupe pas seulement de ce qui se passe dans le Ciel; elle a aussi entrepris de déter-

miner la figure & la grandeur de la terre : ce qui n'eſt pas un projet ni peu glorieux ni de peu de travail. Pour l'exécution de ſes deſſeins, elle envoya pluſieurs de ſes membres, les uns vers notre cercle polaire, les autres vers l'Equateur, pour y meſurer quelques dégrès du Méridien. Balzac diſoit qu'un Ambaſſadeur étoit un homme grave, envoyé au loin afin de mentir pour la République. Les Académiciens qui ont été choiſis pour parcourir tant de vaſtes régions avec des dangers & des fatigues incroyables, ne ſe ſont propoſé dans toute leur courſe que la recherche de la vérité. Le réſultat du voyage entrepris vers le Nord a déja paru dans les Mémoires de l'Académie : mais MM. Bouguer & de la Condamine ſont les ſeuls qui ſoient revenus de la Zone Torride. *Différentes circonſtances ont obligé pluſieurs fois cette petite Compagnie de ſe ſéparer. Il y a*

apparence que la Physique & l'Histoire naturelle y gagneront : en multipliant les routes des Observateurs, on multiplie aussi les observations.

M. Bouguer a rendu compte à l'Académie de toutes les opérations, par où l'on s'est assuré de la mesure du dégré près de l'équateur. L'Historien se plaint de ce qu'il est forcé de supprimer la plus grande partie d'un détail si curieux. Le Journaliste est encore plus à plaindre, puisque son extrait ne sçauroit être que l'abrégé d'un abrégé. On avoit choisi Quito, comme la ville la plus proche de l'Equateur, pour le Théâtre des observations nécessaires. M. Bouguer & les Académiciens qui resterent avec lui, entreprirent de se rendre en cette Ville, après avoir débarqué à Manta. Il fallut traverser un Pays plein de forêts, qui sont un bourbier continuel, & où l'on rencontre plus

de tigres que d'hommes. Les ſerpens ſur-tout y foiſonnent, & il y en a pluſieurs eſpeces, dont les piquures ſont très-dangereuſes. L'amour des ſciences fait auſſi des braves. On arriva enfin à celle des Gorges de cette chaîne de montagnes, connue ſous le nom de la Cordelière, par où il faut paſſer pour arriver à Quito. Cette Ville eſt ſituée dans une Vallée qui a environ ſept lieues de largeur. Ce ſeroit un endroit totalement inhabitable, ſi ſon terrain n'étoit élevé de plus de 1200 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, & ſi les crêtes des montagnes voiſines n'étoient encore plus élevées au-deſſus du Sol de Quito, que Quito n'eſt élevé au-deſſus du niveau de la mer. La proximité des neiges & des glaces de la Cordelière, & l'élévation au-deſſus de la mer produiſent à peu près dans l'air la température de l'Europe.

Il y a eu, & il y a encore aux environs de Quito des Volcans, que MM. Bouguer & de la Condamine visiterent avec soin. Pendant qu'ils observoient l'ouverture du Volcan de Pichincha, qui ne jette plus depuis long-tems, le Volcan de Cotopaxi s'enflamma : & la fonte des neiges qu'il occasionna, emporta cinq ou six cens maisons, où il périt huit à neuf cens personnes.

La disposition de la Vallée de Quito ne s'éloignant pas beaucoup du Méridien, on prit le parti d'appuyer les points des Triangles que l'on formeroit sur les sommets accessibles des deux branches de la Cordelière, qui ne sont éloignés l'un de l'autre que d'environ sept lieuës & par conséquent toujours à portée de la vuë. On commença par établir une base, ce qui couta bien du travail, après quoi les Académiciens, munis de bons instrumens, se diviserent en

deux bandes dont l'une se transporta sur le sommet Oriental, & l'autre sur le sommet Occidental. On eût pu se voir continuellement de part & d'autre, si l'on n'eût pas toujours été dans les nuages qui ne le permettoient pas. On travailloit à 2000. toises au-dessus du niveau de la mer, & à six ou sept cens toises au-dessus de Quito. Les tempêtes enlevoient les signaux, & mettoient souvent les Observateurs en danger. Les Académiciens changerent alternativement de poste, pour observer tour à tour, & s'assuroient ainsi mutuellement de l'exactitude de leurs opérations. On vint à bout avec beaucoup de temps & encore plus de fatigues, de former trente-deux Triangles, dont les trois angles ont toujours été mesurés. On ne s'est pas contenté de mesurer deux angles & d'en conclure par la régle ordinaire la mesure du troisiéme: le troisiéme a été me-

ſuré comme les deux autres.

L'opération s'étant faite à 2000 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, il falloit la réduire à ce niveau : ce qui ne pouvoit s'exécuter ſans déterminer exactement la hauteur des ſommets de la Cordélière où l'on s'étoit poſté pour les obſervations. Ce fut donc une néceſſité de redeſcendre dans ces forêts qui ſont entre les montagnes & la mer. M. Bouguer eut le courage de les traverſer parmi les tigres & les ſerpens, juſqu'à l'Iſle d'Inoa formée par la riviere des Emeraudes. Il y ſéjourna pendant ſix ſemaines, dévoré par les *Mouſtiques*, (c'eſt ainſi que dans l'Amérique on appelle les Couſins) & obligé de défendre ſes proviſions contre les Tigres qui venoient à la nage les enlever : proviſions qui reſſembloient aſſez à celles des plus auſteres Anachorétes. Ce trait ne feroit pas un petit ornement dans la vie des hommes A-

postoliques. Ce fut à ce prix qu'on acquit *la connoissance* de la hauteur absoluë du plan dans lequel on avoit opéré.

On en vint enfin aux déterminations Astronomiques pour fixer l'amplitude de l'arc du Méridien qu'on avoit mesuré. Le travail fut souvent interrompu par les tremblemens de terre : on fut obligé de construire de nouveaux instrumens, & ce ne fut qu'après trois ans d'application & de fatigue, qu'on trouva que la grandeur du dégré du Méridien sous l'Equateur étoit de 56767 toises, & en le réduisant au niveau de la mer, de 56746. Ajoutant quelque chose à ce dernier nombre à cause de l'extension que la chaleur a du produire dans la toise dont on s'est servi, le degré sera de 56753 toises, & le rapport de l'axe de la terre au diamétre de l'Equateur sera de 178. à 179. d'où il suit que la terre est applatie vers les poles d'un 179e.

Pendant que les Aſtronomes & les Géometres de l'Académie font les derniers efforts pour déterminer la grandeur & la figure de la Terre, s'ils négligeoient de s'aſſurer, autant qu'il eſt poſſible, de la hauteur du Pole de l'Obſervatoire de Paris, ce ſeroit occaſionner quelque mauvaiſe plaiſanterie. Les obſervations qu'on a faites tant au dedans qu'au dehors du Royaume, mettoient dans la néceſſité de rectifier, s'il en étoit beſoin, celles de tant d'habiles Aſtronomes, membres de la même Académie, ſur ce point important & qui doit être regardé comme un *élément* de toute notre Aſtronomie.

La plus grande différence qui ſe rencontre entre les hauteurs du Pole, obſervées en divers temps par divers Aſtronomes, n'eſt que de dix ſecondes ; c'eſt ſi peu de choſe, qu'on n'eût pas cru y devoir faire attention, avant que l'Aſtronomie eût acquis le

dégré de perfection où elle eſt parvenue : mais à préſent dix ſecondes ſont un objet capable d'inquiéter tous les Obſervateurs. M. de Thury a entrepris de rectifier ce qu'il y avoit de défectueux dans le travail de ſes prédéceſſeurs, & il a inventé un nouvel inſtrument pour ſe précautionner contre les plus légéres mépriſes. Aidé de cet inſtrument, il a trouvé par l'obſervation de l'Etoile Polaire, & de la Claire de Perſée, & par le réſultat d'un très-grand nombre d'Obſervations, faites avec toute la préciſion poſſible, que la hauteur du Pole à l'Obſervatoire eſt de 48^{d} 50′ 9″, telle à une ſeconde près, qu'elle avoit été déterminée en 1721. par feu M. de Louville. *Il y a grande apparence qu'elle ne ſera jamais déterminée plus exactement.*

Parmi les nouvelles Machines ou Inventions approuvées par l'Académie, il y a une Armure propoſée

ſée par M. Picault de Larimberture, pour défendre les bras contre le coup de ſabre ; elle conſiſte en quelques chaînes légéres, attachées à un collier, paſſé autour du col, d'où elles deſcendent en couvrant l'épaule & le bras : elles ſont ſoutenues dans une direction parallèle entre elles par quatre cercles de fer, qu'on attache de diſtance en diſtance ſur le bras, juſqu'au poignet. Nous n'oſons pas aſſurer que cette eſpece d'Armure, toute munie qu'elle eſt d'une approbation ſi reſpectable, ſoit du goût de ceux qui ont plus d'intérêt à s'en ſervir ; ils ſe perſuaderont qu'il eſt plus élégant d'expoſer le bras au coup de ſabre des ennemis, que de l'en préſerver par une nouvelle méthode. On veut de l'élégance & de la bonne grace par tout.

L'Académie a pris une réſolution bien capable d'exciter de plus en plus l'ardeur des Sçavans, à

faire de nouvelles découvertes, & qui ſera en même-tems d'une grande utilité pour le Public. L'Académie ne ſe contentera pas déſormais de faire mention des Mémoires qui lui ſeront préſentés, & qu'elle jugera dignes de ſon eſtime. Elle les fera imprimer ſous le titre de *Mémoires de Mathématique & de Phyſique préſentés à l'Académie des Sciences par divers Sçavans, & lûs dans ſes Aſſemblées.* Le premier Volume de cette Collection eſt actuellement ſous preſſe.

L'Hiſtoire eſt ſuivie de l'Eloge de M. l'Abbé de Bragelongne, Doyen & Comte de l'Egliſe Royale de S. Julien de Brioude. Quelque reſpectables que ſoient ces titres, ils n'ouvrent pas l'entrée de l'Académie des Sciences. C'eſt une autre eſpéce de Sanctuaire, juſqu'où ni la Théologie, ni le Droit Canonique n'étendent pas leurs priviléges. On n'y

eſt admis que par le mérite bien prouvé d'une capacité extraordinaire dans les Arts & les Sciences, dont on s'y propoſe d'avancer le progrès. M. l'Abbé de Bragelongne y obtint une place d'Eleve, dès l'âge de 23. ans. Il fut enſuite aſſocié libre, & il s'y eſt diſtingué par une connoiſſance profonde de la plus ſublime Géométrie. Un coup de ſang l'emporta en cinq heures de temps à ſa cinquante-ſixiéme année. Nous finiſſons ici le premier Extrait.

ARTICLE CXVII.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR Jovien, & Traductions de quelques Ouvrages de l'Empereur Julien, par M. l'Abbé de la Bléterie, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. *A Paris, chez Prault, Fils, Quay de Conti.* 2. Vol. *in*-12.

CE Livre est une espéce de Recueil : il contient l'Histoire de l'Empereur Jovien ; une Dissertation qui concerne ce Prince ; la Traduction de plusieurs Ouvrages de l'Empereur Julien, & des Notes sur tous ces différens Ouvrages. Jovien ne régna qu'un peu plus de sept mois ; mais il méritoit d'être connu : on voit en lui un de ces Princes, dont le ré-

gne, quoique très-court, fournit des traits intéressans à l'Histoire. Tels furent aussi parmi les Modernes Edouard VI. en Angleterre ; François II. en France ; Adrien VI. à Rome, &c. Le Gouvernement de ces Souverains fut fécond en grandes choses, & leur Histoire écrite séparément pourroit paroître digne de l'attention du Public.

Jovien étoit un Militaire, que son mérite & le suffrage des troupes porterent sur le thrône, après la mort de l'Empereur Julien. Ce dernier avoit été l'ennemi déclaré de la Religion Chrétienne : Jovien en fut le Restaurateur & le Protecteur. Julien étoit singulier dans toutes ses maniéres : Philosophe sans sagesse ; Empereur sans dignité ; habile dans la guerre, sans sçavoir user de ses connoissances ; modéré en certains points, enthousiaste & ridicule en mille autres. Jovien rentroit mieux dans

la Sphère commune de l'humanité : il étoit affable, droit, bienfaiſant ; il ne manquoit ni de bravoure, ni de lumieres ; il aimoit les Lettres en Prince, non en Pédant ; il plaiſantoit quelquefois, non d'un air cauſtique comme Julien, mais pour s'amuſer, & parce qu'il étoit naturellement de bonne-humeur. Julien ſignala le dernier acte de ſa vie par une expédition, qui mettoit l'armée Romaine dans le plus grand danger : Jovien eut cette faute à réparer dès le commencement de ſon régne ; & c'eſt un problême, ſi le Traité qu'il conclut avec les Perſes ternit ſa gloire, ou s'il fait honneur à ſa prudence. Julien ne s'étoit montré que de tems en tems à Conſtantinople : Jovien ne vit jamais cette Capitale, comme Empereur. Au retour de la Perſe, avec les débris de ſes Légions, il mourut ſur les frontiéres de la Bithynie & de la Ga-

latie. Tel eſt le précis de ce régne plutôt que de cette Hiſtoire : car M. l'Abbé de la Bléterie y fait entrer bien des ornements, des épiſodes même, ſi l'on veut. On peut croire que, ſi la matiere principale eût été plus abondante, ces ſortes de hors-d'œuvre euſſent été moins fréquents ou moins étendus:mais quelle qu'en ſoit l'ordonnance, on les rencontre avec plaiſir, on s'en occupe agréablement. L'Auteur eſt homme d'eſprit : cela ſe remarque par le fil de ſa narration ; par les réfléxions qu'il y inſere ; par le tour de ſa préface. Pour donner une idée de ſon ſtile, nous citons le Morceau ſuivant, qui eſt une partie du caractère de S. Athanaſe. Cet endroit ſe lie avec l'hiſtoire de Jovien, parce que cet Empereur témoigna beaucoup de conſidération pour le ſaint Evêque. » Athanaſe, dit M.
» de la Bléterie, étoit le plus grand
» homme de ſon ſiécle, & peut-

» être qu'à tout prendre, l'Egliſe
» n'en a jamais eu de plus grand. *
» Dieu qui le deſtinoit à combat-
» tre la plus terrible des héréſies,
» armée tout à la fois de la Dia-
» lectique & de la puiſſance des
» Empereurs, avoit mis en lui tous
» les dons de la nature & de la
» grace, qui pouvoient le rendre
» propre à remplir cette haute deſ-
» tination. Il avoit l'eſprit juſte,
» vif, pénétrant, le cœur géné-
» reux & deſintereſſé; un courage
» de ſang-froid, &, pour ainſi
» dire, un héroïſme uni, toujours
» égal, ſans impétuoſité ni ſail-
» lies; une foi vive; une charité
» ſans bornes; une humilité pro-
» fonde; un Chriſtianiſme mâle,
» ſimple & noble comme l'Evan-
» gile; une éloquence naturelle,
» ſemée de traits perçants, forte
» de choſes, allant droit au but,
» & d'une préciſion rare dans les

* Nous croyons qu'il falloit ajouter, *depuis les Apôtres.*

» Grecs de ce tems-là. L'austerité
» de sa vie rendoit la vertu respec-
» table : sa douceur dans le com-
» merce, la faisoit aimer. Le cal-
» me & la serenité de son ame se
» peignoient sur son visage. Quoi-
» qu'il ne fût pas d'une taille a-
» vantageuse, son extérieur avoit
» quelque chose de majestueux &
» de frappant. Il n'ignoroit pas les
» Sciences prophanes, mais il évi-
» toit d'en faire parade. Habile
» dans la lettre des Ecritures, il
» en possédoit l'esprit. Jamais ni
» Grecs ni Romains n'aimerent au-
» tant la patrie, qu'Athanase ai-
» ma l'Eglise, dont les intérêts fu-
» rent toujours inséparables des
» siens. Une longue expérience
» l'avoit rompu aux affaires Ec-
» clésiastiques. L'adversité qui é-
» tend & rafine le génie, quand
» elle ne l'écrase pas, lui avoit
» donné un coup d'œil admirable
» pour appercevoir des ressources,
» même humaines, quand tout pa-

» roissoit désespéré. &c. «

Ce caractère est soutenu durant trois autres pages, & doit paroître un peu long dans une Histoire aussi courte que celle-ci. Telle est encore la narration qui regarde la ville de Nisibe, place abandonnée aux Perses par le traité de Jovien avec Sapor. Mais c'est à ce traité que notre Auteur s'attache principalement, tantôt pour le condamner sans restriction, & tantôt pour balancer à cet égard le pour & le contre. Nous indiquons par ces derniers mots la Dissertation où M. l'Abbé de la B. examine la conduite de Jovien dans ses conférences avec les Perses : en sorte toutefois que le résultat de l'Historien n'est pas favorable à ce Prince. Il faudroit encore, pour la même question, une critique détaillée que nous supprimons, contents des réfléxions suivantes.

M. de la B. s'appuye, pour condamner le traité, sur le témoigna-

ge d'Ammien Marcellin; mais nous voudrions plutôt nous en rapporter à S. Grégoire de Nazianze, qui étoit aussi du tems , & fort instruit de ce qui concernoit la Cour de Constantinople. Ce Saint Evêque avouë bien que le traité conclu avec Sapor ne fut pas honorable aux Romains, mais il prétend qu'on seroit injuste de blamer Jovien à ce sujet: *Car*, dit-il, la *gerbe appartient à celui qui a semé, non à celui qui moissonne, & il faut attribuer l'incendie à celui qui a mis le feu, non à celui qui ne peut l'éteindre* (*Naz. Orat. V.*) *:* Expressions figurées qui font voir que S. Grégoire de Nazianze rejettoit toute la faute sur Julien, cause unique & véritable du triste état où les troupes Romaines furent réduites; dans cette expédition contre les Perses. Et l'on doit bien remarquer que la matiére est ici traitée contradictoirement. Il y avoit des gens qui blamoient Jo-

vien, & le Saint Evêque le justifie, le venge de ces accusations injurieuses. Pourquoi dans une Histoire de cet Empereur ne citeroit-on pas, n'embrasseroit-on pas même l'opinion d'un si grand homme? Pourquoi préféreroit-on le témoignage d'un payen, (*a*) charmé de trouver quelque chose à reprendre dans les démarches d'un Empereur, qui vouloit rétablir l'honneur du Christianisme?

A S. Grégoire de Nazianze joignons S. Chrysostome qui, peu d'années après, parlant encore de la malheureuse expédition contre Sapor, la met toute sur le compte de Julien: Voila, dit-il,

(*a*) Ammien Marcellin lui même indique l'extrême besoin que l'armée Romaine avoit de la paix, en disant, au sujet des premieres propositions que fit faire Sapor: *Erat tamen æternum pro nobis Dei Cœlestis numen, & Persæ, præter sperata, priores super fundandâ pace oratores mittunt:* Passage dont ne parle point M. de la B.

ce que nous avons gagné à être gouvernés par ce bel Empereur. *Hunc nos fructum ab egregio Imperatore percepimus* (*Chryſoſt. Orat. de S. Babylâ.*)

M. l'Abbé de la Bléterie paſſe à une queſtion aſſez ſinguliere ; ſçavoir ſi Jovien étoit tenu de garder le traité, & d'accomplir ce qu'il avoit promis avec ſerment : ſur quoi notre Auteur embraſſe hautement la négative ; diſtinguant les droits d'un Prince ſimplement *Uſufruitier*, d'avec ceux d'un ſouverain *Proprietaire* ; prétendant que l'*Uſufruitier*, tel qu'étoit Jovien & tels que ſont la plûpart des autres Monarques, ne peut céder des Provinces ou des Villes, ſans le conſentement au moins préſumé de ceux qui les habitent. Nous n'entreprendrons pas l'examen rigoureux de cette importante matiére ; elle nous paroît ſujette à trop de diſcuſſions, & nous ſommes perſuadés après tout qu'il

n'eſt guères du reſſort d'un particulier, de prononcer définitivement ſur des principes ſi délicats. Nous inſiſterons un peu plus ſur un fait qui entre dans les preuves de M. l'Abbé de la Bléterie.

Cet Ecrivain s'autoriſe de l'exemple du Roi François I. qui ſe crut diſpenſé d'accomplir le traité de Madrid, en ce qui concernoit la Bourgogne, parceque les peuples de cette Province ne conſentoient point à changer de Maître. Mais quelle que ſoit, encore une fois, la déciſion du point de droit, la conduite de François I. ne prouve rien dans le cas préſent; puiſque ce Prince avoit proteſté avant la ſignature du traité de Madrid; puiſque Charles V. manqua le premier à un article ſtipulé dans les conventions, ſçavoir que le Roi ſeroit libre immédiatement après la ſignature: ce qui n'arriva point, l'Empereur ayant toujours fait garder à vuë

son prisonnier jusqu'à ce qu'il fût sur la frontiére. Enfin les Etats de Bourgogne représentérent que le Roi, dans la Cérémonie de son sacre, avoit fait serment de n'aliéner aucune partie de son domaine, & cette raison de fait pouvoit, devoit même n'être pas ignorée de Charles V. Qu'on produise maintenant rien de semblable dans la cause de Jovien. Sa fidélité fut entiére, elle devoit l'être; elle lui a même attiré des éloges: on peut voir sur cela M. de Tillemont, auquel en ceci nous aimerions mieux nous en rapporter, qu'à Eutrope & à M. l'Abbé de la B.

Un article qui nous fait un peu de peine dans l'Histoire de Jovien, c'est que l'Auteur représente partout cet Empereur comme fort tolérant en matiére de religion: non pas qu'on ne louë aussi la profession ouverte qu'il faisoit de protéger le Christianisme & la Catholicité; mais on avertit sans

ceſſe qu'il vouloit *ne contraindre perſonne* ; que ce n'eſt point à ſon regne qu'il faut rapporter les rigueurs dont ſe plaignoit Libanius ; qu'il y a toute apparence que S. Athanaſe le confirma *dans le deſſein d'inſpirer à tous les partis* (qui étoient parmi les Chrétiens,) *des ſentimens de douceur, de leur apprendre à ſe ſouffrir, à déſirer, à chercher la paix &c.*

En tout ceci, il eſt queſtion principalement des Payens & des Ariens ; or l'on peut craindre que quelqu'un n'impute à l'Auteur de n'approuver pas les voyes de contrainte, qui ont été employées par des Empereurs très-ſages, non pour commander la foi, ou pour forcer les conſciences, mais pour empêcher l'exercice public & profane de ces fauſſes religions. Enſuite il n'eſt point exactement vrai que les rigueurs qu'on exerça contre les Idolâtres, & dont parle Libanius ne ſe rapportent pas au.

regne de Jovien ; & à cet égard M. l'Abbé de la B. réfute mal M. de Tillemont. Le morceau de Libanius, que nous avons sous les yeux, commence ainsi : *Quels changements n'ont point été introduits* (*a*) *après le meurtre commis en la personne de Julien !* Voila sans doute le régne de Jovien indiqué ; il y a quelque apparence que ce Prince ayant vêcu peu de temps, l'énumération des rigueurs dont on usa à l'égard des Payens, regarde aussi le tems de Valens son successeur ; mais Libanius fait toujours entendre clairement que ces voyes de contrainte avoient commencé sous Jovien, puisqu'il les place *après le meurtre commis en la personne de Julien.* Enfin quelle preuve a-t'on que S. Athanase ait inspiré une sorte de Tolérantisme à Jovien, qu'il l'ait confirmé dans des

(*a*) Le terme Grec signifie même, *immédiatement introduits après &c.*

manieres de penſer ſi pacifiques à l'égard des diverſes ſectes qui partageoient le Chriſtianiſme ? Notre Auteur dit lui-même qu'on *ignore le détail des conſeils que donna S. Athanaſe à ce Prince.* Pourquoi donc former le ſyſtême de cette modération prétenduë ?

En caractériſant l'héréſie Arienne, notre Hiſtorien dit que » trompé par ſes formules équivoques » ſous Conſtance, (*au Concile de* » *Rimini*, dit la Note) l'univers » entier fut ſurpris de ſe trouver » Arien ſans y penſer. « Il eſt manifeſte qu'on ſe ſert ici du Texte de S. Jerôme, auquel on ajoute ces mots *ſans y penſer.* Or 1°. il falloit omettre cette addition, ou bien expliquer dans une Note en quel ſens on la prend : car comme perſonne n'eſt ni *Arien* ni Hérétique quelconque, ſans le vouloir, perſonne auſſi ne l'eſt *ſans y penſer.* Le ſens raiſonnable doit donc être que l'univers entier fut ſur-

pris de se trouver accusé d'Arianisme, quoiqu'il n'eût jamais pensé à embrasser cette erreur, & c'est ce qu'une Note devoit indiquer. 2°. Il étoit bon d'avertir, comme fait le P. Alexandre, que S. Jerôme a parlé ici avec une sorte d'emphase & d'hyperbole, puisque selon ce S. Docteur lui-même, les Peres de Rimini ne consentirent point à l'erreur; puisque selon S. Athanase, ils signérent une formule qui ne contient rien que d'Orthodoxe; puisqu'enfin, de l'aveu de tout le monde, il n'y avoit à Rimini que la moindre partie des Evêques de la Chrétienté.

Cette derniere observation nous fait entrer dans une autre, qui regarde une note où M. l'Abbé de la B. veut expliquer ce que saint Athanase marquoit dans sa lettre à l'Empereur Jovien, touchant le petit nombre des Ariens comparés aux Catholiques répandus dans tout le monde. Notre Auteur dit

qu'en cela le S. Docteur *paroît être contraire à l'opinion commune ;* mais qu'il faut obſerver trois choſes : la premiere » que les Evê-
» ques qui avoient ſouſcrit au
» Concile de Rimini s'étoient re-
» levés depuis la mort de Conſ-
» tance. La ſeconde, que dans le
» tems même où l'héréſie avoit
» ſemblé prévaloir, pluſieurs de
» ceux qui recevoient les formu-
» les propoſées par les Ariens, les
» recevoient dans un ſens Ca-
» tholique. La troiſiéme, que,
» comme les plus déterminés des
» Ariens ne laiſſoient pas de dire
» que J. C. eſt Dieu, les peuples
» Chrétiens qui ne connoiſſoient
» que le Dieu ſouverain, enten-
» doient que J. C. étoit un ſeul
» & même Dieu avec ſon Pere, &
» prenoient dans un bon ſens les
» expreſſions ambiguës dont s'en-
» veloppoit l'erreur : ce qui a fait
» dire à un Pere de ce tems-là :
» *Sanctiores ſunt aures plebis*,

» *quàm corda Sacerdotum.*

Or en tout ceci il s'eſt gliſſé quelque choſe de peu exact. Car 1°. S. Athanaſe ne *paroît point contraire à l'opinion commune* en mettant le nombre des Ariens fort au-deſſous de celui des Catholiques, en marquant dans ſa lettre à Jovien que *le petit nombre d'Ariens qui combat la foi orthodoxe, ne peut former un préjugé contre le reſte de l'univers.* Tout le monde ſçait que ces Hérétiques n'ont jamais pénétré dans la plûpart des Egliſes ; & S. Athanaſe fait en ce même endroit, l'énumération des Contrées, où l'Orthodoxie étoit triomphante. 2°. Ce n'eſt pas la réſipiſcence des Evêques de Rimini qui donnoit alors la ſupériorité du nombre aux Catholiques : c'eſt que jamais la pluralité des Evêques n'avoit conſenti à la formule ſouſcrite dans ce Concile. Depuis la mort de Conſtance juſqu'à la lettre de Saint Athanaſe, il s'étoit

écoulé à peine deux ans ; comment le S. Docteur auroit-il pu, en si peu de tems, recevoir des lettres de tous les Pays qu'il assure être très-attachés à la foi de Nicée ? Ce n'étoit donc pas en vertu de la rétractation des Evêques qui avoient souscrit à la formule de Rimini, que le Saint affirmoit la supériorité du nombre dans le parti des Catholiques, comparé avec celui des Ariens. 3°. Au tems du plus grand orage contre le Dogme Catholique, ceux qui signoient les formules proposées par les Ariens (il faut entendre celle de Rimini & quelques autres) ne faisoient pas seulement cette démarche, parcequ'ils prenoient ces formules dans un bon sens ; mais parcequ'ils avoient raison de les croire orthodoxes. En effet elles ne contenoient aucune erreur : tout le mal qu'il y avoit à les signer étoit qu'on donnoit par là occasion aux subterfuges & aux vains triomphes

des Hérétiques. Enfin dans ſa derniere obſervation, M. l'Abbé de la B. ſembleroit faire le peuple dépoſitaire ou même juge de la ſcience de la foi ; il ſembleroit ne pas diſtinguer aſſez l'Egliſe enſeignée d'avec l'Egliſe enſeignante : ce qui eſt toutefois fort néceſſaire dans tous les tems ; & s'il vouloit citer l'endroit d'où le paſſage qu'il énonce, eſt tiré, on verroit manifeſtement que cette preuve ne revient point à la queſtion préſente.

Si nous nous ſommes un peu étendus ſur les imperfections qu'on remarque dans cette Hiſtoire de Jovien, c'eſt afin qu'une ſeconde édition nous la rende plus parfaite. Nous parlerons dans un autre Extrait de la Traduction des Ouvrages de Julien : elle occupe la fin du I. Vol. & le ſecond Volume entier.

ARTICLE CXVIII.

REMARQUES CRITIQUES sur le Dictionnaire de Bayle. seconde partie G - Z. A Paris chez Hyppolite - Louis Guerin rue S. Jacques, & à Dijon chez la Demoiselle Hermil-Andrea. folio, suite de l'Article CI. au mois d'Octobre.

CECI sera notre dernier Extrait des Remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle. Nous destinons même plutôt cet article à quelques réfléxions, qui pourront perfectionner l'ouvrage, qu'à l'exposition des beaux endroits qui s'y rencontrent en grand nombre. Qu'on lise les articles *Patin*, *Pelisson*, *Politien*, *Remond*, *Taboué*, *Sanchez*, *&c.* on y trouvera toujours des Anecdotes curieuses, un détail de critique très-abondant, & une

une équité dominante, qui fait le caractère de ce Livre. Par exemple, Bayle ayant dit que le *symbole de Patin n'étoit pas chargé de beaucoup d'articles*, M. l'Abbé Joly reprend ainsi : » comme cette » sorte d'accusation est extrêmement odieuse, on devroit être » très-réservé à l'intenter, & il ne » faudroit en pareil cas se porter » pour accusateur, que sur des » preuves sans replique. » Et tout de suite, notre Observateur entre dans une énumération de Textes tirés des Lettres de Patin, lesquels prouvent que non-seulement il croyoit en Dieu & en la Providence, mais qu'il tenoit aussi tous les Mysteres de la Religion Chrétienne.

Autre exemple d'équité dans l'Auteur des remarques. Bayle ayant adopté sur Florimond de Rémond Conseiller au Parlement de Bordeaux, le Jugement injurieux que Burnet rapporte comme

ayant été fait de lui : *Judicat sine conscientiâ, libros scribit sine scientiâ, & ædificat sine pecuniâ ;* M. l'Abbé Joly montre que la dénomination de *Juge sans conscience* est fausse, & qu'on a seulement dit de ce Magistrat qu'il *avoit vieilli sans blanchir, qu'il avoit bâti sans argent, qu'il avoit écrit sans science, parceque les Jésuites lui fournissoient tout ce qu'il a mis dans son Histoire ;* plusieurs autres preuves viennent à l'appui de celle-ci, & vengent hautement la probité de *Rémond :* d'où il résulte qu'à cet égard Burnet est un calomniateur, & Bayle un mauvais Copiste.

Enfin Bayle s'étant fort récrié contre le livre de Sanchez de *Matrimonio* comme étant rempli d'une *multitude incroyable de questions sales & horribles ;* l'Observateur, M. Joly, fait à son tour cette judicieuse réflexion, » Convenoit-il à Bayle de s'ériger en » réformateur, & de faire le pro-

» cès à Sanchez; à Bayle, dis-je, » qui n'a rien trouvé d'impur dans » Catulle, Horace, Ovide, Juvenal, Perse, Martial, Petrone; » rien d'infame dans l'Aretin, » Brantome, Montagne, la Mothe » le Vayer, Buſſy, la Fontaine; rien » d'obſcène dans les Médecins, » les Phyſiciens, les Avocats, & » dans les Romans; rien enfin de » ce qu'une imagination corrompuë peut ſe repréſenter de plus » ſale, qu'il n'ait répandu comme » de gayeté de cœur dans ſon dic» tionnaire ?

Quis tulerit Gracchos de ſeditione querentes ?

Du reſte M. l'Abbé Joly n'entreprend ni la juſtification ni la condamnation de Sanchez : il renvoye aux Auteurs qui en ont parlé, & il cite ſeulement le trait qui eſt dans la Bibliothéque manuſcrite des Ecrivains Jéſuites, par le P. Oudin; *opus*, dit ce

Bibliographe en parlant du livre de Sanchez, *Theologis utile ac Jurisconsultis; damnosum iis omnibus, quos ad legendum vel prava cupiditas pellexerit, vel inconsulta curiositas.*

Tout ceci n'est qu'une esquisse de ce qui pouroit nous occuper dans tout le reste de notre Anti-Bayle. Finissons par les Observations suivantes qui forment, pour ainsi-dire, la critique de tout l'ouvrage.

I. Nous croyons qu'on y rassemble trop de piéces entieres, de mémoires, de citations diffuses. Ces morceaux, quoique curieux, ne vont pas toujours à la réfutation de Bayle; ce sont des *à propos*. Or il semble qu'on pouroit les réserver pour des recueils de littérature que l'Auteur seroit très-capable de donner. Il s'en trouve de cette espéce dans les Articles *Garasse*, *Louis XIII. Duprat*, *Tabouet*, *Zoroastre &c.*

II. Plusieurs articles de très-grande conséquence échappent à notre Auteur, ou bien il les effleure simplement, sans entreprendre de détruire les mauvais raisonnements de Bayle. Nous pouvons nommer à la volée & sans autre recherche, les articles *Chrysippe*, *Origene*, *les Pauliciens*, *Rorarius*, *Simonide*, *Sommona-Codom*, *la Vallée*; & ce n'est pas la vingtiéme partie des objets importants qui frappent dans le Dictionnaire, qui méritent d'être combattus par un adversaire zélé, intelligent, tel enfin que M. l'Abbé Joly. C'est le cas de fondre, dans des notes sçavantes, tout ce qu'on a écrit contre Bayle; de proposer au Lecteur un Antidote facile & abondant; de relever partout la religion & les bonnes mœurs, trop longtems gémissantes sous le poids des quatre énormes volumes. Nous esperons que ce sera le premier objet du sçavant Auteur dès

qu'il aura occasion de redonner son livre au Public.

III. Il faudroit, ce semble, trouver le moyen de rendre la lecture des remarques suivie, intéressante, amusante s'il étoit possible: pour cela il seroit peut-être à propos de négliger les articles, où il n'y auroit que quelques traits de petite conséquence, quelques dattes à censurer dans Bayle. Ou bien, comme il faut aussi que la critique s'exerce sur ces moindres fautes, après avoir fait sa fonction sur les grandes; elle pouroit entreprendre deux sortes d'Observations, les unes raisonnées, discutées, formant un corps d'ouvrage; les autres réduites dans des tables ou en forme *d'errata*. Les premieres rouleroient sur-tout ce qu'il y a de défectueux dans les principes & les raisonnements de Bayle; on enrichiroit ces endroits de nouvelles découvertes; on feroit sur les mêmes articles une espece d'ou-

vrage nouveau ; & nous croyons auſſi que, pour la commodité des Lecteurs, il faudroit donner en entier chaque article qui ſert de texte aux notes. Par ce moyen, ceux mêmes qui n'ont pas le Dictionnaire de Bayle, & qui ne doivent pas l'avoir, pouroient faire uſage des Obſervations du Cenſeur. Les ſecondes remarques ſeroient ſimplement pour ſervir de correction au Dictionnaire, & l'on ne s'en ſerviroit que par voye de comparaiſon avec Bayle.

Déſirons que cette entrepriſe de M. l'Abbé Joly ait bientôt toute ſa perfection, & qu'elle puiſſe mettre une digue aux déſordres infinis que cauſe le Dictionnaire : Ouvrage très-admiré des eſprits ſuperficiels, qui font toujours le plus grand nombre parmi les hommes, pris en général, & en particulier parmi les amateurs d'une certaine littérature.

ARTICLE CXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

LA guerre avoit interrompu presque tout le Commerce littéraire entre la France & la Hollande. Les Préliminaires de la paix ont rétabli ces rapports, & nous marquerons dans un autre Vol. de nos Mémoires, les livres principaux qu'on a publiés dans les Provinces-unies depuis le mois de May dernier. Observons ici qu'avant ce tems-là, c'est-à-dire depuis le mois de Mai 1747. il a paru dans ces Provinces un très-grand nombre de Discours, soit pour inviter les peuples à la pénitence, soit pour exciter les soldats à bien combattre, soit pour

célébrer le Prince Stadhouder. Ainsi l'on a imprimé

A Middelbourg : *chez Leendert Bahher ;* Sermon de Jacques Willemsen, intitulé, *La pierre couronnée, édifiée, fait à l'occasion du Prince d'Orange.* 4°.

A Goes : chez *A. Huysman ;* Sermon d'Egidius Stochmans, intitulé, *le Devoir des Gens de Guerre quand ils sont en campagne.*

A Groningue : chez *Jacob Bolt ;* Sermon de Corneille Van Velzen, intitulé, *la Force de Dieu montrée aux Provinces-Unies à l'occasion du Stadhouder.*

Chez *le même ;* Sermon intitulé, *le bon plaisir de Dieu d'aider son peuple, sur le champ, quand il lui obéit,* prononcé à l'occasion de la prise de Berg-op-zoom ; par le même Docteur.

A Leyde : chez *Pierre Van-Der Eych ; Oraison de Guillaume de la Borde Lecteur en Mathématiques à l'occasion du Stadhouder.* 4°.

Chez *Adrien Bonte ;* Dissertation de Jéremie Holbech, pour montrer *que le péché est la cause des malheurs du pays.*

Chez *Jacob Bosch ; la trompette de pénitence sonnée dans les Provinces-unies*, par Jean Barueth. Item Sermon du même, *sur l'élévation du Prince d'Orange au Stadhouderat.* 8°.

Chez *Samuel Luchtmans ; Oratio ad Cels. Principem Arausii &c. Decreto & nomine Senatus Academiæ Batavæ, quæ Leydæ est, habita, à Tiberio Heemsterhuys, ad diem 29. Jun. 1747. fol.*

A Rotterdam : chez *Nicolas &*

Paul Topyn ; le Josué des Pays-bas , ou *le portrait du Prince d'Orange , à l'occasion de son élévation au Stadhouderat* , par *Abraham Oosterlandt.* 4°.

A Amsterdam : chez *Van Belkom ;* Sermon *fait à l'occasion du Prince d'Orange*, par Kruythoff. 4°.

Chez *Jacques Hayman ;* Sermon *pour remercier Dieu d'avoir donné un Stadhouder aux Provinces-unies.* 4°.

Chez *J. W. Pruys ;* Traité *où l'on démontre qu'il est naturel & nécessaire d'avoir un Chef dans les tems de guerre.* 8°.

Chez *Henri Vieroot ;* Sermon intitulé : *le Bonheur d'un pays dont le Roi est fils d'un noble* , à l'occasion du Stadhouder , par Pierre Hofstede 4°.

Chez *Gérard & Jean Broen ;* Dissertation intitulée, *le dommage des biens de la terrre & le profit de la Justice à l'occasion du 50. denier ;* par Gérard de Broen. 4°.

Chez *B. Van Gerrevinch & les héritiers Ratelbant ;* Remarques des tems, ou *Considérations de ce qui s'est passé autrefois & de ce qui se passe aujourd'hui, pour émouvoir à la repentance,* par Corneille Grebben. 4°.

Chez *Nicolas Byl ;* Sermon *sur l'ordre du Roi Joas, pour mettre un coffre dans le temple, afin de recevoir le don libéral, à l'occasion du don libéral du 50. dénier,* par Jean Barbas. 4°.

A Utrecht, chez *Jean Broedelet ;* Oratio *ad principem Arausionis, Decreto Senatus Academiæ Trajectinæ, habita ab Arnoldo Drahenborch.* 4°.

Chez *Herman Besseling ; Eguillon d'honneur pour pousser les Hollandois à défendre leur liberté* 4°.

Chez le même ; *Relation des divertissements que les étudians ont fait à Utrecht au sujet de l'Election du Stadhouder.* 4°. &c.

FRANCE.

D'ANGERS.

Conférences Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers sur les cas réservés, tome troisiéme, chez Pierre Louis Dubé. Et se trouve à Paris chez les F F. Guerin ruë S. Jacques. in 12. Ce volume contient la troisiéme & la quatriéme partie des Conférences sur les cas réservés. La troisiéme partie roule sur les cas réservés, ausquels il n'y a point de censure attachée. La quatriéme traite des suspenses & des interdits réservés. *Nous rendrons compte de ce tome comme nous avons fait des deux prémiers.*

De Toulouse.

Recueil de plusieurs piéces d'éloquence & de Poësie, présentées à l'Académie des Jeux Floraux l'année 1748. avec les discours prononcés dans les Assemblées publiques de l'Académie, in-12. chez Claude-Gilles le Camus &c.

Ce vol. comprend un nombre de bonnes piéces soit en vers soit en prose; & un bel éloge de feu M. de Mariotte membre de cette Académie. Il faudra citer quelques traits de ces divers morceaux pour en donner une juste idée. *Ce sera l'objet d'un des articles de ce Journal.*

De Paris.

Le Parnasse Chrétien, Ouvrage divisé en deux parties, dont l'une va jusqu'à Jesus-Christ, & l'autre jusqu'à nous. *Chez Lottin pere & fils & J. H. Buttard ruë S. Jacques* 2 vol. in 12. Le mérite de

cet ouvrage consiste dans le choix judicieux qu'on a sçu faire des piéces qui le composent. Elles ne sont pas toutes de la même beauté, mais réunies, suivies & placées à propos elles forment un livre dont on s'occupe volontiers. Tous les sujets ont rapport à la Religion Chrétienne, suivant le titre, qui ne doit pas sembler plus extraordinaire que celui de *Muses chrétiennes*, dont on s'est servi souvent sans scandale & sans reproche.

Grammaire Géographique, ou Analyse éxacte & courte du corps entier de la Géographie moderne, comprenant sous une méthode singuliére & nouvelle, 1°. un éxamen général du globe, précédé d'un abrégé des vrais fondemens de la Géographie, réduits en définitions, Problèmes & Theorèmes; 2°. un éxamen particulier du globe, dans lequel on indique les noms, la situation, l'étendue,

la diviſion, les ſous-diviſions, les Capitales, les Villes principales, les Archevêchés, les Evêchés, les Univerſités, la nature de l'air & du Sol, les marchandiſes & denrées, le commerce, les choſes rares, les mœurs, le caractere de la langue & des habitans, la Religion, le gouvernement, & les armes des principales contrées répandues ſur la ſurface de la terre, d'après les Auteurs les plus eſtimés.

Ouvrage traduit de l'Anglois de M. Pat Gordon, ſur la ſeiziéme édition, & revu, corrigé, augmenté par M.... Chez Durand ruë S. Jacques, & Piſſot fils Quai des Auguſtins, 8°. plus de 500. pages. Ce frontiſpice explique aſſez bien tous les objets, & tous les avantages du livre. Nous croyons que le Traducteur François auroit du retoucher les caractères que l'Anglois fait de certaines nations. Par exemple,

on trouve ici les Portugais peints des couleurs les plus odieuſes (p. 113.) *Prenez*, dit-on, d'après quelques Auteurs qu'on ne cite point, *un de leurs voiſins (un naturel Eſpagnol) retranchez-en toutes les bonnes qualités, ce qui eſt bientôt fait ; ce qui reſte compoſera un Portugais complet.* Et enſuite on accuſe les Portugais d'être traîtres, avares, uſuriers, cruels, voleurs. Or ceci n'eſt ni décent, ni vrai, ni dit avec eſprit, ni propre à inſtruire les Lecteurs.

Leçons de Phyſique expérimentale par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, & Maître de Phyſique de Monſeigneur le Dauphin. Tome IV. in-12. chez les F F. Guerin ruë S. Jacques.

Ce volume contient trois leçons, une ſur la nature & les propriétés de l'eau, & les deux

autres ſur la nature & les propriétés du feu : ce ne ſont pas de ſimples détails d'expérience, l'Auteur a lié ſes principes & les a conſtatés par des faits : *nous rendrons compte avec plaiſir de ce bon ouvrage.*

On trouve chez les mêmes Libraires des exemplaires des deux Poëmes latins, *l'Iris* & *l'Aurore Boréale* annoncés dans nos Mémoires d'Octobre. Le prix 3. liv. 12 ſ.

M. Bellin, Ingenieur ordinaire de la Marine, attaché au dépôt des Cartes & Plans de la Marine, ſous les ordres de M. le Comte de Maurepas, vient de publier & dedier à ce Miniſtre une Carte Hydrographique ſous le titre *d'Eſſai*, pour faire voir toutes les parties connues du globe terreſtre ; cette carte fait d'autant plus de plaiſir qu'elle eſt unique en ce genre, & qu'elle porte un

caractère de précision & d'exactitude, qu'on chercheroit envain ailleurs ; & quoiqu'elle soit extrêmement détaillée, pour une carte générale & chargée de positions & de noms beaucoup plus que les Mappemondes de nos meilleurs Géographes, la manière dont elle est exécutée lui donne cette netteté si nécessaire, & ce coup d'œil gracieux, qu'on ne devroit jamais négliger en Géographie.

M. Bellin a jugé à propos de s'écarter de la méthode ordinaire, en faisant du globe de la terre un cylindre qu'il dévelope, & par ce moyen il remédie aux inconvéniens les plus marqués des Mappemondes. Tout le monde convient que la façon dont elles nous représentent les deux hémisphéres ne fait pas assez sentir l'union du tout ; & cause une sorte d'embarras à ceux à qui la Géographie n'est pas absolument familiere. D'ailleurs on ne peut y trouver la

diſtance & le giſſement des lieux ſans pluſieurs opérations, & des calculs que bien des gens ne ſont pas en état de faire. Au lieu que la projection dont s'eſt ſervi M. Bellin a l'avantage de tout réunir ſous un coup d'œil, & de fournir des échelles pour meſurer toutes les diſtances. Ces échelles ſont aux deux côtés de la carte, & correſpondantes aux dégrés de latitude. La ſeule attention qu'on doit avoir en s'en ſervant, c'eſt de prendre les parties de l'échelle qui ſont vis-à-vis des endroits, dont on cherche à connoître l'éloignement.

Quoique cette carte ait été dreſſée pour mettre à la tête de l'Hiſtoire générale des Voyages, qui ne pouvoit ſe paſſer d'un tel ſecours, l'Auteur s'eſt réſervé quelques exemplaires qu'il a fait tirer ſur de grand papier, pour pouvoir être mis dans les Atlas. Il demeure ruë Dauphine près la ruë Chriſtine.

On voit ici un Livre intitulé *Zadig* ou *la Destinée*, Histoire Orientale, petit in-12. pages 195. Cet Ouvrage est singulier partout, même dans l'Approbation qui porte : *J'ai lu ce Manuscrit que j'ai trouvé malgré moi, curieux, amusant, Moral, Philosophique, digne de plaire à ceux même qui haïssent les Romans.*

L'Auteur qui nous est inconnu, doit avoir bien de l'esprit, un grand usage d'écrire, & beaucoup de connoissances. Il raconte avec légéreté, & peint avec grace. Son Héros est *Zadig* homme d'aventures, & tout aimable. Il a toutes les qualités, celles même des Philosophes ; il sçait de tout, parle de tout, juge toute espéce d'affaires sans pédanterie, sans affectation, sans prendre jamais le change. Un seul point ne lui est pas assez connu ; c'est l'obligation de respecter les ordres de la Providence ; ses malheurs le font mur-

murer quelquefois contr'elle; mais ſur la fin de l'Ouvrage un eſprit Céleſte lui apprend à *ne pas vouloir juger d'un tout dont il n'apperçoit que la plus petite partie.* Telles ſont les voyes de la Providence, nous ne les enviſageons ordinairement que d'un côté : tout le reſte nous échappe.

Quoique ce Roman ſoit Moral, il n'eſt pas ſans galanteries : écueil ordinaire de ces ſortes de livres. Et l'on trouvera auſſi à y condamner quelques principes ; par exemple le jugement que *Zadig* porte de tous les cultes de la Divinité. Il les eſtime preſqu'également bons ; il ne les croit différents les uns des autres que par des contrariétés apparentes ou accidentelles. Il n'eſt pas bien non plus que l'Eſprit Céleſte envoyé à *Zadig* pour l'inſtruire, lui peigne les paſſions comme quelque choſe d'eſſentiel à l'homme ; ni qu'il prononce cette Sentence : *Tout eſt*

dangereux ici bas & tout est nécessaire ; ni qu'il assure que l'*Etre Suprême a créé un million de mondes ;* ni qu'il insinue que tout ce qui est, devoit être tel absolument : ce qui autoriseroit cette idée très-fausse, que dans la production & l'arrangement de cet Univers, Dieu n'auroit pas été parfaitement libre &c. Mais c'est assez parler d'un très-petit Livre que d'autres liront, examineront, critiqueront peut être mieux que nous.

Méthode pour calculer l'effet de la Nutation de l'Axe de la Terre sur l'ascension droite des Astres. (a)

Dans le Mémoire que M. Bradley a publié sur les effets de la Nu-

(*a*) Cet Ecrit a été lu à l'Académie Royale des Sciences par M. l'Abbé de la Caille, & nous a été communiqué par M. Delisle, l'un & l'autre de la même Académie.

tation de l'Axe de la Terre, & dont je lus un Extrait à la Compagnie, il y a quelques jours, on trouve trois Tables, l'une pour avoir le vrai point du Ciel où l'Ecliptique coupe l'Equateur; l'autre pour avoir les variations de l'obliquité de l'Ecliptique, cette même Table peut servir à trouver les variations des Etoiles en déclinaison; & la troisiéme pour connoître la quantité de la précession annuelle des Equinoxes. Il est aisé de voir comment ces Tables ont été calculées, & d'en trouver l'usage : mais comme M. Bradley ne fait dans son Mémoire aucune mention des regles nécessaires pour le calcul des Variations en Ascension droite, j'ai cru devoir communiquer aux Astronomes celles que j'ai trouvées. Les voici.

I. *Calculez la longitude vraye du Nœud ascendant de la Lune*, & faites cette premiere analogie, *comme la Tangente de l'obliquité de*

de l'Ecliptique est au Co-sinus de la longitude vraye du Nœud ascendant de la Lune : ainsi 9″ sont à une quantité, qu'il faut ajouter à l'Ascension droite vraye d'une Etoile, lorsque la longitude du nœud ascendant de la Lune est dans les six premiers Signes ; & qu'il faut soustraire de l'Ascension droite vraye, lorsque le Nœud ascendant est dans les six derniers Signes, & on aura l'Ascension droite vraye de l'Etoile réduite en partie en Ascension droite apparente, de quelque dénomination que soit sa déclinaison.

II. Faites ensuite cette autre analogie, *comme la Tangente du complément de la déclinaison de l'Etoile est au Co-sinus de la différence entre la longitude vraye du nœud ascendant de la Lune & l'Ascension droite de l'Etoile: ainsi 9″ sont à une quantité*, qu'il faut ajouter à l'Ascension droite de l'Etoile corrigée par la premiere ana-

logie, lorsque la déclinaison de l'Etoile étant Boréale, la différence entre le vrai lieu du nœud ascendant de la Lune & l'Ascension droite de l'Etoile est moindre que de 90° : ou, lorsque la déclinaison étant Australe, cette différence excéde 90° : au contraire il faut ôter cette quantité de l'ascension droite corrigée de l'étoile, lorsque sa déclinaison étant Boréale, la différence entre le lieu du nœud ascendant & l'ascension droite de l'étoile excéde 90°, ou lorsque la déclinaison étant Australe, est moindre que de 90°, & l'on aura l'ascension droite apparente que l'on cherche.

Il est clair que pour changer l'ascension droite apparente en ascension droite vraye, il faut changer les titres de ces petites équations.

Il suit de ces regles I°. Que l'équation qui se déduit de la premiere analogie, convient à toutes

les étoiles, & que sa plus grande quantité est de 20″, 72 ; de sorte qu'il suffit d'en construire une Table pour servir dans tous les cas.

II°. Que la seconde analogie n'a pas lieu, lorsque l'étoile est dans l'Equateur, & qu'alors la prémiere suffit.

III°. Que l'équation qui se déduit de la seconde analogie, est d'autant plus grande, que la déclinaison des étoiles est plus grande, en sorte que dans l'étoile polaire, elle monte à présent à 4′ 13″ $\frac{1}{2}$.

Pour démontrer ces régles : soit E P Q le vrai colure des Solstices, P le vrai lieu du Pole de l'Equateur, E celui de l'Ecliptique, S le lieu d'une étoile quelconque ; Q P S sera donc son ascension droite vraye, comptée depuis le point Solsticial d'Eté ; soit en p le lieu du Pole apparent de l'Equa-

teur, joignez Pp par un arc de

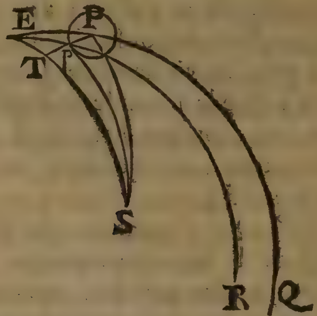

grand cercle prolongé juſqu'à la rencontre T du cercle E S de latitude de l'étoile : tirez auſſi l'arc de grand cercle Ep prolongé indéfiniment vers R, qui repréſentera le colure apparent des Solſtices, tirez enfin l'arc de grand cercle pS, il eſt clair que RpS eſt l'aſcenſion droite apparente de l'étoile ; cet angle eſt dans le cas de cette figure, le ſupplément de l'angle EpS. Il faut donc réduire l'angle EPS à l'angle EpS : ce qui ſera facile en ſuppoſant que le triangle

ſphérique EPS ſoit devenu EpS : Or dans ce cas, le triangle E P T eſt devenu EpT, l'Angle ETP, & le côté ET ſont reſtés conſtans, tandis que le côté TP a varié de 9″ : donc par la ſeconde formule du *calcul des différences dans la Trigonometrie Sphérique*, inſéré dans les Mémoires de l'Académie (année 1741 page 256,) la variation de l'angle EPT eſt à celle du côté PT, comme le ſinus de l'angle EPT, eſt à la tangente du côté EP. De même dans le triangle SPT devenu SpT, le côté ST & l'angle PTS ſont reſtés conſtans, & l'angle TPS a varié d'une quantité qui, par la même formule, eſt à la variation de TP, comme le ſinus de l'angle TPS, eſt à la tangente du côté PS.

A l'égard de la raiſon pour laquelle ces variations ſont additives ou ſouſtractives, il eſt clair que cela dépend de la comparaiſon de l'angle EPT à l'angle

EpT, & de SPT à SpT. Or selon ce qu'on démontre dans la Trigonométrie Sphérique, l'angle extérieur EpT, excede l'intérieur EPT, tant que la somme des côtés EP, Pp est moindre que de 90°: (ce qui arrive toujours ici, où EP est de 23° 28′ ½ & Pp de 9″.) De même tant que SP, distance de l'étoile au pole Boréal, sera moindre que de 90°, c'est-à-dire tant que la déclinaison de l'étoile sera Boréale, l'angle extérieur, SpT surpassera l'intérieur SPT; ce sera le contraire, lorsque SP excédera 90° ou que la déclinaison de l'étoile sera australe.

Pour ne rien laisser à désirer sur cette matiére, je joins ici quatre tables qui épargneront la peine du calcul. Elles sont construites pour réduire la position vraye des Astres à leur position apparente, causée par la nutation de l'axe de la terre : mais elles peuvent servir à réduire la position

apparente à la vraye, en changeant les titres des équations, c'eſt-à-dire, en mettant *additive* à la place de *ſouſtractive* & réciproquement.

L'uſage de la prémiere & de la ſeconde de ces tables, n'eſt autre choſe que la pratique des deux régles que je viens de démontrer: de ſorte qu'il n'eſt pas néceſſaire d'entrer ici dans un plus grand détail. Il faut remarquer ſeulement que la prémiere table ne s'étend pas au de-là de 81° de déclinaiſon pour les étoiles, parceque les équations pour les étoiles, qui ont une plus grande déclinaiſon, croiſſent trop rapidement, pour prendre exactement les parties proportionnelles dans cette Table, & que d'ailleurs il y a ſi peu d'étoiles dans l'eſpace qui n'eſt pas compris dans la Table, qu'il vaudra mieux calculer exprès leurs équations lorſqu'il en ſera néceſſaire, que de

ne les tirer de la Table qu'à peu près, & avec un détail assez pénible.

La troisiéme Table est pour réduire la déclinaison vraye des Astres en déclinaison apparente. Pour s'en servir, il faut toujours ôter le vrai lieu du nœud de la Lune, de l'ascension droite de l'étoile, & prendre avec les signes & degrés qui resteront, l'équation indiquée dans cette Table, dont les titres *Additive* & *Soustractive* ne doivent s'entendre que des étoiles dont la déclinaison est Boréale, & qu'il faut changer, lorsque la déclinaison sera australe.

La quatriéme table, est pour réduire la longitude vraye en apparente, l'usage s'en présente à la lecture des titres de cette table.

On demande par exemple, ce qu'il faut faire pour changer la longitude vraye d'Arcturus & celle de Syrius en longitude apparen-

te, leur déclinaiſon & leur aſcenſion droite vraie en leur déclinaiſon ou en leur aſcenſion droite apparente; pour le 1. Janvier 1749.

Le vrai lieu du nœud aſcendant de la Lune ſera, ſelon les Tables Aſtronomiques, dans 9ˢ. 28° 44′. Il faudra donc ajouter 19″ & ſelon la Table IV. à leur longitude. L'aſcenſion droite de Syrius étant 98° 31′ la diſtance au vrai lieu du nœud ſera de 5ˢ 9° 47′. Il faudra donc, ſelon la troiſiéme table, oter 3″. 1. pour trouver la déclinaiſon apparente de Syrius laquelle eſt auſtrale: & on aura + 18″. 2. pour la partie de la nutation en aſcenſion droite, qui dépend de l'obliquité de l'Ecliptique ſelon la Table II, & + 2″ 5 pour l'autre partie ſelon la Table I: parce que la déclinaiſon de Syrius eſt auſtrale, & que la différence entre ſon aſcenſion

droite & le vrai lieu du nœud eſt 159° 47′.

On trouvera pour Arcturus — 9″ 0 pour la déclinaiſon, & + 18″. 2 + 0″. 2 pour l'aſcenſion droite.

I

Table de la partie de la Nutation en ascension droite qui dépend de la Déclinaison de l'Astre

Ajoutés pour les Etoiles Boréales, & ôtés pour les Australes.

Différence entre le vrai lieu du nœud ascendant de la Lune & l'ascension droite de l'Etoile.

Déclinaison des Etoiles.	0	3	6	9	12	15	18	21	24	27	30	33	36	39	42
	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
3	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3
6	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7
9	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1
12	1.9	1.9	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4
15	2.4	2.4	2.4	2.4	2.4	2.3	2.3	2.2	2.2	2.1	2.1	2.0	1.9	1.9	1.8
18	2.9	2.9	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.7	2.7	2.6	2.5	2.4	2.4	2.3	2.2
21	3.4	3.4	3.4	3.4	3.4	3.3	3.3	3.2	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.6
24	4.0	4.0	4.0	4.0	3.9	3.9	3.8	3.7	3.7	3.6	3.5	3.4	3.2	3.1	3.0
27	4.6	4.6	4.6	4.5	4.5	4.4	4.4	4.3	4.2	4.1	4.0	3.8	3.7	3.6	3.4
30	5.2	5.2	5.2	5.1	5.1	5.0	4.9	4.8	4.7	4.6	4.5	4.4	4.2	4.0	3.9
33	5.8	5.8	5.8	5.8	5.7	5.6	5.6	5.5	5.3	5.2	5.1	4.9	4.7	4.5	4.3
36	6.5	6.5	6.5	6.5	6.4	6.3	6.2	6.1	6.0	5.8	5.7	5.5	5.3	5.1	4.8
39	7.3	7.3	7.2	7.2	7.1	7.0	6.9	6.8	6.7	6.5	6.3	6.1	5.9	5.7	5.4
42	8.1	8.1	8.1	8.0	7.9	7.8	7.7	7.6	7.4	7.2	7.0	6.8	6.6	6.3	6.0
45	9.0	9.0	9.0	8.9	8.8	8.7	8.6	8.4	8.2	8.0	7.[illegible]	7.5	7.2	7.0	6.7
48	10.0	10.0	9.9	9.9	9.8	9.7	9.5	9.3	9.1	8.9	8.7	8.4	8.1	7.8	7.4
51	11.1	11.1	11.0	11.0	10.9	10.7	10.6	10.4	10.1	9.9	9.6	9.3	9.0	8.6	8.3
54	12.4	12.4	12.3	12.2	12.1	12.0	11.8	11.6	11.3	11.0	10.7	10.4	10.[illegible]	9.6	9.2
57	13.9	13.8	13.8	13.7	13.6	13.4	13.2	19.2	12.7	12.3	12.0	11.6	11.2	10.8	10.3
60	15.6	15.6	15.5	15.4	15.2	15.1	14.8	14.5	14.2	13.9	13.5	13.1	12.8	12.1	11.6
63	17.7	17.6	17.6	17.4	17.3	17.1	16.8	16.5	16.1	15.7	15.3	14.8	14.[illegible]	13.7	13.1
66	20.2	20.2	20.1	20.0	19.8	19.5	19.2	18.9	18.5	18.0	17.5	17.0	16.[illegible]	15.7	15.0
69	23.4	23.4	23.3	23.2	22.9	22.6	22.3	21.9	21.4	20.9	20.3	19.7	19.0	18.2	17.4
72	27.7	27.7	27.5	27.4	27.1	26.8	26.3	25.9	25.3	24.7	24.0	23.2	22.[illegible]	21.5	20.6
75	33.6	33.6	33.4	33.2	32.9	32.4	31.9	31.4	30.7	29.9	29.1	28.2	27.[illegible]	26.1	25.9
78	42.3	42.3	42.1	41.8	41.4	41.0	40.3	39.5	38.7	37.7	36.7	35.5	34.[illegible]	32.9	31.5
81	56.8	56.7	56.5	56.1	55.6	54.9	54.0	53.0	51.9	50.6	49.2	47.6	46.0	44.2	42.2
	180	177	174	171	168	165	162	159	156	153	150	147	144	141	138

Déclinaison des Etoiles.	45	48	51	54	57	60	63	66	69	72	75	78	81	84	87
	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.	S.
3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0
6	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2	0.2	0.1	0.1	0.0
9	1.0	1.0	0.9	0.8	0.8	0.7	0.6	0.6	0.5	0.4	0.4	0.3	0.2	0.1	0.1
12	1.4	1.3	1.2	1.1	1.0	0.9	0.9	0.8	0.7	0.6	0.5	0.4	0.3	0.2	0.1
15	1.7	1.6	1.5	1.4	1.3	1.2	1.1	1.0	0.9	0.7	0.6	0.5	0.4	0.2	0.1
18	2.1	2.0	1.8	1.7	1.6	1.5	1.3	1.2	1.0	0.9	0.8	0.6	0.5	0.3	0.2
21	2.4	2.3	2.2	2.0	1.9	1.7	1.6	1.4	1.2	1.1	0.9	0.7	0.5	0.4	0.2
24	2.8	2.7	2.5	2.4	2.2	2.0	1.8	1.6	1.4	1.2	1.0	0.8	0.6	0.4	0.2
27	3.2	3.1	2.9	2.7	2.5	2.3	2.1	1.9	1.6	1.4	1.2	0.9	0.7	0.5	0.2
30	3.7	3.5	3.3	3.1	2.8	2.6	2.4	2.1	1.9	1.6	1.3	1.1	0.8	0.5	0.3
33	4.1	3.9	3.7	3.5	3.2	2.9	2.6	2.4	2.1	1.8	1.5	1.2	0.9	0.6	0.3
36	4.6	4.4	4.1	3.8	3.6	3.3	3.0	2.7	2.3	2.0	1.7	1.4	1.0	0.7	0.3
39	5.1	4.5	4.6	4.3	4.0	3.6	3.3	3.0	2.6	2.2	1.9	1.5	1.1	0.8	0.4
42	5.7	5.4	5.1	4.8	4.4	4.0	3.7	3.3	2.9	2.5	2.1	1.7	1.3	0.8	0.4
45	6.4	6.0	5.7	5.3	4.9	4.5	4.1	3.7	3.2	2.8	2.[illegible]	1.9	1.4	0.9	0.5
48	7.1	6.7	6.3	5.9	5.4	5.0	4.5	4.1	3.6	3.1	2.6	2.1	1.6	1.0	0.5
51	7.8	7.4	7.0	6.5	6.1	5.5	5.0	4.5	4.0	3.4	2.9	2.3	1.7	1.2	0.6
54	8.7	8.3	7.8	7.3	6.8	6.2	5.6	5.0	4.4	3.8	3.2	2.6	1.9	1.3	0.6
57	9.8	9.3	8.7	8.1	7.6	6.9	6.3	5.6	5.0	4.3	3.6	2.9	2.2	1.4	0.7
60	11.0	10.4	9.8	9.2	8.5	7.8	7.1	6.3	5.6	4.8	4.0	3.2	2.4	1.6	0.8
63	12.5	11.8	11.1	10.4	9.6	8.8	8.0	7.2	6.3	5.5	4.6	3.7	2.8	1.8	0.9
66	14.3	13.5	12.7	11.9	11.0	10.1	9.2	8.2	7.2	6.2	5.2	4.2	3.2	2.1	1.1
69	16.6	15.7	14.8	13.8	12.8	11.7	10.6	9.5	8.4	7.2	6.1	4.9	3.7	2.4	1.2
72	19.6	18.5	17.4	16.3	15.1	13.8	12.6	11.3	9.9	8.6	7.2	5.8	4.3	2.9	1.4
75	23.7	21.5	21.1	19.7	18.3	16.8	15.2	13.6	12.0	10.4	8.7	7.0	5.2	3.5	[illegible]8
78	30.0	28.3	26.6	24.9	23.1	21.2	19.2	17.2	15.2	13.1	11.0	8.8	6.6	4.4	[illegible]2
81	40.2	38.0	35.8	33.4	30.9	28.4	25.8	23.1	20.4	17.6	14.7	11.8	8.9	5.9	[illegible]0
	135	132	129	126	123	120	117	114	111	108	105	102	99	96	93

Différence entre le vrai lieu du nœud ascendant de la Lune, & l'ascension droite de l'Etoile.

Otés pour les Etoiles Septentrionales, & ajoutés pour les Australes.

II. Table de la partie de la nutation en ascension droite qui dépend de l'obliquité de l'écliptique.

Vrai lieu du ☊ de la ☾	O / VI	I / VII	II / VIII	*Otez / Ajou.*
	S.	S.	S.	
0	0.0	10.4	17.9	30
3	1.1	11.3	18.5	27
6	2.2	12.2	18.9	24
9	3.2	13.0	19.3	21
12	4.3	13.9	19.7	18
15	5.4	14.6	20.0	15
18	6.4	15.4	20.3	12
21	7.4	16.1	20.5	9
24	8.4	16.8	20.6	6
27	9.4	17.4	20.7	3
30	10.4	17.9	20.7	0
Vrai lieu du ☊ de la ☾	V / XI	IV / X	III / IX	*Otez / Ajou.*

III. Table de la nutation en déclinaison.

Vrai lieu du ☊ de la ☾	*Distance de l'Etoile au* O / VI	I / VII	II / VIII	*Add. / Souft.*
	S.	S.	S.	
0	0.0	4.5	7.8	30
3	0.5	4.9	8.0	27
6	0.9	5.3	8.2	24
9	1.4	5.7	8.4	21
12	1.9	6.0	8.6	18
15	2.3	6.4	8.7	15
18	2.8	6.7	8.8	12
21	3.2	7.0	8.9	9
24	3.7	7.3	9.0	6
27	4.1	7.5	9.0	3
30	4.5	7.8	9.0	0
Dist. de l'Etoile au ☊☾	V / XI	IV / X	III / IX	*Add. / Souft.*

Il faut changer les titres pour les Etoiles australes.

IV. Table de la nutation en Longitude.

Vrai lieu du ☊ ☾	O / VI	I / VII	II / VIII	*Souft. / Add.*
	S.	S.	S.	
0	0.0	11.3	19.6	30
3	1.2	12.3	20.1	27
6	2.4	13.3	20.6	24
9	3.5	14.2	21.1	21
12	4.7	15.1	21.5	18
15	5.8	16.0	21.8	15
18	7.0	16.8	22.1	12
21	8.1	17.6	22.3	9
24	9.2	18.3	22.5	6
27	10.3	18.9	22.6	3
30	11.3	19.6	22.6	0
Vrai lieu du ☊ ☾	V. / XI.	IV / X	III / IX	*Souft. / Add.*

TABLE DES ARTICLES du mois de Novembre 1748.

ART. CXI. *Cours de Belles-Lettres &c.* Tome second, 2289

ART. CXII. *La Sainte Bible &c.* avec un Commentaire de divers Auteurs Anglois, Tome III. seconde partie, 2311

ART. CXIII. *Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Berlin,* 2329

ART. CXIV. *Histoire générale d'Allemagne &c.* 2345

ART. CXV. *Histoire générale des Voyages*, V. Vol. 2361

ART. CXVI. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, Année MDCCXLIV. 2380

ART. CXVII. *Histoire de l'Empereur Jovien &c.* 2408

ART. CXVIII. *Remarques Critiques sur le Dictionnaire de Bayle &c.* Dernier Extrait, 2428

ART. CXIX. *Nouvelles Littéraires,* 2436

Errata pour le mois d'Octobre.

Il s'eſt gliſſé pluſieurs fautes dans l'Extrait de la lettre de M. Bradley, parce que le Mſ. n'étoit pas facile en quelques endroits. Corrigez ainſi :

Pages 2230. l. 17. 2231. l. 8. 2233. l 3. & 10. 2242. l. 7. & 2244. l. 4. ☋ retranchez cette figure & liſez γ qui indique la troiſiéme Etoile du Dragon.

P. 2231. l. 13. Mutation, *liſ.* Nutation.

P. 2236. Le point O de la figure doit être dans l'Interſection de PS avec le cercle A B C D.

P. 2240. l. 2. du ☋ *liſ.* ☊

P. 2243. l. 7. de λ *liſ.* de τ.

P. 2244. l. 1. & *q*, *liſ.* & *n*.

P. 2245. l. penult. *ôtez la virgule.*

P. 2246. l. 11. qu'on y pouroit, *liſ.* qu'on pouroit.

Autres fautes d'impreſſion.

P. 2265. l 18. à ſe piquer; *liſ.* de ſe piquer

P. 2268. l. 5. àl a, *liſ.* à la.

P. 2284. l. 13. *d'Allemage*, liſ. *d'Allemagne.*

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 10 Octobre 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1748. I. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1748. I. vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	14.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1748. I. Vol.

ARTICLE CXX.

ALEXANDRI XAVERII Panel è Soc. JESU Presbyteri, Regiis Infantibus à ſtudiis, Regi Catholico à veterum Nummorum ſupellectili, de Nummis exprimentibus XI. Treboniani Galli Auguſti annum, XIII. & XIV Æmiliano Auguſto, Coloniæ Viminacii, XI. denique Valeriani Senioris. Tiguri apud Gaſparem Fueſslinum Typogra-

phum. M. DCC. XLVIII. Explication de quelques médailles de la XI année de Trebonien; de la XIII. & de la XIV. année de la colonie de Viminiac, ſous l'Empereur Æmilien; de la XI. année de Valerien l'Ancien. Par le P. Panel Jeſuite Précepteur des Infans d'Eſpagne & Garde des Médailles de S. M. C. *à Zurich &c.*

IL ſeroit à ſouhaiter que le zèle des médailles ſe ranimât en France. Depuis 20. ou 30. ans il s'eſt répandu une ſorte d'indifférence à cet égard. On ſemble avoir perdu de vuë les grands avantages que cette ſcience procure à l'Hiſtoire. On laiſſe inſenſiblement les Etrangers s'emparer de nos riches Cabinets. Nous en compterions beaucoup qui ſont paſſés en Italie, en Allemagne, en Eſpagne : & qu'avons-nous acquis à la place? peu d'argent & encore moins de réputation.

Quoiqu'il en ſoit, les ſciences regagnent d'un côté ce qu'elles perdent de l'autre. L'Eſpagne nous fournit, par exemple, dans l'ouvrage que nous annonçons, d'excellentes explications de médailles, & pour nous conſoler en quelque ſorte, c'eſt un François qui s'en déclare l'Auteur. Voici d'abord en ſubſtance l'objet de ſon travail.

M. le Comte d'Etling propoſa il y a quelque tems au P. Panel, Garde des médailles de S. M. Catholique, trois difficultés conſidérables que faiſoient naître quelques médailles, ſçavoir, celles qui déſignent la XI. année de l'Empereur Trébonien, Prince à qui les Hiſtoriens ne donnent que 18 mois de regne; celles qui marquent ſous l'Empire d'Emilien, la XIII. & la XIV. année de Viminiac, Colonie dans la haute Mœſie, quoique le torrent des Auteurs n'accorde que trois ou quatre mois

de regne à Emilien; enfin celles où l'on voit la XI année de Valérien l'ancien, de qui l'on raconte néanmoins que la septième année de son Empire, il fut pris par les Perses, & si maltraité dans sa prison, qu'il en mourut peu de tems après.

Ces difficultés sont telles, qu'il faut absolument ou renoncer à la preuve par les médailles, ou soupçonner les Historiens d'inattention, d'imprudence, en un mot de fausseté palpable. Rejetter des médailles authentiques, dont le témoignage est si simple & si durable, c'est ce qui ne vient pas à la pensée d'un homme de Lettres. Il faut donc retomber sur les Ecrivains; & l'on se persuade déja assez volontiers que, dans la décadence de l'Empire, l'Histoire put se ressentir des défauts du gouvernement. Mais pour ne pas condamner sans instruction de Procès, M. d'Etling voulut s'asso-

cier le Pere Panel; il le consulta; il attendit sa décision; & c'est l'ouvrage qu'on vient de nous communiquer. Il est imprimé à Zurich, apparemment parceque le P. Panel avoit répondu par un simple manuscrit, que M. d'Etling aura jugé à propos de faire imprimer en Suisse, qui est peut-être sa patrie.

Or le procédé de notre Auteur est fort naturel & en même tems fort judicieux. Après avoir remarqué en général, combien sont précieuses, dans une discussion comme celle-ci, les médailles qui marquent les Consulats & les années de la *puissance Tribunitienne*, il entre en matiere, commencant par l'Empire du jeune Gordien & finissant à la 12. année de Galien. Ce qui comprend un espace de 27. ans, sçavoir, depuis l'an 237. de J. C. jusqu'à 264.; & de la fondation de Rome, depuis 990. jusqu'en 1017. Durant cet intervalle, qui ne présente qu'une suite

de médailles, avec l'indication des cabinets d'où elles ſont tirées, on trouve bien des reſſources contre les fautes échappées aux Hiſtoriens. Nous remarquerons bientôt quelques-unes de ces corrections chronologiques ; attachons-nous ici aux trois articles qui formoient les queſtions de M. d'Etling.

Ce Comte demandoit donc premierement, comment on trouvoit la XI. année de Trébonien marquée ſur les medailles ; cet Empereur, ſelon les Hiſtoriens, n'ayant regné que 18. mois. Et le P. Panel montre par une multitude de médailles, où preſque toutes les années de Trébonien ſont déſignées, qu'en effet ce prince a tenu l'empire pendant onze ans ou à peu près. Il eſt vrai que notre Antiquaire ne peut produire aucune médaille de cette onzième année, qui eſt en queſtion, & il regrette à ce ſujet de n'avoir pas encore

reçu le riche Cabinet de feu M. l'Abbé de Rothelin, dont S. M. C. a fait l'acquisition. Mais outre que M. le Comte d'Etling avoit vu des médailles de la XI. année de Trébonien; le P. Panel en cite une de la XI. année de *Volusien* son fils, qui avoit été créé Empereur avec lui, & que les Historiens disent faussement avoir aussi perdu la vie au bout de 18 mois, dans une bataille contre Emilien.

La seconde question du Comte d'Etling étoit sur la Ville de *Viminiac*, Colonie fondée par le jeune Gordien. Tous les anciens Auteurs prétendent que l'Empereur Emilien ne regna que trois ou quatre mois: & l'on trouve cependant des médailles qui marquent la XIII. & la XIV. année de Viminiac, sous le regne d'Emilien: ce qui ne peut être sans que cet Empereur ait regné au moins deux ans. Le P. Panel admet la conséquence, & prouve l'antécédent

par d'autres médailles inconnuës apparemment à M. d'Etling. Elles ſont Latines & du Cabinet de M. *Thiepolo* noble Vénitien. De plus deux autres médailles Grecques, l'une du Cabinet de M. *Corrario*, auſſi noble Vénitien, l'autre citée par Banduri prouvent qu'Emilien a regné deux ans.

Enfin, comment l'Empereur Valérien l'ancien a-t'il péri chez les Perſes, au bout de ſept ans de regne, ſi l'on a des médailles qui préſentent la tête de cet Empereur, & au revers la XI. & même la XII. année de ſon Empire? C'étoit la troiſiéme demande de M. d'Etling; & le P. Panel y répond par un nombre de médailles, qui ſuivent régulierement toutes les années de Valérien, juſqu'à la XII. incluſivement. Qu'en conclure? Sinon que les Hiſtoriens ſont encore ici en défaut? Et voila les trois objets de cette Diſſertation remplis, prouvés, juſtifiés. Il ſeroit

difficile de trouver ailleurs rien de plus considérable pour les intérêts de l'Histoire, de mieux suivi en genre de discussion d'Antiquités. Disons un mot des autres découvertes incidentes que cet ouvrage indique.

1°. Le jeune Gordien qui commença son regne en 237. de J. C. passe pour avoir perdu l'Empire & la vie au bout de cinq ans & près de huit mois. On dit qu'il fut tué par les soldats de Philippe, on place cette sanglante scène aux extrémités de la Perse &c. Voy. *Tillemont*, le P. *Petau* ; & nous-mêmes, dans un de nos extraits, nous critiquions l'Historien moderne d'Allemagne, qui prétend que Gordien fut empoisonné par Philippe. En effet, disions-nous, il est certain, par le temoignage de tous les Ecrivains, que ce furent les soldats de Philippe qui lui donnerent la mort. Or tout ceci tombe de soi-même par la

ſuite des médailles du P. Panel. Car il fait voir que le nom de Gordien, Empereur & Auguſte, ſe trouve ſur des medailles Grecques, avec la marque de pluſieurs années poſtérieures à celle où l'on place ſa mort. On en voit de la VII. de la VIII. de la IX, enfin de la XIV. année de ſon Empire. Ne voila-t-il pas toutes nos lumieres Chronologiques totalement brouillées ?

2°. Ce Philippe qui ſuccéda au jeune Gordien ne fut, dit-on, Conſul que trois fois; & cette Diſſertation produit des médailles de ce Prince avec la marque de ſon IV. Conſulat.

3°. Les faſtes Conſulaires ne donnent que quatre Conſulats à l'Empereur Dece; & le P. Panel cite une médaille du P. Chamillard, laquelle exprime clairement le V. Conſulat de ce Prince.

On trouvera d'autres anecdotes en étudiant avec ſoin toutes les

parties de cet ouvrage, en les comparant avec les monuments de l'Hiſtoire ; & l'on ſe perſuadera de plus en plus qu'un métal exemt de paſſions, qui garde fidélement l'empreinte qu'on lui a confiée, il y a 1500. ans, doit être préféré, en bien des rencontres, aux relations des hommes, ſouvent trompeurs & quelquefois trompés : ſans compter les révolutions du tems, l'ignorance des Copiſtes, l'intérêt ſécret des Fauſſaires.

ARTICLE CXXI.

HISTOIRE ET MEMOIRES de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Année MDCCXLVI. A Berlin, chez Ambroiſe Haude, MDCCXLVIII. Suite de l'Article CXIII. au mois de Novembre.

NOus ſouhaitions, en rendant compte du premier Volume

des Mémoires de Berlin, que toutes les Académies fuſſent, comme celle-ci, autant livrées à la *Philoſophie ſpéculative & aux Belles-Lettres*, qu'aux Expériences & à la Mathématique. Ce deſir ſe ranime en voyant l'abondance des matiéres que nous fourniſſent les deux dernieres claſſes de nos Académiciens de Pruſſe. Celle de Philoſophie ſpéculative commence par un Mémoire de M. de Maupertuis *ſur les loix du mouvement & du repos déduites d'un principe Métaphyſique.*

Qu'on ne s'arrête pas uniquement à ce titre: il n'annonce que d'une manière très-ſuperficielle tout ce que l'Auteur diſcute dans ſon Ouvrage. Car on trouve ici, 1°. un examen des preuves de l'Exiſtence de Dieu, tirées des merveilles de la Nature. 2°. Une preuve de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, par le principe général d'où dépendent les loix du mouvement

& du repos des ſubſtances corporelles. 3°. une déduction Mathématique de ces lois du mouvement & du repos ; & tout ceci eſt traité d'une maniere aſſez étendue, nous pourions dire même un peu trop diffuſe, ſans compter un certain appareil dont on eſt ſurpris quand on a lu tout le mémoire.

L'Auteur convient qu'il trouve très-fortes les Démonſtrations de l'Exiſtence de Dieu, priſes de l'idée de l'Infini, du conſentement de tous les hommes, (il falloit dire de tous les peuples) & enfin des traits de ſageſſe & de puiſſance qu'on voit répandus dans les Etres finis. Auſſi n'eſt-ce point à ce genre de preuves qu'il dirige ſon examen ; il diſcute celles que tant de Philoſophes ont tirées de la contemplation de cet Univers. Newton, par éxemple, a cru que les mouvemens uniformes des Corps céleſtes rendoient

ſenſible l'Exiſtence de celui qui les gouverne. Il a jugé de même que l'uniformité obſervée dans la conſtruction des Animaux, que leur organiſation merveilleuſe & remplie d'utilités, annonçoient *un Créateur tout puiſſant & tout ſage.* Or ces deux raiſons ne paroiſſent pas invincibles à M. de Maupertuis; car voici d'abord ce qu'il dit ſur le Mouvement des Corps Céleſtes: » Si l'on conçoit, comme Newton, que tous les Corps » céleſtes attirés vers le ſoleil, ſe » meuvent dans le vuide; il eſt » vrai qu'il n'étoit gueres proba» ble que le hazard les eût fait » mouvoir comme ils ſe meuvent. » *Il y reſtoit cependant quelque* » *probabilité*, & dès-lors on ne peut » pas dire que cette uniformité » ſoit l'effet néceſſaire d'un choix. » Nous voudrions que l'Académicien nous eût expliqué la *probabilité* prétenduë qui ſe trouve dans une telle hypothèſe. New-

ton dit que les corps céleſtes ſont attirés vers le ſoleil. Quelque idée qu'on ſe faſſe d'un tel principe, il eſt certain que dès qu'on l'admet comme cauſe immédiate de l'uniformité & de la régularité des mouvements céleſtes, on entend & il eſt néceſſaire d'entendre, qu'une intelligence a produit & conſerve cette attraction. On ne peut imaginer là aucune influence du *hazard*; & c'eſt bien ici qu'on peut raprocher une excellente ſolution que donne M. de Maupertuis lui-même dans ce mémoire: car répondant à ceux qui objectent que les *lois du mouvement & du repos ſont des ſuites indiſpenſables de la nature des corps*, il dit que *cela même prouveroit encore plus la perfection* & à plus forte raiſon l'Exiſtence *d'un Etre ſuprême*; puiſqu'il s'enſuivroit que *toutes choſes ſeroient tellement ordonnées qu'une Mathématique aveugle & néceſſaire exécuteroit ce qui ſeroit*

preſcrit par l'intelligence la plus éclairée & la plus libre. Appliquez ceci à l'attraction Newtoniene, & la prétenduë *probabilité* du *hazard* diſparoîtra totalement.

Notre Auteur attaque en ſecond lieu la preuve que Newton & tant d'autres Philoſophes tirent de la conſtruction merveilleuſe des animaux, & il répéte à ce ſujet tout ce qui s'eſt dit des inconvénients prétendus, ou des déſordres apparents, qu'on croit remarquer dans les créatures. Le Serpent, dit-il, eſt admirable par le nombre prodigieux de ſes vertébres, mais ſa dent venimeuſe donne la mort à l'homme. Le plus vil Inſecte offre un ſpectacle charmant à l'Obſervateur de la Nature ; mais il eſt incommode au genre humain, & le ſort de ce petit Animal eſt de devenir la proye d'un oiſeau, ou de tomber dans les filets d'une araignée.

D'autres raiſonnements ſembla-

bles continuent d'occuper l'Académicien, qui n'a peut-être pas assez évité de copier les objections triviales de l'Impie. Car nous ne croyons pas qu'il y ait rien de plus rebattu que ces difficultés; & il est surprenant que M. de Maupertuis semble ignorer les réponses triomphantes qu'on y a faites cent fois. On a dit, par exemple, que l'ordre qui brille dans tout cet univers & dans ses plus petites parties, ne pouvant avoir été produit que par une cause intelligente; cette preuve de l'Existence de Dieu ne perd rien de sa force, quoiqu'on ne puisse pas rendre compte de tous les phénomènes, ni résoudre toutes les questions sur l'état & les divers rapports des Etres créés; que ces questions ou ces difficultés ne sont souvent que des arguments négatifs, qui ne doivent jamais balancer une démonstration positive telle que celle-ci: *Il y a de l'ordre dans tel ouvrage, donc cet ouvra-*

ge a été ordonné par une Intelligence ; que la plûpart de ces prétendus déſordres, qu'on croit remarquer dans le monde, ſont de véritables perfections, eu égard à d'autres uſages, ou d'autres beſoins que nous ignorons ou que nous ne conſultons pas ; que quelques-uns de ces maux ſont entrés ſur la terre par la déſobéiſſance du premier homme, ainſi qu'on peut l'aſſurer de la dent venimeuſe du Serpent, & de la férocité de pluſieurs Animaux &c. Ce n'eſt ici que l'ébauche d'une controverſe, qui ſe trouve partout, & à laquelle nous ne pourrions donner toute l'étenduë convenable.

Il n'eſt pas moins ſurprenant que le Préſident de l'Academie de Berlin raiſonnant ſur la *convenance des différentes parties des Animaux* avec leurs beſoins, faſſe peu de cas de ce principe ſi ſolide, ſi favorable à l'Exiſtence d'un premier Etre ; qu'il entreprenne

même de le réfuter par l'hypothèſe abſurde de la combinaiſon fortuite des productions de la Nature. Si l'on ſuppoſe, dit-il, que le haſard avoit produit une multitude innombrable d'individus, que tous ceux où il n'y avoit ni convenance, ni ordre, ont péri parce qu'ils ne pouvoient ſubſiſter; que ceux au contraire, qui étoient tellement combinés, qu'ils pouvoient ſe conſerver & ſatisfaire à leurs beſoins, ont été par-là même déterminés à ſubſiſter : alors la convenance des différentes parties des Animaux pourra être regardée, comme s'accordant avec un deſtin aveugle.

On ne croiroit pas que nous en fuſſions encore aujourd'hui aux premiers Elémens de la diſpute contre les Atomes. Ceci néanmoins en eſt la preuve ſenſible; mais que notre Philoſophe nous explique donc comment les combinaiſons ſe feront faites, ſans qu'un

Etre ſuperieur ait mis d'abord la matiére en mouvement ; comment elles auront été infinies dans un tems fini ; comment telles combinaiſons ſe trouvant faites, elles auroit perſévéré ; comment, ſi elles perſévérent, les Etres qui auront eu les Convenances de certaines parties, ſe feront déterminés à en faire uſage ! Car puiſqu'on ſuppoſe que tout ſera brut, aveugle, ſans deſtination, ſans fin, il ne s'enſuivra pas que tels ou tels animaux, qui auront eu, par exemple, une bouche & des dents, ayent pu ſe porter d'eux-mêmes à manger, & à ſe prolonger leurs jours ; ces opérations marquant un deſſein, dont aucun Etre, dans l'hypothèſe en queſtion, n'auroit été capable.

Mais ç'en eſt aſſez ſur l'article des Objections faites très-inutilement par M. de Maupertuis. Venons à ſa Démonſtration de l'Exiſtence de Dieu : elle eſt bonne ſans

ſans doute, puiſqu'elle ne différe point de ce raiſonnement tant de fois répété dans les Ecoles : *Il y a du mouvement dans la Nature, donc il y a un premier Moteur.* Cependant l'Académicien ne ſe borne pas-là : il prétend tirer du principe même des loix du mouvement & du repos, les deux grands attributs de l'Etre Suprême; ſçavoir, la Puiſſance & la Sageſſe. Mais quel eſt-il, ce principe important ? On nous le déclare ici, après bien des détours, bien des refléxions ſur les erreurs des Philoſophes, qui ont parlé de mouvement & de repos. Ce principe eſt celui de *la moindre quantité d'action :* c'eſt-à-dire, que, *dans le choc des corps, le mouvement ſe diſtribue de maniére que la quantité d'action, que ſuppoſe le changement arrivé, eſt la plus petite qu'il ſoit poſſible. Dans le repos, les corps qui ſe tiennent en équilibre, doivent être tellement ſitués,*

que, s'il leur arrivoit quelque petit mouvement, la quantité d'action ſeroit la moindre.

On croiroit qu'il y a ici du myſtére, & voici à quoi toute cette doctrine ſe réduit. Dans le mouvement, il ne s'employe, il ne ſe dépenſe que la quantité de force ou d'action, qui eſt néceſſaire pour le tranſport actuel de la matiere. Cette quantité d'action ou de force eſt la plus petite qu'il ſoit poſſible, & toute petite qu'elle eſt, ç'en eſt aſſez pour tous les phénomènes de la nature, pour le gouvernement de cet univers. Or cela marque, comme on voit, beaucoup de puiſſance & de ſageſſe dans l'Auteur du Mouvement, & cet Auteur c'eſt Dieu. Nous trouvons donc, par ce principe ſeul des loix du mouvement & du repos, les deux grands attributs de Dieu, la ſageſſe & la puiſſance. Telle eſt la ſubſtance de toute cette partie du mémoire. L'Académicien déduit enſuite de ſon principe les lois

même du mouvement & du repos ; il les propose d'abord en général, pour les trois manieres dont le choc se fait, suivant les trois diverses situations des corps ; il passe de-là au choc des corps durs & des corps élastiques ; & tout se termine par des formules d'Analyse, ainsi qu'on a coutume en pareille matiere. Voila l'ouvrage de M. de Maupertuis, qui est très-louable de fournir aussi sa démonstration de l'existence & des caractéres de la Divinité ; qui l'auroit été davantage, s'il n'eût point attaqué les autres démonstrations ; qui, dans tout ce mémoire, auroit pu être plus précis, plus juste, plus instructif. Entrons dans d'autres opérations métaphysiques, qui appartiennent aussi à cette troisiéme classe de l'Académie.

M. De Jarriges continue d'examiner le Spinosisme. On a vu, dans le premier volume de cet-

te Académie, un mémoire de ſa façon ſur cet article, & il nous en promet un troiſiéme dans le volume ſuivant. Nous voudrions que cet Auteur fût clair, methodique & moins diffus. Il noye d'excellentes choſes dans une multitude de répétitions ou de réfléxions inutiles. Il eſt ici queſtion de deux points : le premier eſt de conſtater, que la ſubſtance unique, dont Spinoſa dit que tous les Etres exiſtants ne ſont que de ſimples modifications, n'eſt en elle-même & réellement qu'une fiction, une abſtraction, un Etre logique, tel que le *genre* ou l'univerſel *à parte rei.* M. de Jarriges démontre ce point, & il fait voir que la folie de Spinoſa conſiſte à préſenter cet Etre abſtrait & idéal, comme un Etre réel, Phyſique, exiſtant.

Le ſecond article, objet de ce Mémoire, eſt de diſcuter les objections de Bayle contre ce ſyſtême ; & notre Auteur montre aſſez

bien que le Critique n'a pas assez bien attaqué Spinosa, parcequ'il n'avoit pas assez approfondi son principe. En effet Bayle insiste beaucoup sur les absurdités de cette hypothèse, où la substance unique, quoiqu'étendue, seroit néanmoins indivisible; où cette substance, quoique recevant en elle-même toutes les modifications, seroit néanmoins immuable. L'Académicien dit que ces objections n'entament pas le fond du Spinosisme; car il est bien clair que la substance unique de Spinosa, étant une pure notion générale, on peut dire qu'elle est indivisible, & immuable, quoique d'ailleurs, elle représente l'étendue, quoiqu'on la dise sujet de toutes les modifications.

Il faut donc, continue M. de Jarriges, renverser le systême par le fondement, en montrant l'abus manifeste que Spinosa fait de la raison, lorsqu'il donne pour

un Etre réel, ce qui n'est qu'une idée Méthaphysique : & nous croyons que ceci est un abrégé assez éxact de tout le Mémoire.

Le dernier article de cette classe est *un Essai sur les Songes*, par M. Formey. Cet Académicien a l'avantage d'écrire avec politesse : jugeons-en par ce debut qui doit faire plaisir à tout Lecteur délicat : » Je me propose » d'examiner l'état de l'ame pen» dant cette partie de la vie, qu'un » besoin indispensable nous force » de consacrer au repos. L'entre» prise est épineuse. Il faut suivre » l'ame dans des circonstances, où » elle semble vouloir nous déro» ber sa marche, il faut rendre » raison d'un état bizare en appa» rence, où l'ame a des idées, » sans en avoir la connoissance » réfléchie, éprouve des sensa» tions, sans que les objets exter» nes paroissent faire aucune im» pression sur elle, imagine des » objets, se transporte dans des

» lieux, s'entretient avec des per-
» ſonnes qu'elle n'a jamais vus, &
» n'exerce aucun empire ſur tous
» ces fantômes qui paroiſſent ou
» diſparoiſſent &c. «.

La ſuite du Mémoire fait voir un très-bon Philoſophe & un bel eſprit. Les principes d'où il part ſont que l'ame entretient un commerce très-étroit avec le corps; que, pour les ſenſations, elle dépend de tous les changements qui arrivent dans le corps; que les ſenſations arrivent lorſque l'impreſſion faite ſur quelque partie du corps, paſſe juſqu'à l'extrémité intérieure des nerfs; que quand l'impreſſion commence par cette extrémité intérieure des nerfs, il ſe fait pour lors des actes d'imagination dans ceux qui veillent, & des ſonges dans ceux qui dorment; que l'imagination lie toujours les objets de la même maniere que les ſens nous les repréſentent, & qu'elle les rappelle

conformément à cette liaiſon. C'eſt ce qui fait qu'en nous reſſouvenant d'avoir vu quelqu'un, nous nous le peignons en même tems dans le lieu, & avec les circonſtances où nous l'avons vu d'abord. Et cette Obſervation ſert à expliquer toutes les bizarreries de nos imaginations & de nos ſonges.

Ces principes poſés, l'Auteur aſſure que l'ame penſe toujours, même durant le ſommeil le plus profond, mais que nous ne pouvons être dits avoir des ſonges; que quand les idées qui nous ont occupé en dormant, parviennent à notre connoiſſance, c'eſt-à-dire lorſque nous nous ſouvenons de ce qui a été préſent à notre eſprit. *Songer*, dit-il, *n'eſt autre choſe que s'appercevoir de ſes ſonges.* Sur quoi il entre dans une diſcuſſion des cauſes qui rendent la perception des ſonges plus ou moins vive. Les perſonnes d'une conſtitution vigoureuſe & qui ſont en pleine ſanté, ont peu de ſonges,

les personnes épuisées par un long travail en ont aussi très-peu : l'abondance des esprits animaux dans les premiers fait une sorte de tumulte dans le cerveau, qui empêche l'ordre & les circonstances d'un songe de se lier. La disette de ces mêmes esprits dans les seconds, fait que l'extrémité intérieure des nerfs du cerveau, dont l'ébranlement produit des actes d'imagination, n'est pas remuée, ou qu'elle l'est trop peu. Ainsi *pour être un songeur, il faut un état mitoyen, une médiocrité de vigueur corporelle & d'esprits animaux.* L'Auteur donne une juste étendue à cette explication ; & il en conclut, que vers le matin, les songes doivent être plus fréquens : car dans les personnes d'une constitution mitoyenne, c'est le tems où les forces un peu réparées, mettent le corps dans une sorte de médiocrité propre à faire naître les songes, à

les lier, à les rendre durables, clairs, & quelquefois si sensibles, qu'après le reveil même, on doute si l'on a rêvé.

M. Formey explique ensuite la diversité, & la singularité des Songes; il montre comment ils naissent, & comment ils se détruisent; la différence qui est entre eux, & les actes ou les états de la veille, &c. Il faut lire tout ce Mémoire qui est bien écrit. Il auroit pu néanmoins être encore plus orné, plus fourni d'exemples, qui sont toujours, en pareille matiére, la voye de l'instruction, & le moyen de plaire. On y remarque un principe qui semble indiquer que nos ames ont été créées dès le commencement du monde. Prouvez, diroit-on, & c'est justement là que tout Philosophe seroit en défaut. Nous donnerons un troisiéme extrait pour rendre compte des Sujets de Belles-Lettres qui sont traités dans ces Mémoires de l'Acad. de Berlin.

ARTICLE CXXII.

DISSERTATION SUR la cause de l'augmentation de Poids que certaines matiéres acquierent dans leur calcination; qui a remporté le prix au jugement de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux : Par le R. P. Beraud, Jésuite, Professeur de Mathématique dans le Collége de Lyon, & de l'Académie des beaux Arts de la même Ville. Broch. in 12. pp. 98. A la Haye, chez Jean Neaulme. 1748.

IL est peut-être peu de Phenomènes de la Nature ou de l'Art plus difficiles à expliquer, que celui-ci. Le P. Beraud, outre le suffrage de l'ingénieuse & sçavante Académie de Bordeaux, paroît s'être acquitté de cette ex-

plication avec toute la capacité d'un habile Physicien, & toute la vraisemblance qu'un homme d'esprit peut donner à une cause aussi rebelle que celle-là.

Le fait est que le feu, qui dissipe les parties de tous les corps, & en diminuë par là fort naturellement le poids, augmente assez sensiblement celui du plomb & de l'étaim, & de la plûpart des métaux, en les calcinant, ce qui demande un grand feu, & produit une grande dissipation. Cette dissipation n'est point équivoque. On voit ces métaux fumer & exhaler sensiblement leurs parties, pendant tout le tems que dure l'opération violente qui les calcine. Pour ce qui est de l'augmentation de leur poids, elle est très-sensible, & constatée par des expériences sans nombre depuis Boile, un des premiers qui s'en soit apperçu. Cette augmentation dans le plomb est d'un cinquiéme en excès. Car 20

livres de plomb montent après la calcinatiou jusqu'à 25 livres.

Du reste quand on ne verroit pas ce plomb fumer & exhaler par là sa propre substance en diminution de son propre poids naturel, on a des moyens de s'en convaincre : car revivifiant cette chaux de plomb, qui dans cet état pése 25 livres, la ramenant à son premier état de plomb fusible & non calciné, ce qui est une chose très-possible, & journaliere dans la Chymie, ce plomb revenu à son naturel, ne pese plus que 19 livres, ayant perdu outre les cinq livres de poids étranger & artificiel, une livre de son poids naturel.

Il étoit tout simple, à la vuë de cette augmentation inouie de poids, par l'action d'un feu ardent qui divise & dissipe le plomb & les autres métaux, d'imaginer que le feu même, ses parties grossieres se seroient insinuées & engagées dans ce plomb à la place des par-

ties de plomb qu'elles avoient exhalées. Ce fut là le ſentiment de Boile. Le P. Beraud n'a pas de peine à faire voir le faux de ce ſentiment, que la ſeule expérience du miroir ardent détruit ſans reſſource ; parce qu'en effet, ſans autre feu groſſier que la pure lumiere du ſoleil, ce miroir calcine fort bien le plomb & d'autres métaux, & en augmente le poids comme le feu groſſier.

Croira-t-on la lumière du Soleil aſſez corporelle, aſſez groſſière pour augmenter ſi ſenſiblement le poids de tout ce qu'il y a de plus péſant, en s'y engageant pendant quelques minutes ? On l'a cru : pluſieurs Chymiſtes ont imaginé une matière phlogiſtique répanduë dans l'air & partout, dardée même de toutes parts par le Soleil, capable de produire l'effet en queſtion. Le P. Beraud réfute encore & fort bien ce ſentiment, du reſte plus naturel &

plus facile à imaginer que vraisemblable.

Ce qu'il y a d'infiniment estimable dans la Dissertation dont nous donnons l'Extrait, est qu'elle procéde avec une méthode, une analyse, une discussion de faits tout-à-fait sage & circonspecte. Tout y est pesé, balancé, calculé, évalué au plus juste.

Il est désespérant pourtant pour un Physicien, que le feu, que le Soleil seuls produisent cette augmentation de poids, & qu'on ne puisse s'en prendre à eux que comme à des causes occasionnelles ou efficientes de cette augmentation, & non comme a des causes matérielles, formelles mêmes. Nous ne disons rien de la matière des creusets ou autres vaisseaux, dans lesquels se font ces calcinations, matière qu'il étoit bien naturel aussi d'imaginer capable d'entrer dans les métaux, pour en augmenter le poids. Le P. Beraud n'a pas

beaucoup de peine non plus à ôter cette ressource au Physicien, réduit à imaginer enfin quelque chose de plus profond.

Les belles Expériences du fameux M. Hales de la Societé Royale d'Angleterre, ont fourni cette imagination profonde & ingénieuse dont parle & que réfute le P. Beraud, sans citer cependant ni faire peut-être assez d'attention à la belle découverte de M. Hales. Ce sçavant Anglois a trouvé & constaté, que dans la plûpart des corps mixtes, & sans doute dans tous, l'air entre en grande quantité comme partie élémentaire & composante, sous une forme de condensation, de constipation qui va jusqu'à lui faire perdre sa rareté, sa transparence, sa liquidité, son volume, son élasticité, & par conséquent sa legereté spécifique. De sorte que ne pouvant recourir au feu grossier ni solaire, pour augmenter le poids du plomb calci-

né, il a paru fort raiſonnable à quelque Phyſicien, inſtruit de cette merveilleuſe découverte, d'appeller l'air à ſon ſecours, pour expliquer cette augmentation de poids qui ſe fait encore plus au milieu de l'air qu'au milieu du feu. Car outre que les creuſets où ſe calcinent les métaux ſont pleins d'air, la calcination ne ſe fait qu'en remuant continuellement le métail, pour aider au feu à le diviſer & à le réduire en poudre, en introduiſant beaucoup d'air entre les grains de cette poudre.

Or c'eſt une circonſtance remarquable, que plus on remuë & plus on introduit d'air, en rendant les grains de plus en plus petits & fins, mieux la calcination ſe fait, & plus le poids du métail en eſt augmenté : de ſorte qu'il ne reſteroit plus pour l'explication tout-à-fait raiſonnable du Phénomène, que de montrer comment l'air introduit entre les grains, s'intro-

duit dans les grains même, y prend la place des souffres & des sels exhalés du métail, & s'y condense & s'y corporifie, jusqu'à devenir plus pesant qu'eux.

Telles explications coutent peu aux Physiciens ordinaires : au besoin, les hypothèses & les fictions viennent à leur secours. Nous aimerions mieux constater le fait que le feu est capable de condenser ainsi l'air. Or il y a des faits dans M. Hales même, qui constatent assez cette capacité du feu. Les souffres, enflammés surtout, ont, selon lui, le pouvoir de rassembler, condenser, *garotter* même (c'est son expression) l'air qui s'y trouve envelopé. Il n'est pas douteux que l'air ne prenne la place des souffres & des sels dans les pores & cavités des corps calcinés. La chaux même ordinaire est sûrement une éponge pleine d'air, *garotté* même, suivant l'expression de M. Hales. Et l'on ne

peut pas beaucoup douter non plus, que ce ne ſoit cet air empriſonné & garotté, qui, en ſe dégageant par le ſecours de l'eau qui vient ouvrir ſes priſons, excite ce mouvement tumultueux qui échauffe cette eau, & la fait fermenter & bouillir.

Les métaux calcinés, à raiſon de la tenacité & de la ductilité de leurs parties, doivent encore mieux *garotter* & tenir empriſonné l'air qui s'y engage, le mieux condenſer & appéſantir, & en plus grande quantité. Mille indices, mille expériences & obſervations prouvent que les métaux calcinés ſont pleins d'air. Mais une expérience journaliere peut paroître déciſive à cet égard. Le froid de l'eau dégage & fait exhaler l'air qu'elle contient. C'eſt un fait certain. Il s'exhale de l'eau une extraordinaire quantité d'air à meſure qu'elle ſe glace de plus en plus. On en juge par les bulles

d'air dont toute cette glace ſe remplit, & mieux encore par une fumée qu'on en voit ſortir, & une eſpece de petillement, ſenſible pour quiconque l'obſerve de près.

La concluſion eſt facile : le froid démêle & dégage l'air mêlé dans le tiſſu de l'eau, & de toutes ſortes de corps. Par une action contraire, il eſt très-naturel de penſer que le feu & la chaleur engagent l'air dans le tiſſu des corps, l'y mêlent, l'y incorporent ; ici ſurtout ou en remuant continuellement le métail, le diviſant, le ſoulevant, on force l'air d'accourir, d'entrer, de prendre la place de tout ce qui s'exhale, de s'inſinuer dans tous les pores fort ouverts par cette opération, &c.

Le P. Beraud procéde ici nommément par le calcul, & dit, » 20. livres de plomb donnent » par la calcination 25 livres de » chaux. Voilà donc cinq nouvel- » les livres. Si c'eſt l'air conden-

» ſé dans les pores de la chaux, » comme quelques-uns l'ont imaginé, il y a donc cinq livres d'air » comprimé dans cette chaux (*il y » en auroit bien même ſix à cauſe » d'une livre exhalée du plomb, » réduit à 19*) ces cinq livres d'air » occupent là, tout au plus, un » eſpace cubique de quatre pou» ces de hauteur. Voyons à pré» ſent quelle doit être la force né» ceſſaire pour réduire ces cinq liv. » d'air dans un ſi petit eſpace &c.

Par une ſuite de calcul le P. Beraud prouve fort bien qu'il faudroit 64 pieds cubiques d'air pour donner ces quatre pouces cubiques péſant cinq livres, & une force comprimante qui fût à la force ordinaire de l'atmoſphère comme 1728 eſt à 1. où prendre cette force? Le P. Beraud ne la trouve point dans l'atmoſphère, auſſi n'y eſt-elle pas. *Je demande à préſent*, dit-il, *par quelle cauſe l'atmoſphère eſt-elle donc devenuë ſi peſante à*

l'égard de la chaux de plomb?....
Je ne vois pas, ajoute-t-il, *que l'on ait rien de raisonnable à répondre à cette question, surtout si l'on veut faire attention que le feu pendant la calcination, a du par sa chaleur raréfier l'air & non pas le condenser.* Cette raison mérite attention.

A cela nous ne laisserons pas d'avoir quelques répliques, prises & de ce que nous avons déja dit, & de ce que la force de l'atmosphère augmente à proportion des machines qui la secondent en l'appliquant: témoin les goutes d'eau jettées sur une corde, que la seule force de l'atmosphère rend si efficaces pour soulever un poids de 20 & de 100 mille livres, en accourcissant la corde. Quand un ressort est fixé d'un ou de plusieurs côtés, on le bande, on le resserre tant qu'on veut avec la plus petite force. Dans un sac on comprime le crin, la laine, tant qu'on veut

& ſans trop d'effort &c.

La Diſſertation du P. Beraud a deux parties : nous venons de parler de la premiere qui eſt toute employée a réfuter les ſentimens qu'il n'a pas jugé à propos d'adopter. La ſeconde eſt toute conſacrée à établir *la véritable cauſe de l'augmentation de poids que l'on obſerve dans les matieres calcinées*. L'Auteur dit d'abord, que » la véritable & l'unique cauſe de » ce phénomène phyſique vient des » corps étrangers répandus dans » l'air, qui par l'action du feu ſe » réüniſſent aux parties des corps » calcinés. «

Pour établir ſolidement cette propoſition, l'Auteur prouve trois choſes, 1°. que l'air contient beaucoup de corps étrangers, vapeurs, exhalaiſons, atomes, molécules, parties intégrantes, aſſez groſſiéres même, de toutes ſortes de corps terreſtres minéraux & métalliques, ce qui ne peut être con-

teſté : 2°. que par l'action du feu qui raréfie l'air & le rend incapable de ſoutenir ces atomes, ces molécules, ces parties, elles ſont comme attirées, c'eſt-à-dire portées par le reflux de l'air dans les corps calcinés, à meſure qu'ils ſe calcinent. Cela eſt ingénieux, & l'Auteur le rend aſſez vraiſemblable : 3°. que cette réunion ſe faiſant différemment ſelon les différentes circonſtances, l'expérience de l'augmentation de poids doit varier auſſi.

On ne peut pas pouſſer cette hypothèſe plus loin que le fait l'Auteur, Phyſicien ingénieux, méthodique & attentif. Cependant les objections qu'il a faites contre les autres ſyſtêmes peuvent revenir contre le ſien. On peut former des doutes ſur la quantité de matières qu'il faudroit raſſembler de tous côtés, & peut-être de plus de deux ou trois cents pieds à la ronde, pour former un poids

de

de cinq ou ſix livres en addition aux 19 ou 20 livres de plomb ; ſur la qualité de ces matieres la plûpart ſans-doute légeres en ſoi & moins péſantes que le plomb; ſur le peu de convenance de faire perdre au plomb ſes propres matieres, molécules & parties, pour admettre & preſqu'attirer des matieres hétérogenes ; ſur la condenſation, conſtipation, *garotement* même qu'il faudroit, comme ſur le champ, donner à ces matieres diſparates, pour en former des maſſes plus péſantes que le plomb même, & cependant aſſez analogues pour s'unir avec lui de ſi près &c.

Tout eſt difficile en Phyſique. Seroit-ce un ſentiment trop extraordinaire, & trop heurtant les idées communes de prétendre, en déſeſpoir de cauſe, que le plomb ſans acquérir de nouvelle matiere, & en perdant même beaucoup de la ſienne, ne laiſſe pas par une nouvelle forme & diſpoſition de

parties, de donner plus de priſe à la cauſe (quelle qu'elle ſoit) de la peſanteur ? Cela eſt nouveau, très-nouveau, nous le ſçavons. On a de tout tems chez les Modernes, comme chez les Anciens, chez les Cartéſiens, comme chez les Newtoniens, ſuppoſé comme une choſe de ſoi évidente & preſque de fait, que la matiere décidoit de tout, & la forme de rien, en fait de peſanteur. M. Newton ſans rien ſuppoſer à cet égard, a fait de ce ſentiment univerſel, une aſſertion particuliere, qu'il a ſçu revêtir même d'un air de démonſtration géométrique ou phyſico-Mathématique. Cela ne coutoit rien à M. Newton. Tout, la Phyſique même la plus litigieuſe, le vuide, l'attraction même, prenoient un air de démonſtration entre ſes mains ; & il faudra peut-être plus d'un ſiécle pour débrouiller ce qu'il a embrouillé par-là : car l'air de Géométrie impoſe beaucoup au

commun des esprits, flatés de paroître Géometres, en adoptant aveuglément tout ce qui s'annonce géométriquement, & surtout algébriquement, comme démontré.

Cependant comme l'Elasticité, la dureté, la liquidité, la couleur & les autres proprietés des corps, peuvent par diverses dispositions, formes & textures de leurs parties, augmenter ou diminuer considérablement, nous ne voyons point trop pourquoi on a excepté la pesanteur seule, des variations que la forme des corps peut y introduire, en réduisant toutes ses diversités à la seule densité, à la seule quantité de matiére, a la seule *matérialité*, si l'on peut user de ce mot expressif. Nous entrevoyons pourtant deux raisons de cette supposition gratuite, 1°. Elle est commode, seconde la paresse de l'esprit, & dispense de trouver la raison d'un phénomène fort caché. 2°. On a un penchant na-

turel à croire les corps naturellement péſans comme corps, comme matériels: & cela diſpenſe auſſi de chercher la cauſe de la péſanteur, qui eſt bien de toutes les cauſes phyſiques la plus cachée & la plus difficile à trouver juſqu'ici.

Nous ne diſons pas cependant, que nous ne panchaſſions plus volontiers à croire l'augmentation de poids du plomb & des autres métaux calcinés, duë à la condenſation de l'air comme nous avons dit, plûtôt qu'à une ſimple augmentation de péſanteur cauſée par la forme nouvelle des parties calcinées, ni même que le ſentiment du P. Beraud ne doive paroître au commun des Phyſiciens plus vraiſemblable qu'aucun de ces deux-là. Nous venons d'apprendre que le P. Beraud vient de nouveau de remporter le Prix de la même Académie de Bordeaux, par une nouvelle Diſ-

ſertation ſur la queſtion propoſée par cette ſçavante Académie, *s'il y a qnelque rapport entre la cauſe des effets de l'aimant, & celle des Phénomènes de l'électricité.* Dès que nous aurons la Diſſertation du P. Beraud, nous en rendrons compte au Public.

La même Académie, en annonçant le Prix remporté par le P. Beraud cette année 1748, propoſe aujourd'hui deux ſujets pour les deux Prix qu'elle diſtribuera en l'année 1750. Le premier eſt *ſur la ductilité des métaux, & ſur les moyens de l'augmenter.* Le ſecond ſujet eſt, s'il y a quelque rapport *entre les Phénomènes du Tonnerre, & ceux de l'Electricité.*

Le Prix propoſé d'une médaille d'or valant 100 écus, a été fondé par M. le Duc de la Force. On ne ſçauroit trop le répéter pour honorer une ſi noble fondation. Les Diſſertations ſur les deux ſujets ci-deſſus propoſés, ne ſeront

reçuës que jusqu'au premier May de l'année 1750. Elles peuvent être en François ou en Latin. On demande qu'elles soient écrites en caractéres bien lisibles. Au bas des Dissertations il y aura une Sentence, & l'Auteur mettra un billet séparé & cacheté dans lequel sera la même Sentence, le nom, l'adresse & les qualités de l'Auteur. Les Paquets affranchis de port seront adressés à M. le Président Barbot Secretaire de l'Académie, sur les fossés du Chapeau rouge, ou au S^r^. Brun Imprimeur aggrégé de ladite Académie, ruë saint Jâmes à Bordeaux.

ARTICLE CXXIII.

OBSERVATIONS Chirurgicales sur les Maladies de l'Uréthre, traitées suivant une méthode nouvelle; par Jacques Daran, Conseiller-Chirurgien ordinaire du Roy par quartier, Chirurgien de Paris, & ci-devant Chirurgien-Major des Hôpitaux & Armées de l'Empereur Charles VI. Nouvelle Edition. A Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, Quay des Augustins, à S. Paul. Un Volume in-12. d'environ 650. pag. en comptant le Discours préliminaire, qui est la Partie Dogmatique du Livre, étant de 220. pages.

QUELQUE honteuse & criminelle que soit, dans son principe ordinaire, la maladie dont M. Daran annonce au Pu-

blic, d'après les faits journaliers & ſur les témoignages les plus inconteſtables, la guériſon ſpécifique, & comme immanquable; dès que la Providence toute ſainte, mais toute miſéricordieuſe de Dieu, a permis la découverte du ſpécifique, & comme ſuſcité l'Auteur pour la faire, & en gratifier les malheureuſes victimes de la débauche la plus groſſiere & la plus invétérée, le Public a autant de droit que d'intérêt à en être clairement inſtruit; & nos Journaux ſont obligés, d'une double obligation de charité & d'une eſpece de juſtice, de coopérer à ſon inſtruction en ce point, en applaudiſſant à l'invention & à l'Inventeur.

Il eſt même fort ſingulier, & la choſe eſt digne de notre attention & de la reconnoiſſance publique envers Dieu, que les maux qui ſont le plus l'effet immédiat ou la ſuite éloignée du

crime & du plus grand crime, ſoient ceux auſquels la Providence divine paroît avoir ménagé les remedes les plus ſpécifiques, les plus appropriés, les plus ſouverains, la bonté miſericordieuſe de Dieu croiſſant en quelque ſorte, éclatant du moins à proportion de notre malice. A peine le nouveau monde, ouvrant une plus grande porte à toutes nos paſſions en général par l'ouverture de ſes mines d'or & d'argent, eut-il, par maniere de tempérament aux plus effrenées de ces paſſions, infecté l'Europe d'une maladie nouvelle & affreuſe, qu'auſſitôt le Mercure en devint le ſpécifique facile & infaillible.

Y a-t-il rien d'infaillible dans les choſes humaines? Le Mercure ne l'eſt pas indéfiniment : il ne l'eſt que juſqu'à un certain point. Les hommes ſont trop méchans, pour qu'un ſeul reméde guériſſe tous leurs excès. Sonverainement

guéris par là ; ils ne sont pas toujours ni pour toujours corrigés. Tel n'a souvent recours au remède, que pour se replonger plus impunément, il le croit, dans ses premieres débauches. Alors la récidive, l'habitude produisent de nouveaux maux, donnent plus d'étendue au mal ordinaire, l'enracinent un peu plus avant dans le tempérament, lui font jetter des branches dans des parties, d'où en le déracinant du corps même, le Mercure ne peut plus l'extirper.

Le Mercure guérit le mal, & n'en guérit pas certaines suites plus terribles que le mal, & capables elles-mêmes de ranimer le mal dans toute l'habitude du corps, lorsqu'on le laisse cantonné dans ces parties, d'où on ne peut jusqu'ici par aucune science de la Médecine, par aucun art de la Chirurgie le déraciner. Ces terribles suites d'un mal qu'on a cru le plus terrible jusqu'ici, sont sous

les noms honnêtes de dysuries, de ſtranguries, & d'iſchuries, ou de rétentions d'urine, auſquelles le Mercure laiſſe ſujets, ceux dont le mal a jetté de trop profondes racines, ſoit pour avoir été négligé, ſoit pour avoir été mal guéri; & ſurtout pour avoir été contracté pluſieurs fois par des récidives ou des rechutes dans les vices qui en ſont la cauſe topique.

Ce qui rend ces rétentions affreuſes, c'eſt 1°. que par elles-mêmes elles ſont très-douloureuſes dans leurs très-fréquens accès, allant même ſouvent juſqu'à la mort violente & cruelle du Malade. On prétend que la queſtion, la rouë même n'ont rien de plus douloureux. Or ces maux-ci remettent ſouvent leur patient ſur la rouë, & quelquefois pour des deux, trois & quatre jours conſécutifs. 2°. Les remédes en ſont encore plus affreux. C'eſt le fer & preſque le feu, feu lent &

actif, ce qu'on appelle des cauſtiques, appliqués aux parties les plus délicates, les plus ſenſibles du corps. La vuë ſeule des inſtrumens, l'idée ſeule des opérations anatomiques qu'on fait, en ſurcroît de douleur, à un corps déja douloureux à l'excès, font frémir la nature & mettent tous les ſens des Spectateurs même en ſyncope.

3°. Le comble du mal eſt que tous ces remedes ne ſont juſqu'ici que des palliatifs, & qu'il n'y en a aucun qui guériſſe radicalement & pour toujours; preſqu'aucun même qui n'entraine des ſervitudes dont l'importunité continuelle eſt auſſi à charge que les douleurs aiguës, dont on s'exempte par leur moyen.

Mais c'eſt là préciſément que le ſpécifique de M. Daran vient au ſecours. Ce ſpécifique eſt une opération propre de ſon art; mais opération de l'eſpece la moins

cruelle, la moins douloureuſe, la plus douce, la moins incommode; il n'y entre ni fer, ni feu, ni cauſtiques, ni rien de ſenſiblement actif; il n'y a parconſéquent ni inciſion, ni déchirement, ni extirpation, ni déboïtement de membres, ni déplacement de parties, ni remplacement: du reſte nulle ſorte de ſervitude, ni après ni même pendant l'opération du remede.

Nul régime autre que celui des perſonnes qui ſe portent le mieux: on peut le réduire à la *ſageſſe* & à la *ſobriété.* Et quelle *ſageſſe ?* quelle *ſobriété ?* Celles de la plus petite eſpéce, réduites, *la ſageſſe* à l'abſtinence des vices groſſiers qui ont produit le mal, la *ſobrieté* à l'abſtinence du ſimple excès dans le manger, & ſurtout dans la boiſſon. C'eſt bien le moins que pour guérir d'un mal, & dans l'acte de la guériſon, on ceſſe de ſe le procurer, de l'aigrir, de le fomenter.

Car du reſte le régime de M. Daran ne défend ni le vin ni les bons mets, n'en interdiſant que l'excès, le trop, & tout ce qui peut allumer, enflammer, irriter le ſang, les humeurs, le tempérament.

Eſt-il croyable que pour guérir d'un mal ſi affreux & ſi juſtement mérité, la bonté de Dieu ait préparé des remedes ſi bienfaiſans, ſi faciles, & du reſte ſi ſurs & ſi éprouvés? Tout eſt croyable de la part des tréſors infinis de la miſéricorde Divine. Nous ne doutons pas même qu'à toutes ſortes de maux & de maladies, elle n'ait mis, comme à côté & à notre main, le reméde le plus facile, le plus doux & le plus ſouverain. Nous ne doutons pas de ce que nous voyons. La même plante contient ſouvent, dans la racine, le reméde au poiſon de ſes feuilles ou de ſes fruits. Le Scorpion, la Vipére portent en eux l'antidote à leur morſure &c.

Mais ſi Dieu eſt infiniment bon, les hommes n'en ſont pas moins méchans, aveugles, diſtraits, étourdis ſur la connoiſſance, le choix, l'uſage, l'application du remede préparé. Par leur imprudence ils ne cueillent quelquefois que l'épine en voulant cueillir la roſe. Ils entaſſent la ciguë avec le cerfeuil; ils ſe font piquer par l'abeille en voulant avec trop d'avidité lui ravir ſon miel. Ils font pis. Dieu a mis le remede dans le poiſon, ils ont bien le ſçavoir-faire dangereux de trouver le poiſon dans le remede. Nous ne finirions pas ſi nous voulions en faire l'énumération, en citer les exemples. Ce n'eſt point ici un Traité de Morale.

Mais ce ſujet eſt fort moral: & comme il eſt facile de prévoir l'abus que contre l'intention de M. Daran, autant que contre celle de Dieu, on va faire d'un remede auſſi ſalutaire que celui-ci, il doit

nous être permis, en applaudiſſant au bienfait ſingulier de ce remede, de proteſter contre les abus infiniment criminels qu'en vont faire l'eſpéce d'hommes la plus groſſiére, la plus indigne peut-être, à qui nous conſeillons pourtant d'en uſer, avec tremblement & reſpect, ſi nous en ſommes crus.

Dans ſon diſcours préliminaire, qui eſt la ſeule partie didactique de ſon livre, M. Daran conſtate le mal qu'il a entrepris de guérir, & fait l'analyſe des remédes uſités dans la Médecine Chirurgique contre ce mal. Tous les Médecins & Chirurgiens ne conviennent pas des cauſes topiques & immédiates de la dyſurie ou ſtrangurie en queſtion. Tous conviennent aſſez des calloſités ou cicatrices, qui ſuccédent aux ulcéres cauſés par le virus ou venin du mal criminel qui le produit. Mais les Modernes, & des plus habiles, révoquent en doute & vont juſqu'à traiter de Charla-

tanerie les caroncules, carnosités ou excroissances fongueuses auxquelles les plus anciens, entr'autres le célébre Paré & d'autres modernes estimables, rapportent les plus grands obstacles que l'urine rencontre à son passage dans les évacuations.

M. Daran établit la réalité de ces caroncules, par des autorités, des exemples, des raisonnements concluans, & surtout par des observations appropriées qu'il a faites, qu'il a fait faire à beaucoup d'autres, & qu'il offre de mettre journellement sous les yeux des plus incrédules. Ces excroissances de chair dans toutes les parties affectées de playes & d'ulcéres, infectées en un mot d'un sang ou d'une humeur extravasée pendant un tems, sont des choses fort Physiques, fort naturelles & dont les Plantes mêmes & les Arbres nous font voir mille exemples. Il est naturel qne le suc nourricier d'une

partie, ſoit végétale, ſoit animale, étant vicié, la partie en prenne des accroiſſemens exceſſifs ou défectueux, qui la faſſent dégénérer de ſa nature, de ſa conformation, & ſurtout de ſes dimenſions, & qu'elle ſouffre ou des excroiſſances bizarres, ou des amaigriſſemens extraordinaires, d'où peuvent réſulter d'autres maux, & dans le cas préſent, des rétentions & des ſuppreſſions d'évacuation.

L'Auteur traite à fond des ulcères, playes, verruës, fongus & autres maladies, que ſon ſujet l'oblige de détailler. Il ne traite pas moins en détail & à fond des remédes & opérations uſitées juſqu'ici dans les divers cas de cette complication de maladies. Il eſt d'abord contre les aſtringens, qui ne peuvent qu'augmenter un mal conſiſtant dans le trop grand reſſerrement des fibres & des canaux. Il termine cette eſpece de Diſſertation préliminaire, par l'a-

nalyſe des remédes de la ſtrangurie habituelle.

Il réduit ces remédes ordinaires à cinq, 1°. aux *cathérétiques* ou *cauſtiques*, qui ſont des remédes trop violens pour la délicateſſe exceſſive des parties auxquelles ils ſont appliqués trop aveuglément, & au hazard d'occaſionner les plus cruelles & les plus dangereuſes inflammations, étant plus propres à cauſer de nouvelles playes, qu'à guérir les anciennes; 2°. à l'*inciſion* qui eſt, comme on le ſent bien, plus terrible encore; 3°. aux *Bougies graduées*; 4°. à l'introduction *des tentes*; 5°. aux *ſondes de plomb auſſi graduées*.

Le plus doux de ces remédes a toujours l'inconvénient de ne pas opérer ſans beaucoup de douleurs, de traîner avec & après lui des ſervitudes incommodes & douloureuſes, dangereuſes même, comme les ſondes de plomb,

qui peuvent ſe caſſer, & cauſer de terribles accidens; & enfin, de ne faire que pallier le mal, ſans le guérir jamais radicalement.

M. Daran ne dit pas en quoi conſiſte préciſément ſon reméde. Il a pour cela des raiſons œconomiques, qui ſont fort juſtes, fort convenables, fort honnêtes. Perſonne, le Public même, n'a droit d'exiger la manifeſtation gratuite de ſon ſecret. On lui eſt encore fort redevable de le communiquer fidélement; & le tribut qu'on lui doit à cet égard, eſt autant un tribut d'eſtime & d'éloge, qu'un honoraire de fortune & d'intérêt; & M. Daran paroît ſenſible, ce qui eſt le propre des belles ames, au premier, autant & plus qu'au dernier.

Comme ce petit myſtere, de pur aſſortiment, met bien des malades hors de portée de profiter du bénéfice du ſpécifique de

M. Daran, & qu'il est pourtant sensible au bien commun, & touché des miseres humaines, son principal but dans l'analyse de cette complication de maux, qui font son objet, & des remédes usités jusqu'ici dans la Chirurgie, est de mettre les Chirurgiens & les Médecins en état de mieux diriger leurs opérations, d'en retrancher les plus cruelles, d'en substituer de plus douces, & de porter l'art actuel de la Chirurgie, & les moyens connus, à toute la perfection & à tout l'adoucissement dont ils sont capables, en attendant qu'il publie son nouvel art, ses moyens propres, en un mot son spécifique; chose à laquelle il paroît se prêter d'avance avec toute la générosité possible, & à laquelle le Public doit, par une générosité réciproque, & pour son propre intérêt, se prêter aussi pour l'y engager.

M. Daran rend compte de la maniére dont il a fait sa découverte. C'est après s'être rendu capable dans toutes les parties du bel art de la Chirurgie, en se renfermant dans la partie qui concerne les maladies en question, & dans la partie même de ces maladies, la plus rebelle au Mercure & à toutes les autres Pratiques usitées jusqu'ici. Il faut l'entendre conter lui-même les circonstances, les causes de sa découverte. » J'ai éprouvé longtems, » dit-il, l'insuffisance des secours » que l'on employe ordinairement » pour détruire les malheureux » restes des &c. & j'avouë que je » dois ma découverte au désespoir » où je fus de ne pouvoir réussir » à guérir un Seigneur à qui j'au» rois voulu conserver la santé » aux dépens de la mienne, tant » j'étois pénétré de ses bontés à » mon égard.

On doit être édifié de voir la

reconnoiſſance & les ſentimens préſider aux nobles opérations de l'eſprit humain. Dans tout ſon livre l'Auteur paroît un homme de bon eſprit, d'honneur & d'un bon caractére. Son ſtile même eſt communément noblement expreſſif, & ſa conduite un tiſſu de bons procédés ; nous ne connoiſſons M. Daran que par là : mais nous aimons à applaudir aux gens d'eſprit, aux honnêtes gens, aux grands Artiſtes, aux bienfaiteurs de l'humanité.

Ce n'eſt point au reſte M. Daran qui ſe rend témoignage à lui-même, de ſon mérite & du mérite de ſon ſpécifique. Ce ſont environ 5000 malades, dont les deux tiers au moins ſeroient morts après bien des ſouffrances, & dont il n'en a pas manqué 200, qu'il n'a même manqués que par une complication de maladies, qu'il avouë n'être point de la compétence de ſon reméde ; ce ſont les 4800

qu'il a ſauvés qui dépoſent en ſa faveur : ce ſont les plus fameux, les plus habiles Médecins & Chirurgiens de Paris, de Marſeille &c. qui atteſtent la vérité préciſe de ſes ſuccès.

A cet égard la conduite de M. Daran eſt celle d'un homme d'honneur qui a un bon eſprit & un grand ſens ; s'il cache ſon ſecret, il manifeſte ſa conduite. Il ne fait rien en cachette. Il fait conſtater par des Médecins & Chirurgiens l'état de tous les malades qui ſe mettent entre ſes mains. Il exige une connoiſſance détaillée des remédes qui ont précédé les ſiens. Il admet des témoins de l'application de ſon ſpécifique, qui conſiſte dans des ſondes préparées, & dont la vertu ſeule opére la guériſon. Cette vertu conſiſte dans les ingrédiens aſſez mols & fléxibles dont elles ſont compoſées : car ce n'eſt pas tant comme ſondes qu'elles opérent, que comme topiques

que

que la forme & la longueur de la ſonde aide à appliquer aux endroits viciés. Quand le malade eſt guéri, M. Daran fait encore conſtater ſon état & ſa guériſon par celui ou ceux qui avoient conſtaté la maladie.

En ce genre, M. Daran produit ici plus de 200 Obſervations, certificats & atteſtations de guériſons parfaites, après des maladies affreuſes, traitées la plûpart d'incurables, par les mêmes qui atteſtent la gueriſon, & qui ſont tous Médecins ou Chirurgiens des plus célebres de Paris & d'ailleurs, tels que Meſſieurs Bertrand, Bouilhac, Boyer, Caſa-Major, Chicoyneau premier Médecin du Roy, Ferrein, Juſſieu, du Molin, Pouſſe, Procope, Sidobre, Thieullier, Vernage, &c. tous Médecins de Montpellier, de Paris, de Marſeille, de la Cour; Et Meſſieurs Bagieu, Boudou, Faget, de la Faye, Foubert, Hevin, Malaval,

Morand, de la Peyronie, premier Chirurgien du Roy &c. Tous Chirurgiens des mêmes Villes &c. dont la plûpart certifient la chose avec une espece d'enthousiasme, comme une merveille, comme un miracle, comme un bienfait & un don singulier de la Providence, dont on ne peut révoquer en doute l'exacte vérité.

On trouve ici, outre ces certificats, des lettres de MM. Chicoyneau, Bertrand, Bruhier, Procope, Joyeuse, la Peyronie, lesquelles attestent & détaillent plus particulierement d'autres merveilles de ce spécifique. C'est en Allemagne & à la Cour du feu Empereur que M. Daran (François de nation, natif de Toulouse) avoit d'abord trouvé & fait les premiers essais heureux de son reméde. Bon patriote & résolu d'en gratifier spécialement la France, il avoit en passant fait briller son sçavoir & son talent en Italie, surtout à Tu-

rin. Ce fut en 1743. qu'il vint aboutir & ſe fixer pour un tems à Marſeille, d'où il paſſa par Montpellier pour aller à Toulouſe voir ſa famille, & de là à Bordeaux pour arriver à Paris, où Meſſieurs Chicoyneau & la Peyronie l'appelloient, & d'où il ne doit plus ſortir, ayant ſurmonté avec gloire toutes les difficultés qu'une Capitale ſi immenſe, ſi éclairée, ſi ſçavante, & par conſéquent ſi critique & ſi propre à détruire & à fonder une grande réputation, pouvoit lui oppoſer de difficultés & offrir de faveurs.

Ce voyage, décrit par un Maître de l'Art, M. Boyer de Montpellier Chirurgien Major des Grenadiers à cheval, à M. Montagne Docteur de la faculté de Montpellier, qui atteſte ſa propre guériſon, déſeſpérée par lui-même; & celle de 30 autres dont il a été témoin, a quelque choſe d'admirable & de curieux, outre que la

Deſcription en eſt ingénieuſe & pleine d'intelligence & d'expreſſion.

Tout bien, ſurtout un bien ſpécial comme celui-ci, vient de Dieu. M. Boyer peint M. Daran ſans comparaiſon comme un Thaumaturge, trainant après lui dans ſon voyage une foule de malades, en recueillant de nouveaux dans toute ſa route, & les guériſſant ſur ſon paſſage. Nous n'exagerons rien : & M. Boyer homme du métier, témoin & acteur ou patient dans ce voyage, doit être cru. Il faut l'entendre lui-même. Voici le précis de ſa narration.

» Après nous avoir murement » examinés (lui & pluſieurs autres » attaqués de ce terrible mal qui » les condamnoit au moins au » repos) Il ſe chargea de nous » guérir tous; mais ce fut à une » condition que je n'aurois jamais » devinée. Il exigea que ceux dont » la ſituation étoit la plus ſérieuſe

» (c'eſt-à-dire les plus malades)
» conſentiſſent à le ſuivre juſqu'à
» leur guériſon. Nul de nous que
» l'eſpérance d'y parvenir, n'eût
» fait aller au bout du monde.
» Mais jugez, M. de mon éton-
» nement, peu accoutumé à voir
» courir la poſte aux malades après
» leur médecin ; M. Daran prit
» ſur lui de nous faire voyager
» de même. Ma ſurpriſe ne fit
» qu'augmenter quand il nous fit
» ceſſer la diète, & boire du vin
» tout comme en ſanté. Ce début
» ſelon moi, étoit fort ſingulier,
» & me parut contre les régles.
» Mais la nature y trouvoit ſon
» compte. Mes idées ſe confondi-
» rent ; mais le ſoulagement que
» nous reſſentions, & qui aug-
» mentoit tous les jours, l'empor-
» ta ſur mes réfléxions.... Ce qu'il
» y a de très-réel, c'eſt que je
» me ſuis trouvé pleinement gué-
» ri avant de finir notre voyage.
» Je n'ai jamais ſi peu ſouffert que

» depuis que j'ai commencé les re-
» médes,& je jouis depuis plus d'un
» mois de la plus parfaite ſanté. Mais
» je ne ſçaurois finir ſans vous faire
» part des autres guériſons dont
» j'ai été le témoin dans la route...
» En partant de Montpellier nous
» étions cinq malades.. Deux ne
» vinrent qu'à Narbonne, deux
» juſqu'à Toulouſe.. tous parfaite-
» ment guéris.. un nouveau ſe
» joignit à Narbonne . . . trois à
» Toulouſe . . . quatre groſſirent
» notre troupe à Bordeaux.. à Or-
» léans &c.

Qu'on obſerve que tous ces Malades courant la poſte & faiſant comme un voyage de plaiſir ſans régime, ſans douleur,avoient tous des dyſuries, des ſtranguries, des iſchuries, pluſieurs des fiſtules, des ulcéres &c. & ſans doute pour leur bien des ſondes (toujours embaraſſantes) dans le corps. Ce ſeul dernier article s'accorde mal avec la poſte. Nous ſommes

pourtant d'avis de nous en rapporter aux faits atteſtés comme le ſont ceux dont nous venons de parler, uniquement dans la vuë du bien public.

ARTICLE CXXIV.

HISTOIRE DE L'ACADEMIE Royale des Sciences année M. DCC. XLIV. &c. Suite de l'Article CXVI. au mois de Novembre.

ON n'a jamais tant travaillé à l'ornement des jardins, ni à la culture des arbres & des plantes, qu'on a fait dans ces derniers temps. Si l'on ne s'appliquoit qu'à l'embelliſſement des jardins, quelque eſtimable que fût cet Art, il ne ſeroit utile que pour l'agrément & le plaiſir, & ſouvent très-ruineux par la dépenſe. Il n'en eſt pas de même de la culture des arbres. Tout le monde ſçait de quelle

importance il eſt de la perfectionner. M. Duhamel a recherché une mèthode de faire réuſſir les boutures & les marcottes, principalement à l'égard des arbres. Il eſt vrai, que ſi l'on veut former un grand bois, le meilleur moyen, le moins couteux, & le plus sûr, c'eſt de le ſemer : mais cette méthode eſt bien lente ; & il eſt des occaſions où il eſt bien plus expéditif, & plus convenable aux circonſtances, de multiplier les arbres par des boutures. En ſemant des pepins de raiſins, on attendroit bien des années, avant d'avoir une treille chargée de fruits ; & par les boutures, on a dès la cinquiéme année cette ſatisfaction. D'ailleurs, il y a des arbres étrangers, qui, tranſportés en France, ne portent point de ſémence: les boutures & les marcottes ſont preſque l'unique reſſource dont on puiſſe profiter.

Il eſt encore à remarquer qu'en

ſemant, on n'eſt point aſſuré d'avoir préciſément l'eſpece d'arbre qu'on déſire : ſouvent d'une groſſe noix, il ſort un noyer qui n'en porte que de petites. Il eſt donc avantageux de recourir aux boutures pour parer à ces inconvénients.

L'Auteur s'eſt aſſuré par pluſieurs Expériences qu'il rapporte exactement, que la séve deſcend quelquefois vers les racines, & que d'autrefois elle s'éleve vers les bourgeons : mais ce n'eſt jamais *par ſa ſeule péſanteur* qu'elle deſcend vers les racines, & parce que la force qui la faiſoit monter, ceſſe d'agir. Il n'eſt pas queſtion de la circulation de la séve, ſentiment d'ailleurs qui plaît naturellement par analogie à la circulation du ſang dans les veines du corps humain. Il eſt encore moins queſtion de diſtinguer deux séves différentes, l'une pour la formation des bourgeons, l'autre

pour la formation des racines ; il ne s'agit que du balancement de la ſéve établi par MM. Mariotte & Hales, qui ſatisfait aux expériences rapportées dans le Mémoire & à celles de M. Malpighi.

Tout ce qu'on lit juſqu'ici dans le Mémoire eſt bien digne de l'attention d'un excellent Phyſicien, zelé pour le jardinage & pour l'agriculture ; mais nous ſommes obligés de laiſſer ces recherches ſi ſçavantes, pour venir à des choſes qui ſoient plus d'uſage. On a trop vanté, dans pluſieurs ouvrages d'agriculture, certaines pratiques qu'il étoit à propos de rectifier.

Le vrai tems pour couper les boutures eſt vers le commencement du mois de Mars. Miller dans ſon Dictionnaire prétend qu'il faut attendre l'automne pour les boutures d'arbres verds. L'Académicien, ſans vouloir le contredire, ſe contente d'aſſurer qu'il a ſouvent fait des boutures au prin-

tems avec ſuccès : mais à l'égard des arbres qui quittent leurs feuilles ; comme les arbres ne végétent pas pendant les mois de Janvier ni de Février, il faut différer juſques-là, parce que les boutures, tant qu'elles ne produiſent pas, ſe deſſéchent moins étant attachées à leurs ſouches, que quand elles en ſont ſéparées : elles ſont auſſi plus en état de ſupporter l'hyver. Si l'on différoit trop à couper les boutures, & qu'elles euſſent pouſſé, les feuilles & les pouſſes nouvelles tranſpirant beaucoup, deſſécheroient les boutures, qui n'ayant encore produit ni bourrelet ni racines, ne tireroient pas de la terre dequoi réparer cette tranſpiration.

Dans le choix des boutures, on préférera les branches vigoureuſes dont le bois ſoit bien formé, & dont les boutons paroiſſent bien conditionnés. On ne négligera pas s'il eſt poſſible, de faire former

un bourrelet ; en ce cas ſi la branche de la bouture eſt menuë, on ſe gardera d'entailler l'écorce, on ſe contentera de ſerrer fortement cette branche par pluſieurs révolutions de fil de laiton ou de ficelle cirée ; mais ſi la branche dont on fait une bouture a plus d'un pouce de diametre, on pourra enlever un petit anneau d'écorce, de la largeur d'une ligne, & recouvrir le bois de pluſieurs tours de fil ciré.

Ce qu'on vient de dire regarde la portion des boutures qui doit être en terre. Quant à la portion qui ſera à l'air, il faut lui ménager les boutons, & même quelques bourgeons, ſurtout ſi l'eſpéce d'arbre qu'on veut multiplier, ne perce pas aiſément l'écorce pour en former de nouveaux.

Les boutures étant choiſies & taillées, on prendra garde qu'elles ne ſe deſſéchent, & qu'elles ne pourriſſent ; & l'on tâchera de faire produire des racines le plutôt

qu'il ſe pourra : car la bouture, tant qu'elle n'a point de racine, ſubſiſte de la ſéve qu'elle contient, & de l'humidité qu'elle aſpire. Pour ſatisfaire à tous ces égards, on fait du levant au couchant une tranchée, dont la longueur & la largeur ſeront proportionnées à la quantité des boutures, & cette tranchée ſera de plus de trois pieds de profondeur. On placera au tiers de la largeur deux cloiſons de planches ou de clayes, & l'eſpace enfermé entre ces cloiſons ſera rempli de terre franche paſſée à la claïe, non de terreau, qui ſe deſſéche trop aiſément, & qui ne s'applique pas ſi bien contre les boutures. Tout le reſte de la tranchée, c'eſt-à-dire tout ce qui eſt contenu entre les cloiſons & les bords de la tranchée, ſera rempli de fumier de cheval, & qu'on mêlera, s'il ſe peut, avec un peu de fumier de pigeon, pour échaufer la terre entre les deux cloiſons.

On plante enſuite les boutures entre les deux cloiſons, & on les couvre avec de la litiere, de l'épaiſſeur de quatre doigts : cette litiere empêche que la terre ne ſe batte par les arroſemens, qui doivent être fréquents, mais légers & en forme de pluie. On envelopera auſſi la portion des boutures qui eſt hors de terre, avec de la mouſſe, qu'on ne preſſera pas trop, pour ne mettre aucun obſtacle au développement des bourgeons. Il reſte encore à poſer du côté du midi de forts paillaſſons & bien attachés, pour défendre du ſoleil les boutures dans la grande chaleur du jour. Nous omettons par néceſſité beaucoup d'obſervations utiles; parmi leſquelles il s'en trouve qui concernent les marcottes.

Si les Laboureurs, les Jardiniers, & généralement tous ceux qui s'appliquent à quelque partie de l'agriculture, étoient capables

de raiſonner & d'obſerver autant que d'habiles Phyſiciens, leur art ſeroit bien plus parfait : mais quand on n'a point d'autre régle que je ne ſçai quelle tradition, ou plutôt je ne ſçai quelle routine, dont on ne connoît pas les défauts, & dont on n'oſe s'écarter, dans la juſte crainte de s'en écarter mal-à-propos, on ne ſçauroit faire de grands progrès. Il vient en penſée de demander pourquoi il n'y a pas des Ecoles pour les Laboureurs & pour les Jardiniers. où l'on enſeigneroit ce qu'ils n'apprendront pas dans les livres. Les Ecoles ouvertes pour les autres Arts ſont-elles plus avantageuſes au genre humain ? Il eſt beau, il eſt même utile de meſurer la Terre, d'en déterminer la figure & le contour, de fouiller juſques dans ſes abîmes ; mais n'eſt-ce rien que de la cultiver par des méthodes ſures & qui la rendroient plus fertile ?

Le Sénéka ou Polygala de Virginie ſera une des plus précieuſes découvertes de notre ſiécle, ſi c'eſt un remède ſpécifique contre la pleuréſie, & toutes les inflammations qui attaquent le poulmon. Plus ces maladies ſont communes & dangereuſes, plus il étoit à déſirer qu'on trouvât le ſecret d'en guerir plus ſûrement. C'eſt ſauver la vie à bien des malades, qui ſouvent ſont emportés dans la fleur de l'âge. La ſaignée a toujours été regardée comme ce qu'il y avoit de plus éfficace en ces occaſions. Il eſt vrai que, pour diſpenſer de ces ſaignées multipliées coup ſur coup, on a eu recours & on a encore recours en certains païs à des remédes *Attenuans*. Mais ces remédes ou ils ſont trop actifs, ou ils ne le ſont pas aſſez: & l'on eſt convaincu par l'Expérience qu'ils ne ſont pas un juſte équivalent de la ſaignée, quoiqu'ils en aident les bons effets.

Telle eſt la propriété du Polygala ou Sénéka, au rapport de M. Tennent Médecin Ecoſſois ; on n'a beſoin de ſaigner qu'une fois ou deux tout au plus, & ſouvent on ne ſaigne point du tout. M. Tennent écrivit une lettre à l'Académie ſur ce ſujet & il envoya en même temps environ une demie once de Polygala que MM. Juſſieu l'aîné & Lémery furent chargés d'employer : ce qu'ils éxécuterent avec ſoin, & ils rendirent un témoignage très-avantageux de la vertu du ſpécifique. M. du Hamel déclara auſſi dans les Mémoires de 1739. que le Polygala de Virginie facilite l'expectoration plus puiſſamment que le nôtre. M. Orry, Controleur Général, ayant fait venir il y a quelques années, une quantité conſidérable de Polygala, on le diſtribua pour s'aſſurer de ſa vertu par de fréquentes épreuves. Mais ceux qui ont eu part à la diſtribution n'ont pas

communiqué au Public leurs observations.

M. Bouvart destitué de ces secours, qui lui eussent été très-utiles, s'est livré à sa sagacité. Il jugea qu'un reméde tout ensemble vomitif & purgatif, & dont la saveur est âpre & mordicante, devoit être essayé dans un genre de maladie où les purgatifs les plus mordicans, loin d'être dangereux, sont les meilleurs. Telle est l'hydropisie. M. Bouvart mit en œuvre le Polygala sur cinq Hydropiques, qui furent soulagés, desenflés, guéris de la fiévre en peu de tems : cependant il n'ose assurer qu'aucun d'eux ait été guéri radicalement. L'hydropisie vient souvent de ce que quelque viscere du bas-ventre est devenu squirreux, ou fortement obstrué. Alors les vaisseaux lymphatiques sont tellement comprimés, que la lymphe s'y engorge, & occasionne à leurs tuniques des ruptu-

res, par où elle s'épanche. L'obstruction & le squirre ne cédent point aux remédes les plus efficaces & les plus méthodiquement ordonnés. Ces sortes d'hydropisies sont absolument incurables. Telles étoient celles sur lesquelles l'Auteur essaya le Polygala. Le succès fut la diminution des douleurs & une prolongation considérable de la vie. Les hommes ne craignant rien tant que de souffrir, & ne désirant rien tant que de prolonger leur vie, n'auront-ils pas volontiers recours à un reméde qui produit ces merveilleux effets? De plus n'est-il pas naturel d'espérer que le Polygala, qui soulage si puissamment dans les hydropisies absolument incurables, guérira radicalement celles où les viscéres n'ont contracté aucun vice, capable d'occasionner des rechutes? M. Tennent avoit soupçonné que son reméde pourroit être d'usage pour les Hydropiques.

Il verra avec plaisir que sa conjecture étoit bien fondée.

On vient ensuite aux pleurésies. M. Bouvart rend un compte exact de ce qu'il a observé de la vertu du Polygala en cette espece de maladies. Ce reméde bien différent des purgatifs & des émetiques dont on a coutume d'user, & qui sont toujours précédés ou suivis de plusieurs saignées, affoiblit dans les inflammations de poitrine les plus fortes, ou fait disparoître entierement & rapidement tous les accidens dont on craint les suites. Ç'en est presque assez pour prouver qu'il n'agit pas seulement comme purgatif, mais qu'il a encore, comme dit M. Tennent, la propriété d'atténuer & diviser cette lymphe coriace qui cause l'inflammation du poûmon & de laplèvre. Les malades qui n'expectoroient qu'avec beaucoup de peine & en petite quantité une matiere tenace & gluante, crachent quelques heures a-

près l'avoir pris, avec abondance & facilité. Plusieurs ont une espece de salivation fort approchante de celle qui est procurée par le Mercure. L'abondance des urines, la facilité de respirer, la cessation du crachement de sang, de la douleur & de la toux, effets constamment produits par le Polygala, montrent qu'il incise & attenuë les liqueurs.

M. Tennent n'estime pas tant la vertu purgative du Polygala, que la vertu d'atténuer ; mais M. Bouvart est persuadé que, si ce reméde n'évacuoit pas aussi puissamment qu'il fait, il seroit plûtôt pernicieux que salutaire. C'est même par ces évacuations qu'il semble suppléer aux saignées. S'il arrive que dans l'été, le Polygala, comme les autres purgatifs, purge moins abondamment, il sera fort dangereux d'en augmenter ou d'en réïtérer trop souvent la dose : il faudra la diminuer &

le laiſſer agir ſimplement comme *altérant*, enfin ne le donner qu'après un certain nombre de ſaignées. Ce reméde, s'il ne produit pas dans les chaleurs, des évacuations capables de compenſer la raréfaction qu'il cauſe dans le ſang, ne diſpenſera pas de recourir à la méthode ordinaire de guérir les fluxions de poitrine en réïtérant les ſaignées.

M. Bouvart ne croit pas que les obſervations qu'il a faites, ſoient en aſſez grand nombre pour établir parfaitement toutes les vertus du nouveau Spécifique. Il n'en ſera décidé en dernier reſſort que par une longue expérience. Comment M. Tennent, qui en a vu tant d'excellens effets dans la pleuréſie, ne l'a-t-il pas eſſayé dans une maladie que nous connoiſſons ſous le nom de *rhumatiſme* gouteux & que Baillou & Sydenham ont ſi bien caractériſée? La diſpoſition du ſang y eſt pré-

ciſément la même que dans la pleuréſie. Toute la différence, c'eſt que l'humeur, dans le rhumatiſme goutteux, ſe fixe ſur les articulations. Il ſe guérit, comme la pleuréſie, par des ſaignées réïtérées. Ce que M. Tennent n'a point fait, ce ſera à M. Bouvart de le faire, tant pour ſa propre gloire que pour l'intérêt du Public.

Nous paſſons pluſieurs Mémoires très-ſçavants & très-curieux que les Aſtronomes, les Chimiſtes, les Anatomiſtes liront avec un plaiſir ſingulier; mais nous nous défions trop du commun des lecteurs, pour leur préſenter des objets qui demandent tant d'application. Le Mémoire dont nous allons parler, n'eſt ni moins curieux ni moins ſçavant que ceux que nous omettons: mais on peut le ſaiſir par bien des endroits. D'ailleurs il intéreſſe la ſanté, c'eſt-à-dire que c'eſt un moyen de la recouvrer. Il s'agit des eaux mi-

nérales du Mont-d'Or.

M. le Monnier Médecin, dans ſon premier voyage en 1739. avec M. Caſſini de Thury, où ils ne firent que traverſer les montagnes d'Auvergne, ne s'occupa guère que des Expériences de Phyſique, qui avoient été projettées, & du ſoin d'amaſſer les plantes qu'il étoit chargé d'envoyer au jardin du Roy. Il n'examina que le degré de chaleur, la péſanteur ſpécifique, le gout & d'autres qualités ſenſibles des eaux minérales du Mont-d'Or : ce qui ne demande pas beaucoup de temps ni de longues opérations. Les herboriſations qu'il fit en 1744 lui ayant laiſſé aſſez de loiſir pour analyſer ces eaux minérales, il l'entreprit, perſuadé que ce ſeroit rendre un vrai ſervice aux Médecins ; qui les ordonneront plus à propos & plus ſurement, quand ils en connoîtront bien la nature, & aux malades qui les prendront avec plus de confiance.

Ces bains ſont ſitués au pied d'une des côtes du mont-d'Or, à ſept lieuës de Clermont, dans un vallon fort étroit, où ſont les ſources de la Dordogne : le bain de Céſar eſt dans une petite tourelle, fort étroite, & taillée dans le roc : l'eau ſort avec impétuoſité du fond d'une cuve de fer, qui paroît avoir trois pieds de diametre : peu de gens peuvent ſupporter la chaleur de ce bain. Le grand bain eſt quelques pas au-deſſous, dans une ſalle quarrée, bâtie à la Romaine & où la chaleur de l'eau eſt beaucoup plus tempérée que dans le premier bain. Toutes ces eaux vont ſe perdre dans la Dordogne, qui coule au milieu du vallon.

M. le Monnier s'y eſt pris de toutes les manieres, pour diſcerner exactement les proprietés des eaux minérales du Mont-d'Or. Avant d'en venir à l'analyſe Chy-

mique, il les a goutées, & il leur a trouvé un gout aigrelet, & picquant. C'est principalement par le gout qu'on juge du vin. Pourquoi ne pourra-t-on pas par le gout juger des eaux minérales? L'analogie autorise évidemment cette épreuve. S'il est vrai, comme on le dit, que les buveurs d'eau ont une disposition particuliere à être d'excellens gourmets, les buveurs prétendront peut-être que c'est à eux de décider du mérite des eaux minérales : mais ils ne seront pas consultés. Les eaux minérales nouvellement puisées ont une odeur qui monte au nez, à peu près comme fait la bierre nouvelle : c'est aussi en partie par l'odeur qu'on estime ou qu'on méprise le vin. Lorsque les eaux minérales ont été puisées depuis quelque temps, leur prémier gout est couvert par un autre gout fade & lixivieux, qui déplait fort aux ma-

lades. Leur odeur n'eſt plus ſi bien marquée, ce n'eſt qu'une odeur de leſſive, telle qu'on le ſent dans les ſalles des bains, ſurtout dans le bain de Céſar, où les vapeurs demeurent concentrées comme dans une étuve. *Au reſte elles ſont très-claires, légéres à l'eſtomac, douces au toucher juſqu'à paroître ſavoneuſes; & pour peu qu'on les agite dans une bouteille de verre, elles rendent quantité de bulles, beaucoup plus même que n'en rend un égal volume d'eau commune échaufée au même dégré.*

On ſoupçonneroit dans ces eaux un acide minéral développé, ſi l'on en jugeoit par le gout, mais comme elles ne rougiſſent pas le papier bleu, le tourneſol, la teinture de violette, & qu'elles ne font aucune ébullition avec l'huile de tartre par défaillance, on ne doit pas l'aſſurer. Il eſt plus probable, en conſéquence des expériences qu'on a faites avec l'huile

de vitriol, l'esprit de nitre, l'esprit de sel, le vinaigre distillé, l'alun en poudre, & plusieurs autres, *que ces eaux sont bien plûtôt alkalines qu'acides, quoique leur gout semble indiquer le contraire, & les ait fait ranger dans la classe des acidules. Il est aussi évident par les mêmes essais, qu'elles contiennent du sel marin.*

On n'en faisoit pas tant autrefois pour connoître la nature & les qualités des eaux minérales: cependant l'Auteur ne s'est pas borné à ces expériences: il y en a ajouté plusieurs autres pour en acquerir une connoissance encore plus exacte & plus sure. Il fit évaporer une grande quantité de l'eau du bain de César, & il en examina avec soin les différentes résidences. Quand cette eau avoit bouilli pendant quelque temps, on y en ajoutoit continuellement de nouvelle. Dès le commencement de l'ébullition, le gout *acidule*

fut remplacé par un gout lixivieux, legerement ſalé & dont l'acreté augmenta de plus en plus. Les eaux de toutes les fontaines minérales de l'Auvergne que M. Le Monnier a examinées, perdent aiſément ce gout aigrelet, même avant d'avoir bouilli : il ſuffit de les avoir laiſſé repoſer quelque temps dans des bouteilles exactement fermées, & il y en a qui perdent le gout acide, après avoir coulé juſqu'à vingt pas de leur ſource, quoiqu'il fût très - piquant dans la ſource même.

Par les opérations Chymiques qui ſuivent en grand nombre, & dont le détail nous meneroit trop loin, l'Auteur reconnut la *ſelénite*, le ſel de Glauber, le ſel marin, & le ſel alkali minéral. Tels ſont les principes des eaux minérales du Mont - d'or, qui ſont à peu près les mêmes que M. Boulduc a obſervés dans les eaux de Bourbon-l'Archambault.

Quelque utiles que ſoient ces Analyſes, il faut convenir que c'eſt plutôt par l'obſervation exacte des effets qu'elles produiſent ſur le corps humain, que par toute autre voye, qu'on en rectifiera l'uſage. M. le Monnier a fait quelque choſe de plus. Il les a éprouvées lui-même, perſuadé qu'il en jugeroit plus ſainement ſur ſa propre experience que ſur l'experience d'autrui. On ne ſauroit nier, qu'un Medecin habile, qui a été fortement attaqué d'une maladie qu'il entreprend de guerir, a un avantage conſidérable en ce point, ſur un autre Médecin qui l'a ſeulement étudiée dans les livres. C'eſt ainſi que Sydenham eſt devenu l'oracle des gouteux : la goutte dont il fut tourmenté pendant une longue ſuite d'années, l'inſtruiſit beaucoup mieux que n'auroient fait toutes les Bibliothèques de la Faculté. Les Médecins ordonnent ſouvent les eaux aux malades ;

mais on ne voit guères un Médecin les prendre lui-même, quand il n'en a nul beſoin, uniquement pour en mieux connoître la vertu, & les ordonner enſuite plus à propos.

M le Monnier prit d'abord le bain de Céſar, pendant quinze ou dix-huit minutes. La chaleur des eaux de ce bain eſt de 36 ^{d} $\frac{1}{2}$, quatre degrés & demi plus grande que la chaleur du corps humain. Ce bain cauſa à l'Auteur une ſueur très-abondante, qui continua dans le lit où il fut porté. Craignant que cette ſueur, ſi elle duroit trop, ne l'affoiblît extremement, il ſe leva après une demi-heure, & la ſueur ceſſa dès qu'il eut pris l'air. Il ne ſe trouva ni affoibli ni fatigué, & ſa peau étoit devenue molle & douce, comme s'il ſe fût baigné dans de l'eau de ſavon; il répéta pluſieurs fois la même expérience, après avoir marché toute la jour-

née en herboriſant dans un pays aſſez rude, & le bain ſembloit le délaſſer.

Un autre jour, M. Le Monnier s'habilla immédiatement au ſortir du bain, & il alla ſe promener dans la prairie pour arrêter la ſueur : elle ceſſa preſqu'auſſitôt, mais l'abondance des urines y ſuppléa. Il but une autre fois cinq ou ſix verres de l'eau du bain de Céſar, toute chaude, & s'étant couché ſur le champ, il n'eut qu'une ſueur modérée, mais lors qu'après avoir bu de l'eau du même bain, il ſe promenoit, elle couloit par les urines. Il a éprouvé la même choſe en buvant de l'eau de la fontaine de la Magdeleine. Ces effets ne ſont pas toutefois conſtans ni univerſels. Il a vu des perſonnes chez qui elles ne faiſoient qu'augmenter la tranſpiration, pendant qu'un Ptiſique. à qui l'on avoit conſeillé les eaux de la fontaine de la Mag-

deleine, n'en avoit pas plutôt pris deux verres qu'il ſuoit autant que s'il ſe fût baigné dans le bain de Céſar.

L'Auteur conclut de ſes expériences & de ſes obſervations, que les eaux du Mont-d'or, tant des bains que de la fontaine de la Magdeleine, relâchent le tiſſu de la peau, facilitent la tranſpiration & cauſent dans tout le corps une chaleur plus grande que celle du ſang : enfin elles ſortent par les ſueurs ou par les urines, ſans occaſionner aucune fonte d'humeurs, & ſans aucune diminution des forces.

M. Guettard a entrepris la Cuſcute, plante *paraſite*, c'eſt-à-dire, une de ces plantes qui s'attachent aux autres plantes, & qui ſe nourriſſent de leur ſuc. Toute ſorte de terre ne convient pas à toute ſorte de plantes, mais la Cuſcute s'attache à toutes ſortes de plantes, ſemblable à ces paraſites, qui ne refuſent pas une table médiocre,

quand ils déſeſperent d'en trouver une meilleure. Cependant elle différe beaucoup des paraſites, en ce qu'elle pouſſe plus fortement ſur l'ortie où elle eſt preſque monſtrueuſe, que partout ailleurs ; ce qu'elle a de plus ſingulier, c'eſt qu'elle ſe ſucce quelquefois elle-même, inſinuant dans quelques-unes de ſes propres branches, les ſuçoirs avec quoi elle tire des autres plantes le ſuc dont elle ſe nourrit.

La Cuſcute n'auroit peut-être jamais tant attiré les regards & l'attention des Phyſiciens ni des Botaniſtes, ſi elle ne s'étoit attachée à quelques grappes de raiſin. *On diroit qu'elle affecte alors de laiſſer pendre ſes tiges, qui deviennent très-longues, & qui par leur entrelacement* forment une maſſe ſur la grappe : ce qui lui a fait donner le nom de raiſin monſtrueux ou barbu, ou chevelu. Borel eſt le prémier qui ait reconnu que cette prétendue monſtruoſité n'é-

toit rien autre chose qu'une Cuscute. C'est une vérité dont aucun Botaniste ne doute à present ; mais qui n'est guères connue que d'eux. Tout le Mémoire est plein de recherches très-curieuses & qui montrent qu'on n'a pas moins de zèle pour perfectionner l'anatomie des plantes, que pour perfectionner l'anatomie du cœur humain.

M. l'Abbé de la Caille a travaillé sur le calcul des projections en genéral, & en particulier sur le calcul des projections propres aux Eclipses de Soleil, & aux occultations des Etoiles fixes par la Lune. Le Memoire est divisé en deux parties. Dans la prémiere, l'Auteur réduit à une méthode générale le calcul de toutes les projections imaginables de la Sphère, & il y expose en particulier les regles du calcul de celle qui convient aux Eclipses du Soleil, & aux occultations des fixes par la Lune. Dans la seconde

partie, on trouve les calculs mêmes, & l'on y apprend, 1°. comment il faut determiner géometriquement les phases de ces Eclipses par la projection, & indépendamment de la projection. 2°. comment on peut corriger le calcul des tables Astronomiques par le calcul des observations. 3°. comment on doit trouver la différence des Méridiens de deux lieux où l'on aura observé la même Eclipse.

On peut dire que les projections de la sphère sont une partie des Mathematiques, qui a été perfectionnée avant la restauration des Sciences. Il n'y a rien à ajouter à ce qu'en ont écrit Guide, Ubalde, Clavius, Aguillon, Tacquet &c. si ce n'est de rapporter à une methode générale toutes les differentes projections qu'ils ont décrites.

On employe dans l'Astronomie deux sortes de projections: dans

l'une on ſuppoſe l'œil placé ſur un point de la ſurface d'une Sphére tranſparente, & que tous les autres points ſont deſſinés ſur le plan du grand cercle de la même Sphére, dont l'œil eſt le Pole : ainſi ſuppoſant l'œil au Pole Auſtral ou Septentrional de la Sphére, ce ſera ſur le plan de l'horiſon que ſeront marqués tous les points de toute la ſurface de la même ſphère. C'eſt ce qu'on appelle projection *ſtereógraphique* : dans l'autre projection on ſuppoſe l'oeil infiniment éloigné de la ſphére, & tous les points de la ſurface extérieure qu'il peut voir, deſſinés ſur le plan du grand cercle perpendiculaire à l'axe qui paſſe par l'œil. C'eſt la projection Orthographique. La methode générale de conſtruire & de calculer toute ſorte de projections conſiſte dans la ſolution générale de ce problême.

Etant donnés la poſition d'un œil, un point viſible, & un plan, déterminer ſur ce plan l'apparence de ce point.

Nous n'oſons nous engager plus avant. Ce Memoire ne convient qu'à un petit nombre de Lecteurs, qui ne ſe priveront certainement pas du plaiſir de le lire en entier. Les Aſtronomes y prendront un intérêt particulier. Ils verront avec complaiſance qu'on s'empreſſe de perfectionner la partie de toutes les Mathematiques, qui eſt plus capable de plaire & d'attacher. Heureux qui a aſſez de capacité, de loiſir & de ſanté, pour s'appliquer infatigablement à cette étude !

ARTICLE CXXV.

HISTOIRE DE L'EMPEREUR Jovien, & Traduction de quelques ouvrages de l'Empereur Julien par M. l'Abbé de la Bléterie, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, & de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles-lettres. Suite de l'Article CXVII. au mois de Novembre.

L'Auteur dit dans sa préface, qui est très-ingenieuse : *Le métier de Traducteur est si pénible, & toutefois si disgracié, que je n'ai eu de courage que ce qu'il en falloit, pour mettre en François la moindre partie de Julien.* En effet on ne trouve ici que la Traduction des *Cesars*, du *Misopogon*, de quelques Lettres, & d'une Fable allégorique de cet Empereur. C'en a été encore assez pour bien exercer la patience de M. l'Abbé

de la Bléterie, & l'on doit lui ſçavoir gré de la peine qu'il a priſe, pour monter toute cette littérature au gout de notre ſiécle.

D'autres Commentateurs ou Traducteurs avoient deja tâché de relever les Ouvrages de Julien, mais aucun n'avoit réuſſi à ſe faire connoître hors de l'enceinte des Bibliothèques. Qu'étoit-ce, par exemple, que les *Ceſars* de M. Spanheim ? Un livre à la *Mathanaſius*, ou quelque choſe d'approchant. Au-lieu que notre Traducteur moderne a des graces, de la légereté dans le ſtile, de l'aménité dans l'imagination. La maniére ſeule dont il s'annonce dans ſa Préface, fait naître l'envie de lire ces *Ceſars*, ce *Miſopogon* & le reſte.

Que feroit-ce ſi Julien alloit ſe decréditer lui-même ; ſi la lecture de ſes ouvrages donnoit moins d'idée de ſon mérite que n'en donne M. l'Abbé de la B. ; ſi cet-

te Satyre des *Cesars* qu'on nous vante comme une piece pleine de sel, de finesse, de bonne plaisanterie, de solidité même & d'instruction, paroissoit au contraire un tissu de mauvais quolibets, une suite de caractéres manqués, une critique fausse & partiale, un ouvrage en un mot très-peu digne de l'érudition de M. Spanheim, & du bel esprit de M. l'Abbé de la B.? De même ne pourroit-il point se trouver des Lecteurs peu complaisants, qui seroient rebutés des gros traits du *Misopogon*? qui n'y pouroient point remarquer ces *mœurs*, *ces principes*, cet *esprit qui petille*, dit-on, *de toutes parts*?

Nous convenons qu'il est naturel de s'intéresser particulierement pour un livre, qu'on traduit ou qu'on enrichit d'Observations sçavantes. C'est une espece d'enfant adoptif, qui partage à sa façon les tendresses d'un Pere. Si l'on n'a-

voit, pour cette production Etrangère, que de l'indifférence ou des ſentimens bien modérés, on ne ſe donneroit pas la peine de l'orner, & de la préſenter au Public. Cependant en tout ceci il faudroit conſerver toujours un peu de ſang froid. Le P. Petau, donnant ſon Edition de Julien, convenoit de quelques qualités littéraires qu'avoit eu ce Prince, mais il ne ſe paſſionnoit point ſur chacun de ſes ouvrages; & il avoit bien ſoin de réfuter les Panégyriſtes outrés de ſa perſonne. M. de la Bléterie critique quelquefois ſon Auteur, mais à la façon de ce Pere dont parle Horace,

Strabonem
Appellat pætum Pater....

Cela eſt pourtant mieux que la longue & peſante admiration de M. Spanheim, pour toutes les compoſitions de Julien; il ſeroit peut-être encore plus parfait de laiſſer

e jugement définitif aux Lecteurs: & c'eſt pour l'exercer ce jugement que nous allons dire, en peu de mots, l'effet qu'opere ſur nous la lecture des *Ceſars* & du *Miſopogon*, laiſſant les lettres & la *fable allégorique*, comme la partie de cet ouvrage la moins conſidérable, ou comme celle qu'on ne lira pas le plus ſouvent.

Dans la ſatyre des *Ceſars*, Julien imagine un feſtin des Dieux, où chacun des Empereurs Romains ſe préſente. L'ordonnance de cette fête eſt aſſez bien, & en genre de deſcription cela peut paſſer pour un morceau gracieux. Silène Nourricier de Bacchus eſt comme le bouffon, ou, ſi l'on veut, l'Ariſtarque de la bande. A meſure que les *Céſars* paroiſſent, il les drape l'un après l'autre, & c'eſt dans cette critique qu'on fait conſiſter le fin de cet ouvrage. Nous ne diſconvenons pas que le cadre ne ſoit bon, qu'il ne fourniſſe

beaucoup; mais il falloit le remplir mieux qu'il n'est ici. Ce Silène à qui Virgile donne tant de lumieres & d'éloquence dans sa VI. Eclogue, n'est qu'un fade Censeur sous la plume de Julien. Pour peindre, par exemple, la politique changeante d'Auguste, il dit que son visage *parut pâle d'abord, ensuite rouge, puis noir, brun, sombre; enfin qu'il prenoit un air serain & gracieux*. A quoi il ajoute: *Sans mentir, voila un animal bien changeant: veut il nous jouër quelque mauvais tour?* Pour se mocquer de Néron & de ses jeux de Théâtre, Silène dit à Apollon: *Æn voici un qui t'a pris pour son modèle .... Oh, reprend le Dieu, je vais bien lui oter sa couronne ... C'est un mauvais singe*. Et dans une infinité d'autres endroits, on ne trouve que des ébauches de caractéres, des allusions puériles à de petits faits du tems; sans compter que la liste de ces

Cesars est tronquée, vû la multitude de ceux dont Silène ne parle point ; sans compter encore le mal que ce prétendu plaisant dit des meilleurs Princes, tels que Trajan & Constantin.

Après cette espèce de revuë, Hercule demande qu'on mette Alexandre en parallèle avec les Cesars : Alexandre est appellé; on nomme Cesar, Auguste, Trajan, Marc-Aurele, Constantin pour disputer le prix. Chacun de ces Heros fait une harangue, & l'on remarque en cet endroit assez de dignité, de science de l'Histoire, d'Eloquence même, & d'Esprit. Ce qui prouve que Julien étoit bien plus propre à plaider dans une tribune, qu'à faire le diseur de bons mots dans un cercle de gens polis. Et voilà en peu de mots l'analyse de ces *Cesars* de Julien. Il semble que ce n'étoit pas la peine de les mettre au premier degré de la littérature.

Le *Misopogon* est un ouvrage tout propre à caractériser Julien, & l'on pouroit se dispenser de lire la vie de ce Prince, après avoir parcouru seulement cette production tout-à-fait digne de son génie. En passant à Antioche, Julien avoit essuyé les railleries des Habitans, à cause de sa barbe longue, herissée & mal propre: cette barbe étoit la piéce essentielle dans la personne de cet Empereur, prétendu Philosophe. Il faisoit plus de cas d'un si bel ornement, que de sa pourpre & de son Diadème. Piqué au vif de la raillerie de ceux d'Antioche, il entreprit de s'en vanger: mais comment? Par le *Misopogon*, terme qui exprime les *Ennemis de sa barbe*. Il les attaque dans ce livre, non d'abord par des invectives, mais par le détail singulier de ses simplicités, de ses grossieretés, de ses manieres philosophiques, mises en opposition avec

les mœurs regnantes à Antioche. Il ſe repréſente comme un Scythe, un barbare, un homme élevé à la façon des Gaulois. Il dépeint ſon averſion pour le Théâtre, pour la Muſique, pour les plaiſirs de la Table. Il affecte de relever, par un contraſte bizare, l'élégance & la politeſſe de ſes adverſaires (les Antiochiens). Mais au fond il ſe donne toutes les vertus; la ſcience, la juſtice, la modération, la tempérance, la bravoure, & il accable de reproches *les ennemis de ſa barbe*, ſurtout vers la fin de ce *Miſopogon* où ſa philoſophie frivole l'abandonne, pour faire place aux invectives. Tel eſt le fond de cet ouvrage, mais nous ne pouvons repréſenter toute la pédanterie, la baſſeſſe, la folie même de l'Auteur. Qu'on imagine un original parfait, qui a ſans ceſſe Homere, Platon & Socrate à la bouche; qui raconte l'ordre de ſes études, & des leçons de ſon Précepteur; qui ſe picque d'entre-

tenir une barbe dégoutante & *peuplée*, dit-il, *d'animaux comme une garenne*; qui demande de quelle figure fut la barbe de Caton, quoiqu'il ne puiſſe ignorer que Caton ni les anciens Romains ne portoient point de barbe; qui ne veut pas qu'on vende de la volaille & du poiſſon au marché, & qui croit que tous les Habitans d'une grande Ville, comme Antioche, doivent ſe contenter de pain, de vin, & d'huile; qui placé au premier rang, revêtu même de la puiſſance ſuprême, n'a ni dignité dans ſa perſonne, ni décence dans ſes diſcours, ni ſentiments dans toute ſa conduite: qu'on imagine un tel homme, & qu'on y ajoute le titre de blaſphémateur contre la Religion chrétienne, ce ſera le portrait de Julien l'Apoſtat dans ſon *Miſopogon*.

En général, M. de la Bléterie traduit avec gout, avec intelligence & fidèlement. Quelquefois

il paraphraſe ſans beaucoup de néceſſité; témoin cet endroit du *Miſopogon :* » Les nuits que je » paſſe ſur un lit fort dur, par- » tagées entre des occupations ſé- » rieuſes & un ſommeil léger & » interrompu ; un ordinaire ſi fru- » gal qu'il paroît tenir du régi- » me, me rendent l'humeur ai- gre &c. Dans le Grec, il y a ſimplement : *les nuits que je paſſe ſans dormir, ſur une couche fort dure, & les repas où je ne prens que le néceſſaire me rendent l'humeur aigre, &c.* Quelquefois notre Traducteur s'écarte un peu du ſens de ſon Auteur : par exemple, dans les *Ceſars*, il donne un *air ſerain* à Auguſte, & le texte de Julien lui donne un *air riant*, comme traduit M. Spanheim. Il nous ſemble même qu'en cet endroit ni M. Spanheim ni M. de la B. ne ſe montrent point aſſez conformes au Grec, qui dit qu'Octavien *ſe rendoit à Venus & aux graces*, pour

faire entendre que son visage devenoit *beau* & *gracieux*. Or l'on pouvoit nommer ces divinités dans le François, comme dans le Grec, & une note auroit mis promptement le Lecteur sur les voyes de comprendre le sens de cette manière de parler figurée.

Dans le *Misopogon*, Julien dit qu'il pouroit donner *à ses jouës ce poli qu'ont les beaux enfans, & toutes les femmes, que la nature a faites pour être aimables.* M. l'Abbé de la B. traduit ainsi : » Il m'en couteroit peu ... de donner à mes jours l'air de fraicheur, les graces enfantines, » qui sont le partage des femmes, » & qui les rendent aimables. » Ce n'est pas tout-à-fait le sens du texte, qui parle séparément des *beaux enfans* & des *femmes*, sans confondre, à ce qu'il paroît, les graces de ces différentes personnes.

Les notes du même Auteur sont communément fort *travaillées*,

comme il le dit dans sa préface: elles servent beaucoup à l'intelligence du texte, & nous avouons qu'on les lit avec plaisir. Mais on nous permettra encore deux ou trois critiques, qui seront les dernières.

1°. Dans les notes sur le *Misopogon*, à l'endroit où il est question de sçavoir si Julien peut être soupçonné d'incontinence, & s'il eut des enfans naturels, M. l'Abbé de la B. s'applique fort à justifier cet Empereur. Il prend même à partie M. de Tillemont qui, sur de très-bonnes preuves, montre que le Prince Apostat ne fut pas exempt de foiblesses. Le Traducteur au contraire se retourne en tous les sens pour venger son Héros: & quel intérêt si grand doit on prendre à la réputation d'un tel homme? Mais d'ailleurs, qu'on compare la discussion de M. de Tillemont avec celle de notre Moderne Interpréte; nous pourions assurer qu'on donnera

gain de cause au premier. Ajoutons-y une raison de plus : M. de la B. fait de Julien un homme irréprochable dans ses mœurs, chaste, modeste, tempérant ; & S. Chrysostome le peint accompagné de Courtisanes. Ammien Marcellin dit qu'on le railloit de ce qu'il en avoit toujours une troupe autour de lui. S. Grégoire de Nazianze ajoute qu'on le voyoit manger & se divertir publiquement avec des femmes perduës, leur porter des santés, & recevoir celles qu'elles lui portoient &c. Un homme de cette espece vaut-il bien la peine qu'on s'applique à faire l'apologie de sa chasteté ?

2°. M. l'Abbé de la B. réproche à M. de Tillemont de paroître *un peu trop peiné des bonnes qualités des payens ; surtout de celles de Julien.* En lisant bien M. de Tillemont, on voit qu'il rend assez de Justice aux bons Princes quoique payens, à Marc Auréle

par exemple & à plusieurs autres. Mais il a eu fort grande raison de répandre des soupçons sur les prétenduës vertus de Julien, qui n'étoit qu'un orgueilleux, un pédant, un Atrabilaire & un personnage ridicule. Il en a jugé d'après les Saints Peres du même tems, & il s'est défié avec raison des louanges fades que donne Libanius à son idole. Quel mal y a-t-il en tout cela?

3°. Notre Auteur termine sa note critique, sur M. de Tillemont, par un mot que personne apparemment ne prendra dans toute son étendue. Il parle des *vertus purement humaines*, & il dit: » on » ne doit pas se faire scrupule » d'en reconnoître conformément » à la foi de l'Histoire, quelques-» unes dans des hommes *qui ne* » *les ont reçuës que pour leur con-* » *damnation.* » Ces derniers termes présentent quelque chose de fort dur. Il est bien certain que

Dieu ne récompenſe point en l'autre vie les *vertus purement humaines ;* que dans cette vie même elles ne méritent aucun don ſurnaturel : mais il n'eſt aſſurément point vrai que ces vertus n'ayent été données aux Payens *que pour leur condamnation.* Il arrivera bien qu'elles ſerviront à *leur condamnation ,* par le mauvais uſage ou par l'emploi inutile qu'ils en auront fait ; mais encore une fois, ce n'eſt point l'intention de Dieu, en leur donnant ces *vertus*, qu'elles augmentent la miſére éternelle de ces hommes dont, après tout, il veut toujours le ſalut. Il faut donc dire qu'ils ont reçu ces *vertus* comme des bienfaits du Créateur, comme des avantages dont ils ont du témoigner leur reconnoiſſance.

Finiſſons par un déſir que tout honnête homme approuvera : c'eſt que l'élégante plume qui vient de nous donner tant de choſes ſur

Julien l'Apoſtat, puiſſe trouver bientôt des ſujets dignes d'elle.

ARTICLE CXXVI.

HISTOIRE ROMAINE Caligula & Claude, Empereurs avec des notes Hiſtoriques, Geographiques, & Critiques. Des gravures en Taille-douce, des Cartes Géographiques, & pluſieurs médailles authentiques. Par Bernard Rothe, Prêtre de la Compagnie de JESUS. Tome vingt & uniéme. Depuis l'an de Rome 789, juſqu'à l'an 798. A Paris, chez Jacques Rollin, fils, Quai des Auguſtins, à S. Athanaſe, 1748. in-4°. p. 717 ſans la Préface.

ON ne doit pas être ſurpris, qu'il ſe ſoit écoulé qnelques années depuis l'édition du vingtiéme volume de l'Hiſtoire Romaine, juſqu'à l'édition du vingt & uniémé

que nous annonçons. Outre que l'Auteur étoit obligé de remplacer deux Ecrivains laborieux, la nature de l'ouvrage l'autorisoit à prendre tout le temps qu'il jugeroit à propos, pour y donner le dégré de perfection convenable à la dignité du sujet. Ce n'est que des Auteurs périodiques qu'on est en droit d'exiger que leur travail paroisse précisément au temps prescrit, sans quoi ils travailleroient souvent à pure perte, & toujours avec le mécontentement du Public.

Le P. Rothe dans la préface du livre rend justice à ses deux Prédécesseurs, & il en dit assez pour forcer tout Censeur équitable & judicieux à la leur rendre. Ils n'eurent pas plûtôt mis au jour les premiers volumes de l'Histoire Romaine, que l'applaudissement du Public fit éclore des Censeurs. Malheureusement pour eux leur critique ne put s'attacher qu'à quel-

ques minces détails, à quelques expreſſious hazardées, à quelques conſtructions irréguliéres. Le tout fut aſſaiſonné de quelques plaiſanteries, & c'eſt ce qui charma ces Lecteurs frivoles, qui ne ſont pas capables de ſoutenir la lecture d'un ouvrage de cette force, loin d'être capables d'en juger. *Le Connoiſſeur, le vrai Sçavant, l'Etranger judicieux & exempt de préjugés & d'intérêt perſonnels voyoient les objets d'un autre œil.* Ils ont connu le prix de la nouvelle Hiſtoire Romaine, & ils ne lui ont pas refuſé leur eſtime.

L'Auteur après avoir donné de juſtes éloges au travail de ſes Prédéceſſeurs, ne ſçauroit s'empêcher de regretter les avantages qu'ils ont eus & qui lui ont manqué; ſans qu'il lui ait été poſſible de les remplacer par aucun équivalent. La maniére dont il s'explique, marque bien la ſenſibilité

& la juſtice de ſes regrets. Nos limites ſont trop reſſerrées pour tranſcrire en entier tout ce qu'il dit. L'endroit eſt fort travaillé & heureuſement travaillé. Nous nous bornerons à quelques traits.

Quel ſujet pour un Auteur, que Rome depuis Romulus juſqu'à Tibere ? Ses foibles commencemens, ſes accroiſſemens rapides, le concours de ſes diviſions éternelles au dedans, & de ſes vaſtes Conquêtes au dehors, ſes ennemis, ſes défaites, ſes deſaſtres, ſes victoires : Les Gaulois qui la ſaccagent, Carthage & ſa haine immortelle, Pyrrhus, Annibal, Antiochus, Jugurtha, Mithridate, Sertorius & Rome contre Rome. .... L'Univers ſoumis, & Rome elle-même aux fers. L'Heroïſme dur & farouche, mais toujours vrai, de ſes premiers Citoyens, leur fierté, leur déſintéreſſemeet, leur frugalité, leur intégrité, leur ſimplicité, leur modération... Le progrès des richeſſes,

du luxe, du faste, de la souplesse, de la corruption.. chez leurs neveux. Brutus, Fabricius, Curtius, Quintius, Manlius, Fabius, Decius, Régulus, le vieux Caton, les Scipions remplacés par Sylla, Lucullus, Pompée, Crassus, César, Antoine & Auguste : Quels événemens & quel tableau?..... Les premieres mains qui l'ont tracé en relevoient encore la beauté, & assuroient mieux le succès de quiconque travailloit d'après elles : Polybe, Tite-Live, Denis d'Halicarnasse, Saluste, Jules César, Cicéron, Velleïus Paterculus, Valere Maxime, Plutarque, Tacite, Appien. Quels Ecrivains & qu'il est avantageux de les avoir pour guides & pour modèles!

Le P. Rothe entiérement destitué de pareils secours, a été dans la nécessité de recourir à Suetone, qui a écrit sans suite, sans ordre & sans méthode, la vie des douze Césars, se contentant d'ap-

prendre à ses Lecteurs avec qui un Empereur s'enyvroit, s'il étoit bon ou mauvais Comédien; Dion Cassius, plus attentif à marquer s'il y eut un Préteur de plus ou de moins en telle année, & combien il fut distribué de sesterces au peuple à l'anniversaire de la naissance des Empereurs, qu'à les peindre & à les caractériser; Joseph, peu exact & peu sûr, & qui ne parle des affaires de Rome qu'incidemment. Voila les sources où l'Auteur a puisé. Quelques inscriptions, quelques médailles, quelques vers, & souvent obscurs, de Perse, de Juvenal, de Martial, sont trop peu de chose pour s'en prévaloir. Le septiéme, le huitiéme, le neuviéme, le dixiéme & à peu-près la moitié du onziéme livre des annales de Corneille Tacite sont perdus: & c'étoit dans ces mêmes livres que ce célèbre Historien avoit renfermé le regne de Caligula, & plus

que les six premieres années du regne de Claude.

Du moins si l'on étoit dédommagé de l'aridité des sources, par le mérite singulier des grands hommes qui montent sur la Scène : mais quoiqu'il y eût alors des grands hommes, car il n'étoit pas aisé d'en épuiser l'Empire Romain, on ne les mettoit pas en œuvre, & ils ne jouoient pas les premiers Rôles. Le régne de Caligula, *si l'on ose ainsi parler*, n'est *qu'un Journal de la Tournelle*, avec cette différence, que la Tournelle ne condamne que les criminels, & que Caligula sembloit s'être proposé d'abolir l'innocence & la probité. Le régne de Claude n'offre rien de plus gracieux. Ce sont les égaremens d'un Prince stupide avec les débauches excessives, & presqu'incroyables de Messaline.

On aura beau dire qu'un excellent Peintre n'est pas moins digne

de l'admiration des Spectateurs ; & leur cauſe quelquefois autant de plaiſir, quand il a peint d'après nature un monſtre, que s'il avoit peint un Héros. Quel Peintre de réputation voudroit être réduit à ne peindre que des ſerpens & des dragons, dévorant des hommes, ſurtout s'il ne reſtoit jamais ſans qu'il y eût de ſa faute, aſſez d'eſpace dans le tableau, pour y placer quelque objet conſolant? C'eſt la ſituation où s'eſt trouvé le P. Rothe. On auroit tort de lui reprocher que ſon Hiſtoire n'eſt point aſſez variée. Il n'a pu y faire entrer que les faits dont les anciens nous ont tranſmis la mémoire. Pour prévenir le déſagrément de cette eſpéce d'uniformité & de monotonie, il nous apprend lui-même les expédiens dont il a uſé.

» Tantôt j'ai remonté juſqu'à la » premiere origine des loix, des » uſages, des cérémonies ; tantôt j'ai

» analysé les actions & la conduite
» des personnages qui paroissent sur
» la scène. J'ai eu quelquefois re-
» cours aux parallèles ; souvent j'ai
» hazardé des conjectures, sur les
» principes, les circonstances, les
» suites de faits, importans en eux-
» mêmes, & énoncés en quatre
» mots dans les sources où je les
» puisois. Les précautions necessai-
» res pour que le lecteur ne confon-
» dît pas mes conjectures avec les
» faits, m'ont réduit à épuiser tous
» les tours que la Grammaire four-
» nit pour caractériser une simple
» probabilité. » Telle est la méthode
que l'Auteur a suivie pour épargner au Public l'*ennui d'une narration en style de fastes.*

Le P. Rothe s'attend que les Critiques regarderont comme un Episode deplacé, le morceau de son Histoire, où il donne un précis de la naissance du Christianisme ; mais il ne lui est pas difficile de se justifier sur cet article. Tout Historien qui écrit l'Histoire générale

d'un Empire, n'eſt pas moins obligé d'y rendre compte des révolutions arrivées dans la Religion, que des révolutions arrivées dans le Gouvernement civil & militaire. Tous les grands Hiſtoriens, tant anciens que modernes, ont autoriſé l'Auteur par leur éxemple, & n'eſt-ce pas là une excellente apologie? Si l'on dit que tout le monde eſt inſtruit des commencemens du Chriſtianiſme, il répondra que ce n'eſt pas une juſte raiſon de ſupprimer dans l'Hiſtoire un événement ſi merveilleux. En fût-il jamais aucun autre qui méritât mieux d'être conſervé dans tous les monumens publics? L'Hiſtoire ne doit pas être un recueil d'anecdotes: les faits les plus connus, dès qu'ils ſont intéreſſans, doivent y être mis dans tout leur éclat, ſurtout quand la Chronologie s'y accorde, ou plutôt l'éxige. L'Auteur n'a fait pour le Chriſtianiſme que ce qu'il eût du faire pour le Mahométiſme.

Si l'Evangile & l'Alcoran eussent eu la même époque, il n'y eût point eu de Censeur à craindre, ni de Critique à essuyer. Il est vrai qu'on ne parle ici du Christianisme, qu'à la fin du régne de Claude; quoique, selon l'ordre des dattes, ce grand événement appartienne plus au régne de Tibére : mais ç'a été pour en donner une idée plus éxacte, en rassemblant divers traits, qui le caractérisent plus parfaitement.

Le seul titre d'Histoire Romaine persuadera à plusieurs, qui ne veulent sçavoir que ce qui s'est passé de leur tems, que c'est une Histoire étrangère, dont la lecture leur seroit inutile. Ce sentiment sera peut-être trop commun pour l'honneur de la Nation. Le Lecteur instruit n'ignore pas que les Romains ont été la source où nous avons puisé les Arts, les Sciences, le goût, les loix, la jurisprudence, la discipline militaire, & que nous

n'avons ceſſé d'être barbares, qu'à meſure que nous ſommes devenus Romains.

L'Hiſtoire ne marche pas ſans la Chronologie ; c'eſt une de ſes deux Compagnes inſéparables, mais une Compagne toute hériſſée d'épines, & dont on n'oſe preſque approcher. L'Auteur s'eſt tenu au choix que ſes Prédéceſſeurs avoient fait des Faſtes Conſulaires ; & il diſſipe une apparence de contradiction qu'on croit remarquer dans les PP. Catrou & Rouillé, qui ſemblent avoir abandonné la Chronologie à laquelle ils s'étoient attachés d'abord. Il montre auſſi que le Continuateur ne contredit pas ſes Prédéceſſeurs. Toute cette diſcuſſion eſt très-ſçavante, & trop ſçavante pour le grand nombre. Il eſt rare qu'on veuille acheter ſi cherement tant de juſteſſe & tant de préciſion, ſurtout quand on ne conteſte que pour un petit eſpace de tems.

La différence caractéristique des divers sistêmes sur la Chronologie Romaine vient de la diversité des années où l'on place la fondation de Rome. Les Olympiades ont toujours été la mesure commune des anciens & des modernes pour fixer l'époque de cette année : mais comment déterminer éxactement cette époque, si l'on ne fixe auparavant le commencement & la fin de l'année Olympique ? Ce n'est pas assez de sçavoir que le 21. d'Avril est le jour de la fondation de Rome, si l'on ne sçait encore le jour & l'année de l'Olympiade, à quoi répond le vingt & uniéme d'Avril où cette Ville fut fondée : car ce vingt & uniéme d'Avril pouvoit appartenir à la premiere année de la septiéme Olympiade, si l'année Olympique commençoit avec le mois d'Avril lorsque Rome fut fondée. Il pouvoit aussi appartenir, à la quatriéme année de la sixiéme

Olympiade, ſi l'année Olympique commençoit alors au ſolſtice d'été. L'Auteur pour montrer que ſes Prédéceſſeurs n'ont pas brouillé les divers ſyſtêmes de Chronologie qui ſont connus, analyſe, rapproche, compare, diſcute en habile Maître, tout ce qui regarde l'ordonnance ou la diſtribution de l'année Olympique dans les deux ſyſtêmes de la Chronologie de Rome. Il n'y aura que les vrais Sçavans qui lui ſçauront gré de ſon travail, mais ce ſont auſſi les ſeuls qu'il faille contenter dans ce genre d'érudition.

Il réſulte des recherches profondes & laborieuſes du P. Rothe. 1°. Que les premiers jeux Olympiques d'Iphitus furent célébrés au Printemps. 2°. Que cet uſage duroit encore au temps de la fondation de Rome: 3°. qu'on n'a aucune connoiſſance avant la ſoixante & quinziéme Olympiade environ, que les jeux Olympi-

ques ayent été célébrés, ni que l'année Olympique ait commencé au solstice d'été: 4°. que la Chronologie des Fastes consulaires ne fait point un systême particulier, & qu'elle s'accommode également à tous les systêmes de Chronologie Romaine. Tous ces points & d'autres encore sont dévelopés très-exactement & très-nettement dans la Préface; ceux qui penseroient que l'Auteur a puisé cette érudition dans les marbres d'Arondel, n'auront point lû tout ce ce qui s'est publié de ces monumens. Il n'y est fait aucune mention des Olympiades, & dans toutes les Observations de Selden, il n'y a pas le moindre vestige de tout ce qui est ici traité & pleinement discuté sur cet article.

Le P. Rothe qui a suivi la Chronologie que ses Prédécesseurs avoient choisie, s'est éloigné en quelque sorte de leur méthode dans la réduction des anciennes

monnoyes à la nôtre: nous en parlerions plus au long ſi nous ne ſçavions que la plûpart des Lecteurs ne ſont pas d'humeur à contredire un Auteur ni ſur la Chronologie, ni ſur la réduction des anciennes monnoyes, ni ſur la Géographie ancienne. Ils prennent ce qu'on leur donne pour ſûr & inconteſtable : mais ils aiment l'Hiſtoire & ils jugent librement du fond & de la forme. Ils examinent ſi le ſtile eſt vraiment Hiſtorique, c'eſt-à-dire, s'il a toute la dignité convenable, s'il coule gracieuſement & noblement, s'il n'eſt point trop ſententieux; car en dépit des Grecs & des Romains qui furent de ſi excellens Hiſtoriens, on ne veut plus aucune ſentence, qui ne ſoit habilement fonduë dans le corps de l'ouvrage. Ce gout ne doit pas être blamé. On ſe permet bien d'autres réflexions. Nous allons mettre tous nos Lecteurs en état de juger

ſainement & avec connoiſſance du ſtile de l'ouvrage. Il ſuffira de tranſcrire quelques endroits pris au hazard.

CALIGULA.

» P. 5. Jamais Prince ne monta
» ſur le trône dans des circonſtan-
» ces plus propres à lui aſſurer un
» regne également heureux &
» glorieux que celui où Caïus par-
» vint à l'Empire....il étoit connu
» & chéri d'un grand nombre de
» Provinces où les diverſes ex-
» péditions de ſon pere l'avoient
» conduit, & les troupes au mi-
» lieu de qui il avoit paſſé ſon en-
» fance, le regardoient comme
» leur éleve. La tendreſſe des peu-
» ples pour Germanicus & ſa fa-
» mille, n'ayant plus pour objet
» que cet unique rejetton de ſa
» race, l'on ſe flattoit de voir
» revivre dans le fils toutes les
» vertus qui avoient rendu le pere
» l'idole des Romains.

» P. 9. Il déclara d'abord en plein
» Senat, devant les Chevaliers Ro-
» mains, & beaucoup de peuple,
» qu'il ne vouloit jouir de l'Empire
» que pour en partager les ſoins &
» l'autorité avec ce corps auguſte,
» dont les ſuffrages décideroient
» de toutes les affaires. Il pria les
» Senateurs de le regarder comme
» leur fils, leur éléve, & employa
» les tours les plus flatteurs & les
» plus inſinuans pour les gagner.
» Le Sénat ébloui de ces magnifi-
» ques promeſſes, voulut en mar-
» quer ſa reconnoiſſance. Il dé-
» cerna à la fois à ce nouveau
» Maître tous les titres d'honneur
» que la flatterie accumuloit ſuc-
» ceſſivement ſur la tête des Em-
» pereurs, Caïus les refuſa.

» P. 38. Il étoit né avec de for-
» tes diſpoſitions à devenir un
» jour méchant & cruel. L'éduca-
» tion qu'il avoit eue à la Cour de
» Tibere, où la cruauté étoit re-
» gardée comme l'appui du trône
&

» & l'apanage de l'autorité, n'avoit
» rien moins que ſervi à corriger
» ſon mauvais naturel. La facilité
» avec laquelle ſon oncle répan-
» doit tous les jours le ſang de
» ce que Rome avoit de plus grand
» & de plus vertueux, auroit ap-
» privoiſé avec les plus barbares
» exécutions une ame moins ſan-
» guinaire que celle de Caïus.
» Malgré le ſoin qu'il prenoit de
» cacher ſes penchants, la féro-
» cité de ſon caractére n'avoit
» point échapé à la ſagacité du
» clair-voyant Tibere. Il diſoit
» quelquefois *que ſon neveu ne vi-*
» *voit que pour ſon propre malheur*
» *& pour celui du genre humain ;*
» *qu'en l'élevant il avoit nourri*
» *un ſerpent pour Rome & un*
» *Phaëton pour l'Univers.*

» P. 41. Sa cruauté (de Cali-
» gula) s'exerça d'abord ſur les
» premieres têtes de l'Empire. Ti-
» bere Gemellus, ſon couſin & ſon
» fils adoptif, étoit pour lui un ſu-

» jet continuel d'inquietude......
» L'Empereur fit assembler chez
» Tibere une troupe de Tribuns
» & de Centurions, leur défendit
» de porter leurs coupables mains
» sur le Prince, comme s'il avoit
» craint de profaner les loix qui
» rendent sacrée la personne des
» Souverains & de leurs héritiers,
» & ordonna en même temps à
» Gemellus de se tuer lui-même.
» Il n'avoit jamais vû frapper per-
» sonne d'un coup mortel. La paix
» où étoit Rome, & l'éducation
» convenable à ceux de son rang,
» l'avoient soustrait à de pareils
» spectacles. On ne lui avoit point
» appris quelles étoient les parties
» du corps dont les blessures ter-
» minoient brusquement nos jours,
» & les siens avoient coulé jus-
» qu'alors trop tranquillement,
» pour que le désespoir le mît au
» dessus de l'instinct, & l'eût ré-
» duit à imaginer les moyens de
» prévenir le cours de la nature.

» Mais s'il manquoit des connoiſ-
» ſances néceſſaires pour exécuter
» promptement l'arrêt de l'Empe-
» reur, ſon courage y ſuppléa d'a-
» bord avec une intrépidité & une
» ingénuité, qui devoient attendrir
» les cœurs les plus barbares. Il
» préſenta ſucceſſivement ſa tête
» à couper à pluſieurs des Satel-
» lites qui l'environnoient. Voyant
» qu'ils refuſoient de lui rendre
» le triſte ſervice qu'il exigeoit,
» il ſe ſaiſit d'un poignard en les
» conjurant de lui indiquer l'en-
» droit où il devoit frapper; &
» ayant obtenu cette eſpèce de
» grace, il termina ſur le champ
» une vie qui paroiſſoit digne d'un
» meilleur ſort.

» P. 387. C'eſt ainſi que périt
» à l'âge de vingt-huit ans, qua-
» tre mois, vingt-cinq jours, après
» un régne de trois ans, dix mois
» & huit jours, le plus méchant
» des Princes connus par l'Hiſtoire,
» qui eût juſqu'alors régné dans

» l'Univers. Peut-être n'en eût-on » pas vû depuis de ſemblable, ſi » ſes exemples n'euſſent contri- » bué à lui former des imitateurs » & des émules parmi ſes Succeſ- » ſeurs. »

L'Auteur a raſſemblé avec ſoin tout ce qui pouvoit contribuer à repréſenter d'après nature l'Empereur Caligula. La mort de la courageuſe Céſonie ſa veuve & de Druſille ſa fille, que les conjurés firent perir, afin qu'il ne reſtât perſonne qui dût s'intereſſer à venger ſa mort, ſont un morceau qui ſera lû avec plaiſir de ceux mêmes qui ont plus d'averſion que d'inclination pour la lecture.

CLAUDE.

» Claude Neveu de Tibere, on- » cle de Caïus, frere de Germa- » nicus & le plus jeune des deux » fils qu'eut Druſus d'Antonia la » jeune, ſuccéda à ſon neveu Caïus,

» P. 511. L'indigne ſort de Silanus répandit la conſternation
» dans le Public. Un homme de
» ce rang, de cette naiſſance, de
» ce mérite, ſi cher à Claude, &
» qui lui appartenoit de ſi près,
» immolé bruſquement, ſans ombre
» de faute, ſans recherche, ſans
» forme de Juſtice, au gré de Meſ-
» ſaline & de Narciſſe, apprit à
» tous les honnêtes gens ce qu'ils
» avoient à craindre pour eux-
» mêmes. Les mauvais traitemens
» faits quelque tems auparavant
» à Julie, ſœur de Caïus, ne les
» avoient point allarmés. Ils les
» avoient regardés, moins comme
» l'effet de la méchanceté de Meſ-
» ſaline, que de cette jalouſie or-
» dinaire à ſon ſexe, dans une
» concurrence de beauté & de
» galanterie : mais ce dernier évé-
» nement dévoiloit ſon caractére.

Tout ce qui concerne les loix fondamentales de la proſpérité d'un Empire fait une partie con-

ſidérable de ſon Hiſtoire : c'eſt ce qui a déterminé l'Auteur à s'étendre ſur la fameuſe loi appellée indifféremment *Julia* ou *Papia Poppæa de maritandis ordinibus.*

» La débauche qui regnoit à
» Rome, les maximes d'une fauſſe
» Philoſophie, le progrès du faſte
» & du luxe, ſurtout chez les fem-
» mes, les embarras inſéparables
» des mariages les mieux aſſortis,
» l'avantage qu'avoient les gens
» riches, non mariés, de s'attirer
» plus d'empreſſemens, de ſoins,
» de careſſes, de la part de ceux
» qui aſpiroient à leur ſucceſſion,
» qu'ils n'auroient ſouvent pu en
» trouver dans le ſein des familles,
» même vertueuſes, avoient telle-
» ment accrédité le Célibat, que
» cet état devenu commun parmi
» les Citoyens de toute eſpèce,
» & ſurtout parmi la nobleſſe,
» avoit inſenſiblement plus dépeu-
» plé Rome & l'Empire, que n'a-
» voient fait le carnage de Pharſale

» & de Philippes, & les cruelles
» profcriptions qui les avoient
» fuivis...

Ce fut pour faire ceffer un abus fi funefte à tout l'Empire que la Loi dont il s'agit fut publiée fous le régne d'Augufte. Il y avoit tout fujet d'efperer que les avantages qu'elle offre à ceux qui s'y conformeroient, contribueroient efficacement à la multiplication des mariages : mais le fuccès ne répondit pas aux efperances : on imagina divers moyens de fruftrer la loi ; & il fallut y ajouter de nouveaux articles. Tout ce qui fe fit à cette occafion eft raffemblé ici avec foin. L'Auteur obferve que dans une loi où le Legiflateur fembloit avoir épuifé tous les refforts de la plus fage politique, pour porter fes fujets au mariage & procurer la multiplication des familles, » il accorde
» aux Vierges les mêmes Privilé-
» ges, qu'aux meres de plufieurs

» enfans : c'étoit un effet de ce
» respect qu'on eut dans toute l'an-
» tiquité profane, & même chez
» les peuples les plus barbares,
» pour l'état de virginité. Rome
» accoutumée dès les premiers
» temps à prodiguer les plus grands
» honneurs aux vestales, fut bien
» moins frappée de ce nouveau
» trait de déférence, que de voir
» proposer une loi si favorable
» au mariage par deux Consuls,
» qui n'étant ni l'un ni l'autre ma-
» riés, sembloient, en la propo-
» sant, prononcer leur propre
» condamnation.

Tout Journaliste, lorsqu'il pré-
sente aux Lecteurs divers extraits
du livre qu'il annonce, afin qu'on
soit en état de juger du stile de
l'Auteur, pécheroit contre la pro-
bité, qui doit être hors d'atteinte,
dans un Ecrivain périodique, s'il
affectoit de choisir des endroits
singulierement travaillés. Nous ne
craignons aucun reproche sur cet

article. Si nous ne parlons pas plus avantageusement de l'ouvrage que nous annonçons, c'est que la bienséance ne le permet pas.

ARTICLE CXXVII.

SOMMAIRE DE L'HISTOIRE de France en vers. Brochure, pages 57. A Paris Chez Bordelet, Ruë S. Jacques.

IL sembleroit, au coup d'œil, qu'un livre comme celui-ci seroit aisé à faire; mais on peut dire de bien des gens qui l'entreprendroient,

Sudet multum, frustraque laboret
Ausus idem, tantum series, juncturaque pollet.

Horat. Art. Poët.

Ce n'est qu'un abrégé de l'histoire de France, mais vérsifié d'une maniere coulante; rangé selon une

bonne méthode, & à tous égards extrêmement utile aux jeunes gens. On ne s'y borne pas, comme dans plusieurs autres livres du même gout, au récit très-sec & très-décharné des principaux faits. On y seme de tems en tems des réfléxions, des commencements même de caractéres. Par exemple on décrit ainsi le régne de Charlemagne :

Pour fonder la grandeur de l'Empire François,
Charlemagne compta moins de jours que d'exploits.
Plus grand par ses vertus, que par son rang sublime,
L'appui de l'innocence & le fléau du crime,
En recherchant le bien, en combattant le mal,
Son noble cœur marcha toujours d'un pas égal.
La belle gloire fut son principe solide,

La Justice sa loi, la vérité son guide.
Il eut les yeux ouverts aux écueils de
l'erreur,
Et l'oreille fermée au dangereux flatteur.
On le vit fréquemment de son Trône
suprême
Descendre jusqu'au pauvre, & le juger
lui-même.
Il protegea l'Eglise, attira les Sçavans,
Et sa main liberale anima leurs talens.

L'Article qui concerne Charles IX. commence par ces réfléxions.

Un Roi sans la douceur, sans un abord
affable,
Aux yeux de ses sujets ne peut paroitre
aimable.
Si par quelque dehors on honore son
rang,
L'on rétracte en sécret les respects qu'on
lui rend.

Les faits sont néanmoins ici l'objet essentiel, & leur réduction

dans une mesure, naturellement rebelle, est ce qui fait le mérite principal de l'ouvrage. Nous pourions citer ici bien des exemples : bornons-nous à quelques-uns. Tout le régne de Charles VIII. se déduit ainsi :

Louis Duc d'Orléans contesta la Régence :
En sa faveur, Beaujeu fit pancher la balance.
Charles à Saint Aubin fait trembler les Bretons,
Et ramene captifs Orléans & Châlons. *
De Naples triomphant il revient par Capouë,
Traverse l'Apennin, & combat à Fornouë ;
Il s'y voit enfermé, mais l'épée à la main
Il força tout obstacle, & s'ouvrit un chemin.
Cependant Montpensier consume son armée :

* Jean de Châlons Prince d'Orange.

La Conquête de Naples est réduite en
fumée.
Charles dans ses beaux jours sans enfans
décéda,
La branche d'Orléans au trône succeda.

Le régne de Louis XII. est encore décrit avec une précision singuliére. Dans l'Article de Henri II. presque autant d'exploits militaires que de mots; dans celui de François II. un peu plus de politique: & il faut lire surtout les regnes de Henri III. de Henri IV. de Louis XIII. de Louis XIV. où tout est réüni avec beaucoup d'Art.

Au reste ce court abrégé n'est que comme les pierres d'attente d'un bâtiment. Aprés avoir confié la suite des faits à une mémoire jeune, vive & heureuse, il faut passer à une lecture solide; & notre Auteur promet un abrégé en prose, *mais beaucoup plus étendu, réduit cependant à deux vo-*

lumes in 12. Ce ſera comme l'interprétation naturelle de cette Poëſie Technique. Nous ne pouvons qu'approuver très-ſincérement ce deſſein ; & nous ne croirions pas nous hazarder en cautionnant le ſuccès.

Pour la perfection de toute cette littérature, remarquons quelques traits qu'on pouroit changer, ou modifier.

(Page 28.) Nogaret le convainc, de vol, de ſimonie :

Il eſt queſtion de Boniface VIII. on ſçait bien que Nogaret l'accuſa de ces grands crimes, qu'il prétendit même les prouver ; Mais qui peut aſſurer que le Pape fut *convaincu* par cette procédure ?

(P. 33.) Sans ceſſe pénétré des maximes d'Orême,

On parle du Roi Charles V. & l'on fait trop d'honneur ici à Orême, qui avoit l'eſprit fort inférieur

à celui de ſon diſciple, qui étoit même, à en juger par quelques-unes de ſes productions, un aſſez mince perſonnage.

(P. 34.) Sous ce Prince inſenſé &c.

Charles VI. dont on indique ainſi les malheurs, mérite d'être traité plus humainement. Aucun de nos Rois peut-être n'eût été plus grand que lui, ſans l'accident de l'année 1393. Les vertus de ce Monarque doivent être au moins indiquées, & ſa cataſtrophe doit être adoucie, en conſidération des douze premieres années de ſon regne.

(P. 36.) Lorſque de ſon hameau, par un ſécret reſſort &c.

Ce mot eſt dit de la Pucelle d'Orléans, dont on attribue apparemment les merveilleux exploits à une intrigue de Cour: ſyſtême qui s'accrédite, ſurtout depuis la Diſſertation de Rapin de Thoyras. Or il n'eſt rien de plus frivole que

les raisons de cet Auteur, peu instruit, peu fidèle, peu digne d'avoir des disciples.

(P. 37.) On dit du Roi Louis XI.

Pour soi très-vigilant, pour tout autre endormi.

Et après :

Péronne le montra plus étourdi que sage.

L'affaire de Péronne prouve justement que ce Prince n'étoit pas *très-vigilant pour soi-même* ; du moins qu'il ne l'étoit pas toujours.

On le représente comme l'empoisonneur du Duc d'Aquitaine son frere.

Dans le poison qu'il donne au Duc de l'Aquitaine.

Le crime devroit être prouvé : ce qui n'est assurément pas, à moins qu'on ne veuille prendre pour des preuves, les véhémentes déclamations du Duc de Bourgo-

gne, ennemi personnel de Louis XI.

(Page 51.) Sur Henri IV.

Si ses égarements & ses coupables flammes,
Admettroient quelque excuse, elle est dans ses deux femmes.
Par ses écarts galants l'une le dégoutoit,
Par ses tracas jaloux l'autre le tourmentoit.

Il semble que personne jusqu'ici n'avoit pensé à diminuer la honte des foiblesses de ce Monarque, en maltraitant ses épouses. Ces quatre vers néanmoins forment des caractéres, & font plaisir au Lecteur.

ARTICLE CXXVIII.

DELL'ANATOMIA DISCORSO d'Antonio Cocchi. Discours de M. Antoine Cocchi sur l'Anatomie. A Florence chez Jean-Baptiste Zannoni 1745. 4°. pages 91. *

IL n'est pas étonnant qu'un nouveau Professeur fasse l'éloge de sa profession. C'est un devoir d'état, une obligation même que la République lui impose. Aussi n'est-ce pas le zéle de M. Antoine Cocchi pour l'Anatomie, que nous voulons préconiser ici. Il faut considérer son discours même : il s'y trouve quelque chose de supérieur aux Harangues qu'on ré-

* Ce discours a été lu par l'Auteur le 19. Septembre 1742. en prenant possession de la place de Démonstrateur Public, dans le grand Hopital de Sainte Marie la Neuve à Florence.

cite d'ordinaire, à l'ouverture des inſtructions annuelles. Ce diſcours eſt comme un Traité Philoſophique, Hiſtorique & Critique d'Anatomie.

Nous craignons que l'Auteur n'imite trop en commençant, ce qu'on appelle les *prolégomenes* de la Logique. Car il ſoutient que l'anatomie eſt une ſcience, qu'elle a des principes certains, qu'elle eſt utile, facile, & préférable à toutes les autres parties de la Phyſique, qu'elle donne de grands ſecours à la Medecine ſpéculative &c. Or tout ceci, comme on voit, ſent fort le cahier & la thèſe du Candidat de Philoſophie. C'eſt un reſte de la méthode antique. En tout Art ou ſcience on ſe croyoit obligé d'ouvrir les leçons par ces lieux communs empruntés de l'école : méthode inutile, ſurtout à l'égard de l'Anatomie, qui eſt évidemment un des meilleurs préſents que Dieu ait fait au monde, une

des plus belles connoissances qui puissent occuper les hommes.

Voici des choses plus capables de picquer les Lecteurs; on fait l'éloge des grands Anatomistes Florentins, de Borelli, de Redi, de Bellini &c. Après quoi l'on se propose une difficulté qui peut venir à la pensée de bien des gens. Comment Hippocrate, Celse & Galien ont-ils été de si médiocres Anatomistes, & de si bons Médecins ?

D'ailleurs comment peut-on dire que les principes de l'Anatomie soient certains, que ses découvertes soient utiles, tandis qu'on sçait à n'en pouvoir douter, qu'il n'y a rien de plus impénétrable, que les mouvemens internes, que les altérations sécrettes du corps humain ?

M. Cocchi répondant à cette objection, ne s'avise pas de donner à son Art des prérogatives qu'il ne peut avoir. Il avoue que, par

les régles de l'Anatomie, on ne connoît ni la composition intrinsèque & élémentaire du corps ; ni les forces qui les unissent & les mettent en mouvement ; ni l'altération qui s'y insinue de tems en tems, & qui est la cause sécrette des maladies appellées *inconnuës* par les Anciens. D'où il conclut qu'en vain voudroit-on tourner ses études & ses observations vers des objets si impénétrables. Mais enfin, continue-t-il, comme ces forces, ces mouvements, ces altérations produisent souvent dans la machine du corps des effets sensibles, qui sont les causes évidentes quoiqu'internes d'un grand nombre de maladies, on ne peut disconvenir que l'anatomie ne fournisse, en ces occasions, de grandes lumières à la Médecine. Ainsi avec la connoissance que nous avons de la structure & des usages de quelques parties, nous pouvons découvrir le

ſiége de pluſieurs maux, en prévoir les ſuites, en diriger le traitement. Et tout cela nous le pouvons faire plus exactement que les Anciens, qui n'ont eu que des idées confuſes de l'Anatomie.

Pour répondre à l'exemple d'Hipocrate, notre Auteur obſerve fort bien que, ſi ce grand homme avoit connu plus parfaitement la ſtructure du corps humain, il auroit diſtingué avec plus de ſagacité les indications accidentelles & étrangères, de celles qui ſont conſtantes & eſſentielles; il auroit pû réduire celles-ci à certains genres, & leur attribuer des noms fixes, en les repréſentant ſous des idées claires; il ſe ſeroit abſtenu ſurtout de donner des remedes extraordinaires, & peu conformes à la délicateſſe extrême des fibres.

Un détail d'exemples prouve auſſi les heureux changemens que l'Anatomie a introduits dans l'Art de guerir. Ce mal d'yeux que les

Anciens appelloient la *Cataracte*, terme qui n'apprend rien, eſt bien connu, depuis qu'on fait des opérations Anatomiques : car on ne doute point préſentement qu'il ne conſiſte dans la dureté & l'opacité que contracte le criſtallin.

Du temps de Celſe, on connoiſſoit ſi peu les parties affligées de la Pierre, qu'on n'oſoit tenter l'operation que ſur les enfants, encore falloit-il qu'il ne ſe mêlât dans le mal aucun accident étranger. Mais depuis environ deux cents ans, les diſſections fréquentes enhardiſſent les Chirurgiens à tailler toute ſorte de perſonnes, & à toute ſorte d'âge.

M. Cocchi raconte enſuite toutes les contradictions qu'a éprouvé l'Anatomie pour acquerir des ſujets, c'eſt-à-dire des cadavres humains : fauſſe compaſſion ſans-doute de nos Ancêtres, qui ne vouloient jamais permettre qu'on en vînt à la diſſection de leurs

ſemblables : comme ſi l'intérêt des vivants ne méritoit pas bien qu'on ſacrifiât ces reſtes inutiles d'une humanité détruite & deſtinée à ſe réſoudre totalement en pouſſiére. Enfin la raiſon a prévalu, on a cédé aux Anatomiſtes des ſujets propres à les inſtruire : ils ont eu auſſi recours aux diſſections d'animaux, aux piéces en cire, aux planches gravées & enluminées. &c...

Quoique la perfection de l'Anatomie ſoit ſi récente, l'origine de cet Art remonte néanmoins, ſelon notre Auteur, juſqu'aux Egyptiens, grands diſſéqueurs de corps ; gens très curieux d'embaumer leurs proches. Mais il faut l'avouër, cette pratique ne leur donnoit pas de grandes lumières, puiſqu'ils conſidéroient les entrailles des morts plutôt avec des yeux de Religion, que ſelon les régles de l'Anatomie. On peut aſſûrer cependant que l'Egyptien

Erophile

Erophile qui vivoit 300. ans avant J. C. obſerva aſſez exactement toutes les parties internes du corps humain, & qu'il en raiſonna plus pertinemment qu'aucun des Anciens.

Mais il eut peu d'imitateurs ou de diſciples ; on opéra très-rarement, depuis lui, ſur les cadavres des hommes, on ſe contenta de faire des expériences ſur les animaux. Vint enſuite la barbarie ; le régne honteux de la pareſſe, & de l'ignorance ; la manie des ſubtilités vers le XII. & le XIII. ſiécle : alors la Médecine fut Sophiſtique, comme preſque toutes les autres parties de la ſcience : plus d'obſervations, de tentatives, d'uſage des yeux. On voulut traiter les malades, comme on traitoit les queſtions de Scholaſtique, ou les diverſes queſtions du Droit. Et ces ténebres durerent juſques vers l'an 1500. que l'Anatomie ſembla renaître à Bologne,

d'où elle paſſa à Paris, & de-là dans toutes les contrées de l'Europe.

On peut croire que M. Cocchi, en bon Italien, releve fort ici ſes compatriotes Anatomiſtes, perſonne ne peut lui en ſçavoir mauvais gré : mais puiſqu'il nomme auſſi avec éloge quelques Etrangers, tels que MM. Stenon, Swamerdam, Boërhaave, nous croyons qu'il devoit penſer à nos Duvernay, Mery, Winſlow. Il pouvoit même, ſans bleſſer la délicateſſe de ſes Florentins, reconnoître qu'en aucun lieu du monde aujourd'hui, l'Anatomie n'eſt plus floriſſante, plus protégée, plus honorée qu'en France. Mais finiſſons cet extrait, qui ſupprime pluſieurs particularités de la fonction dont eſt chargé M. Cocchi. Il explique dans ſon Diſcours l'ordre, l'objet, la fin, toute la maniere de ſes leçons anatomiques ; & il termine ſa brochure par un fragment d'E-

rophile qu'il donne en Grec & en Latin. C'eſt une lecture propre des gens du métier, une anecdote même littéraire, puiſque ce morceau n'avoit jamais été donné au Public.

ARTICLE CXXIX.

FABLES NOUVELLES PAR M. P... A Paris chez Prault Pere Quay de Gévres, 8°. pages 205.

NOus avons rendu compte, dans ces Mémoires, d'un Diſcours * ſur la Fable : toute la Théorie de cette littérature y eſt expliquée, & il ſeroit difficile préſentement de dire rien de neuf ſur le même ſujet. Il n'en eſt pas ainſi de l'exécution, de la Pratique ſi l'on veut; ce champ eſt auſſi vaſte que celui de nos mœurs, celui de nos travers, celui de nos bizar-

* Par M. d'Ardenne.

reries. Qu'on ne s'étonne donc pas que tant de Fabuliſtes paroiſſent ſur la Scène. M. Peſſelier eſt un des plus récents ; & ce n'eſt pas un des moins dignes d'attention. Nous dirons en peu de mots & avec ſimplicité l'idée que nous ont fait naître ſes fables. En certains ſujets, il excelle, & dans d'autres il eſt peut-être au-deſſous du médiocre. Quelquefois il conte parfaitement la moitié d'un Apologue, & dans le reſte il paroît languiſſant : on trouve en quelques endroits ſa moralité placée très à propos, ailleurs elle ſe préſente d'une maniere froide, & peu intéreſſante. On lira avec un plaiſir ſenſible la fable de *l'homme* & de *l'hirondelle* ; celle du *petit Oranger* & de ſon *Maître ;* celle de l'*Abeille* & du *Papillon ;* celle du *jet-d'eau* & du *ruiſſeau &c.* Nous n'inſinuons ici que la moindre partie de ce qui nous a paru dans le bon gout. Mais on remar-

que auſſi de tems en tems de l'embarras dans le récit, de la longueur, de la période, s'il eſt permis de parler ainſi : or l'on ſçait que le ſtile périodique eſt le poiſon de la fable. La Fontaine l'évite partout ; pour attraper ſa rime, il ne s'aviſe point de faire des circonlocutions : ſimple & naïf, il marche toujours par la route la plus facile, la plus courte ; les fleurs naiſſent ſous ſes pas, il ne les ſéme ni ne les cherche. Il ne faut pas eſpérer qu'il ait jamais de rival ou de compagnon ; mais il eſt toujours bien louable de diſputer les places qui reſteront vuides après lui ; & M. Peſſelier peut prétendre à une des plus diſtinguées. Nous tranſcrivons ici la fable *de l'homme* & de *l'hirondelle*. C'eſt la première & à notre gout la plus parfaite : ce que nous ne diſons qu'après avoir lu le recueil entier de ce nouveau fabuliſte.

Au retour du Printems la volage Hirondelle,
A coup de bec & ſans truelle,
Spectacle que l'on voit trop indifféremment,
Avec une adreſſe infinie,
Se bâtiſſoit un logement,
Chez un Bourgeois dont la manie
Étoit auſſi le bâtiment.
De cet oiſeau, dit-il, j'admire l'induſtrie;
Mais à quoi bon bâtir auſſi ſolidement,
Quand on n'eſt pas dans ſa patrie,
Et que l'on eſt ſujet au déménagement ?
Pauvre animal, helas! tu prens bien de la peine,
Pour reſter ici quelques mois;
As-tu donc oublié que la ſaiſon prochaine
T'obligera d'aller en des Pays moins froids?
Tu laiſſeras alors ta demeure déſerte;
Les nids les plus jolis deviendront ſuperflus:
De tes ſoins & du tems pour épargner la perte,
Tu devrois camper & rien plus.

Moi-même à mon tour je t'admire,
Dit l'Hirondelle au bâtiſſeur ;
Dans ce vaſte édifice où ton orgueil ſe mire,
Je vois déja ton ſucceſſeur,
Qui, ſubiſſant la loi ſuprême,
Le laiſſera bientôt lui-même
A quelque nouveau Poſſeſſeur.
Si je ſuis folle, ami, tu n'es guéres plus ſage,
Puiſque tu bâtis ſans ſonger
Que l'homme eſt ſur la terre un oiſeau de paſſage,
Qu'on peut à chaque inſtant faire déménager.

ARTICLE CXXX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

Relazione della conquista delle Piazze d'Alornà, Biciolinò, Avarò, Morli &c. fatta dall' Illustriss. ed excellentiss. Signore D. Pietro Michele d'Almeida &c. fidelmente scritta dal Capitano Ingegnere Emanuele Antonio di Meirelles &c. tradotta in lingua Italiana. In Roma, per Il Salomoni, nella piazza di S. Ignatio 1748. Relation de la Conquête des Places d'Alornà, de Biciolinò, d'Avarò, de Morli &c. faite par Monseigneur D. Pierre-Michel d'Almeïda, Viceroi des Indes &c. tra-

duite du Portugais en Italien, *in 8°. p. 75.* On raconte ici les événements des deux campagnes du Viceroi de Goa M. d'Almeïda, contre le Bounſolò, *Sardeſſai* ou Prince de *Cuddale.* Les Portugais étoient depuis longtems inquietés par ce dangereux voiſin. Sur terre & ſur mer, il ne mettoit point de bornes à ſes brigandages : fier de ſes places très-bien fortifiées & du grand nombre de ſes vaſſaux, il oublioit à tout inſtant les obligations que ſes ancêtres & lui avoient à la Couronne de Portugal. Le Viceroi homme de tête, brave, prudent, & capable des plus grandes entrepriſes voulut enfin délivrer Goa des courſes de ce Tyran; il fit ſes préparatifs de guerre en 1745. & avec un corps d'armée où l'on ne comptoit pas plus de 2600 hommes, il alla mettre le ſiége devant *Alorna* très-bonne place & défenduë par une nombreuſe garniſon. Le Général

de ces troupes, ſous M. d'Almeïda, étoit le Colonel Pietre-Pont Gentilhomme François, dont on fait très-grand cas dans cette relation ; il fut bleſſé dangéreuſement à l'attaque d'*Alorna*, mais quelques moments après qu'on l'eut obligé de ſe retirer de la tranchée, la Ville fut emportée d'aſſaut. Toutes les opérations de ce ſiége ſont racontées ici dans un détail qui fait beaucoup de plaiſir au Lecteur.

L'année ſuivante (1746.) M. d'Alméïda ſe remit en campagne, & il étendit ſes conquêtes dans le pays du *Bonzuolò*, il lui prit ſes meilleures fortereſſes, en particulier celles de *Teracol* & de *Rari* où l'on fit un butin ineſtimable. Le *Buonzolò* harcelé d'ailleurs par de petits Princes, alliés des Portugais, ou qui avoient pris cette occaſion de ſecouer le joug, fut enfin obligé de demander la Paix, & alla trouver le Viceroi,

qui lui donna audience dans sa Capitane : car il faut observer que cette guerre s'est faite autant sur Mer que sur Terre, les principales places du *Buonzolò* étant le long de la côte. On conclut avec lui un traité qui laissoit les Portugais maîtres de leurs Conquêtes, & le Viceroi retourna à Goa, où on lui fit une réception magnifique. Dans tout le cours de la relation, il est parlé de l'attention, de l'humanité, de la piété de ce Seigneur.

Nous croyons que cet écrit traduit en François pouroit occuper agréablement nos Militaires. Il faudroit y ajouter la carte des Pays conquis, elle se trouve dans la relation Portugaise, nous ne sçavons pourquoi on l'a suprimée dans l'Italienne.

ALLEMAGNE.

DE FRANCFORT SUR LE MEYN.

On publie actuellement à Franc-

fort sur le Meyn chez les Freres Van Duren le premier livre de l'ouvrage intitulé : *Neue sammlung der merkwürdigen Reisegeschichten, und der bewährtesten Nachrichten von den Ländern und Völkern des ganzen Erdkreises, von einer gesellschaft gelehrter Leute in einen historischen und geographischen Zusammenhang gebracht, mit saubern Kupferstichen ausgezieret, und mit Landkarten von den veschiedenen zeiten nach den neuesten Beobachtungen versehen* in 4°.

Ceci est une espece d'Histoire universelle par les voyages. *Le but qu'on se propose*, dit le Programme, *est de former, au moyen d'un enchaînement ou systême géographique-historique-universel, un tableau suivi de tout ce qu'il y a eu d'essentiel à remarquer dans le monde en chaque siècle, non seulement la situation, l'étenduë, la nature du terroir, les lacs, rivieres, mines, fossiles, poissons, quadrupedes, insectes, oiseaux,*

& enfin les différentes productions de chaque pays qui ont été décrites par les Voyageurs &c. mais ce qui concerne les hommes &c. Il faudroit transcrire toute l'annonce des sieurs Van Duren pour donner une idée parfaite de ce Livre qui nous paroît très-sçavant, très-curieux, très-digne d'être traduit promptement en François, & dans les autres langues d'Europe.

Il semble qu'on y abandonne les relations des anciens voyages telles qu'on les voit dans Hérodote, Diodore de Sicile, Xenophon &c. Nous osons dire que ce seroit une perte de conséquence, & nous invitons fort les sçavans Auteurs à ne pas négliger cette partie qui mérite tant d'attention. Nous avons toujours cru que l'Histoire des Voyages, qu'on nous donne actuellement à Paris, seroit beaucoup plus parfaite si elle remontoit jusqu'au tems des prémiers Voyageurs, jusqu'au siècle même d'Homére, l'homme du mon-

de qui a voyagé le plus gayement & le plus sçavamment. Nous souhaitons que l'Histoire Allemande ne nous prive pas de ces morceaux d'Antiquité, & nous pourions, s'il étoit nécessaire, expliquer quelque jour comment il seroit possible de les mettre en œuvre.

DE PARIS.

Lettres de Sainte Thérèse traduites de l'Espagnol en François, par feuë la révérende mere Marie-Marguerite de Maupeou, dite Thérèse de Saint Joseph, Religieuse & Prieure du Couvent des Carmelites de Saint Denis en France, & ensuite Prieure des Carmelites de Pont-Audemer. Avec des remarques & notes Théologiques, Historiques, Critiques. Tom. second 4°. pages 452. sans la préface & la table des Lettres contenuës en ce volume. Chez la veuve

Mazieres & J. B. Garnier &c. ruë S. Jacques. M. DCC. XLVIII.

Le 1. vol. des lettres de Sainte Thérese fut donné en françois dès l'an 1660. par M. l'Abbé Pélicot. La Traduction du reste a été suspenduë jusqu'en 1695. que Madame de Maupeou, Religieuse Carmelite à S. Denis, l'entreprit & l'acheva dans l'espace de 14. mois. Cette Dame n'est morte qu'en 1727. mais ni de son vivant ni plus de 20 ans après sa mort, on n'a fait paroître son ouvrage. On le donne enfin aujourd'hui, avec une Préface & des notes de l'Editeur * qui écrit bien, & qui a donné beaucoup de soins à cet ouvrage. Les Religieuses Carmelites de S. Denis dédient ce volume à la Reine, comme le prémier avoit été dedié à la Reine Marie-Thérèse Epouse de Louis XIV. Il faut lire la Préface pour sçavoir estimer toutes les dispositions que

* Monseigneur l'Evêque de Béthléem.

Madame de Maupeou apporta à cette traduction ; une connoissance parfaite du Castillan le plus pur & le mieux assorti au stile de Sainte Thérèse ; une facilité à écrire en notre langue, avantage assez ordinaire aux Dames, surtout quand elles ont de la naissance ; une science des voyes intérieures, privilége de toute Carmelite qui est bien entrée dans l'esprit de son état. On ne peut douter que cet ouvrage ne soit reçu avec agrément du Public le plus estimable, qui est celui des personnes de piété.

Colloquia sacra ad linguam simul & mores puerorum formandos, libri IV. in quibus insigniores tam veteris quàm novi testamenti historiæ denarrantur. Parisiis apud Babuty viâ Jacobæâ &c. in 18. pag. 347. *Colloques sacrés pour former les enfants à la langue latine & aux bonnes mœurs &c.*

On voit à la tête de ce livre une courte Préface en François, où il est dit : *Si Dieu daigne répandre ses bénédictions sur cet Ouvrage, la personne qui le présente ne pourra assez l'en remercier, & ne regrettera ni la peine qu'elle s'est donnée, ni le tems qu'elle y a employé.* Sur quoi il n'y a personne qui ne crût que ceci est véritablement un ouvrage nouveau ; & il s'en faut tout, puisqu'il y a plus de deux cens ans qu'il est sorti de la plume de Sebastien *Castalion* ou *Castillion* ou *Castilion*, ou *Châteillon*. Car on trouve ce fameux Protestant appellé de ces quatre manieres. Nous avons sous les yeux deux éditions faites à Bâle en 1562, l'une in 12. chez Jean Oporin, l'autre in 18. sans nom d'Imprimeur. La première est ornée d'arguments, de notes marginales, de sentences à la fin de chaque dialogue ; & toutes deux sont beaucoup plus correctes que l'é-

dition qu'on nous donne aujourd'hui. Nous ſçavons auſſi qu'il y a des éditions du même livre faites en 1545. 1548. 1551. 1620. 1636. & nous ne prétendons pas les aſſigner toutes.

Cette derniere de 1748. porte quelques différences, dont voici les plus ſenſibles. 1°. Le nouvel Editeur met en titre *Colloquia ſacra*, au lieu de *Dialogorum ſacrorum Libri IV.* qu'on lit dans Caſtalion. Il n'eſt pas difficile de deviner la raiſon de ce changement. 2°. Dans les dialogues où il ſe trouve un Ange, parmi les Interlocuteurs, Caſtalion appelle cet Ange *Genius*, & ici il eſt nommé *Angelus*. 3°. Les titres des dialogues ne ſont pas toujours les mêmes. Par exemple, dans un endroit où Caſtalion met *Renovalia*, notre Editeur moderne dit *Queruli*; & où Caſtalion dit ſimplement *Immiſericors*, pour indiquer la dureté du mauvais riche,

on lit dans l'édition récente, *Dives immisericors &c.* 4°. comme Sebastien Castalion étoit hérétique sacramentaire, dans le dialogue tiré du chap. 6. de Saint Jean il a insinué son erreur de la manducation du corps de J. C. par la foi; & celui qui nous redonne aujourd'hui ces dialogues, a retranché là sagement & catholiquement huit lignes entieres de son Auteur. Cependant quel danger ne court-on pas quand on s'approprie les dépouilles des ennemis de l'Eglise! Il y a dans les dialogues de Castalion une multitude de leçons dont les Catholiques doivent s'abstenir; celles-ci par exemple, Luc XXII. *Oravi pro te* (Petre) *ne tu de constantiæ gradu dejicereris*, au lieu de, *Rogavi pro te, ut non deficiat fides tua;* Joan. VI. *Ego sum panis vivus, qui de cœlo descendit*, au lieu de *descendi &c.* & dans cet endroit de la Genèse où Dieu mau-

dit le ſerpent, au lieu de notre leçon vulgate *ipſa conteret caput tuum;* Caſtalion dit, *id conteret tibi caput*, faiſant rapporter le pronom à *ſemen*, non à *mulier*. Nous n'ignorons pas les obſervations des Sçavans ſur la leçon *ipſa;* mais on ſçait auſſi à quelles invectives les principaux Calviniſtes, (Marlorat par exemple) ſe ſont laiſſé entraîner contre cette leçon, qui au fond eſt très-bonne. Or l'Edition *des Colloques* qu'on vient de nous donner retient tous ces endroits de Caſtalion: ce qui eſt au moins dangereux pour les jeunes gens, au moins peu convenable dans le cours d'une éducation Catholique. Nous avons cru devoir remarquer tout ceci, afin qu'on retouche cette nouvelle Edition, ſi l'on n'aime mieux encore ne s'en point ſervir.

On voit ici un livre intitulé, *Négociations à la Cour de Rome*

& en différentes Cours d'Italie de Messire Henri Nicolas Arnaud Abbé de S. Nicolas, depuis Evêque d'Angers, sous le Pontificat du Pape Innocent X. pendant les années 1645. 1646. 1647. 1648. Les Piéces qu'on y trouve & qui sont intéressantes, ont été rangées selon l'ordre Chronologique. On ajoute quelques notes pour l'explication du texte, & dans la préface on donne une notice de la vie de M. Arnaud, avec des éclaircissemens sur les principales personnes dont il est parlé dans ces négociations. *Tout l'Ouvrage est en V. Vol. in-12. sans nom d'Imprimeur.*

RECUEIL de Traités sur l'Electricité, traduits de l'Allemand & de l'Anglois, divisé en trois Parties avec des Planches, contenant,

I. Partie. Essai sur la Nature, les Effets & les Causes de l'Electricité, traduit de l'Allemand de M. Winckler, Professeur à Leipsic. 2. *Planches.*

II. Partie. Expériences & Observations,

pour servir à l'explication de la Nature & des Proprietés de l'Electricité, traduit de l'Anglois d'après la seconde édition de M. Watson, de la Societé Royale de Londres.

Suite de ces mêmes Expériences & Observations, par le même. 4. *Planches.*

III. Partie. Essai sur la Cause de l'Electricité, & sur son influence dans les Rhumatismes du Corps Humain, dans la Nielle des Arbres, dans les Vapeurs des Mines, dans la Plante Sensitive, &c. traduit de l'Anglois d'après la seconde édition de M. Freke, de la Société Royale de Londres, & Chirurgien de l'Hôpital de S. Barthelemy à Londres, avec un Supplément.

Essai sur l'Electricité, contenant des Recherches sur sa Nature, ses Causes & Proprietés, fondées sur la Théorie du Mouvement de Vibration, de la Lumiere & du Feu, de M. Newton, & sur les Phénomènes exposés dans XLII. Expériences Capitales, avec quelques Observations qui ont rapport à l'utilité de la Vertu électrique, traduit de l'Anglois de M. Martin, Lecteur de Physique. 1. *Planche.* A Paris, chez Sébastien Jorry, Imprimeur-Libraire, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes.

Nous rendrons incessamment compte de toute cette Littérature.

TABLE DES ARTICLES du I. Vol. de Décembre 1748.

ART. CXX. *Alexandri Xaverii Panel è Soc. JESU de Nummis &c.* Explication de quelques Médailles, par le P. Panel, J. 2471

ART. CXXI. *Hist. & Mémoires de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Berlin &c.* 2481

ART. CXXII. *Dissertation sur la cause de l'augmentation de poids que certaines matieres acquérent dans leur calcination &c.* 2501

ART. CXXIII. *Observations Chirurgicales sur les maladies de l'Uréthre &c.* 2521

ART. CXXIV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1744.* 2545

ART. CXXV. *Histoire de l'Empereur Jovien, &c. II. Extrait.* 2577

ART. CXXVI. *Histoire Romaine, &c.* T. XXI. 2593

ART. CXXVII. *Sommaire de l'Histoire de France en vers,* 2619

ART. CXXVIII. *Dell' Anatomia Discorso d'Antonio Cocchi.* Discours de M. Cocchi sur l'Anatomie, 2628

ART. CXXIX. *Fables nouvelles par M. P. &c.* 2637

ART. CXXX. *Nouvelles Littéraires,* 2642

Le II. Vol. de Décembre, avec le Catalogue général des Articles de cette année, paroîtra le 15. de ce mois.

Errata pour Novembre.

P. 2293. ligne derniere, cette regle, *lis.* cette troisiéme lettre.

Errata pour le I. Vol. de Decembre.

P. 2490. l. 6. auroit, *lis.* auront.

P. 2503. l. 2. calcinatiou, *l.* calcination.

P. 2519. l. 3. *qnelque*, lis. *quelque.*

P. 2527. l. 7. déboitement, *lis.* déboitement.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 10 Octobre 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Décembre 1748. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Décembre 1748. II. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Auguſtins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLVIII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 ſ. le mois en blanc, & brochés 16 ſ.

Années

1701.	9.	vol.	1725.	12.	v.
1702.	12.	v.	1726.	13.	v.
1703.	12.	v.	1727.	12.	v.
1704.	12.	v.	1728.	12.	v.
1705.	12.	v.	1729.	12.	v.
1706.	12.	v.	1730.	12.	v.
1707.	12.	v.	1731.	12.	v.
1708.	12.	v.	1732.	12.	v.
1709.	12.	v.	1733.	12.	v.
1710.	12.	v.	1734.	12.	v.
1711.	12.	v.	1735.	14.	v.
1712.	12.	v.	1736.	15.	v.
1713.	12.	v.	1737.	13.	v.
1714.	12.	v.	1738.	13.	v.
1715.	12.	v.	1739.	14.	v.
1716.	12.	v.	1740.	13.	v.
1717.	12.	v.	1741.	12.	v.
1718.	12.	v.	1742.	12.	v.
1719.	12.	v.	1743.	12.	v.
1720.	5.	v.	1744.	12.	v.
1721.	12.	v.	1745.	12.	v.
1722.	12.	v.	1746.	15.	v.
1723.	12.	v.	1747.	14.	v.
1724.	12.	v.	1748.	15.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Decembre 1748. II. Vol.

ARTICLE CXXXI.

HIST. ET MEMOIRES DE l'Academie Royale des Sciences pour 1744. Suite de l'Article CXXIV au I. Vol. de Decembre.

NOus commencerons cet Extrait par la Relation abrégée du Voyage fait au Perou, pour mesurer les degrés du méridien près de

l'équateur, & en conclurre la figure de la terre. Les expériences qu'on avoit faites sur la pesanteur des corps, qui diminue à mesure qu'on avance vers l'Equateur, & tout ce qu'on avoit exécuté en France pour mesurer la grandeur des degrés, tant de latitude que de longitude, établissoit que la terre n'étoit pas exactement sphérique : mais on doutoit en quel sens cette sphéricité étoit défectueuse, si c'étoit de l'Orient à l'Occident ou du Septentrion au Midi. L'Academie même étoit indécise, & cette incertitude ne pouvoit cesser que par de longs voyages, entrepris vers le Pole & vers l'Equateur.

Si l'on se fût contenté de mesurer les degrés de latitude dans un espace peu étendu, on n'eût pû s'assurer de leur inégalité, qui eut été trop petite pour se manifester bien sensiblement *au travers des erreurs ausquelles nos opérations sont sujettes*. On évite

cet inconvenient en meſurant les degrés de latitude dans des régions fort éloignées, ſurtout ſi l'on meſure pluſieurs dégrés de ſuite proche de l'Equateur & du cercle polaire.

Il ne ſuffiſoit pas, pour perfectionner la navigation, de determiner la grandeur de la terre ou la grandeur moyenne de ſes degrés; il falloit encore connoître ſa figure avec une certaine exactitude, pour ſçavoir ſi tant d'accidens qui arrivent à la mer, doivent être imputés aux Pilotes, les uns peu inſtruits, les autres peu attentifs, ou s'il n'eſt pas plus équitable de s'en prendre à l'imperfection des Regles de l'Art, dont la plûpart ſuppoſent l'exacte ſphéricité du globe terreſtre. C'eſt ce qu'il importoit beaucoup de vérifier, dût-on n'apprendre autre choſe, par tant de recherches & de travaux, ſinon que la figure de la Terre différe peu de la figure du

globe. Cette réfléxion de l'Auteur est très-judicieuse & même très-necessaire. On entend quelquefois dire à des hommes d'ailleurs éclairés, qu'on pouvoit s'épargner tant de fatigues & tant de courses, puisqu'il ne s'est trouvé qu'une différence si légere. On ne tiendroit pas ce langage, si l'on considéroit que pour s'assurer de cette vérité, il auroit fallu faire des efforts encore plus grands s'il eût été besoin N'est-ce donc rien, ou peu de chose, de délivrer les Navigateurs d'une incertitude très-capable de les inquiéter? De plus les Academiciens ont enrichi la Physique, la Géographie, l'Histoire naturelle de plusieurs Observations sur divers sujets. *Peut-être même*, dit l'Auteur, *que tous ces accessoires bien considérés ne seroient gueres moins importans, pris ensemble, que ce que nous regardions comme l'objet principal de notre Mission.*

M. le Comte de Maurepas ap-

planit toutes les difficultés du projet, & il fit ſentir aux Voyageurs combien il étoit avantageux de voyager ſous ſes auſpices. Il y avoit trois Académiciens; M. Godin, M. de la Condamine, & M. Bouguer, avec M. de Juſſieu, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris. Ils étoient accompagnés des perſonnes néceſſaires pour deſſiner, pour vérifier les calculs, pour aider à reconnoître le Pays, & d'un Horloger, qui devoit prendre ſoin des inſtrumens.

Les principales obſervations devoient ſe faire dans l'Amérique ſur les terres de la domination Eſpagnole. Le Roy Catholique auſſi zelé que ſes Auguſtes ayeux pour le progrès des Sciences & des Arts, protégea l'entrepriſe, il nomma deux Officiers de ſa Marine pour aſſiſter de ſa part à toutes les opérations. C'étoit Dom George Juan, Commandeur

d'Alliaga dans l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, & D. Antonio de Ulloa. Ils viennent de justfier avec éclat le choix du Prince. Ils étoient déja rendus à Carthagène quand les Mathématiciens François y arriverent. On traversa l'Isthme de Panama pour s'embarquer sur la mer du Sud, & on mouilla le 9. Mars 1736. à la rade de Manta. Alors MM. de la Condamine & Bouguer se séparerent de leurs Collegues & des autres compagnons de leur voyage, qui remirent à la voile pour aller débarquer à Guayaquil.

MM. de la Condamine & Bouguer, après avoir parcouru le pays, tantôt ensemble, tantôt séparément, pour multiplier les Observations, jugerent qu'il étoit temps de prendre le chemin de Quito, où étoit le rendez-vous général. Ils étoient alors à l'embouchure de la riviere de Rio-Jama, qui n'est qu'à neuf minutes de l'Equateur du côté du Sud. M. de la Condamine *suivit*

ſa côte par la mer juſqu'à l'embouchure de la riviere des Emeraudes, qu'il remonta, & dreſſa la carte du Pays : ce qui lui couta *des peines infinies.* M. Bouguer dirigea ſa marche directement ſur Guayaquil à travers des forêts qui n'étoient qu'un bourbier continuel. *On ſeroit tenté de dire que le pays eſt plus peuplé de tigres que d'hommes, ſi ce n'eſt qu'il eſt exactement vrai que tous les animaux très-malfaiſans ne multiplient guéres : les tigres n'y ſont qu'en très-petit nombre, mais il n'en faut qu'un ou deux pour déſoler toute une Province.* Les ſerpents y ſont très-communs, & pluſieurs eſpéces très-dangereuſes.

De Guayaquil à Quito il y a encore plus de fatigues & de périls à eſſuyer qu'auparavant. M. Bouguer fut obligé de monter par des chemins très-difficiles, jusqu'à ce qu'il eut gagné le haut de la gorge par où l'on arrive à Quito.

Il ſuivit la même route qu'avoit tenue Dom Pedro Alvarado, menant un ſecours conſidérable à François Pizarro. Il y périt ſoixante & dix Eſpagnols qui ne s'étoient pas précautionnés contre des froids extrêmes, à quoi ils ne s'attendoient pas, & trois femmes de la même Nation. M. Bouguer parvenu enfin à Quito fut dédommagé de tout ce qu'il avoit ſouffert. Il vit devant lui un pays charmant, très-bien cultivé, & couvert de bourgs & de villages, avec de petites villes aſſez jolies.

Quito Capitale de toute la Province, eſt le ſiége d'un Evêque, & le ſéjour du Préſident de l'Audience, qui eſt en même temps le Gouverneur de tout le pays. Il y a pluſieurs Communautés religieuſes & deux Collèges, qui ſont deux eſpéces d'Univerſités, l'une ſous la direction des Dominicains, l'autre ſous la direction des Jéſuites. Cette ville compte trente ou

quarante mille habitans. Toutes les choſes néceſſaires à la vie y ſont en abondance. Il n'y a que les marchandiſes qui y viennent de l'Europe, & qu'on n'y apporte que très-difficilement, qui ſoient d'un prix exceſſif : un gobelet de verre s'y vend dix-huit ou vingt livres. On y planteroit aiſément des vignes, ſi Lima, par un Privilége excluſif, n'en avoit pas fait un des objets de ſon commerce, pendant que la Province de Quito ſubſiſte par ſes denrées & par ſes manufactures de draps & de toiles de coton. L'air qu'on y reſpire eſt plus *rare* d'un tiers que celui que reſpirent les autres hommes : ce qui cauſe des accidens que les Mathématiciens & leurs aſſociés éprouverent.

Les Montagnes dont Quito eſt comme environné furent le Théâtre des Opérations Géométriques, abſolument néceſſaires pour l'éxécution du projet. On eſcalada

d'abord le Pichincha, dont le ſommet eſt une pyramide ou maſſe de pierre, où il eſt très-malaiſé de monter; on en vint à bout, & l'on paſſa trois ſemaines entiéres ſur ce rocher avec d'étranges incommodités. Le ſoir pendant qu'on ſoupoit, quoiqu'il y eût une terrine pleine de feu, qu'on fût éclairé de pluſieurs lumiéres, & que la porte de la Cabane fût fermée avec de doubles cuirs, l'eau geloit dans les verres. Les Indiens & les autres domeſtiques qu'on avoit pris à Quito, furent tourmentés par des tranchées violentes, & quelques-uns furent obligés de deſcendre, n'étant pas accoutumés à un froid ſi rude. On comprit que le poſte n'étoit pas tenable, & qu'il faudroit ſe contenter d'établir les ſignaux au pied de ces Pyramides de pierre qui font les ſommets des montagnes de la Cordeliere. Tel fut le terrein ſur lequel il fallut travailler.

On ſçait aſſez que c'eſt par des triangles, dont les côtés plus ou moins longs, ſont des lignes imaginaires, & qui ſont placés comme il convient & comme on peut, qu'on détermine une certaine portion de la Méridienne. Sur cela ou pourroit ſe perſuader que ce n'eſt donc pas une opération ſi difficile, puiſque la Trigonométrie rectiligne ne l'eſt pas beaucoup. Il eſt vrai que, ſi les triangles qu'il faut réſoudre étoient tracés ſur une feuille de papier, ou ſur un terrain bien uni & qu'on toiſe aiſément, il n'y auroit pas à ſe récrier : mais ſi les jeunes Mathématiciens, qui ſe croyent déja fort avancés parcequ'ils entendent la Trigonométrie, ſçavoient toutes les attentions qu'il faut avoir, quand on travaille dans la moyenne région de l'air, ou, ſi l'on veut, beaucoup plus bas, & preſque ſur la ſurface de la terre, comme pour la Méridienne de Paris à

Amiens ; ces jeunes Mathématiciens comprendroient que ce n'est pas trop des plus profonds Géomètres pour exécuter heureusement une pareille entreprise.

On a mis fort à propos une carte de tous les triangles de l'opération. On en usa de même il y a bien des années dans les Mémoires de l'Académie pour la Méridienne de Paris à Amiens. On voit d'un coup d'œil, la suite des triangles & des opérations ; mais l'on ne voit pas, ni l'on ne sent pas toutes les incommodités que les Mathématiciens ont éprouvées sur la Cordéliere.

Nous mettrons ici quelques Phénomènes singuliers qui nous semblent devoir être du gout des Physiciens & de ceux mêmes qui ne le sont pas : le premier détrompera quelques Physiciens qui pensent que les nuages sont d'une autre nature que les brouillards. Souvent les nuages ne montoient

pas jusqu'aux Observateurs, qu'ils empêchoient de voir la terre, & ces mêmes nuages cachoient le Ciel aux habitans de Quito. Quand les nuages étoient à la hauteur des Observateurs, ce n'étoit plus pour eux que de simples brouillards, qui ne cessoient pas d'être des nuages pour les autres Observateurs, postés dans des stations fort inférieures. Ces nuages paroissoient aux Mathématiciens, quand ils les regardoient de haut en bas, comme autant de tas de coton qui se touchent & dont l'assemblage forme une surface ondée.

Voici un Phenoméne plus surprenant & dont on ne s'est point aperçu, parcequ'il est rare de trouver des Sçavans assez curieux pour aller examiner ce qui se passe à cette hauteur de l'Atmosphère. La premiere fois que les Mathématiciens le remarquerent, ils étoient tous ensemble sur la montagne Pambamarca, plongés dans

un nuage qui se dissipa & leur laissa voir le soleil, se levant dans tout son éclat. Le nuage passa de l'autre côté & n'étoit pas à trente pas d'eux, lorsque chacun y vit son image comme dans une espèce de miroir : mais comme la surface de ce miroir n'étoit pas unie, chacun ne voyoit que son image. On distinguoit les bras, les jambes, la tête ; & ce qui étonna plus que tout le reste, des hommes acoutumés à tous les prodiges de la nature, c'est que chaque tête étoit ornée d'une gloire ou auréole, composée de trois ou quatre petites couronnes concentriques, & très-lumineuses. S'il se fût rencontré là quelque Poëte, il eut profité de l'avanture. Il auroit juré par Apollon, Dieu de la lumiere & des vers, que ces couronnes, étoient préférables à tous les lauriers du Parnasse : mais Pegase ne volera jamais sur les sommets de la Cordèliere, s'il n'est

monté par quelque hardi Mathématicien. L'Auteur ajoute *que chacun jouit tranquilement du plaisir sensible de se voir orné de toutes ces couronnes, sans rien apperçevoir de celles de ses voisins.* On auroit tort de s'imaginer que dans l'Académie des Sciences on ne voit pas avec plaisir la gloire de ses Collégues. Du reste ce Phénomène ne se forme que sur les nuages dont les particules sont glacées, & jamais sur les goutes de pluye, comme l'arc-en-ciel. M. Bouguer est persuadé que les Physiciens pourront observer le même Phenomène sur la platte-forme des plus hautes tours.

Le Journaliste péche ici contre les régles de son Art, quand il omet ce qui est rapporté dans la premiére partie du Mémoire, de la stupidité des Indiens. Cependant la faute paroîtra excusable, si l'on considere que dans les extraits des Mémoires de l'Académie des Scien-

ces, il eſt plus que de la bienſéance de préférer le ſcientifique à l'amuſant.

Dans la ſeconde partie du même Mémoire on apprend que le dégré eſt de 56767 toiſes, & retranchant 21 toiſes pour le réduire au niveau de la mer, il n'eſt que de 56746. Il ſuit de cette obſervation, & comparant ce degré avec ceux qu'on a meſurés en Europe, que la différence des excès de ces degrés n'eſt pas ſemblable à celle des quarrés des ſinus de latitude, ainſi qu'on l'a ſuppoſé juſqu'à préſent. Il ſuit encore que la peſanteur originaire ou primitive des corps n'eſt pas égale par tout, comme le penſoit M. Huygens.

On a à préſent quatre *données*, c'eſt-à-dire quatre faits bien aſſurés, qu'il n'eſt pas permis de contredire en établiſſant la figure de la Terre : le dégré du Méridien meſuré ſi exactement en Laponie, le degré du Méridien meſuré en

France, le degré de longitude si bien déterminé dans les parties méridionales du Royaume, enfin le degré mesuré si laborieusement dans le Pérou. La figure de la Terre ne doit pas s'écarter de ces quatre régles. Par la comparaison de ces quatre *données*, il se trouve que les excès des degrés du Méridien par rapport au premier, sont à peu près proportionnels aux quatriémes puissances des sinus des latitudes. Ainsi le diametre de l'Equateur est à l'axe proprement dit, comme 179. est à 178. de sorte que l'épaisseur de la Terre est moindre, dans le sens de son axe, que dans celui de l'Equateur, d'une 179ᵉ partie.

Les Academiciens, en travaillant dans les plaines de Cataboürou & de Tarqui, n'ont point eu égard au changement d'extension, produit par les chaleurs dans la toise dont ils se servoient : ce qui occasionne une petite erreur

en défaut, dans l'expreſſion des longueurs actuellement meſurées, & de toutes celles qui en ont été concluës. Pour remédier à ce léger inconvénient, on avertit les Lecteurs d'ajouter ſept toiſes au degré, qui par cette correction, ſera 56753. au milieu de la Zône Torride, dans le ſens du Meridien, & quand il eſt réduit au niveau de la Mer.

Nous plaçons ici le Traité de la *loxodromie* tracée ſur la véritable ſurface de la Mer. Il eſt de M. de Maupertuis, qui avoit été chargé par le Miniſtre de travailler à un Traité de l'Art de la Navigation, qui pût ſervir de livre Claſſique dans les Ecoles d'Hydrographie. Ce Memoire eſt un des différens morceaux dont l'Auteur formera l'ouvrage qu'il médite.

On comprend aiſément que ſur la ſurface du globe, la diſtance d'un point à l'autre, & qu'on re-

garde ordinairement comme une ligne droite, eſt l'arc d'un grand cercle du même globe, c'eſt-à-dire, d'un cercle qui a le même centre, & dont la circonférence fait, dans tous ſes points, partie de la ſurface du globe. Tous ceux qui entreprennent des voyages par mer & par terre doivent diriger leur route ſur une ſurface ſphérique, s'ils veulent arriver au terme par le plus court chemin. Les Navigateurs renoncent à cet avantage pour un autre plus grand, la ſureté & la facilité des routes. Le chemin étant une fois tracé ſur la terre même, ſelon l'arc d'un grand cercle, le voyageur n'a qu'à y marcher avec confiance: mais ſur la mer il eſt aiſé de s'y méprendre. La ſeule regle qu'on ait pour ſe préſerver de toute erreur, c'eſt la direction du Méridien, marquée par l'aiguille aimantée, & l'angle que la route du vaiſſeau doit faire avec cette di-

rection. Ainsi l'angle que fait la route du vaisseau avec la direction du Méridien changeant continuellement, à mesure qu'on passe d'un Méridien à l'autre, ce seroit une nécessité d'évaluer tous ces angles: ce qui seroit un grand embarras, & la source de bien des erreurs. On a donc jugé à propos de renoncer plûtôt à l'avantage du plus court chemin, que de s'exposer à tant d'inconvénients.

Tous les Pilotes s'attachent aujourd'hui, quoique par divers moyens, à déterminer d'abord l'angle de la route avec le Méridien; & ils conservent le même angle avec tous les autres Méridiens qu'ils traversent. Dans toutes les cartes qui sont à l'usage des Navigateurs, les Méridiens sont représentés par des lignes droites paralleles, afin que les routes qui les doivent toujours couper sous le même angle, puissent être représentées par des lignes droites.

On

On a découvert de notre temps, que la terre étant un ſphéroïde, non un véritable globe, une ligne tracée d'un point de la ſurface de la mer, à un autre point, n'étoit pas circulaire; mais une courbe d'une autre eſpéce. Les Navigateurs qui voudroient naviger par la Loxodromie n'y gagnent rien: car il n'eſt pas moins embaraſſant d'évaluer les angles de la route ſur le ſphéroïde que ſur le globe. Pluſieurs grands Géométres avoient travaillé ſur la Loxodromie, dans la ſuppoſition que la terre étoit parfaitement ſphérique: mais tout ce qu'ils ont dit ne peut être utile, même ſuppoſant la ſphéricité de la terre, parcequ'on ne connoiſſoit pas aſſez la grandeur des dégrés du Méridien.

Cette difficulté ne ſubſiſte plus; on connoît auſſi bien qu'on fera jamais, la meſure des divers dégrés du Méridien, & il n'eſt plus queſtion que de réformer les er-

reurs causées par la supposition de la sphéricité de la terre.

Un Géométre Allemand a publié un ouvrage, où il examine la Loxodromie sur tous les sphéroïdes, & il s'attache en particulier à la Loxodromie propre de l'ellipsoïde, qui représente la Terre. M. Murdoch, sçavant Géométre Anglois, ne s'est pas borné à la Loxodromie sur l'ellipsoïde de la Terre: il a encore donné des Tables pour les routes, qu'il a dressées d'après les observations de nos Mathematiciens. Ces deux Géométres ont résolu les problêmes de la navigation par les *suites infinies*. L'Auteur a trouvé le moyen d'éviter cette méthode, & de réduire tous ces problêmes à des solutions qu'il juge plus élegantes & plus commodes pour la pratique. Il n'y fait entrer que des angles & des logarithmes.

Toute la Doctrine de la Loxodromie est renfermée dans un

petit nombre de propoſitions qui ne ſemblent pas fort embarraſſantes : cependant comme il eſt rare de rencontrer des Navigateurs qui ſe ſoient appliqués au calcul, ſi l'on veut qu'ils profitent de cette nouvelle méthode, ce ſera une néceſſité de dreſſer des Tables, où l'on trouvera ſans peine tout ce que l'on cherche.

Nous aurions dû d'abord expliquer ce qu'on entend par *Loxodromie* pour la ſatisfaction de tant de Lecteurs, qui ſe contenteront aiſément de l'explication d'un terme tout nouveau à leur égard. La Loxodromie eſt la ligne que trace un vaiſſeau voguant ſur la mer, & dont la quille coupe toujours ſous le même angle les Méridiens qu'il traverſe.

Il eſt ſi important pour la Géographie & pour la navigation, de connoître le plus éxactement qu'il ſe pourra, les longitudes, qu'on doit eſtimer ſinguliérement tout

ce qui eſt capable de perfectionner cette connoiſſance, & tous ceux qui travaillent dans cette vuë. La facilité d'obſerver avec préciſion le commencement & la fin d'une éclipſe de Soleil, l'immerſion & l'émerſion inſtantanée des étoiles, avoit perſuadé à quelques Aſtronomes que ces obſervations étoient plus avantageuſes pour les longitudes, que ni les éclipſes de la Lune, ni même celles des ſatellites de Jupiter. Cependant la longueur ennuyeuſe des calculs néceſſaires, & l'incertitude de quelques élémens qui doivent entrer dans ces calculs, rendoient cette méthode moins commode, que celles des ſatellites de Jupiter, qui n'éxige aucun calcul ni aucune réduction. D'autres Aſtronomes ont ſubſtitué à ces calculs des opérations graphiques ſur une projection des cercles de la ſphère. Mais dans cette manière d'opérer, on peut ſe tromper d'une

demi-minute de temps, pendant que la précision de l'observation peut aller jusqu'à une seconde de temps.

Tout l'avantage est donc du côté du calcul, dont la précision peut être encore plus grande que celle des observations. Dans l'état où sont maintenant les Tables Astronomiques du Soleil & de la Lune, tous les autres élémens étant ou parfaitement connus, ou du moins assez parfaitement, pour ne causer aucune erreur dans les résultats des calculs, il ne reste plus qu'à déterminer par les opérations les plus exactes, & par la méthode la plus directe, le rapport de la parallaxe de la Lune à son Diamétre. Cette recherche est la base de la Théorie de la Lune, & la clef des longitudes, tant sur terre que sur mer.

Le rapport de la parallaxe de la Lune étant une fois constaté, il est question de trouver par quel

calcul & par quelle projection, on fera le plus directement & le plus géometriquement qu'il eſt poſſible, les réductions néceſſaires aux obſervations correſpondantes des Eclipſes du Soleil & des occultations des Fixes. Ce ſont les deux points que l'Auteur ſe propoſe d'examiner dans ce Mémoire. On lui en aura d'autant plus d'obligation, que ces deux points n'ont point encore été diſcutés, & qu'à peine trouve-t'on, dans deux ou trois Auteurs, les regles & les calculs des projections pour les éclipſes du Soleil ſeulement. Mr l'Abbé de la Caille n'a entrepris ce travail, qu'après avoir *pratiqué trés-ſouvent toutes les méthodes qui ont été propoſées à ce ſujet*, & en avoir *ſenti toutes les difficultés.* Une longue expérience lui a montré les voyes les plus courtes, & les moins ſujettes à certaines combinaiſons fort embarraſſantes pour les Calculateurs. Toutes ces con-

ſidérations exciteront puiſſamment la curioſité & l'attention des vrais Aſtronomes ; mais tous ces miſtéres ſont ſi loin hors de la ſphère d'activité du commun des Lecteurs, que nous n'oſons y entrer plus avant.

La connoiſſance éxacte de la hauteur du pôle de l'Obſervatoire de Paris, eſt d'une extrême importance pour la Géographie & pour l'Aſtronomie. Toutes les tentatives qu'ont fait les Aſtronomes François pour s'aſſurer de cet Elément, en ſont une bonne preuve. Toute la différence qui ſe trouvoit entre les calculs des Obſervateurs, n'étoit que de dix ſecondes, ce qui ne paroiſſoit point alors un objet; mais depuis quelques années, où l'on a porté la juſteſſe des inſtrumens à un dégré de perfection, qu'on ne croyoit pas devoir eſpérer, ces dix ſecondes qu'on négligeoit ſans ſcrupule, ont paru une erreur conſidérable. Ce qui

n'étoit qu'un grain de ſable preſque imperceptible eſt devenu une montagne aux yeux des Aſtronomes.

M. Caſſini le pere chargea le Sieur Langlois de conſtruire un quart de cercle de même raïon que le ſecteur, dont ſe ſont ſervi les Academiciens pour les obſervations des étoiles, dans leurs opérations pour déterminer la figure de la Terre. Ce quart de cercle fut éxécuté avec tout le ſoin imaginable ; & cet inſtrument ne différe du ſecteur que par une ſeconde lunette fixe, qui répond au commencement de la diviſion. Le principal avantage des deux lunettes conſiſte à vérifier la diviſion de l'inſtrument, & les altérations que peut cauſer la différente température de l'air. Tont l'inſtrument eſt repréſenté très-exactement dans la neuviéme planche du livre de la Méridienne ; ç'a été avec ce quart de cer-

cle, imaginé par ſon illuſtre pere, que M. Caſſini de Thury a fait les obſervations néceſſaires pour rectifier celles des autres Aſtronomes, à l'egard de la hauteur du pôle de l'Obſervatoire de Paris. On trouve ici, dans des Tables toutes dreſſées, la ſuite de toutes ces opérations, qui ne demandoient pas une main moins habile ni moins exercée.

Si le Public ſouffroit patiemment un troiſiéme Extrait du même volume, ce ſeroit un vrai plaiſir pour nous d'en faire un troiſiéme ; & même un quatriéme. La matiére eſt abondante. L'accord des différentes loix de la nature qui avoient juſqu'ici paru incompatibles, par M. de Maupertuis ; les découvertes anatomiques de MM. Bertin & Morand ; les formules nouvelles d'Equations du troiſiéme dégré dans le cas irréductible, par M. Nicole ; la diviſion méthodique des ſels neutres, pour parvenir

à la théorie de leur Christallisation, par M. Rouette ; la description de la plante du Méxique, nommée *Contrayerva*, par M. de Jussieu l'aîné ; les oscillations des pendules dans des arcs de cercles de peu d'étendue, & la maniere de résoudre par approximation les Equateurs de tous les degrés, par M. le Marquis de Courtivron ; des Observations de cometes & d'éclipses, & le reste ; tous ces Mémoires vraiment curieux offroient à choisir : il n'y eût eu que le choix de difficile. Mais le Public nous dit & nous fait dire, *diversité, c'est ma devise.* C'étoit aussi celle du Singe de la Fable.

ARTICLE CXXXII.

HISTOIRE ET MEMOIRES de l'Academie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Année 1746. A Berlin, chez Ambroise Haude, 1748. Suite de l'Article CXXI. au I. Vol. de Décembre.

L'Académie de Berlin commence sa Classe de Belles-Lettres par un Article intitulé; *Mémoires pour servir à l'Histoire de Brandebourg*. Ce n'est qu'un Essai; & quiconque voudroit travailler à cette Histoire, devroit rassembler un bien plus grand nombre de monumens. On indique d'abord l'origine de la Maison de Brandebourg; c'est la même que celle de *Hohenzollern*. Dès l'an 800. on trouve un Tassillon qui portoit ce nom de Hohenzollern, & qui étoit un grand Seigneur. Le pre-

mier de ſes deſcendans, qui fut Burgrave de Nuremberg, vivoit en 1200. & le premier Electeur de cette Maiſon fut Frédéric I. qui reçut l'Inveſtiture en 1417. des mains de l'Empereur Sigiſmond. L'auteur parcourt de ſuite les autres Electeurs juſqu'à l'an 1640.

Quoique ſon ſtile convienne plûtôt à des Annales qu'à une Hiſtoire, on remarque quelques endroits où la narration eſt aſſez vive, aſſez intéreſſante. Citons le morceau qui concerne les mouvemens de Religion, au tems de Luther & de Calvin. On y décrit ainſi les reſſorts qui produiſirent tant de ſcandales : » ſi l'on veut ré» duire les cauſes des progrès de la » réformation à des principes ſim» ples, on verra qu'en Allemagne, » ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en » Angleterre, celui de l'amour, & » en France celui de la nouveauté. » Il ne faut pas croire que Jean » Hus, Luther ou Calvin fuſſent

» des genies ſupérieurs. Il en eſt
» des Chefs de Secte, comme des
» Ambaſſadeurs, ſouvent les eſprits
» médiocres y réüſſiſſent le mieux,
» pourvû que les conditions qu'ils
» offrent ſoient avantageuſes. Les
» ſiécles de l'ignorance étoient le
» regne des fanatiques & des ré-
» formateurs. «

Quelques fautes ſe ſont mêlées dans cette Hiſtoire abregée du Luthéraniſme & du Calviniſme. L'Auteur dit que l'Ordre des Auguſtins *avoit été en poſſeſſion de faire les quêtes des indulgences*, avant celles que fit publier Leon X. Il copie en cela quelques Ecrivains qui ſe trompent. Les Auguſtins n'avoient à cet égard ni privilége, ni titre de poſſeſſion. Ce fut uniquement la jalouſie des deux Ordres (Jacobins & Auguſtins) qui commença la guerre. Ce fut la pétulance de Luther qui la rendit perpétuelle.

En parlant de Calvin, on dit que

Marguerite de Navarre accordoit sa protection aux premiers Sectaires de France. Il falloit dire *Marguerite de France Reine de Navarre*, & expliquer en quoi consistoit cette protection, qui ne supposoit point d'hérésie dans les sentimens de cette Princesse, mais seulement trop de compassion pour les Novateurs, ou trop d'attention à leur faire du bien, parcequ'ils étoient gens de Lettres.

On marque que *Henry VIII. établit la Religion Réformée en Angleterre.* Cela n'est pas exact : Henry fit schisme avec le Pape ; il ne changea point les autres Dogmes de la Religion Catholique.

On trouve dans ces Mémoires un détail assez circonstancié des guerres qui affligerent l'Electorat de Brandebourg, sous la domination de l'Electeur George Guillaume, vers le milieu du siécle dernier ; & c'est par là que finit

l'Académicien, auquel M. de Maupertuis répondit d'une maniere très-obligeante, dans l'Assemblée. Nous ne voyons pas que, dans les trois autres Classes, les Mémoires soient suivis d'aucune réponse du Président.

Dissertation sur les Dieux Pataïques par M. Elsner.

Les Dieux *Pataïques* étoient ceux qu'on représentoit en relief à la proue & à la pouppe des vaisseaux. M. *Elsner* réfute ceux qui pensent qu'on ne mettoit ces figures que sur la pouppe; & il semble traiter la question avec une grande supériorité de raisons. Mais encore d'où vient le mot de *Pataïques*? L'Auteur croit qu'il faut en chercher l'origine dans le mot hébraïque *Pathi* qui veut dire *Petit*. * En

* L'Auteur ne peut justifier son explication que par Analogie; car le mot hébraïque *Pathah* ne signifie point originairement *petit*, mais seulement *simple*, *aisé à*

effet ces divinités étoient repréſentées par de petites figures ; & l'on mettoit ordinairement ſur les vaiſſeaux celles des *Dioſcures*, c'eſt-à-dire *Caſtor* & *Pollux*, qu'on appelloit les *enfans*, ou les *petits* de Jupiter. Cette Diſſertation a le mérite de ces ſortes de piéces ; ſçavoir les citations, les comparaiſons de paſſages, & un ton de critique aſſez ſoutenu.

Diſſertation ſur Ænopidas de Chio par M. Heinius.

Ce morceau eſt plus curieux que le précédent. On y redonne une ſorte de vie à l'ancien Géomètre & Aſtronome Ænopidas de Chio, qui étoit preſque perdu dans les écrits de Proclus & de quelques autres Ecrivains qu'on

tromper : caractère qui ſe remarque ſurtout dans les gens du petit étage & dans les enfans. Nous ne ſçavons pourtant ſi cette Analogie n'eſt point trop tirée, pour établir le ſentiment de M. *Elſner*.

ne lit plus guères. Ænopidas vivoit dans le cinquiéme ſiécle avant J. C. Il eut de grands rapports avec les Egyptiens, & c'eſt d'eux qu'il apprit la Géométrie. On a de lui, dans le premier livre d'Euclide, deux propoſitions ; la douziéme, & la vingt-troiſiéme. Il eſt auſſi l'Auteur *de la quadrature de la lunule* : ſur quoi voila un Procès qui ſe forme entre ce Géométre & Hippocrate de Chio. Ce dernier a même pour lui la poſſeſſion, & ſi la preſcription pouvoit avoir lieu en pareille matiere, Ænopidas ſeroit débouté de ſa plaidoyerie. Mais il a un bon défenſeur dans M. Heinius, qui fait voir que c'eſt ſans raiſon qu'on attribue cette belle découverte à Hippocrate. Bien plus, il montre aſſez bien que cet Hippocrate eſt un intrus, un perſonnage ſuppoſé, un homme qu'on a confondu avec *Ænopidas* : auſſi lui donne-t-on le même pays, les mêmes talens,

les mêmes ſuccès, les mêmes défauts : car il eſt dit de l'un & de l'autre qu'à les prendre hors de leur Géomètrie, on les trouvoit presque *ſtupides, niais, incapables de gouverner leurs affaires.* Mais nous croyons que cette derniere preuve pouroit paroître un peu mince ; étant fort poſſible qu'il y ait, en même tems & dans le même lieu, deux Géomètres, pauvres gens en fait d'économie, & ayant grand beſoin de l'attention d'un Curateur.

Quoiqu'il en ſoit, *Ænopidas* paſſe auſſi pour avoir trouvé le premier l'Ecliptique, & découvert ſon obliquité. On dit qu'il obſerva le premier que le Soleil avoit un mouvement propre dans l'Ecliptique ; qu'il inventa un Cycle de 59 ans, au bout deſquels les révolutions Solaires & Lunaires devoient ſe retrouver d'accord ; qu'il établiſſoit le *Feu* & *l'Air* pour principes des corps

&c. On cite d'autres traits qui ne font pas d'honneur à sa Physique ; mais malgré ce petit défaut, & en y joignant même celui de l'antitalent *in rebus agendis* , cet homme ne laisse pourtant pas d'être digne de quelque estime ; & le mémoire de M. Heinius est tout propre à lui concilier des partisans.

Discours sur la necessité d'admettre des Etrangers dans les Societez litteraires. Par M. le Marquis d'Argenson.

C'est à proprement parler l'hommage littéraire que rendit M. le Marquis d'Argenson à l'Académie de Berlin, lorsqu'il y fut reçu. On trouve ici toutes les raisons qui peuvent engager une Compagnie de Gens de Lettres à s'associer des Etrangers: Avantages pour les Nations entiéres qui se lient par là, qui écartent les jalousies, les ri-

valités. Avantages pour les Académies qui profitent par ce moyen des richeſſes littéraires de tous les pays. Avantages pour les particuliers qui compoſent ces Sociétés. Ils converſent avec des Sçavans de toute eſpéce ; ils trouvent des lumiéres dans tous les genres de mérite. Avantages pour la perfection des langues vivantes, qui peuvent ſe perfectionner auſſi les unes les autres. Le nouvel Académicien avoit auſſi ſon avantage propre en traitant la matiére préſente ; c'eſt que ſon exemple démontroit la vérité de ce qu'il avoit entrepris de prouver. M. de Maupertuis ne manqua pas cette obſervation dans la réponſe gracieuſe qu'il lui fit, & qui ſe trouve à la ſuite du Diſcours de M. d'Argenſon.

Mémoire ſur quelques anciens monumens du Pérou, du tems des Incas. Par M. de la Condamine.

Voilà juſtement ce que ga-

gne l'Académie de Berlin à recevoir des Etrangers dans ſon ſein. Un des plus illuſtres Académiciens de Paris publie en Pruſſe ſes recherches ſur les antiquités du Pérou. Il y fait connoître les monumens des *Incas*. S'il avoit pu voir tous les reſtes de cette puiſſante Monarchie, avec quelle exactitude ne nous en eût-il pas inſtruits? S'il avoit même pu recevoir tout ce qu'on lui avoit promis ſur cette matiére; s'il avoit conſervé les curioſités qu'il indique dans ſon Mémoire, dans quels détails intéreſſants ne ſeroit-il point entré? La difficulté des voyages, la guerre avec les puiſſances maritimes, les évenements imprévus dans des marches de ſi long cours, ont empêché, ou fait perdre une infinité de lumiéres à ce ſujet. Ce que l'Académicien explique ici, donne toujours une idée de ces anciens *Incas* & de leur Architecture. A deux lieues du bourg de *Cannar*, & à ſept lieuës de diſtance

de *Cuenca*, au nord de cette Ville, il a vu, mesuré, dessiné les ruines d'un ancien Château ou forteresse, & il en donne le plan soit dans son Mémoire, soit dans une planche qu'on trouve à la fin de ce volume. Il nous avertit fort à propos » que » le plan d'une maison Royale, » conçu d'après nos idées, seroit plus » propre à nous égarer qu'à nous » guider dans cette recherche. Il » faut se souvenir, continue-t-il, » que les anciens Péruviens n'ont » jamais eu de modèle en ce gen- » re, qu'ils n'avoient que la na- » ture pour guide, & que les vesti- » bules, les portiques, les colon- » nades, les arcades, les voutes, » la multiplicité des piéces qui ne » servent qu'à l'ostentation, leur » étoient inconnuës; enfin qu'ils » s'étoient fait une Architecture » fort simple, proportionnée au » climat qu'ils habitoient, à leurs » besoins, & à leurs connoissances.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est

que, ſans inſtrument de fer ni d'acier, ſans équerre ni compas, ces peuples ayent pu tailler des pierres auſſi dures que les leurs. Il ne l'eſt pas moins, qu'étant venus à bout de travailler le granit & de percer l'éméraude, ils n'ayent jamais ſçu aſſembler une charpente par des mortoiſes, des tenons, des clouds, ni des chevilles; que s'étant aviſés de fondre l'or & l'argent, & de les jetter en moule, ils n'ayent point penſé à faire cuire des briques ni des tuiles, dont ils avoient la matiére ſous les yeux.

M. de la Condamine regrette de n'avoir pu aller à *Cuſco*, ancienne capitale du Royaume des *Incas*, & l'endroit de tout le Perou où l'on voit les plus beaux reſtes de leur puiſſance. *Cuſco* eſt à 180. lieuës de Lima: cet éloignement & la difficulté des chemins ont empêché tous nos Académiciens du Sud, d'entreprendre le voyage.

Ceux qui liront ce memoire y trouveront, outre une éxactitude vraiment digne d'un Géomètre, mille particularités qui leur feront beaucoup de plaiſir.

Il ne nous reſte plus, pour achever l'Extrait de ce volume, que d'indiquer les cinq Eloges qui le terminent. MM. Jordan, Naudé, de Keyſerlingk, Wagner, & du Han ſont les objets de ces Panégyriques Littéraires. Rien de plus difficile que de réuſſir à peindre des hommes, quelquefois fort ordinaires, d'une maniere toutefois non-commune. C'eſt le cas où le Secretaire déploye ſes talents, comme le Peintre à portrait s'évertuë vis-à-vis d'une face qui ne dit mot. Des cinq éloges, nous croirions aſſez que le premier & le troiſiéme, ſeroient de M. Formey. Ce Secretaire de l'Académie écrit bien, il ſçait répandre des graces ſur les ſujets: les trois autres pouroient être d'un éléve, ou

ou bien il faudroit dire que la matiére n'a pas ſuffi à l'ouvrier. Nous inſiſtons quelques momens ſur l'éloge de M. de Keyſerlingk. C'étoit un Académicien homme de Guerre, un Colonel de Cavalerie & Adjudant Général, qui ſe piquoit de Poëſie & de bel eſprit. Le Panégyriſte peint de cette maniére les voyages de ce Gentilhomme. » Ce » fut en 1720, que le jeune Key» ſerlingk entreprit de ſatisfaire » la paſſion qu'il avoit de voyager. » Les voyages ſont en Allemagne » la derniere partie de l'éducation, » & ils devroient l'être partout. » Ce ſont eux qui achevent ce » caractére d'univerſalité que doit » avoir commencé l'éducation des » Colléges. Le Grec & le Latin » forment l'homme de tous les » tems : les voyages font l'homme » de tous les pays. M. de Keyſer» lingk vint à Berlin, & commença » par cette Capitale à exécuter ſon » projet de viſiter les principales

» Cours de l'Allemagne. Conti-
» nuant ensuite son voyage par la
» Hollande, il arriva à Paris, dans
» cette Ville immense, où tant
» d'Etrangers abordent, mais où
» les seuls Etrangers tels que lui,
» deviennent Citoyens. «

Plusieurs autres traits de cet éloge sont assez délicats. On marque, par exemple, que le Roi, après la mort de M. de Keyserlingk continua de répandre des bienfaits sur sa famille, & l'on ajoute : *Voila jusqu'où s'étend le pouvoir des Rois contre la mort.*

ARTICLE CXXXIII.

LETTRES DU BARON DE Busbec, Ambaſſadeur de Ferdinand I. Roi des Romains &c. auprès de Soliman II. &c. nommé enſuite Ambaſſadeur de l'Empereur Rodolphe II. à la Cour de France ſous Henry III. Traduites en François avec des notes &c. Par M. de Foy, Chanoine de l'Egliſe de Meaux. 3. vol. in 12. A Paris chez Claude Jean-Baptiſte Bauche fils, Quai des Auguſtins, & chez Laurent d'Houry fils, ruë de la vieille Bouclerie. M. DCC. XLVIII.

IL eſt bon qu'on rappelle à notre ſouvenir les talens politiques de ceux qui eurent part aux affaires il y a deux cents ans. Cela nous apprend que ce genre de mérite n'eſt pas attaché à notre ſiécle comme par un Privilége excluſif:

opinion dont nous ſerions quelquefois tentés de nous flatter.

On fait revivre ici la mémoire d'un homme qui pouroit, en cette matiere, ſervir encore de Maître & de modèle: c'eſt le Baron de Buſbec, Seigneur Flamand, né à Comines en 1522. & mort à S. Germain près de Rouen en 1592. il fut employé dans des Ambaſſades importantes; deux fois envoyé à Conſtantinople par l'Empereur Ferdinand I. frere de Charles V. & une fois chargé de réſider à la Cour du Roi de France Henri III. au nom de l'Empereur Rodolphe II. C'eſt le réſultat de ſes négociations, de ſes obſervations, en un mot de ſes travaux politiques qu'il a inſéré dans un recueil de lettres écrites en latin, imprimées pluſieurs fois, & cependant très-rares, parcequ'on a toujours recherché cet ouvrage avec empreſſement.

Le Traducteur M. de Foy Cha-

noine de Meaux, rend un ſervice au Public, en nous donnant ces lettres dans notre langue. On peut ſouhaiter deux choſes pour les Editions ſuivantes : la premiere eſt que le ſtile ſoit plus correct. Les fautes contre la langue ſont aiſées à éviter, & c'eſt juſtement ce qui fait rappeller aux Critiques ce mot employé par Horace dans une autre occaſion :

> Quantò curam, ſumptumque minorem
> Hæc habeant, tantò reprendi juſtius. . .
> *Sat. 4. l. 2.*

L'autre perfection qui eſt à deſirer pour cet ouvrage, eſt qu'on retranche des notes quelques fautes qui s'y ſont gliſſées : comme quand il eſt dit que l'Hiſtorien *Vopiſcus vivoit ſous Diocletien, 300. ans avant J. C.* liſez *300. ans après &c.* Qu'Annibal *après avoir été battu par Scipion l'Afriquain* gagna les trois batailles de Trebie,

de Trasimène & de Cannes. Lisez; *avant qu'il eût été battu &c.*. Que le Concile de Trente *anéantit une partie des loix selon lesquelles les peuples des Pays-bas veulent être gouvernés.* Retranchez cette réflexion qui n'est pas vraie &c. Que le P. Labat, Auteur des voyages connus de tout le monde, étoit *Jésuite.* Lisez *Dominicain &c.*

Des trois volumes que remplissent ces lettres du Baron de Busbec, les deux premiers ne regardent que ses voyages & ses négociations à la Cour de Constantinople. Le troisiéme contient un projet de guerre contre les Turcs, & toutes les lettres de cet Ambassadeur lorsqu'il résidoit en France. Les lettres qui concernent la porte Ottomane sont bien autant des relations Historiques & curieuses, que des détails d'Ambassade. Au tems de Busbec, les Turcs étoient un peu différents de ce qu'ils sont aujourd'hui. On ne

pouvoit presque pas traiter avec eux, ils étoient feroces, sanguinaires, ennemis du nom chrétien, jusqu'à vouloir envahir toutes les parties de l'Occident. Ainsi une multitude de caractéres qu'on trouve dans ces lettres ne doivent pas servir de régle pour juger absolument des Musulmans de nos jours, gens assez pacifiques, assez tranquiles. Ils ont néanmoins encore plusieurs des défauts que Busbec remarque dans le gros de la Nation, & c'est ce qui rend son livre instructif & utile. Ce Seigneur étoit homme de beaucoup de lecture; on le voit par ses citations de l'Histoire ancienne, il y mêle de tems en tems un petit air de pédanterie & de suffisance, qu'il devoit peut-être au gout de son tems.

Un morceau plus précieux, parcequ'il suppose plus de génie & de raisonnement, est son projet de guerre contre les Turcs; ce sont des réflexions sur les causes des

Victoires remportées par les Infidéles, & sur les moyens de leur résister. Le stile oratoire entre ici pour quelque chose : on diroit que ce Politique auroit voulu prendre le ton de Demosthène exhortant les Athéniens à se précautionner contre les entreprises de Philippe ; mais on devinera facilement la proportion qu'il faut mettre entre le Prince des Orateurs, & un Courtisan, un Négociateur du XVI. siécle.

Dans les lettres écrites de France depuis 1582. jusqu'à la fin de 1585. on trouve que le Baron de Busbec connoissoit bien la Cour de Henri III. & qu'il suivoit avec soin les événements publics. On doit se servir de cet Auteur pour rectifier plusieurs endroits de notre Histoire, & ce n'est pas un des moindres avantages que produira cette Traduction.

ARTICLE CXXXIV.

ASSEMBLE'E PUBLIQUE de l'Académie des beaux Arts de Lyon.

Du 1. May 1748.

MOnſieur Delorme Directeur de l'Académie fit l'ouverture de l'Aſſemblée par un Diſcours ſur l'utilité de l'émulation pour le progrès des Sciences & des Arts. Il lut enſuite l'extrait ſuivant des Mémoires qui avoient été donnés par les Académiciens, depuis la précédente Aſſemblée publique.

Réfléxions ſur l'uſage de ſonner les cloches dans les tems d'orage.

L'on attaque le préjugé trop commun de ceux qui croyent détourner l'orage, & les effets terribles du tonnerre par le ſon des

cloches. On dit communément que ce ſon a la vertu d'écarter les nuës, d'en ébranler la ſuperficie, pour les faire réſoudre en pluie, & de les ouvrir, pour donner une iſſuë aux feux qu'elles renferment, avant qu'ils ſoient prêts à éclater ſur nous.

M. l'Abbé Cayet convient que le ſon des cloches produit un mouvement qui agit ſur les nuës : ſur quoi il fait trois obſervations. 1°. Si dans le tems d'orage, il pouvoit regner un calme parfait dans l'air, & que l'on ne ſonnât que dans un ſeul endroit, le ſon des cloches pourroit écarter les vapeurs dont ſe forme la nuë : mais l'on ſonne de toutes parts, pendant que les vents pouſſent ſur nous des nuages chargés de la grêle & de la foudre ; il ne peut donc que les ébranler, diminuer leur viteſſe & nous expoſer à leurs dangereux effets. 2°. Si l'ébranlement cauſé par le ſon des cloches, & la compreſ-

ſion des vents agiſſent en même tems ſur les nuës, elles ſe reſſerrent, & en renfermant dans un plus petit eſpace les parties de ſoulphre & de nitre qu'elles contiennent, elles ſont diſpoſées à s'embraſer plus promptement & à ſe porter avec plus de violence, par l'effet de la réaction, vers le lieu d'où part le ſon. 3°. Si le ſon des choches ouvre la nuë, de quelque maniére que cela pût ſe faire, l'effet en ſeroit toujours à craindre, puiſque ce ne ſeroit que pour lui donner une iſſuë par où le tonnerre viendroit éclater ſur nous.

M. Cayer conclut que non-ſeulement il eſt inutile de ſonner pour écarter l'orage, mais encore qu'il eſt très-dangereux de recourir à ce moyen. L'Expérience nous apprend que le tonnerre tombe plus ſouvent ſur les clochers, où il tuë plus de perſonnes, que partout ailleurs. Si l'on pouvoit trouver un moyen d'accélérer le paſſage de l'orage

ce ſeroit celui-là qu'il faudroit employer.

Pont roulant pour le paſſage d'un foſſé au-devant des portes militaires & pour d'autres lieux.

Il eſt d'une conſéquence infinie, dans la défenſe d'une place, de pouvoir conſerver ſon Pont-levis pour recevoir des ſecours ou pour faire des ſorties. Parmi le nombre des pont-levis de toute eſpece, qui ſont en uſage au-devant des portes militaires, il n'en eſt aucun dont le tablier ne ſerve à maſquer extérieurement la porte quand il eſt levé, & par là même, aucun qui ne ſoit expoſé à être rompu par la chûte de la bombe & du boulet. M. Delorme, Inventeur du Pont roulant, s'eſt propoſé, pour le mettre à couvert du feu de l'aſſiegeant, de le retirer au-deſſous du ſol du paſſage de la porte. A cet effet, ſous ce ſol ſera creuſée la cage du Pont juſqu'à ſept pieds de pro-

fondeur, pour les manœuvres néceſſaires à ſon mouvement. Cette cage recouverte d'une voute plate d'un pied d'épaiſſeur, pour ſervir de ſol au paſſage de la porte, aura dans le mur de face une ouverture ſuffiſante au-deſſous du ſeuil, pour donner une entrée libre au Pont. Pour retirer le Pont dans la cage ou pour le mettre dehors, voici ce que demande ſa conſtruction. Le tablier, auquel on ne change rien, doit être ſupporté du côté de la place par deux fléches qui lui ſont fortement liées pardeſſous, & qui rentrent dans la cage en forme de brancard, ſur lequel le tablier fait un reſſaut de ſon épaiſſeur. Quand le Pont eſt ſur le foſſé, ces fléches ſont ſoutenues par des ſupports placés dans les embraſures du mur de face & qui les abandonnent au beſoin ; il en eſt de même des deux crics qui les ſoutiennent encore vers leurs extrémités intérieures. Les ſupports & les crics

ne quittent les fléches que quand on veut retirer le Pont : car il faut premierement l'abaisser du côté de la place de toute son épaisseur, afin qu'il puisse se trouver vis-à-vis l'ouverture de la cage pour entrer dedans. Sa position devient inclinée, & ses fléches trouvent de nouveaux appuis sur deux rouleaux tournans dans les embrasures, & sur deux roulettes adaptées à leur queuë roulant sur des plans inclinés. Ces fléches sont hérissées de dents, qui s'engrainent dans deux lanternes montées sur un même essieu, qui porte encore deux rouës à chevilles, que deux hommes font tourner avec facilité, suivant le calcul de cette machine. Par le mouvement de ces rouës & de ces lanternes, on fait entrer ou sortir le pont selon le besoin. Est-il conduit au dehors sur le passage du fossé? On l'établit de niveau à l'aide des deux crics placés sous les extrêmités des flé-

ches que l'on ſouleve aſſez promptement.

L'uſage de ce Pont eſt encore avantageux ſur les foſſés des Parcs, ſur les Canaux de Navigation ; il peut ſe retirer, ſe fermer commodément, & ſe conſerver d'autant mieux qu'il ſera moins expoſé au ſec & à l'humide.

De l'inutilité des Amulettes.

Il faut qu'il y ait du rapport entre la cauſe & l'effet. M. Martini demande aux partiſans de ces remedes, quelle influence & quelle communication peut avoir, dans l'interieur du corps, un remede ſec, ſterile, ſuperficiel, appliqué exterieurement, dont il ne ſe fait aucune émanation de corpuſcules ? Faut-il avoir recours aux qualités occultes pour reconnoître leurs effets ? Mais elles ſont heureuſement bannies de nos Ecoles. Il ne prétend pas confondre les remedes Topiques avec les Amu-

lettes : l'effet des Topiques n'eſt pas douteux; il eſt aiſé à concevoir à cauſe de l'émanation qui ſe fait de leurs corpuſcules, qui ſe portent dans les parties affectées ſur leſquelles le remede eſt appliqué. Cette différence des Amulettes & des Topiques nous apprend le mépris qu'il faut avoir pour l'un, & le cas qu'il faut faire de l'autre remede. Quand un remede ne peut produire aucun effet, comme les Amulettes, ſon uſage, en éloignant l'application des bons remedes, ne peut que retarder la gueriſon, & ſouvent expoſer à ne jamais guerir.

Remedes pour arrêter le progrès de l'Aſthme polipeux.

Il ne ſuffit pas de connoître le mal & ſa cauſe ; cette connoiſſance ſtérile n'intéreſſe point comme celle du reméde qui peut guérir ou ſoulager le malade. M. Olivier, après avoir expliqué tout ce qui

concerne le diagnoſtic de l'aſthme Polipeux, propoſe trois manieres de s'oppoſer aux ſuites fatales, & même à la naiſſance de cet Aſthme.

La premiere eſt d'empêcher que les humeurs ne contractent le vice d'épaiſſiſſement, & ne deviennent capables de ſe grumeler.

La ſeconde conſiſte à fondre les concrétions ſanguines & limphatiques, qui ſe ſont formées dans les parties voiſines du cœur.

La troiſiéme enfin renferme l'art d'empêcher le progrès des Polipes confirmés.

On empêche que les humeurs ne contractent le vice d'épaiſſiſſement en ſe tenant gai, en évitant les alimens groſſiers, & en uſant, après le repas, d'une cuillere à caffé de l'Elixir viſceral de M. Hoffman, pour accélérer la circulation du ſang.

Pour fondre les concretions ſanguines & limphatiques, M. Olivier propoſe l'uſage à jeun, pendant un

mois, de 20 grains d'Œthiops antiphysique réduit en bol ou en pilules, avec suffisante quantité de conserve de simphitum ou de marrubbe.

Et pour empêcher l'accroissement des Polipes formés, il ne trouve point de meilleur expédient que d'entretenir les solides extrémement souples & le sang très-fluide; on satisfait à la premiere intention par le fréquent usage des bains domestiques : & on remplit la seconde, par deux remedes principaux, les bouillons de vipere & le quinquina.

Méthode pour accorder l'Orgue & le Clavecin.

M. Bollioud éxamine la méthode pour accorder l'Orgue & le Clavecin, annoncée dans les Journaux de Trévoux des mois de Novembre 1746. & Août 1747. sous le nom de M. de Monvalon; & après en avoir fait l'analyse, il

eſtime que cette méthode n'eſt pas praticable, attendu que l'Auteur prend la tierce mineure, qui eſt un accord hors des ſons fondamentaux, pour preuve de ſon ſiſtême. M. Bollioud rapporte toutes les raiſons que les loix de l'harmonie & de la phyſique fourniſſent, pour prouver que la tierce mineure eſt hors de la nature, & purement accord factice vis-à-vis de tonique. Mais pour ne pas abſolument détruire ſans édifier, il propoſe une méchanique pour accorder les inſtrumens, par laquelle les tons naturels ſont dans la plénitude de leur étenduë & dans toute la juſteſſe poſſible, eu égard à leur reciproque proportion. Il accorde de quinte en quinte, les quintes un peu foibles: il fait ſes preuves par les tierces majeures juſtes, & à meſure qu'il avance, il rend les quintes plus juſtes & les tierces plus fortes, afin de laiſſer quelque variété entre les modes naturels & les tranſ-

poſés. Il a joint une Table, où tous les accords ſont déſignés ſelon l'ordre qu'il leur a preſcrit, pour former la partition. Son but eſt de ſuivre la nature, dans la proportion des intervalles harmoniques, & de les tempérer entr'eux d'une maniére à ſatisfaire l'oreille & la raiſon.

Sur le bled & le pain trouvé à Herculane.

Il faut un évenement comme celui qui eſt arrivé à Herculane, que l'on a improprement nommée *Herculea*, ville du Royaume de Naples, enſevelie ſous les cendres du Mont Veſuve depuis près de dix-ſept ſiècles, pour donner une expérience auſſi longue ſur la conſervation du bled & du pain. Nous n'en connoiſſons pas avant cette découverte, comme le remarque M. De Ruolz, qui nous ait appris que du bled ſe ſoit conſervé au-delà de 122. ans. A la

verité celui d'Herculane ne ſeroit pas propre à faire du pain; mais il eſt vraiſemblable qu'il auroit conſervé ſa qualité, s'il n'avoit été trop deſſéché, & juſqu'à être noirci par la chaleur des cendres. Ce ſentiment peut être autoriſé par le goût de la brioche deſſéchée qu'on lui a reconnu par pluſieurs épreuves. D'ailleurs, il a conſervé toute ſa forme, & le germe y paroît dans ſon entier. Quant au pain, ſa conſervation doit paroître plus ſurprenante, car nous n'avons point d'exemple qu'il s'en ſoit conſervé auſſi longtemps que du bled. Celui d'Herculane ne l'a pas été au point de nous paroître beau & bon, car il eſt noir, ſerré & deſſéché, par la même cauſe que le bled n'y a pas été parfaitement conſervé; mais il a auſſi le même goût de la brioche deſſéchée, ce qui ne doit pas le faire méconnoître pour du pain; au ſurplus il en a la forme.

Cette expérience prouve, ainsi que l'observe M. De Ruolz, à quel point les corps privés d'air & d'humidité peuvent se conserver.

Construction & usage d'un instrument pour mesurer d'une seule station les distances & les hauteurs inaccessibles.

Il est des situations de lieux qui ne permettent pas de faire deux stations, & d'établir une base, comme les instrumens & toutes les pratiques de Géométrie y assujettissent, lorsqu'il s'agit de mesurer une distance inaccessible. Il est encore des occurrences où l'on ne peut prendre des mesures sans danger, lorsqu'il faut mesurer chez l'ennemi, ou en sa présence, la largeur d'une riviére, la distance d'une forteresse, ou d'un ouvrage avancé : l'on a intérêt de ne point se montrer, & d'opérer promptement. Au défaut d'un ins-

trument propre à ſimplifier les opérations, pour ne point s'expoſer à être vû, on ſe contente ordinairement d'eſtimer, au lieu de meſurer.

Les proportionnelles, dans deux triangles ſemblables, conſtituent le principe ſur lequel M. l'Abbé Dugaiby a formé cet inſtrument. Une toiſe porte deux alidades que l'on diſpoſe à angles droits, en laiſſant entr'elles 4 pieds de diſtance. Après avoir fiché la toiſe en terre, on bornoye par les pinulles de l'alidade inferieure l'objet dont on veut meſurer la diſtance, & quand on l'a rencontré, on fixe ſolidement la toiſe. L'alidade ſupérieure eſt briſée en deux parties unies par une charniere, l'une demeure toujours à angle droit ſur la toiſe, pendant que l'autre, plus longue, ſe replie au-deſſus & vient croiſer la toiſe. Si l'on bornoye l'objet par les deux pinulles que porte cette partie mobile de l'alidade ſupérieure, l'on

obſervera en même tems le nombre des diviſions en pouces, lignes & points, qui ſe rencontrent ſur la toiſe entre la partie fixe & la partie mobile de l'alidade ; cette meſure eſt celle de la baſe du petit triangle dont les deux côtés ſont repréſentés par les deux parties de l'alidade ſupérieure, au moment de l'obſervation. La diſtance de quatre pieds entre les deux alidades eſt la meſure de la baſe du grand triangle dont les rayons viſuels à l'objet forment les côtés. Il ſuffit d'entendre le principe pour opérer facilement : l'on peut de cette maniere prendre les diſtances horiſontales & celles qui ſont en hauteur & profondeur. Mais pour avoir perpendiculairement la hauteur & la profondeur, il faut faire une ſeconde opération enſuite de la premiere, ſans changer de ſtation, en mettant la toiſe de niveau à l'horiſon, & par l'application du principe, l'on en comprendra la

raiſon.

raison. L'on ne doit pas s'attendre de pouvoir mesurer exactement des distances au-delà de 60. à 70. toises.

Observations de la chaleur de l'intérieur de la terre faites avec le Thermomètre de Lyon.

Ce ne seroit point assez de connoître les différentes qualités des terres, pour les employer avec choix aux productions les plus abondantes, si l'on ignoroit les dégrés de chaleur qu'elles renferment à différentes profondeurs. Il ne suffiroit pas non plus de sçavoir à quelles distances les racines ne seroient point exposées à la gelée, si l'on ne connoissoit encore, quelle est cette profondeur qu'il convient de donner, dans chaque espece de terre, aux plantes qui leur sont analogues. Quand les racines sont trop profondes, la chaleur ne pénétre point assez jusques-là; & quand elles sont trop près de la superficie,

l'ardeur du ſoleil les deſſéche & les fait périr : il faut trouver ce milieu qui doit être le plus propre à la végétation.

M. Burdin notre Aſſocié à Tours, pour meſurer les dégrés de chaleur de l'intérieur de la terre, a conſtruit un Thermomètre de Mercure de la diviſion en 100. de 2 pieds & $\frac{1}{2}$ de long, dont la marche depuis l'eau bouillante juſqu'à 30. dégrés au-deſſous de la Congelation parcourt environ un pied, en ſorte qu'il reſte au-deſſous, un pied & demi pour être enterré. Ce Thermomètre eſt monté dans un cilindre de criſtal bouché par les deux bouts, de manière que la boule eſt hors du cilindre, dans une boëte de métal à jour, pour la garantir de la preſſion de la terre.

M. Burdin a enterré ce Thermomètre dans ſon jardin, au nord & hors du Soleil, à 16 pouces de profondeur, près d'un autre Thermomètre parfaitement correſpondant

exposé à l'air libre. L'on observe que la terre de ce Jardin est legere, sabloneuse & par conséquent beaucoup plus disposée que les autres à être pénétrée par l'air. Voici le résultat des Observations qu'il a faites cette année depuis le 8. de Janvier, qui fut à Tours le jour le plus froid, jusqu'au 14. de Février.

Le jour le plus froid, le Mercure étoit à 9. dégrès au-dessous de Zero dans le Thermomètre exposé à l'air, pendant qu'il étoit à 2. dégrès au-dessus, dans le Thermomètre enterré. Le jour que le froid indiquoit Zero au Thermomètre exposé à l'air, celui qui étoit enterré marquoit 4. dégrès au-dessus. Enfin quand l'air fit monter le Mercure à 11. dégrès au-dessus de Zero, le Thermomètre enterré n'étoit parvenu qu'à 6. au-dessus. L'on remarque que le Mercure du Thermomètre à l'air a parcouru 20. dégrès, pendant que la marche de l'autre n'a été que de quatre dégrès.

Il ſeroit à ſouhaiter que l'exemple de M. Burdin pût nous procurer des obſervations ſemblables dans toutes les Provinces.

Remarques ſur la chaleur naturelle du corps humain & ſur la chaleur des bains.

Les obſervations utiles à la ſanté doivent être recueillies avec ſoin. M. Chriſtin, pour établir d'une maniere certaine le dégré de la chaleur naturelle du corps humain, rapporte les Expériences de pluſieurs ſçavans. S'il ne les trouve pas exactement conformes entre elles, il en attribue la cauſe au Thermomètre de Farenheit qui a ſervi à les faire. L'on ſçait, après bien des épreuves, que le Zero de cet inſtrument varie de point, ſelon la quantité & la qualité du ſel ammoniac employé pour lui donner ce terme. Le dégré moyen de ces Expériences ſemble venir en preuve, en donnant le correctif de leurs

différences. Il fixe la chaleur du corps humain à 35. dégrés du Thermomètre de Lyon, conformément à d'autres Expériences que M. Christin cite des observations que M. Delorme avoit faites pendant plus de deux années, qui ont constamment donné le même degré 35. Après toutes ces autorités, il pense que ce degré doit être reconnu invariable, pour toutes les personnes en santé. Comme de cette connoissance l'on peut tirer des inductions sur l'effet de certains remedes, tels que les bains, selon leurs degrés de chaleur, il a recherché le degré convenable des bains domestiques. Ses experiences, qui se sont trouvées partout conformes à la pratique des Baigneurs, lui ont appris que c'étoit le degré 35. le même que celui de la chaleur du corps humain. Si les bains des eaux minérales sont salutaires au-dessus de 35. dégrés, quelque incommode que soit cette chaleur,

il eſt évident qu'elle eſt néceſſaire, jointe à la qualité des eaux, pour le bon effet du remède. Il en fournit la preuve par les bains de Barrège ſi vantés à l'exception d'un ſeul, les autres ſont à 37. 39 $\frac{3}{8}$ 40 $\frac{3}{4}$, & 44. degrés, & $\frac{3}{4}$ du Thermomètre de Lyon.

L'on peut donc par la même raiſon donner aux bains domeſtiques, quand ils ſont pris comme remède, un degré de chaleur au-deſſus de 35, ſelon qu'il conviendra à la maladie. Mais il eſt à propos que le bain ſoit premierement à 35, afin que le malade puiſſe en ſupporter l'entrée, on lui donne enſuite le degré de chaleur convenable.

Deux nouvelles Quadratures de la Parabole.

Il eſt ſurprenant que les deux Quadratures, que donne M. Montucla, ayent échappé à la ſagacité des Géométres du premier Ordre :

il faut croire qu'ils ont voulu borner leurs recherches à celles qu'ils nous ont données.

La première des deux méthodes est fondée sur la propriété du Foyer de la Parabole. L'on ſçait que, ſi d'un point de cette courbe, on tire deux lignes, l'une au Foyer & l'autre à la directrice parallelement à l'axe, ces deux lignes ſont égales. Si de tous les points de la courbe infiniment proches, on tire de ſemblables lignes, il ſe formera au-dedans de la Parabole de petits Secteurs, que l'on démontre être moitié d'autant de rectangles correſpondants hors de la courbe, dont la ſomme égale la moitié de la totalité des rectangles: d'où l'on conclut que le ſegment parabolique, compris par l'ordonnée, l'abciſſe & la courbe, eſt égal aux deux tiers du rectangle ſous l'abciſſe & l'ordonnée.

Cette méthode ne peut convenir qu'à la parabole du ſecond degré:

mais la ſeconde convient à toutes les paraboles de tous les genres, & donne de plus la proportion des Conoïdes paraboliques avec les cilindres de même baſe & de même hauteur.

La propriété de la ſoutangente ; toujours dans une raiſon invariable à ſon abciſſe correſpondante, fournit une maniere générale d'en déterminer la quadrature. M. Montucla démontre que l'élement de la Parabole , c'eſt-à-dire le petit rectangle , compris par deux ordonnées infiniment proches , eſt toujours au petit rectangle compris par les deux paralléles au diamêtre qui leur répondent , & qui ſe terminent à la tangente au ſommet , en même proportion que la ſoutangente à l'abciſſe. Ce qui fait voir que le ſegment parabolique, compris par l'ordonnée , l'abciſſe, & la courbe, eſt au Parallélogramme de même baſe & même hauteur , comme la ſoutangente à la

ſoutangente jointe à l'abciſſe. L'on démontre auſſi, par la même propriété des paraboles, que les Conoïdes paraboliques ſont aux cilindres de même baſe & même hauteur, comme la ſoutangente de la Parabole génératrice eſt à la ſoutangente jointe à deux fois l'abciſſe.

Reſultat des Obſervations Météorologiques faites pendant l'année 1747. par le P. Beraud.

Le jour le plus froid a été le 15. Janvier; la liqueur du Thermometre de M. de Réaumur étoit ce jour-là au lever du ſoleil, à 10. dégrés au-deſſous du point de la congelation de l'eau, & le Thermomètre de Mercure de même diviſion, marquoit auſſi 10. degrés au-deſſous.

La plus grande chaleur a été le 28. Juillet, le Thermomètre à l'eſprit de vin étoit ce jour-là ſur les trois heures du ſoir, à 29. dégrés

$\frac{3}{4}$ & le Thermomètre de Mercure marquoit 25. au dessus de Zero.

La plus grande hauteur du Mercure dans le Baromètre a été de 28. pouces 1. ligne, le 25. Novembre, avec d'epais brouillards & vent de Nord. La plus petite hauteur a été à 26. pouces 10. lignes & demie, le 31. Mars, avec un tems couvert & vent de Sud : de sorte que la différence entre la plus grande & la plus petite hauteur a été de 14. lignes $\frac{1}{2}$.

M. Christin Secretaire de l'Académie prononça ensuite l'éloge de M. Borde.

La séance fut terminée par la lecture d'un Memoire sur les vents contenus dans l'estomach & dans les boyaux.

Les Medecins n'ont point traité ce sujet à fonds, dit M. Garnier Medecin lui-même. Il observe que M. Littre de l'Academie Royale des Sciences, qui le premier a découvert & démontré par

l'ouverture des cadavres la cauſe & le ſiege de l'hidropiſie tympanique, & que M. Mery de la même Académie, qui a expliqué pourquoi les Tympaniſtes ne peuvent lâcher aucuns vents, n'ont point traité de la cauſe des vents contenus dans l'eſtomach & dans les boyaux, c'eſt-à-dire de la cauſe de l'agitation de l'air contenu dans ces parties.

M. Garnier, après avoir dit comment l'air entre dans l'eſtomach & dans les boyaux, & avoir parlé de ſon utilité dans ces viſceres, établit trois cauſes conſtantes & naturelles des vents.

1°. La digeſtion, c'eſt-à-dire, la trituration & la diſſolution des aliments, qui met en liberté l'air contenu dans leurs molécules.

2°. La chaleur naturelle du corps qui y raréfie l'air.

3°. La même force motrice qui pouſſe tout ce qui eſt contenu dans l'eſtomach & dans les inteſtins,

c'est-à-dire, la contraction des fibres charnuës de ces viscères, aidée par la contraction des muscles du bas ventre & du diaphragme. Les causes morbifiques des vents se trouvent 1°. dans les mauvaises digestions qui resultent des aliments mal mâchés, ou naturellement trop visqueux, lesquels resistent à l'air qu'ils renferment, ou des aliments hétérogenes qui fermentant dans l'estomach, en augmentent la chaleur. 2°. Dans la chaleur intérieure augmentée, soit par la fièvre, soit par les inflammations du bas-ventre. 3°. Dans l'acrimonie des sucs contenus dans l'estomach & dans le tuyau intestinal, laquelle excite une plus grande contraction dans les forces motrices. 4°. Enfin dans les obstacles quelquefois insurmontables, qui se forment dans les boyaux, soit à l'occasion des grandes constipations, soit par des corps trop gros & trop durs avalés imprudemment, soit par des matiéres

trop viſqueuſes & trop tenaces pour pouvoir ſuivre leur route.

Après avoir indiqué quelques remedes uſités ſuivant les différentes cauſes morbifiques des vents, il fait voir que la purgation eſt abſolument néceſſaire pour les obſtacles qui s'oppoſent au libre cours de l'air. Il obſerve néanmoins que dans certaines circonſtances elle ne pourroit qu'irriter; lorſque les inteſtins diſtendus en des endroits, ſont étranglés en d'autres, de telle ſorte que les matiéres ne peuvent aller ni en avant, ni en arrière. C'eſt dans ces circonſtances affreuſes, que feu M. Peſtalozzi de cette Académie lui a apris à faire des fomentations ſur le ventre avec de la glace, & à faire avaler de cette même glace peu de tems avant que de donner la medecine. Par ce moyen l'air intérieur ſe condenſe, le ventre s'affaiſſe, les étranglements ceſſent, & le purgatif agit heureuſement.

ARTICLE CXXXV.

RECUEIL DE DIFFERENS Traités de Physique & d'Histoire Naturelle propres à perfectionner ces deux Sciences. Par M. Deslandes, seconde Edition corrigée & augmentée de plusieurs nouveaux Traités. A Paris chez J. F. Quillau Fils, Libraire rue S. Jacques, vis à vis celle des Mathurins, aux Armes de l'Université, 1748. un Volume in-12. pages 316.

CE recueil avoit déja paru en 1736, & la même année nous en rendîmes compte dans nos Mémoires : mais comme l'Auteur l'a augmenté de quelques nouveaux Traités, & de plusieurs remarques importantes, nous allons dire quelque chose de ces augmentations & de ces remarques.

Sur les sympathies & les anti-

pathies. Ce petit Traité n'avoit point paru dans l'Edition de 1736, & il a le mérite de la nouveauté. L'Auteur rapporte plusieurs exemples de ces antipathies, & ils auroient dequoi étonner, si on n'étoit pas souvent témoin, & qu'on n'éprouvât pas même de pareilles foiblesses. Ces foiblesses surprennent moins dans des ames ordinaires; il est de leur destinée d'être le jouet des Préjugés, & d'une imagination ou foible, ou trop allumée. Mais que dire de ces ames fortes, de ces génies supérieurs, de ces Philosophes qui éprouvent les mêmes bizarreries? L'odeur du poisson donnoit la fiévre à Erasme: la vuë du Cresson faisoit frémir de tout le corps Jules César Scaliger: la rencontre d'un Liévre ou d'un Renard faisoit pâmer Thyco-brahé: les Eclipses de Lune causoient une défaillance universelle au Chancelier Bacon: le bruit que fait l'eau en sortant par un robi-

net, faiſoit tomber en convulſion le Chevalier Boyle. Si ces hommes célébres, ces réformateurs de la raiſon & de la Philoſophie, ont été ſujets à de pareilles antipathies, il en faut conclure, comme le remarque M. Deſlandes, qu'elles ne ſont pas libres, qu'elles ne dépendent pas de notre volonté, qu'il faut épargner les perſonnes qui les éprouvent, & qu'elles *reſſemblent à certaines difformités du corps, qu'il y auroit de l'indécence à relever.*

Il eſt bien difficile d'expliquer ces jeux & ces bizarreries de la nature. M. Deſlandes l'entreprend, & ſi ce qu'il dit ne perſuade pas entiérement, au moins doit-il plaire à un eſprit Philoſophe. On ſçavoit, il y a longtems, que les ſentiments de l'ame ſont cauſés par le mouvement des organes. Le corps eſt compoſé d'un grand nombre de muſcles & de nerfs, pleins d'une matiere fluide & très-atte-

nuée, qu'on appelle à cauſe de ſa ſubtilité eſprits animaux. Une des extrémités de ces nerfs ſe répand dans toutes les parties extérieures du corps, l'autre va ſe réunir dans une partie du cerveau. L'extrémité extérieure de ces nerfs eſt-elle ébranlée ? Le mouvement ſe communique à l'inſtant à l'extrémité intérieure. L'ame en eſt avertie, & c'eſt une ſenſation; la ſenſation eſt différente ſelon la différence des nerfs qui ſont ébranlés, & chaque ſenſation a ſes organes propres.

Mais, M. Deſlandes obſerve; » qu'on rencontre certains hom- » mes privilégiés, qui ont, pour » ainſi dire, un ſixiéme ſens, le- » quel eſt répandu par tout le » corps, & ſupplée à ce qui peut » manquer aux autres. Ce ſens eſt » plus exquis, plus délicat, que » tous les cinq enſemble; il eſt » ſouvent flatteur & plus ſouvent » incommode. Il ſuppoſe, non un

» mouvement régulier, mais l'ir-
» ritation des filets nerveux con-
» fusément remués : ce qui forme
» une sensation générale, ou plu-
» sieurs qui se mêlent ensemble &
» s'animent l'une l'autre. On est
» alors plus surpris que touché,
» plus entraîné qu'attiré ; on igno-
» re ce qu'on sent, parce qu'on
» sent trop. De là naissent les sym-
» pathies & les antipathies, & en
» général, tous ces je ne sçai quoi,
» dont l'ame est piquée, sans en
» pouvoir rendre raison, qui l'a-
» gitent & l'ébranlent, sans qu'elle
» y puisse résister. « Voilà l'opi-
nion de M. Deslandes, il l'ex-
pose avec quelque timidité. Le ton
décisif est le partage du Philoso-
phe de quelques jours : le Philo-
sophe qui a réfléchi, & qui pense,
aime les conclusions timides.

Avant M. Deslandes, on ex-
pliquoit différemment la cause des
sympathies ou des antipathies. L'as-
trologie judiciaire en rapportoit la

cause à l'aspect des Planettes, à leur différente conjonction & opposition. Deux amis tendres étoient nés sous le signe des Gemeaux; deux ennemis irréconciliables pendant l'opposition de telles Planettes; & c'est dans ce sens que la celebre Mlle. Schurman, pour justifier le goût qu'elle avoit pour les Araignées, disoit, en badinant, qu'elle étoit née sous le signe du Scorpion. De pareilles rêveries ne meritent pas d'être réfutées, & ne sont dignes que de risée ou de pitié.

La philosophie corpusculaire, qui n'employe pour expliquer les Phénomènes de la nature, que corps, figure, mouvement, expliquoit les sympathies & les antipathies par écoulements réciproques, qui sollicitent certains corps à s'approcher; d'autres à s'eloigner les uns des autres. Ces idées plaisent à l'imagination, & à l'aide de quelques experiences fort é-

quivoques, elles étoient assés généralement adoptées; mais M. Deslandes prétend qu'il faut les rejetter, depuis que Newton a renversé la matiere subtile, & qu'il a trouvé le vrai sistême de la nature, celui de la pesanteur universelle. M. Deslandes se déclare en plus d'un endroit de son ouvrage pour le Philosophe Anglois. Il faudra bien que ce sistème devienne enfin celui de tous ceux qui cultivent la Physique; & il est adopté en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie. Il est vrai que ce n'est pas là une preuve décisive: mais c'est une preuve bien seduisante, à laquelle on ne résiste que lorsqu'on n'a pas eu le loisir ou le courage de désapprendre ce qu'on a appris. Ce qui fait le plus de tort aux attractions Newtoniennes, c'est le terme même d'attraction; ce n'est pas ce qui doit révolter un esprit qui pense; le terme

d'impulſion ne paroît plus clair, que parce qu'on y eſt plus accoutumé ; on ne conçoit qu'un corps communique ſon mouvement à un autre corps, que parce qu'on conçoit que Dieu a voulu que le mouvement fût partagé entre le corps frappant, & le corps frappé ; ne conçoit-on pas demême, que Dieu a pu vouloir que les corps gravitâſſent les uns ſur les autres, qu'ils gravitâſſent en raiſon directe de leurs maſſes, & en raiſon inverſe du quarré de leur diſtance ?

II. *ſur diverſes particularités de l'Hiſtoire Naturelle qui regardent l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Iſlande, tirées des Tranſactions Philoſophiques.* Ces particularités ſeroient en elles-mêmes aſſez peu de choſe, ſi tout ce qui regarde l'hiſtoire naturelle d'un Pays n'étoit pas eſtimable, & d'une utilité connuë. Nos voiſins ont ſur ce point un zèle que nous imitons mal. Sur la Montagne de Snowdon, dans le

Pays de Galles on compte 15. ou 16. Lacs formés dans le creux des Rochers, & toûjours pleins de Truites saumonées; » le plus grand » contient une Isle flotante d'envi» ron un demi-mille de circuit, éle» vée sur l'eau de 5. à 6. pouces, » & qui y est enfoncée de 18. avec » de longues racines filamenteuses » à ses côtés. Quand on veut mon» ter sur cette Isle, on l'appro» che de terre, & on prend un » grand aviron pour la gouverner » comme si c'étoit un véritable » Batteau. Ces Lacs ne tarissent » jamais, ils ne gêlent pas même » au milieu des plus rudes hyvers.»

Au Nord de l'Ecosse on trouve trois Isles, Hirta, Soa, Burra, très-peu connuës, & qu'il est assez peu important pour nous de connoître. Les habitans de Hirta, qui est la seule habitée, n'ont ni Prêtres, ni Medecins, ni Avocats. Ils vivent de la pêche & de la chasse; pendant les brouillards, ils ont une

maniére singuliere de chasser. » Ils » se couchent sur le dos, & se dé- » couvrent l'estomach. Tous les » jeunes oiseaux ne manquent pas » de venir s'y reposer, & ils les » prennent à la main sans pres- » que aucun travail.

Pour ce qui regarde l'Islande, je remarquerai seulement avec l'Auteur, que » tout autour de » cette Isle, l'eau de la Mer bat- » tue avec des avirons brille dans » les belles nuits, comme le feu » qui sort d'une fournaise; mais » au mois de Mai toute la Mer » devient elle-même si transparen- » te, qu'on peut voir les plus pe- » tites pierres, la plûpart talqueu- » ses & brillantes à un fond de » 40. brasses.

III. *Sur les disgraces de Galilée.* Les Sçavans n'ignorent pas que le Pere Scheiner, Jésuite, est le premier qui découvrit en 1611. à Ingolstadt les taches du Soleil. Welser, Sénateur d'Ausbourg fut

informé de cette découverte fameuse, & la publia sous son nom. Scheiner s'éleva contre cette supercherie, publia, soutint & prouva qu'il avoit découvert le Phénomène. Le sénateur prit le parti le plus sage, qui fut d'avouer sa supercherie & d'en badiner le premier. Ce mauvais succès n'empêcha pas Galilée de s'aproprier la gloire de cette découverte, & il soutint de vive voix & par écrit, qu'il avoit le premier observé les taches du Soleil à Padouë & à Venise. Comme il avoit tort, il eut recours aux injures & aux invectives; il traita fort mal le Pere Scheiner dans ses ouvrages. M. Deslandes prétend, que ce Pere, pour s'en venger, dénonça à l'Inquisition les Dialogues de Galilée, où cet Astronome soutenoit, que la Terre tournoit, & que le Soleil étoit immobile; ce fut là le commencement des disgraces de Galilée qui sont connuës de tout le monde.

Sur

Sur la meilleure maniére de faire des expériences. Ce traité avoit déja paru en 1736. mais il reparoît ici avec des augmentations considérables. On ne peut le lire avec attention sans se convaincre, que les sujets les plus simples, maniés par des mains habiles, ont le double privilége de plaire & d'instruire. L'Auteur, après avoir dit des choses bien pensées sur l'importance & la nécessité des expériences, sur le travail, l'art & la sagacité d'esprit qu'elles éxigent, vient à la méthode que doivent observer ceux qui font ces expériences, & aux régles générales qu'ils doivent suivre.

I. Le premier soin d'un Physicien doit être de rechercher les instrumens, qui peuvent perfectionner nos sens, & d'apprendre à les manier avec adresse. Sans ces instruments, nous sommes des espéces d'aveugles qui ne voyons rien, ou qui voyons mal. Les Te-

lescopes nous ont fait connoître la grandeur, la distance, les révolutions des corps célestes les plus éloignés; les Microscopes nous ont rendu sensibles ces infiniment-petits qui échappoient à notre vûe. Que de merveilles nous devons à l'invention de ces instruments! Tant pis pour ceux qui ne sçavent pas en jouir, & les admirer; ce sont bien des plaisirs perdus pour eux, & des plaisirs toujours présents, toujours satisfaisants, & qui ne laissent pas de regrets.

II. Il est nécessaire que ces instruments soient faits de la main de quelqu'habile Maître; nous en avons un exemple célébre. Newton avoit démontré que les rayons du Soleil avoient différents angles de réfrangibilité, & de réflexibilité; & que chacun de ces rayons portoit sa couleur particuliere; un Prisme de verre suffit pour faire voir toutes ces merveilles. M. Ma-

riotte employa un Prisme qui n'étoit pas assez net : il manqua les expériences du Philosophe Anglois, il osa les nier, & se trompa.

III. Ce n'est pas assez d'avoir de bons instruments, il faut sçavoir la maniere de s'en servir, & ce point demande des ménagemens infinis, & une adresse particuliere. M. Deslandes le prouve par des exemples illustres ; il prouve encore qu'un Phisicien doit se rendre attentif au lieu, au tems, à la saison, à la force & direction du vent, à l'état même où il se trouve. Si on néglige ces précautions, on court risque d'altérer une expérience, & même de la manquer tout-à-fait. Toutes ces précautions sont ici bien détaillées, rendues sensibles, & apprennent, chemin faisant, des points de Physique très-curieux, & très-intéressans.

IV. Il faut se proposer un objet fixe & possible ; il faut encore plus se prémunir contre la préven-

tion pour un ſiſtême chéri ; il eſt ſi naturel avec une pareille prévention, de s'imaginer qu'on voit ce qu'en effet on ne voit pas ! M. le Comte de Marſigli prévenu que les Coraux, les Madropores, les Retopores, les Lytophitons, étoient de véritables plantes marines, fit pluſieurs obſervations ſur les côtes de Provence : le réſultat de ſes obſervations fut, que non-ſeulement les Coraux, mais encore les corps organiſés qu'il avoit vus, étoient de véritables fleurs accompagnées de leur ſémence propre. On le crut, on l'admira, & toutes les Académies, hors la Societé Royale de Londres, adopterent ſa nouvelle découverte. Les Académiciens de Florence avancerent, ſur l'autorité de pluſieurs expériences, qu'ils prétendoient avoir faites, que des lames d'acier rougies au feu peſoient moins que lorſqu'elles étoient refroidies. Ces Académiciens ſe

trompoient, & la raiſon jointe à l'expérience, renverſa leur prétention.

V. Il ne ſuffit pas à un Obſervateur un peu jaloux de ſa réputation, d'avoir apporté toutes ces précautions pour le ſuccès d'une expérience; il faut la répéter pluſieurs fois, en tout, ou en partie. M. Homberg avoit dit que l'or ſe vitrifioit au miroir ardent; d'habiles obſervateurs ont répété les expériences de cet Académicien, & ils ont avoué que quelque tems, & quelques procédés qu'ils euſſent employés, ils n'avoient jamais pu parvenir à la vitrification de l'or, ni même du plomb.

Je finirai par une réflexion de M. Deſlandes, & je la rapporterai dans ſes termes; afin qu'elle ne perde rien de ſon mérite. » Bien » des gens demanderont ici, mais » avec plus de faſte que de ſincéri- » té, avec plus de hauteur que de » jugement, ſi une expérience

» quelqu'utile & brillante qu'elle
» soit, mérite toutes les attentions
» laborieuses que j'ai exigé qu'on
» eût pour elle. A cela ma répon-
» se est prête; il n'y a pas d'occu-
» pation plus digne d'un homme
» qui sçait penser, & qui en a le
» loisir, que la recherche de la
» vérité. Elle lui offre chaque jour
» de nouveaux charmes, de nou-
» veaux agrémens, & il ne man-
» que pas de trouver, dans sa dé-
» couverte, des plaisirs d'autant
» plus vifs, qu'ils sont plus no-
» bles, plus épurés. C'est l'esprit
» lui-même qui en juge, & qui
» les ressent. M. Descartes avoue
» dans son excellente Méthode,
qu'ayant fait une revûe sur les différentes occupations qu'ont les hommes en cette vie, pour tâcher de faire choix de la meilleure, il pensa qu'il ne pouvoit mieux faire, que de continuer celle-là même où il se trouvoit, c'est-à-dire, que d'employer toute sa vie à cultiver

ſa raiſon, s'avancer autant qu'il pourroit, en la connoiſſance de la vérité.

M. Deſlandes annonce qu'il eſpére donner chaque année un nouveau volume dans le goût de celui-ci. Le Public ne peut que lui ſçavoir gré de ſon travail & de ſon zéle pour la perfection de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle. Nous ne parlons pas dans cet Extrait des Traités ſur la végétation, ſur la maniere de conſerver les grains & ſur la pêche du Saumon; on avoit déja fait connoître ces Articles dans nos Mémoires.

ARTICLE CXXXVI.

TRAITE' SUR LA MANIERE de lire les Auteurs avec utilité. Tome premier in 12. pp. 518. à Paris chez Ph. N. Lottin & J. H. Butard, Imprimeur-Libraires, ruë S. Jacques, à la vérité. M. DCC. XLVIII.

IL est arrivé plus d'une fois qu'après avoir beaucoup lu, on n'en est pas devenu plus Sçavant. On a lu avec ardeur, ou même avec une espéce d'impétuosité, mais on n'a pas pris les mesures nécessaires pour profiter de ces lectures. C'est voyager, courant toujours dans une chaise de poste, sans s'arrêter jamais pour considérer attentivement les objets les plus remarquables. Le voyageur, après de longues & de pénibles courses, n'est pas plus avancé que ceux qui se sont contentés de jetter un regard

ſur la carte des pays qu'il a parcourus.

L'Auteur de l'ouvrage que nous annonçons a jugé qu'il rendroit un vrai ſervice à tous les Gens de Lettres, s'il leur apprenoit la maniere de lire utilement. Le projet eſt digne de louange; mais nous n'oſons pas aſſurer que tous les Lecteurs profitent, autant qu'il feroit à ſouhaiter, de ces inſtructions : il y en aura pluſieurs qui n'auront pas le courage de s'aſſujettir à ces régles. Ils aimeront mieux continuer de lire avec moins d'application, quoiqu'avec moins d'utilité.

L'Auteur anonime déclare d'abord, dans une Préface préliminaire, que ſans le ſecours des livres on ne ſçauroit ſe rendre habile ni dans les Sciences ni dans la plûpart des Arts libéraux. *C'eſt dans les livres que repoſent, comme dans un ſanctuaire, les penſées des plus grands hommes, leurs réflexions,*

leurs découvertes sur les objets les plus importans de la vie.... Et que seroit-ce d'un esprit, quelque sublime qu'on le suppose, s'il n'avoit d'autre ressource que dans sa méditation & dans sa propre Expérience ? Ce principe est incontestable : la difficulté consiste à sçavoir profiter du commerce qu'on a par la lecture, avec les Historiens, les Orateurs, les Poëtes, les Philosophes, les Jurisconsultes, les Mathématiciens, de tous les siécles & de toutes les nations.

Sénèque & Quintilien nous ont appris ce qu'ils pensoient sur ce sujet. Parmi les Modernes, le P. Sauhin Jésuite, dans son petit Traité latin de la maniere de lire utilement les livres, & M. Rollin dans son Traité des études, nous ont donné des réfléxions saines & judicieuses sur la même matiére : mais ils ne l'ont pas épuisée ; & l'Auteur qui l'a étudiée plus particulierement, a fait tant d'Obser-

vations, qu'il s'eſt trouvé en état de former un Art de lire avec utilité.

Le fonds du ſyſtême, ou le plan de l'ouvrage, c'eſt *qu'on peut faire quatre opérations en liſant, concevoir, réduire, développer & juger.* Comme on expliquera dans l'extrait du corps de l'ouvrage, l'uſage & l'application qu'on doit faire de toutes ces opérations, nous n'en parlerons pas ici plus au long. Cette methode ſera trés-avantageuſe à tous ceux qui ſont obligés par état de lire ſouvent pour être inſtruits. Il n'eſt pas poſſible autrement de s'acquiter dignement de ſes fonctions dans le *miniſtere Eccléſiaſtique* ni dans le *miniſtère Civil.* C'eſt ainſi que lurent en leur temps, & c'eſt preſque le nôtre, les Fenelons & les Boſſuets. *Ils composoient de la même maniere qu'ils liſoient : il n'y a pas un de leurs ouvrages où il n'y ait un plan réflechi, diſtri-*

bué & rempli avec un enchainement de penſées, qui développent les matieres qu'ils ont traitées. En liſant, ils s'attachoient au but, ils analyſoient les faits & les raiſonnements, ou pour en juger, ou pour en faire uſage..... Le ſeul diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle juſtifie ce que j'avance. Ce livre eſt un précis ſublime & lumineux des revolutions des Empires, & en même temps des dogmes & des preuves de la Religion. Venons au corps de l'ouvrage qui eſt composé de préceptes & d'exemples. Le mélange preſervera du dégout & de l'ennui; & l'on ſe ſouviendra mieux d'une inſtruction ſi bien menagée.

Il eſt évident que la premiere choſe qu'on doit faire en liſant, c'eſt de s'appliquer à concevoir ce qu'on lit. Le Lecteur tâchera de former en ſon eſprit le plus exactement qu'il pourra, la même idée qui eſt exprimée dans le livre qu'il lit, *enſorte que l'idée qui étoit*

dans l'esprit de l'Auteur, naisse dans notre esprit avec toute l'énergie & la force que l'Auteur lui a donnée. On se tromperoit si, pour ne rien ôter à l'énergie & à la force que l'idée a dans l'esprit de l'Auteur, on s'attachoit aux mots & aux tours dont il s'est servi pour exprimer sa pensée. On déclare (*p. 19.*) que *concevoir, c'est saisir, embrasser les objets sans s'asservir ni aux tours ni aux mots de l'Auteur... C'est dépouiller les pensées de toutes expressions superfluës, & les revêtir de celles qui sont absolument nécessaires.*

Après avoir lu une fable de Phédre, la premiére, par exemple du premier livre, où le loup déchire l'agneau qui bûvoit au même ruisseau, on se demandera à soi même, ai-je bien conçu cette fable, & si j'avois à en rendre compte, pourrois-je en désigner toutes les parties, la situation des deux ani-

maux, les deux reproches que le loup fait méchammement à l'agneau, les réponſes modeſtes & ſans replique de l'agneau, qui n'en eſt pas moins mis à mort par ſon ennemi? Ces circonſtances, toutes néceſſajres pour l'intelligence de la fable ſont-elles diſtinctement préſentes à mon eſprit? J'ai conçu la fable & ce qu'on a voulu m'apprendre par cette fable.

L'attention dont on a beſoin pour concevoir un ouvrage ſi court & ſi clair n'eſt guéres pénible; auſſi les enfans en ſont-ils capables: mais il n'eſt pas ſi aiſé d'avoir toute l'attention néceſſaire pour bien concevoir un fait Hiſtorique, où il ſe rencontre beaucoup de circonſtances, dont aucune ne ſçauroit être ni retranchée ni omiſe, ſans que l'Hiſtoire en ſouffre notablement. Alors l'attention doit être plus grande, pour être proportionnée à l'étendue de l'objet. Il ne ſuffit pas d'en ſaiſir

une partie, il faut le ſaiſir tout entier : ce qui ne ſe fait qu'en conſidérant, pour ainſi dire, tous les perſonnages du tableau, & les plaçant chacun en ſon rang.

On eſt ſouvent dans la néceſſité de lire des ouvrages où l'on rapporte de grands évenemens, ou qui ſont un tiſſu de raiſonnemens, les uns ſimples, les autres composés, tous enchainés mutuellement. L'attention ſuccombera ſi l'on ne la ſoulage, & comment s'y prendre pour la ſoulager ? on y réuſſira, ſi l'ordre & la diviſion viennent à ſon ſecours. On ſuivra l'ordre que l'Auteur a ſuivi lui-même, dans la diſpoſition de ſa narration ou de ſes raiſonnemens ; on les examinera lentement l'un après l'autre, & on ne paſſera au ſecond qu'après avoir bien ſaiſi le premier, & ainſi du reſte. Cet ordre & l'eſpece de diviſion que l'on pratique en ſéparant chaque morceau pour l'examiner à part ſou-

tiennent beaucoup l'attention. Il ſera très-utile d'écrire enſuite ce qu'on a conçu, & dans l'ordre qu'on l'a conçu, pour conſidérer plus à loiſir ſi l'on eſt bien entré dans la penſée de l'Autenr.

Ce n'eſt pas toujours aſſez pour ſoulager l'attention, de diviſer l'objet, il faut ſouvent auſſi le reſſerrer, après l'avoir diviſé. On le réduit à quelques points principaux, qui ſont comme la ſubſtance de ce qu'on a lu, & on néglige toutes les circonſtances inutiles, ou du moins de peu d'importance. En diviſant, on s'eſt facilité l'intelligence de chaque partie, & par conſéquent du tout : mais on a augmenté la grandeur de l'objet ; il eſt donc à propos de le reſſerrer par le retranchement de tout ce qui n'eſt pas eſſentiel.

Pour pratiquer cette opération, on ſe met à la place de l'Auteur qu'on lit & qu'on veut réduire.

Tout Ecrivain ſenſé forme d'abord un but principal. *Il ſe propoſe ou d'expoſer ou de démontrer. Enſuite il diſtribue en ſuivant un ordre ou ſenſible, ou caché, les différentes parties de ſa matiére ; il dévelope chaque partie ſéparément, il donne à chaque partie les penſées qui conviennent le mieux.* Tel eſt ſon plan, tel eſt ſon deſſein. Le Lecteur intelligent réduira ce que l'Auteur a développé, en obſervant premierement le but général de l'ouvrage : après quoi il conſiderera l'ordre qu'on a ſuivi ; chaque partie principale, & les principales penſées de chaque partie. Il tâchera de réduire toutes les penſées de chaque partie, à deux, trois ou quatre penſées capitales, *qui raſſemblent & réuniſſent le détail ſous les yeux.* Voila tout le myſtére de ces ſortes de réductions. Si tous les livres étoient auſſi laconiques & auſſi ſerrés que les livres de Géométrie quand ils ſont

écrits selon les régles & l'esprit propre de cette science , l'art des réductions ne seroit d'aucun usage. Tout ce qu'on pourroit faire de mieux, ce seroit d'inventer de nouvelles démonstrations plus courtes que celles dont on a coutume de se servir. Il n'en est pas de même des ouvrages d'Eloquence , de Morale , de Politique , ni d'Histoire. Les réductions dans ces lectures seront employées avec succès. De combien de livres en tous ces genres, si on les mettoit à cette épreuve , resteroit-il moins , qu'il ne reste des matiéres qui ont passé par les opérations de la Chymie ?

Un raisonnement qu'il seroit aisé de renfermer dans des bornes assez étroites , c'est-à-dire, dans un petit nombre de propositions , occupe souvent une grande étendue de pays, quand un Auteur juge à propos de le développer , soit pour le rendre plus sensible , soit pour lui donner un

air plus gracieux. Ce n'eſt pas qu'on y ait fait rien entrer, qu'on puiſſe traiter de digreſſion, ni même d'inutilité; mais tout n'y eſt pas également néceſſaire. On peut donc avoir recours à la méthode des réductions.

Le raiſonnement qu'on entreprend de reduire, eſt *developpé*, ou *par pluſieurs propoſitions qui ſe ſervent d'appui, & qui vont en augmentant de clarté, ou par pluſieurs propoſitions particulieres, plus évidentes que la propoſitiou generale qui les renferme, ou enfin. par une multitude de propoſitions, qui, comme autant de conſequences, ſortent néceſſairement d'une propoſition claire, ou qui a été précédemment démontrée.* Dans le premier cas, il ſera aiſé au Lecteur, avec un peu d'attention, de remarquer la propoſition qu'on a voulu démontrer, & la propoſition par laquelle on démontre. Quant aux autres propoſitions, qui ſe ſoutiennent

mutuellement, & comme par gradation, on retranche celles qui peuvent ſe ſuppléer, pour *n'énoncer que celles qui ſont abſolument néceſſaires.* Dans le ſecond cas, où le raiſonnement eſt développé par des propoſitions particulieres, on démêlera la propoſition, ou les propoſitions générales qui les comprennent toutes, & l'on n'exprimera que celles-là. Dans le troiſiéme cas, où le raiſonnement eſt dévelopé par des propoſitions claires, & qui ſont les conſéquences naturelles de celles qu'on a démontrées; on s'appliquera à les réduire à quelques propoſitions générales, pour s'attacher uniquement au capital, d'où l'on tire aiſément, s'il en eſt beſoin, tout ce qu'on a ſupprimé.

Tous ces préceptes ne ſe comprendroient pas aiſément, ſi l'on n'avoit ſous les yeux des exemples où ils ſont mis en pratique. On en préſente de toutes les eſpèces aux Lecteurs; & c'eſt en ſe for-

mant sur ces modéles, qu'ils deviendront habiles dans l'art des réductions. Les fruits qu'ils recueilleront de leur travail, *ce sera une conception vive & aisée*, une mémoire sûre & fidéle, un esprit d'ordre & d'arrangement, une justesse qui ne se dément jamais. De tels avantages méritent bien d'être achetés à quelque prix que ce soit. On ne doit pas regretter ce qu'il en a couté, si l'on n'a pu les acquérir autrement.

L'Auteur, dans la troisiéme partie de l'ouvrage, apprend à déveloper ce qu'on lit. Quoiqu'il soit plus utile de sçavoir réduire, parce que les occasions en sont plus fréquentes; il est néanmoins à propos de sçavoir ce qu'on entend ici par développer. Si cette connoissance ne sert pas tant pour la lecture, elle servira pour la composition. *Quand on développe une chose, on l'expose dans toutes ses parties; on fait connoitre avec*

évidence ce qu'elle eſt, ſes cauſes, ſes effets. On développe un fait avec ſes circonſtances; le caractère d'une perſonne en détaillant ſes vertus & ſes défauts. On a auſſi beſoin quelquefois de développer une penſée, un raiſonnement, pour en découvrir la juſteſſe, qui ne ſe préſente pas d'abord toute entiere.

Pour réuſſir dans cette opération, *l'eſſentiel .... eſt de bien connoître la choſe que l'on veut développer, & pour la bien connoître, employons la lecture, ſervons-nous de l'Expérience, faiſons uſage de la converſation: enfin jettons-nous dans la méditation, en donnant une attention vive & conſtante à la choſe que nous nous ſommes propoſés de dévoiler.* On aura ſoin ſurtout de ſe former d'abord le plan général de l'ouvrage qu'on entreprend de développer, pour venir enſuite aux parties principales qui en ſont les ſoûdiviſions. Cet ordre ſoulage & aſſure le ſuccès de l'opération.

Terminons cet Extrait par quelques réflexions, propres de la fonction de Journaliste. Il y a des Lecteurs, & c'est le plus grand nombre, qui ne lisent précisément que pour s'amuser ; ils ne pensent ni à devenir plus habiles, ni à fortifier leur raison. C'est une espece de supplément des plaisirs qui manquent, & qu'on se procurera le plûtôt qu'il sera possible. La méthode présente ne sera jamais du goût de pareils Lecteurs. Il y a d'autres Lecteurs & ceux-ci sont faciles à compter, qui veulent tout sçavoir & qui par conséquent sont insatiables de lecture. Ils dévorent les Bibliothéques entiéres ; & plus ils ont lu, plus ils veulent lire. S'assujettiront-ils à une méthode qui leur prendroit beaucoup de tems, & les arrêteroit souvent dans leur course? Ils prétendront que c'est à ceux qui commencent de s'accoutumer à toutes ces pratiques pour se former l'esprit ; mais qu'elles ne sont

nullement néceſſaires à des Savans de profeſſion, & qui ſont exercés par une longue habitude, à concevoir aiſément tout ce qu'ils liſent, à le reſſerrer, à le développer. Toutes ces opérations ſe font dans leur eſprit, ſans aucune gêne de leur part.

Il eſt encore une troiſiéme claſſe de Lecteurs, qui n'ont ni l'indifférence des premiers, ni l'avidité des ſeconds. Ils ſe propoſent de perfectionner leur raiſon & leur goût par le commerce des bons livres. Ils preſcrivent des bornes à leur érudition, qu'ils ſont bien réſolus de ne point franchir. Ils ſeront contents, dès qu'ils auront acquis les connoiſſances les plus convenables & les plus utiles à leur profeſſion. Les Lecteurs de ce caractére gagneront beaucoup à uſer de la méthode que nous venons d'expliquer, & qui ſera auſſi très-avantageuſe pour tous les Ecrivains, qui analyſent les ouvrages des

des anciens ou des modernes, surtout les Journalistes feront sagement d'en profiter. Restera à décider s'il vaut mieux se livrer à l'ardeur de sçavoir, au hazard de quelque petite méprise, que de modérer cette ardeur, dans la pensée qu'on sçaura plus exactement ce qu'on sçaura. Il s'agit de déterminer si l'on aimera mieux être un de ces hommes d'une opulence si excessive, qu'ils oublient eux-mêmes une partie de leurs trésors, ou un de ces Citoyens dont la fortune est médiocre, mais sure & bien rangée. Si les connoissances de l'esprit étoient de même prix que les richesses, le choix ne seroit pas difficile. Comme ce n'est ici que le premier tome de l'Art de lire, cette question se rencontrera peut-être dans la suite de l'ouvrage, & nous ne prétendons pas prévenir l'Auteur.

ARTICLE CXXXVII.

REPONSE DE M. BOURGELAT Ecuyer du Roi Chef de son Académie à Lyon, à une Lettre qui lui a été écrite par Mylord Wilton, au sujet de son Traité de Cavalerie, qui a pour titre le Nouveau Neukastle.

VOus m'avez invité, Mylord, par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, à jetter les yeux sur l'analyse qui a été faite de mon nouveau Newkastle dans l'Art. XXIX. des Mémoires pour l'histoire des Sciences & des beaux Arts du mois d'Avril dernier; & vous m'avez annoncé que je trouverois à la fin de cet Extrait une remarque qui vous a paru extrêmement judicieuse.

Je vous avoue que la défiance que j'ai de mes propres forces, m'a d'abord fait présumer des traits

d'une juste critique ; je n'en ai pas néanmoins été beaucoup allarmé. Convaincu qu'un ouvrage qui part de mes mains, ne sçauroit être exempt de défauts, mon amour propre n'eût assurément point souffert, si, au-lieu des Eloges que les Auteurs respectables de ces Mémoires ont bien voulu me prodiguer, ils avoient daigné me représenter les fautes qui me sont échapées. Quelque rigoureux, quelque sévere qu'en eût été l'examen, ils auroient vû par mon empressement à les reconnoître & à les corriger, jusqu'où va ma déférence pour leurs jugemens. C'est ainsi que tous les Auteurs, qui ne tendent qu'à la perfection de leur art, doivent mettre à profit une censure exacte & raisonnable, loin de s'en offenser ; tandis que les suffrages dont ils peuvent être honorés, loin de les enorgueillir, ne doivent les élever qu'au-dessus d'eux-mêmes.

La remarque, insérée dans ce Journal, a pour but de me faire observer que j'ai oublié, en m'étendant sur l'article du galop, de marquer le tems juste que l'on doit saisir pour enlever le cheval du pas au galop, du trot au galop, de l'amble même au galop, & d'expliquer, dans le cas où l'animal se désuniroit en travaillant, les aides que l'on pourroit employer pour le remettre sur le bon pied sans l'arrêter. On ajoute qu'en entreprenant d'endoctriner le Public à cet égard, j'aurois l'avantage & la gloire d'avoir enseigné ce que personne n'a dit avant moi. Croyez, Mylord, que cette gloire, toute brillante qu'elle puisse être, ne me flatteroit jamais autant que le plaisir que j'aurai de répondre à ce que vous exigez de moi. Rien n'est plus capable de séduire que l'avantage d'être neuf, de produire & de créer; mais dans cette occasion, je céde

au désir que j'ai de vous prouver, par mes efforts, & mes sentimens & ma reconnoissance.

Des maximes & des leçons suggérées par la routine, & le plus souvent canonisées par l'ignorance, ne seroient pas sans doute suffisantes pour vous persuader. Quoi de plus aisé, me diriez-vous, que de s'écrier du fond d'un manége: Portez le dos de la main à gauche, soutenez, attaquez de la jambe du même côté : mais quoi de plus difficile en même-tems, que de se rendre volontiers comptable des raisons qui déterminent à faire usage de ces aides ! Je le vois bien, Mylord, cette pratique constante, mais aveugle, sur laquelle on n'établit que trop souvent les fondemens fragiles d'une science, dont à peine a-t'on une légère idée, ne vous éblouit point. Vous voulez devoir votre conviction à des raisonnemens & à des principes puisés dans la nature

même de l'animal. Je vais donc me conformer à votre goût, au génie & au caractere de votre Nation, en vous traçant des régles, dont une étude approfondie m'a développé la certitude & l'évidence.

Le mouvement est une action positive, le repos est une cessation d'action; ainsi le mouvement local est une action, par le moyen de laquelle la masse universelle d'un corps passe sucessivement d'un lieu à un autre.

Ce passage, ce transport, ce changement de place constitue précisément ce que nous appellons la démarche de l'animal; elle ne peut donc être opérée qu'autant que la totalité de la machine se trouve muë; & la machine entiere ne peut l'être, qu'autant que les parties, qui en sont une dépendance & qui la composent, principalement celles qui en suportent le poids, sont pressées, sollicitées & portées à se

mouvoir. Du plus ou moins de vitesse, de la force plus ou moins considérable du mouvement de ces mêmes parties, naît une action plus ou moins prompte, plus ou moins soutenuë, plus ou moins relevée, & de-là la différence des allûres & la diversité des airs.

Soit que la progression ait lieu, en conséquence de l'action alternative & diamêtralement opposée, de la jambe de derriere du montoir, & de celle de devant du hors-montoir, ou de la jambe de derriere du hors-montoir & de celle de devant du montoir, comme on l'entrevoit lors du pas diligent ou du trot; soit qu'elle se fasse ensuite du mouvement égal & suivi des deux jambes du même côté, comme on l'a observé lors de l'amble; soit enfin qu'elle s'exécute par le moyen du transport du poids du corps du cheval sur l'une ou l'autre de ses extrêmités alternativement, les deux jambes de derriere

en étant ſeules chargées pour un tems, & les deux jambes de devant pour l'autre, ainſi qu'on le remarque lors du galop, ou dans les airs; cette progreſſion, dis-je, dépend toujours de la percuſſion ou de l'impreſſion des pieds de l'animal qui pouſſent & qui frapent en tombant ſur la terre.

Les points & les dégrés de cette percuſſion varient ſelon la différence de la combinaiſon, de l'arrangement & de la diſpoſition des membres agités; & l'on peut dire, en général, que l'impreſſion la plus forte eſt toujours celle qui réſulte des pieds de derriere. En effet, par eux l'animal percute, non-ſeulement en tombant & en frapant, mais en pouſſant, de maniere que l'arriere-main chaſſe continuellement devant lui l'avant-main qui n'eſt occupé, pour ainſi dire, le plus ſouvent, que du ſoin de ſoutenir le poids de l'édifice, & qui ne reconnoît de percuſſion que celle que produit ſa chûte & le heurt

contre le corps solide sur lequel l'animal chemine.

Supposons donc, Mylord, que le fardeau ait été totalement rejetté sur le derriere, il y aura incontestablement effort en haut, & effort en bas. Je dis effort en haut, car la masse entiere, résidant sur l'arriere-main, ne peut qu'en déterminer la courbure en forçant les reins, les hanches, les jarrets &c. à se fléchir, pour approcher toujours davantage du plan, le centre de pésanteur. Je dis effort en bas, & celui-ci proviendra de la résistance opposée par la solidité & l'immobilité du terrain : résistance qui sera proportionée à la fléxion & à la force des parties fléchies. Ce double effort sera suivi de leur extension; & cette extension sera toujours, à raison de leur fléxion, plus ou moins subite & plus ou moins violente. Or il faut nécessairement conclure que, dans tous les

cas où le devant ne ſupporte rien, pour ainſi dire, & où le derriere eſt la partie ſeule & unique qui ſoit continuellement occupée, la viteſſe de l'animal, le tride, le ſoutien, la prêſteſſe de ſes mouvemens, ſera une ſuite naturelle de cette ſituation; tandis que dans ceux où le poids de ſon corps eſt contrebalancé dans une juſte égalité ſur l'une & ſur l'autre extrémité, ſon action, quelqu'agréable qu'elle puiſſe être, ne ſera point auſſi vive, auſſi détachée de terre, auſſi diligente, & il n'embraſſera jamais autant de terrain.

Ces principes généraux, dont la diſcuſſion me jetteroit d'ailleurs dans des diſtinctions, dans des détails & dans des diviſions infinies, ſuffiront ſans-doute, Mylord, pour vous mettre en état d'expliquer pourquoi le pas eſt la plus lente de toutes les allûres, pourquoi le trot & l'amble tiennent le milieu de la viteſſe, entre le pas

& le galop, & pourquoi le galop enfin eſt une action plus prompte & plus preſſée. Mais la connoiſſance ſeule des raiſons de la diverſité des mouvements de l'animal, ne nous conduiroit pas à la déciſion de la queſtion que l'on me fait l'honneur de me propoſer : il faut donc, pour la réſoudre, rechercher encore les cauſes qui peuvent lui imprimer l'action néceſſaire, pour la perfection de ces divers mouvements.

Ces cauſes ne ſont autre choſe que ce que nous appellons les aides ; & je ne puis, dans l'intention où je ſuis de me rendre extrémement intelligible, me diſpenſer de vous en retracer une idée.

Les aides principales ſont, comme vous le ſçavez, differentes actions de la main, des jambes & du corps, par le ſecours deſquelles on parvient inſenſiblement à faire comprendre à l'animal, ce qu'on

exige de lui, à le mettre dans la sujettion, & à le determiner à l'obéissance. Celles qui partent de la main du Cavalier, agissent directement sur l'avant-main, & indirectement sur l'arriere-main; celles qui partent des jambes operent directement sur l'arriere-main, & indirectement sur l'avant-main; & celles qui consistent dans le juste équilibre & dans la position variée, mais mesurée, du corps, servent aux mouvements composés que produisent les deux autres.

Je dis que celles qui résultent de la main, ont un effet direct sur l'avant-main & indirecte sur l'arriere-main, & que celles qui ont pour principe l'action des jambes ont un effet direct sur l'arriere-main & indirect sur l'avant-main; & ces effets directs & indirects ont non-seulement lieu dans les cas où la relation intime des parties de l'animal les assujettit les unes & les autres à un mouve-

ment dans le même ſens, mais encore dans ceux où elles ne peuvent être muës que dans un ſens abſolument contraire : & je m'explique.

Que la main, par exemple, qui dirige toujours le devant, contraigne les parties mobiles, ſur leſquelles il eſt étayé, à ſe mouvoir en arriere, le derriere y ſera inconteſtablement rejetté ; ainſi elle aura une efficacité immédiate ſur l'avant-main & médiate ſur l'arriere main, tandis que les jambes, à l'action deſquelles cet arriere-main eſt toujours ſoumis en le preſſant, en le déterminant en avant, & en y chaſſant l'extrémité antérieure, opéreront immédiatement ſur lui, & médiatement ſur cette extrémité qui lui étoit oppoſée. Il en ſera de même dans les mouvemens contraires. Soit en effet l'extrémité antérieure de l'animal portée à droite, l'extrémité poſtérieure ſera néceſſitée à tourner

à gauche ; & soit la même extrémité antérieure tournée à gauche, l'extrémité posterieure se portera infailliblement à droite. Or s'il est constant que la rêne droite détermine le cheval à gauche, & la rêne gauche à droite, ces deux rênes dont l'une opérera sur l'épaule droite, & l'autre sur l'épaule gauche, en retrécissant le devant, élargiront le derriere, & feront conséquemment impression sur la hanche diagonalement opposée à l'épaule qu'elles auront mué, tandis que d'une autre part, l'une ou l'autre jambe, dont l'action doit toujours être regardée comme une aide à la main, en s'accordant avec elle soutiendra & pressera du côté où la main détermine ; & en rejettant l'extrêmité postérieure de l'animal sur le côté contraire, facilitera le port de l'extrêmité antérieure sur celui où la main la conduisoit.

Mais la justesse, la précision,

l'exactitude des aides consiste-t-elle uniquement dans cet accord de la main & des jambes? Non, Mylord; quelque précis qu'il soit, cet accord, il ne constituera jamais lui seul la perfection d'une exécution fixe & mesurée.

La justesse des aides peut être considérée relativement à l'action du Cavalier, & relativement à celle de l'animal qu'il travaille; relativement à l'action du Cavalier, elles seront justes, dès que les parties qui doivent aider agiront proportionnément entr'elles; mais relativement à l'action de l'animal, elles cesseront de l'être & deviendront même fausses, malgré leur rapport & leur réunion, si elles ne sont pas données à tems.

J'entends par tems, chaque instant de possibilité dans lequel le cheval se trouve, d'exécuter ce qu'on lui demande: instans qui passent & qui s'échapent subitement, mais qui se reproduisent sans cesse,

& dont la ſucceſſion plus ou moins rapide, eſt interrompue par des intervales qui ne ſont que des inſtans d'impoſſibilité, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, & que j'appellerai contre-tems.

Saiſir les temps, c'eſt donc ſaiſir les moments où l'animal peut; c'eſt profiter avec art de ſa ſituation, de la diſpoſition actuelle & preſente de ſes membres, pour le conduire à telle action, qui n'eſt poſſible, qu'attendu cette diſpoſition actuelle; & vous comprenez dès lors que, ſans cette faculté, ſans cette intelligence qui ſuppoſe néceſſairement dans celui qui exerce, & la ſcience & le ſentiment exact de tous les mouvements de l'animal, dans toutes les différentes actions dont il eſt ſuſceptible; les aides les mieux concertées entr'elles n'acompagneront jamais l'aiſance du Cheval, n'en développeront point, n'en laiſſeront point agir les reſſorts, & le pré-

cipiteront même dans le deſordre, parcequ'en un mot ſon obéïſſance dépend d'une harmonie entiere & parfaite, & que cette harmonie entiere & parfaite ne peut naître que de l'accord précis, & de la meſure obſervée entre les parties qui font mouvoir, & celles qui doivent être muës.

Nous avons vu, Mylord, que la diverſité des allûres & des airs reconnoît pour cauſe, le plus ou le moins de viteſſe, la force plus ou moins véhémente du mouvement des parties agitées, que quelle que ſoit la progreſſion, elle n'eſt opérée qu'en conſéquence de la percuſſion, que les degrés de cette percuſſion ſont plus ou moins conſiderables, qu'elle eſt plus ou moins fréquente, plus ou moins réïterée, ſelon que les forces de l'animal ſont plus ou moins réunies, c'eſt-à-dire, ſelon que le poids de ſon corps eſt plus, ou moins rejetté ſur ſes hanches, que

la main & les jambes ont des effets directs & indirects, & qu'enfin il est d'une nécessité absoluë d'écouter, de sentir & de connoître les temps, pour en faire usage, & pour dispenser les aides à propos. Tirons à present les conséquences qui résultent naturellement de l'enchainement & de l'assemblage de ces principes, & faisons-en l'application à l'espèce proposée.

Je n'imagine pas qu'en me demandant quel est le temps juste qu'il faut saisir, pour passer du pas au galop, du trot au galop, de l'amble même au galop, on ait entendu parler d'un animal qui n'a point eu d'école: car la question indique par elle-même, qu'il s'agit ici d'un cheval accompli, obéissant & sensible; ainsi, ce fait présupposé, je vais le suivre dans son passage de l'un à l'autre.

Enlever un cheval du pas au galop, c'est le porter de la plus

tardive des allûres à une action prompte & pressée. La difficulté qu'il trouvera à franchir la différence qu'il y a de la premiere à la seconde, ne proviendra pas absolument de l'opposition extrême de ces deux mouvemens differens, mais de l'état dans lequel seront alors ses forces, qui, plus ou moins rassemblées, seront plus ou moins prés du degré de percussion nécessaire, pour passer à une action infiniment plus relevée, infiniment plus diligente. Si son pas en effet est averti, s'il est écouté, quoique la progression sera plus lente, que celle qui résulteroit d'un pas allongé, d'un pas de campagne; il sera plus libre & plus disposé à exécuter ce qu'on exige de lui, parce que son allûre étant plus soutenue, suppose un plus grand ensemble, & que le plus ou le moins d'union lui donne plus ou moins de facilité à percuter & conséquement a s'enlever.

Développons nos idées d'une maniere plus ſenſible.

Je veux partir du pas au galop à main droite. Je mets ma main près de moi, & j'en contrebalance l'action par celle de mes jambes que j'approche du corps du cheval; au même inſtant je porte, par le moyen de ma rêne droite, l'épaule droite à gauche, & donnant à ma jambe de dehors un peu plus de force qu'à ma jambe de dedans, je contrains l'animal à m'obéir.

Je mets ma main près de moi, ſon effet direct eſt de retenir le devant, j'approche mes jambes du cheval, leur effet immédiat eſt de chaſſer le derriere, & l'accord de ces effets directs, s'oppoſant aux effets indirects, qui réſultent ordinairement de ces aides ſéparées, détermine l'une & l'autre extrémité à un mouvement contraire, de maniere que le devant étant retenu, & le derriere étant chaſſé, l'extrémité antérieure ne peut qu'ê-

tre élevée, tandis que l'extrémité poſtérieure ſera chargée & baiſſera, & c'eſt préciſément cette compreſſion ſur cette extremité, qui doit mettre en jeu tous les reſſorts.

Cette action meſurée de ma main & de mes jambes, & proportionnée au plus ou moins de ſenſibilité, au plus ou moins de ſoupleſſe de l'animal, & à la réunion plus ou moins intime de ſes membres, lors de l'inſtant qui précédoit le partir, eſt ſubitement ſuivie du port de ma rêne droite à gauche. Cette rêne, opérant immédiatement ſur l'épaule droite, la détermine à ſe mouvoir ſur le côté où ma main eſt portée ; & dès qu'elle eſt muë ſur ce côté, le devant eſt retréci, & l'extrémité antérieure, en retombant, ſera forcée de fixer ſon appui ſur la jambe de dehors.

L'opération de cette même rêne ne ſe bornera pas à ce ſimple effet, elle en exercera médiatement

un auſſi ſenſible ſur l'extrêmité poſtérieure. Dans le même tems que le devant eſt retréci, le derriere s'élargit inconteſtablement, & il ne peut, ſurtout dans cette occaſion, que s'élargir puiſque la jambe de derriere de dedans, qui doit mener, eſt obligée de ſuivre le mouvement de la jambe de devant du même côté qui entamera. Or cette jambe de derriere, au moment qu'elle s'eſt portée en avant, c'eſt-à-dire, au moment où je déterminois l'épaule droite à gauche, a été ſoulagée & déchargée d'une partie du poids qu'elle devoit ſupporter, & ce poids ayant été rejetté ſur la hanche oppoſée, il s'enſuit que la rêne droite a fait diagonalement impreſſion ſur elle.

Ce n'eſt pas tout. Conſidérons le cheval dans cette attitude. Le devant eſt en l'air, l'épaule de dedans beaucoup plus avancée que celle de dehors, le derriere eſt à terre, la jambe de dehors beau-

coup plus en arriere que celle de dedans. La premiere de ces jambes est toujours occupée du poids du corps du cheval, parce que l'autre, en s'avançant près de la direction du centre de gravité, n'a pû s'en charger encore & le partager, attendu son extrême fléxion, aussi leur percussion sera t-elle différente.

Celle de la jambe de dehors se fera d'abord, mais relativement à sa situation oblique, ensorte qu'en percutant par elle, le corps de l'animal sera porté seulement en avant, tandis que le second moment de percussion opéré par l'appui de la jambe de dedans, en conséquence de sa fléxion & de sa situation perpendiculaire, élevera ce corps, & donnera une nouvelle vitesse au mouvement progressif qu'il a déja reçu : après quoi les deux jambes de devant, dont la percussion ne peut qu'effectuer à chaque battue le soutien du corps,

lors de ſa chûte, & la relevée de l'avant-main après cette chûte, tomberont alternativement dans l'ordre que j'ai obſervé.

Lorſque j'ai porté ma rêne droite à gauche, j'ai donné plus de force à ma jambe de dehors qu'à ma jambe de dedans; la force que je lui ai imprimée a facilité le port de la hanche de dehors en dedans, & en le facilitant, a dégagé l'épaule; & le dégré de cette force, inſenſiblement augmenté, a determiné cette même hanche à une extenſion plus ſubite & plus violente: extenſion qu'il étoit neceſſaire de procurer, tandis que ma jambe de dedans, en ſoutenant la hanche du même côté, a developpé ſon élaſticité, & a accompli conſéquemment toute l'action.

Ne vous inquiétez pas, Mylord, je ne prétends pas, au moien de cette diſcuſſion, éluder la difficulté. Je connois le point où vous m'attendez

m'attendez, & vous verrez inceſſamment que plus je parois m'en éloigner, plus je m'en rapproche. Je ſçai que par les aides que je viens d'indiquer, & dont je crois avoir démontré tous les effets, je diſpoſe, je place à mon gré les membres de l'animal, & je le mene inſenſiblement & malgré lui, au moment poſſible d'exécuter; mais c'eſt rompre, pour ainſi dire, ſon allûre, c'eſt lui faire naître la poſſibilité de l'exécution, c'eſt lui fournir le tems & non le ſaiſir, & vous exigez ſans doute que je tire ce tems de ſon mouvement naturel, & non de celui que je lui procure.

Pour le découvrir ce même tems avec plus de certitude dans le pas, dans le trot, & même dans l'amble, ne perdez point de vuë la poſition des quatre pieds du cheval, lors de ſon partir au galop: poſition que nous avons ſuffiſamment examinée dans l'explication que j'ai donnée

dés aides. Si dans les unes ou les autres de ces allûres, il eſt un inſtant plus ou moins perceptible, où l'arrangement de ſes membres ſoit tel ou à peu près tel que celui ſur lequel vous tenez vos regards fixés, cet inſtant ſera inconteſtablement l'inſtant poſſible.

Soit conſéquemment ſaiſi le moment où la jambe de devant de dedans ſe détachera de terre; dans ce même moment la jambe de derriere du même côté, eſt encore en mouvement pour ſe porter en avant, la jambe du montoir de devant ſe poſe à terre plus en arriere que celle de devant du hors-montoir, & la jambe de derriere du montoir eſt encore à terre moins avancée que celle de dedans, & voilà préciſément la trace des pieds de derriere au galop. Or ſi ſur le champ par un demi arrêt, formé proportionnément, je jette le poids du corps du

cheval ſur les hanches, par ce même demi arrêt, j'enleve au même inſtant la jambe du montoir de devant qui étoit à terre, & cette nouvelle diſpoſition des quatre jambes étant abſolument la même que celle qui eſt requiſe par le mouvement prompt & preſſé auquel je voulois le conduire; le tems tiré de l'action naturelle du pas de l'animal ſe trouve néceſſairement pris, & l'avantage que j'en retire eſt de partir l'animal droit devant lui, ſans être obligé de renverſer l'épaule de dedans en dehors, & d'amener la hanche de dehors en dedans.

Quoique le trot, participant d'un mouvement vite, ſemble ſe rapprocher davantage du galop, que le pas, qui n'eſt qu'un mouvement lent, la viteſſe de ce mouvement fait que les intervales de celui des jambes ſont infiniment plus courts, & dès que ces intervales ſont plus courts, les tems par une

conséquence nécessaire s'échapent avec plus de rapidité : de-là la difficulté de prendre celui dont je parle lors de cette action, & la précision exacte & subtile qu'il faut pour le saisir. Il est vrai que, si d'un côté cette vitesse diminuë la durée des intervales, elle me dispense d'une autre part d'employer des aides aussi fortes, parce que le cheval étant déja déterminé à une percussion assez considérable, pour peu que j'y ajoute & que le devant soit retenu à propos, il s'enlevera avec facilité.

Quant à l'amble, c'est une action beaucoup plus basse que le pas, & que le trot, & cette action ne peut être plus basse, qu'autant que les hanches seront plus courbées & baisseront davantage. Le tems que demande le passage de cette allûre au galop ne différe en aucune façon de celui que j'ai fixé lorsqu'il s'agit d'enlever le cheval du pas ou du trot, parceque dès

que ce tems n'eſt autre choſe que l'inſtant même où les jambes de l'animal figurent, s'il m'eſt permis d'uſer de cette expreſſion, comme elles figurent lors de l'inſtant du partir, il ne peut être qu'invariable.

J'obſerve néanmoins que ce moment à ſaiſir, ſe préſente bien plus aiſément dans ce cas, attendu le plus de rapport du mouvement de l'animal ambulant avec le mouvement de celui qui galope, & ſi j'admets quelque différence lors du tems pris, cette différence ne ſera que dans mes aides.

Celle de ma main ſera modifiée, c'eſt-à-dire, que ſon action ne ſe fera pas ſi près de moi, parceque le corps du cheval étant tellement plié que chaque pied de derriere outrepaſſe dans ſa portée la piſte de celui de devant qu'il chaſſe, cette ſituation momentanée fait que le poids réſidant ſur les hanches, l'extrémité antérieure eſt

plus aiſément enlevée.

D'ailleurs, outre que l'effort de ma main eſt diminué, l'action de mes jambes ſera plus vive & dès-lors le cheval embraſſera plus de terrain : Que ſi mes aides étoient les mêmes que du pas au galop, & que le tems de ma main & de mes jambes fût en égalité de force, la poſition de ſes pieds de derriere opéreroit une percuſſion qui éleveroit ſon corps & qui ne le porteroit point en avant, l'animal ne ſe détermineroit pas, & ſi l'appui de mes jambes ne l'emportoit pas ſur celui de ma main, je courrois riſque de provoquer la chute en arriere en l'acculant.

Mais le temps juſte qu'il faut prendre pour enlever le cheval du pas, du trot, de l'amble même au galop ſuffiſamment connu & ſaiſi dans la plus exacte préciſion, l'animal peut ſe deſunir & même falſifier ſon allûre, pour peu ſurtout que la fermeté meſurée du

corps, de la main & des jambes du Cavalier, qui doit l'entretenir, cesse & soit perdue : quelles seront donc les aides que l'on doit alors employer pour le remettre sur le bon pied sans l'arrêter ?

Vous ne l'ignorez pas, Mylord, une expérience éclairée nous apprend que les causes de la desunion se tirent toutes de la différente nature des chevaux, & que les voies dont ils se servent pour se desunir sont toujours relatives à leur conformation, à leur inclination, à leur plus ou moins de vigueur, de force & de courage. Ainsi tel cheval qui sera chargé d'épaules & de tête, ou qui sera bas du devant, se désunira en baissant son devant, en s'apuyant sur la main, & en haussant sa croupe ; tel autre qui sera long de corps, en s'allongeant davantage, pour diminuer la peine qu'il a à rassembler ses forces & à s'unir : celui-ci en mollissant & en rallen-

tiſſant ſon mouvement, parce qu'il ſera foible de reins ; celui-là en ſe portant plus ſubitement en avant, & en augmentant la véhémence de ſon action, parce qu'il profitera de ſon nerf & de ſa légereté : l'un en portant la croupe en dedans, parce qu'il ſera entier, ou moins libre à une main qu'à l'autre ; l'autre en la portant en dehors, parce qu'il tiendra du ramingue ; & vous comprenez enfin, Mylord, que les aides devant être appropriées & réglées ſelon les cas & les circonſtances, j'aurois une carriere encore bien longue à fournir, ſi j'entreprenois de diſtinguer toutes les diverſes actions d'un homme de cheval, dans tous ces cas différens qui peuvent s'offrir. J'uſerai donc de diſcrétion, & dans la crainte de vous précipiter dans l'ennui, je me contenterai de répondre ſimplement & en général à la demande qui m'a été faite.

Le cheval peut ceſſer, en galo-

pant à droite, car je le considere toujours à la main où je l'ai parti, il peut cesser, dis-je, d'entamer avec la jambe de devant de dedans, & de mener avec la jambe de derriere du même côté, & dès-lors il est faux ; il peut encore, en entamant avec la jambe de devant du hors-montoir, ne pas accompagner cette jambe avec celle de derriere de dedans ; alors il est désuni du derriere : enfin il peut mener avec cette jambe de derriere, & ne pas entamer avec celle de devant, & dans cette disposition défectueuse, il sera, si vous le voulez, désuni du devant. Supposons d'abord qu'il soit faux, c'est-à-dire, que ses pieds de dehors, soit celui de devant, soit celui de derriere menent Pour le remettre juste sans l'arrêter, & pour procurer aux pieds de dedans les secours qui pourront leur faire devancer ceux de dehors, je commencerai à soutenir un tems plus ou moins fer-

me de ma rêne gauche, en mettant la main près de moi : ce tems sera subitement & directement suivi de l'action de ma rêne droite, que je croiserai en la portant à gauche, & en aidant cette action avec ma jambe de dehors, que j'approcherai plus ou moins vivement du corps du cheval, il ne pourra que reprendre.

L'effet de chaque rêne est direct & indirect sur les parties anterieures & posterieures de leur même côté, lorsqu'on les fait agir sans détourner la main, & que cette action n'est point contrebalancée par les jambes. Ainsi la rêne gauche qui se trouvera racourcie par le port de ma main près de moi, faisant impression sur l'épaule & sur la hanche de dehors, moderera leur mouvement progressif : ce mouvement progressif moderé, l'epaule de dedans aura bien moins de peine à passer & à devancer la jambe fausse qui entame, lorsque

ma rêne droite croiſée la renverſera & la jettera ſur le côté de dehors, & cette même rêne droite qui n'a pu que ſoulager l'épaule de dedans, en la renverſant, & la décharger du poids qu'elle ſupportoit, aidée & ſecouruë par l'appui & le ſoutien de ma jambe de dehors, ne ſoulagera pas moins la hanche du hors-montoir, en élargiſſant le derriere, de maniere que le fardeau totalement déterminé ſur les parties de dehors, celles de dedans auront, non-ſeulement la facilité de mener, mais ſeront néceſſitées à le faire.

Un demi-tems de ma rêne gauche près de moi, le port ſubit de ma rêne droite en dehors, accompagné de l'action de ma jambe gauche, remettront le cheval ſur le bon pied, s'il eſt déſuni du devant, & même s'il eſt déſuni du derriere, & tout ce que j'ai dit juſques à préſent ſur les effets des aides concourt à en démontrer les raiſons.

Il eſt tems de terminer une réponſe qui, quelque longue qu'elle ſoit, ne paroîtra néanmoins prolixe qu'à ceux qui, ſe croyant en poſſeſſion de tous les myſtéres de notre Art, ſe flattent d'en avoir atteint les bornes. Je ne finirois point ſi je me livrois à toutes les idées que me ſuggère la queſtion qui m'a été faite. Elle eſt une preuve véritable des lumieres du connoiſſeur habile qui l'a propoſée, car il eſt impoſſible qu'il n'en ait ſenti toute la force & toute l'étenduë.

Pour vous, Mylord, je ne ſçaurois me perſuader que votre intention ait été de me faire un défi. Vouloir éprouver ma capacité plûtôt que mon zéle, ce feroit un avantage d'autant plus foible, que je ſuis convaincu d'avance que l'on ſera toujours plus ſatisfait de l'un que de l'autre.

Je ſuis &c.

ARTICLE CXXXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

PAYS-BAS HOLLANDOIS.

IL y a ici un jeune Poëte de Groningue, nommé M. Heerkens, d'un caractére très-aimable, & d'un zèle singulier pour les Muses Latines. Durant la derniere guerre, il faisoit un peu le métier de Cassandre, il prédisoit à ses Concitoyens les malheurs qui ne manquoient pas de venir fondre sur eux, il les exhortoit à la paix, à recevoir l'Olive des mains du Vainqueur ; & parmi ces bons avis, il osoit lâcher quelques vers à la gloire des François. Ce fut un crime aux yeux des Zélateurs. Un

des plus vifs, Poëte aussi à sa maniere, publia une Philippique en vers dont le premier étoit:

Horrida fœdifragi cecinisti encomia Galli.

Ceci, quoique vuide de sens, autant que de bonne Poësie, ne laissa pas d'être le signal de la persécution contre M. Heerkens. On le regarde aussitôt comme un ennemi de la Patrie; on lui reproche de n'avoir pas encore chanté le Stadhouder, tandis qu'il donne de l'encens aux François; on l'accable d'injures & d'invectives. Que faire dans ce moment critique? La Muse de notre Poëte osoit bien célébrer les avantages de la Paix, mais elle n'osoit pas s'élever jusqu'au Trône d'un grand Prince dépositaire de toutes les forces de l'Etat. Cependant le peril augmentoit, il fallut donc franchir les bornes de la modestie, & emboucher la trompette en faveur du Stadhouderat & du Stadhouder. C'est le sujet d'un Poë-

me de 360. vers *imprimé à Leyde chez Luzac.* On y trouve du feu, & de l'expression, mais il y manque quelque chose de cette légéreté, de cette aisance, que donne la tranquilité de l'ame & la bonne humeur.

On a une multitude de pieces du même Poëte. Après la prise de Berg-op zoom, il fit une plaintive élégie, où il s'excitoit lui-même à prendre les armes pour la défense commune :

> Tu quoque tela manu vates cape : non satis hostem
> Territat imbellis murmur inane lyræ.

Les Gens de Lettres durant cette guerre, n'étoient pas exemts d'inquiétudes à l'ombre des lauriers d'Apollon. Ce fut l'occasion d'une piece intitulée : *Querela divi Apollinis de Belgii fœderati Poëtis.*

Le désir de la paix lui fit imaginer que deux Comètes, qui paroissoient au Ciel, annonçoient cet heu-

reux événement : matiére aussitôt d'une élégie, un peu précipitée à ce qu'il paroît.

D'autres Poësies, que nous ne pouvons détailler, ont occupé le loisir de ce nourrisson des Muses. Il mérite d'être loué, encouragé, aidé & conseillé : ces quatre choses font merveille à son âge.

FRANCE.

De Paris.

Amusements du cœur & de l'esprit pour l'Année 1748. T. 1. seconde division.

On trouve d'abord dans ce recueil des *réflexions sur le Télémaque* de M. de Fenelon. C'est une critique de ce fameux ouvrage, qu'on juge beaucoup plus digne d'admiration que de censure. Ceci se fait lire avec plaisir & avec fruit.

Viennent ensuite plusieurs piéces de vers entr'autres la Requête du Curé de la Villette qui demande

au Roi une fontaine pour ſa Paroiſſe. Le ſtyle eſt marotique & aſſez leger en quelques endroits. Ce morceau méritoit d'être conſervé.

Le Philoſophique ſuccéde; c'eſt *une lettre d'Alcibiade à Periclès*; *le ſonge d'Alcibiade*; *la lettre d'Iſocrate à Démonique* traduite du Grec : enfin un eſſai *ſur le cœur humain.* Il y a de l'affectation & quelque choſe de mou dans le ſonge d'Alcibiade. On y donne à la volupté un *air adorable*; une *taille adorable* à Alcibiade, avec mille petites façons qui ennuyent *le cœur & l'eſprit* au lieu de l'amuſer.

On rentre dans les pièces de Vers, & l'on répand ſur les marges quelques critiques fort bonnes. Il y en auroit à faire d'aſſez judicieuſes ſur l'*Epitre à M. le Comte D....* qui, comme le *ſonge d'Alcibiade*, peint trop la volupté.

Nous voudrions qu'on exclût de

tout ce recueil les bouts-rimés & les énigmes, qui ſont, dans la Littérature, comme la Queſtion dans le palais de la Juſtice.

Principes du Jeu de Trictrac à la portée des Commençans, avec une Table alphabetique des termes de ce jeu. Chez Guillyn Quai des Auguſtins au Lys d'Or, in-12. pag. 76. On fait, comme de raiſon, dans un avertiſſement préliminaire, l'éloge de ce Jeu, qu'on dit être celui des honnêtes gens, des bons eſprits, des anciens & des modernes. On exprime ici fort clairement tous les termes & toutes les regles, en avouant que l'uſage a toujours le privilége excluſif de mieux enſeigner que les Livres.

Tablettes Hiſtoriques, Genealogiques & Chronologiques. II. Partie, qui comprend la ſucceſſion des Rois & des Reines de Fran-

ce, des anciens Souverains des différentes Provinces du Royaume, & des Possesseurs des grands Fiefs de la Couronne.

III. Partie, contenant la succession des Ducs, Princes & Grands d'Espagne François; avec l'état présent de leurs Familles; les grands Officiers de la Couronne; les Chevaliers & Officiers de l'Ordre du S. Esprit; les Papes & Cardinaux François, & les Prévôts de Paris.

Chez le Gras au Palais, Langlois, rue S. Jacques, & la veuve Lamesle, rue vieille Bouclerie; *forme in-18.* prix de chaque vol. 30. sols broché. Ces deux petits Livres sont la suite d'un premier, qui parut sur la fin de l'année derniere, & que nous annonçames avec éloge. Ceux-ci méritent encore mieux l'attention du public, à cause de leur étendue, & des connoissances qu'ils supposent dans l'Auteur.

Etrennes Hiſtoriques, ou Mélange curieux pour l'année 1749. contenant pluſieurs Remarques de Chronologie & d'Hiſtoire, enſemble les Naiſſances & Morts des Rois, Reines, Princes & Princeſſes de l'Europe, accompagnées d'Epoques & de Remarques, qu'on ne trouve point dans les autres Calendriers. Avec un Recueil de diverſes matieres variées, utiles, curieuſes & amuſantes. Chez Giſſey, rue de la vieille Bouclerie. M. DCC. XLIX. Ce petit Livre remplit tout ſon titre, & ſe diſtingue parmi tant de Calendriers, que chaque année voit naître.

Un homme d'eſprit ſe propoſe de donner en deux Volumes in-4°. tout le fond, tout le bon, tout l'utile de la *Démonſtration Evangélique de M. Huet, Evêque d'Avranches*. On conçoit que cela ſuppoſe bien de la netteté dans l'eſprit, du diſcernement pour le choix des textes, de la facilité à

écrire en françois ſur les matieres dogmatiques. L'Auteur prétend ne rien citer en Grec, en Hebreu, en Latin dans le corps de l'Ouvrage; il renvoyera aux marges les paſſages importants; il fondera tous les autres dans le fil du diſcours; il inſérera pluſieurs raiſonnements propres à développer la penſée du ſçavant Prélat &c.

Ceci nous paroît une belle entrepriſe. Nous dirions preſque qu'elle eſt néceſſaire, vû le peu de fruit que tirent la plupart des Lecteurs, de la *démonſtration* priſe en grand. Le courage manque ſouvent, le texte lui-même s'écarte ſi fort en quelques endroits, qu'on en perd la trace. La Mythologie de M. Huet eſt ſi abondante, qu'elle couvre de ſes voiles l'objet principal. Il ne faut peut-être pas être auſſi ſçavant que le Prélat, pour analyſer ſon Livre dans le goût qu'on propoſe aujourd'hui; mais il faut bien de la

Logique, de l'attention, de la ſcience dogmatique ; ſur-tout, il faut rendre l'ouvrage facile, portable, uni, tel en un mot qu'il puiſſe ſervir de défenſe commune & générale contre tous les ennemis de la Religion. Nous ſommes chargés d'avertir que l'Auteur de l'entrepriſe recevra volontiers les avis qu'on voudra bien lui donner, & qu'on pourra ſe ſervir à cet effet de la voye de nos Mémoires.

L'Auteur du *Panégyrique de Louis XV.* a été inconnu pendant plus de trois mois, & nous voyions alors avec une ſorte de peine, qu'on oſoit attribuer cet ouvrage à des Littérateurs médiocres. Il eſt en effet d'un bel eſprit du premier ordre. M. de Voltaire ſe déclare ; & l'on nous aſſûre qu'il donne lui-même une nouvelle édition. Nous applaudiſſons à ſa gloire, & nous confirmons ici volontiers les éloges que nous

lui donnions, ſans le counoître, dans notre Extrait du mois d'Octobre dernier.

Cependant, pour faire auſſi notre fonction de Journaliſtes, nous demandions, à la fin de cet Article de nos Mémoires ; qu'on nous permît quelques réfléxions ; & en ſuivant le *Panégyrique*, nous critiquions modeſtement quelques endroits.

Or nous venons d'apprendre que M. de V. a orné ſon édition nouvelle d'une réponſe dans les formes à nos obſervations. Nous n'avons pu acquérir encore un Exemplaire de ce Livre ſi récent, mais nous ſuppoſons que la réponſe de cet Académicien ſera, comme il convient à l'apologie d'un homme de lettres, honnête, modérée, ſans perſonalités, ſans épiſodes malins ou inutiles ; & qu'on y aura tenu compte du bien que nous avons dit de l'ouvrage en queſtion.

A l'égard de nos Critiques, elles

ſont tellement modifiées par des *Il nous ſemble* &c. *Il nous paroît* &c. *Nous croyons* &c. qu'on ne peut nous accuſer d'avoir voulu ériger un Tribunal ſuprême. Et de quoi s'agit-il encore ? Le voici : Qu'on prenne la peine de ſuivre l'Article C V I I I. de ce Journal d'Octobre, que nous ſuppoſons connu.

Sur la page 3. de la premiere Edition du Panégyrique, nous diſions que le morceau des quatre Rois, Louis XII. François I. Henri IV. & Louis XIV. mis en parallèle avec Louis XV. ne nous paroiſſoit pas exprimé d'une manière aſſez ſenſible. A quoi nous ajoutons ici, que nous parlions d'après des Gens de Lettres qui étoient du même avis ; mais cela n'empêche pas que d'autres ne puiſſent juger d'une façon différente : ceci eſt une affaire de ſentiment, & le ſentiment varie peut-être autant que le goût.

Sur

Sur les pages 5. & 6. nous critiquions un peu cette pensée: *Après un triomphe si rare, il ne falloit pas une vertu commune.* Il est question là du Roi, & de la Nation. Nous craignions que par ces termes de *vertu commune*, on ne témoignât point assez d'admiration pour toutes les merveilles du régne de Louis XV: & les mots de *triomphe si rare*, ne nous paroissoient pas rendre assez de justice aux François, toujours si ardents pour tout ce qui regarde la personne du Souverain. En effet, qu'on ouvre nos Annales, les traits de cette ardeur se manifestent de toutes parts. En 1500. Louis XII. tombe malade, il est bientôt réduit à l'extrêmité, on déseſpere de sa vie. Cette nouvelle répand la consternation par-tout; les peuples ne s'éloignent plus des Temples; ils multiplient les vœux & les cérémonies de la Religion. Enfin le

Monarque eſt rendu à leurs prieres ; les tranſports de joye ſuccédent à la triſteſſe, & le Prince, *Pere du peuple*, infiniment touché de ces démonſtrations de tendreſſe, obtient du S. Siége un Jubilé, pour témoigner ſa gratitude à des ſujets ſi dignes de ſon cœur. *Voyez S. Gelais, Additions à Monſtrelet, &c.*

Nous trouverions des exemples à peu près ſemblables ſous les regnes de Jean II. de Charles VI. de François I. &c. Nous ne prétendons pourtant pas mettre une égalité abſoluë entre ces faits anciens, & ce qui ſe paſſa parmi nous en 1744. Nous voulons ſeulement montrer comment & pourquoi nous nous ſommes defiés des termes de *triomphe ſi rare.*

Sur la page 8. Nous temoignions quelque peine de ce qu'on appelloit la Nation Angloiſe *Dominatrice de la Mer* ; & il nous ſembloit que des faits ou des

avantages passagers ne suffisoient pas pour autoriser une dénomination si glorieuse. Cependant si cela est dit simplement *oratoriè*, & pour faire un compliment sans conséquence, la Critique peut être supprimée.

Sur la page 9. le Roi de Sardaigne y est appellé *Grand Ministre;* maniere de parler que nous n'approuvions point, parceque la Souveraineté ne s'allie jamais avec le Ministère.

Sur la p. 14. Nous faisions une petite suite d'images pour la bataille de Fontenoi. L'observation étoit très-légére, & nous ne croyons pas que personne puisse s'en offenser.

Enfin nous disions que ce Panégyrique est bien plus dans le goût de Pline que dans la grande maniére de Cicéron, qui a fait aussi des Panégyriques : témoins ces beaux discours *pro Marco Marcello, pro Lege Maniliâ, pro Archiâ Poëtâ, &c.*

Nous ajoutions à Ciceron *notre Boſſuet* & *notre Bourdaloué* : car ces grands hommes ont auſſi excellé dans les éloges ; & ils peuvent en ceci ſervir de modèles à tous nos Orateurs, même Académiques ; à peu près comme Raphaël dans ſes tableaux d'Hiſtoire Sainte, eſt auſſi le maître des Peintres en Hiſtoire profane.

Nous remarquions encore que ce Panégyrique eſt orné d'antithèſes : ornement ſi propre d'un diſcours composé dans le goût de Pline : & nous appellions, par hazard, ces antithèſes, des termes *qui ſe querellent*, pour exprimer l'oppoſition des penſées miſes en contraſte : c'eſt ce qu'un bon Ecrivain de nos jours appelle auſſi des *batteries* de mots.

Nous terminions tout l'Extrait par cet éloge de l'Auteur du Panégyrique : *Heureux le génie qui peut en produire un ſemblable*. Nous répétons ceci avec complai-

ſance ; & nous ſouhaitons que l'Ouvrage de M. de Voltaire ſoit lu dans toutes les langues, dans tous les pays & dans tous les âges.

ARTICLE CXXXIX.

CATALOGUE

DES OUVRAGES DONT il eſt fait mention dans les XV. Volumes de ces Mémoires, pour l'Année M. DCC XLVIII.

*On déſigne par cette marque * les Livres qui ne ſont annoncés que dans les Nouvelles Littéraires.*

§. I.

RELIGION, ECRITURE-SAINTE, THEOLOGIE, CONTROVERSE.

TRAITÉ de la Vérité de la Religion Chrétienne. Janvier,

page 124. Mars, 452. May II. vol. 1047.

Lettres sur divers points de Controverse, contenant les motifs qui ont déterminé S. A. S. M. le Duc de Deux-Ponts à se réunir à l'Eglise Romaine. Mars, 531.

Lettre au P. B. J. sur quelques passages de l'Evangile. May I. Vol. 828.

Lettre au même touchant un endroit du Traité de M. Vernet sur la vérité de la Religion Chrétienne. Juin 1197.

Entretiens sur les vérités fondamentales de la Religion. Juin 1227. Juillet, 1435.

Divinitas D. N. J. C. demonstrata. La Divinité de J. C. démontrée. Août 1572. Septembre II. vol. 1941.

Le Triomphe de la Vérité, ou *Mémoires de M. de la Villette.* Octobre 2117.

La Sainte Bible, avec un Com-

mentaire de divers Auteurs Anglois, T. III. Novemb. 2311.
* *Commentarius in sanctum J. C. Evangelium &c.* Janv. 179.
* La Sainte Bible en Latin & en François, dix vol. in 4. Fevr. 255.
Précis de l'Histoire Sacrée. Mars 566.
* Œuvres de Messire Jacques Benigne Bossuet Evêq. de Meaux. 12. vol. in 4°. Avril 755.
* *Continuatio Prælectionum Theologicarum Honorati Tournely.* Tom. VII. Avril 759.
* Lettre au P. B. J. sur un Article de ces Mémoires concernant la Religion, Mai II. vol. 1141.
* *Explanatio in septem Psalmos Pœnitentiales &c.* May II. vol. 1145.
* Lettre de M. l'Abbé de la Chambre aux Auteurs de ces Mémoires, Oct. 2266.
* *Colloquia sacra ad linguam & mores puerorum informandos.*

Decembre I. vol. 2650.

* Avis au ſujet de la démonſtration Evangélique de M. Huet Evêque d'Avranches. Déc. II. vol. 2822.

§. II.

CONCILES, SAINTS PERES, AUTEURS ECCLESIASTIQUES.

* Annonce du III. Vol. de l'édition des lettres du Cardinal Polus. Avril. 745.

* *Iſtoria del Concilio di Trento.* Hiſtoire du Concile de Trente, par le Card. Palavicin, *nouv. Edit.* Avril 746.

* Œuvres de Lactance, ſous la direction de M. l'Abbé Lenglet du Freſnoy. Juin, 1335.

* Œuvres de S. Juſtin, chez Debure l'aîné. Juin 1335.

§. III.

Histoire Universelle, Chronologie, Geographie.

Géographie ſacrée, May I. vol. I. 863.

Deſcription du Brabant &c. Juillet 1493.

* Tablettes & étrennes Généalogiques, Hiſtoriques, Chronologiques &c. I. Part. Janv. 187.

* Avis ſur un endroit du livre intitulé *el Orinoco illuſtrado*. Janv. 189.

* Lettre de M. de la Condamine ſur le même ſujet. Févr. 370.

* Atlas portatif, univerſel & militaire. Juin 1330.

* Nouvelle Carte des Comtés de Hollande, Zélande &c. Juillet 1510.

* *Geografia univerſale, per i principianti &c.* Août 1702.

* *Tavolette Cronologiche della ſto-*

ria universale &c. Opera del sig. Abbate Lenglet &c. Août 1704.

* Dissertation sur la Chronol. des Rois Mérovingiens &c. Sept. II. vol. 2068.

* Grammaire Géographique, Novembre 2443.

* Carte Hydrographique de M. Bellin Nov. 2446.

* Tablettes Historiques, Généalogiques & Chronologiques. II. & III. Parties. Déc. II. vol. 2820.

* Etrennes Historiques. Déc. II. vol. 2821.

§. IV.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE.

Histoire de S. Bonaventure, Février 275.

Histoire des hommes illustres de l'ordre de S. Dominique T. III. Août 1652. T. IV. Sept. I. vol. 1738.

* La vie de M. Paté Curé de Cherbourg. Févr. 347.

* La vie de S. Charles Borromée

nouvelle édition Février 347.
* *Della istoria Ecclesiastica descritta da F. Giuseppe Agostino Orsi &c.* Histoire Ecclésiastique, par le P. Orsi. Mars 549.
* Lettre de M. le Card. Querini à M. Kiesling sur la vie de Paul III. Mars 553.
* Annonce du I. vol. de Septembre des *Acta sanctorum*. Juin, 1336.
* *Istoria di tutte l'Eresie &c.* Août 1702.
* L'*Istoria de gli Uomini Illustri dell' Ordine di S. Domenico, &c.* Août 1702.
* *Vita della serva di Dio suor Maria del Crocifisso &c.* Août 1703.

§. V.

HISTOIRE PROFANE, RELATIONS, VOYAGES.

El Orinoco illustrado, l'Orinoque illustré. Janv. 27.
Histoire des Voyages T. IV. Janv. 83. Fevr. 300. T. V. Novembre 2361.

Hiſtoire des anciens Empires, Avril 677.

Mémoire Hiſtorique ſur la ville d'Herculea. Avril 705.

Hiſtoire du Parlement d'Angleterre, Juin 1339. Août 1529.

Hiſtoire generale d'Allemagne, Juillet 1400, Sept. II. Vol. 2043. Octobre 2184. Novembre 2345.

Diſcorſo Hiſtorico ſobre la antiqua Cantabria &c. Août 1587.

Diſſertations ſur l'Origine des Francs &c. Sept. I. vol. 1798.

Voyage en Turquie & en Perſe, Sept. I. vol. 1840.

Lettre ſur l'Hiſtoire du Parlement d'Angleterre. Sept. I. vol. 1861.

Hiſtoire des Sarraſins, Sept. II. vol. 1959.

Hiſtoire de l'Empereur Jovien, Novembre, 2408. Decembre I. vol. 2577.

Hiſtoire Romaine T. XXI. Dec. I. vol. 2593.

* *Titi Livii Patavini Historiarum Libri XXXV.* Edition de M. Crevier. Janv. 183.

* Souscription pour l'Histoire d'Angleterre de M. Rapin de Thoyras. Fevr. 350.

* Essai Historique sur le gouvernement présent de la Hollande. Mars 558.

* Histoire du Stadhouderat. Mars 562.

* Le petit Dictionnaire du temps, 3ᵉ Edition. Mars 565.

* Avis sur le recueil des Historiens de la Gaule & de la France. Avril 756.

* Avis sur un projet de l'Histoire du Maréchal de Catinat. Avril 760.

* *Historia Ægipti Compendium &c.* May II. vol. 1129.

* La Relation du voyage de M. de la Condamine en Anglois. May II. vol. 1132.

* Histoire de Carcassonne, Juin 1336.

* Mémoire Historique sur l'origine des Huns & des Turcs. Août 1704.

* Mémorial de Paris & de ses environs à l'usage des Voyageurs Sept. II. vol. 2076.

* Etat de la France, Nouv. Edit. Sept. vol. II. 2084.

* *Relacion Historica del Viage à la America Meridional &c.* Octobre 2250.

* Souscription pour le Voyage d'Egypte de M. Norden. Octobre 2263.

* Piéces fugitives pour servir à l'Histoire de France, Octobre 2264.

* Relation des divertissements que les Etudiants ont faits à Utrecht pour l'Election du Stadhouder. Novembre 2441.

* *Relazione della conquista delle Piazze d'Alornà &c.* Relation des Conquêtes faites par M. d'Alméïda Viceroi des Indes. Decemb. I. vol. 2642.

* Histoire des Voyages en Allemand. Dec. I. Vol. 2645.

§. VI.

ANTIQUITEZ, MEDAILLES, INSCRIPTIONS, ESTAMPES, &c.

Alexandri Xaverii Panel S. J. de Nummis &c. Dec. I. vol. 2471.

* *Sopra una Medaglia di Attalo Filadelfo &c. due Dissertazioni* &c. Janv. 177.

* La Vie de S. Ignace de Loyola en Estampes. Mars 570.

* Nouveau Traité de Diplomatique. May I. vol. 941.

§. VII.

MORALE, SERMONS, DISCOURS DE PIETE', LIVRES DE DE'VOTION.

Essai sur les passions. Mars 435. Avril 722.

Essai sur l'honneur. May I. vol. 881.

Allocutio S. D. N. Benedicti PP. XIV. &c. Sept. I. vol. 1792.

Conferences Ecclésiastiques d'Angers &c. Sept. II. vol. 1963.

Panégyriques & autres Sermons de M. l'Abbé Charraud. Octob. 2136.

* Oraison funébre de M. de Mérinville Evêque de Chartres. Janv. 180.

* Instruction pour les Novices. Févr. 343.

* Panégyrique des SS. Joseph de Leonissa & Fidel de Sygmareng. Fevr. 345.

* Exercice de Piété pour la Communion. Fevr. 358.

* Reflexions chrétiennes sur les grandes vérités de la foi &c. Mars 570.

* Pensées Evangéliques pour chaque jour de l'année, Avril 759.

* Annonce des Sermons de Saint Charles Borromée. Mai, I. vol. 935.

* La foi du Chrétien en forme de

Cathéchiſme, touchant les diſpoſitions & la maniere de prier Dieu, &c. Mai II. vol. 1145.

* La foi du Chrétien en forme de Catéchiſme, touchant l'adorable Sacrement de l'Euchariſtie. Mai II. vol. 1145.

* Prieres & Inſtructions Chrétiennes du P. Sanadon. Nouvelle édition, Mai II. vol. 1146.

* Méditations ſur la Paſſion de N. S. & Retraites ponr les Communautés Religieuſes, du même Auteur. Mai II. vol. 1146.

* Oraiſon funébre du Roi d'Eſpagne Philippe V. en Eſpagnol & en François. Juillet 1506.

* Avis ſur le Livre intitulé: *La Religion Chrétienne, méditée dans le véritable eſprit de ſes maximes.* Juillet 1513.

* Avis ſur le Livre intitulé: *Le Directeur pour ceux qui n'en ont point.* Juillet 1514.

* *Il Direttore ſpirituale de' Seminari* &c. Août 1703.

* *Memorie Storiche soprà l'uso della Cioccolata in tempo di digiuno* &c. Août 1703.

* *Prediche di M. Massillon Vescovo di Clermont &c.* Août 1704.

* Réfléxions Chrétiennes sur les grandes vérités de la Foi &c. Août 1708.

* Sermon intitulé: *La Pierre couronnée, édifiée, à l'occasion du Prince d'Orange.* Novembre 2437.

* Sermon intitulé: *Le devoir des Gens de Guerre, quand ils sont en Campagne.* Nov. 2437.

* Sermon intitulé: *La Force de Dieu montrée aux Provinces-Unies à l'occasion du Stadhouder.* Novemb. 2437.

* Sermon intitulé: *Le bon plaisir de Dieu d'aider son Peuple &c.* à l'occasion de la prise de Berg-op-zoom. Novembre 2437.

* Dissertation pour montrer que *le péché est la cause des malheurs du pays.* Novemb. 2438.

* La trompette de pénitence sonnée dans les Provinces Unies. Novemb. 2438.
* Sermon sur l'élévation du Prince d'Orange au Stadhoudérat. Novemb. 2438.
* Le Josué des Pays-Bas, ou le *Portrait du Prince d'Orange &c.* Novemb. 2439.
* Sermon fait à l'occasion du Prince d'Orange. Novemb. 2439.
* Sermon pour remercier Dieu d'avoir donné un Stadhouder aux Provinces-Unies. Novemb. 2439.
* Sermon intitulé : *Le bonheur d'un pays dont le Roi est Fils d'un Noble*, à l'occasion du Stadhouder Nov. 2439.
* Remarques des tems ou *Considérations de ce qui s'est passé autrefois & de ce qui se passe aujourd'hui pour émouvoir à la repentance.* Novemb. 2440.
* Sermon sur l'ordre de Joas pour mettre un coffre dans le tem-

ple, afin de recevoir le don libéral, à l'occasion du don liberal du 50ᵉ denier. Novemb. 2440.

* Lettres de Sainte Therèſe traduites de l'Eſpagnol en François. Decembre I. vol. 2648.

§. VIII.

Droit, Liturgie, Politique.

Lettres d'un Seigneur Hollandois avec des reflexions politiques. Avril. 607.

Principes du droit naturel. Août 1637. Sept. I. vol. 1721.

Conſiderations ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains. Septemb. I. vol. 1876.

Lettres du Baron de Buſbec. Decemb. II. vol. 2709.

* Recueil de Juriſprudence Canonique & Bénéficiale. Janvier 187.

* Droit commun de la France &

la Coutume de Paris réduits en Principes. Fév. 366.

* Lettres Italiennes de M. le Cardinal Querini contre l'abolition des Fêtes. Mars 551.

* *Synopsis Thesauri Liturgici &c.* Mai II. vol. 1123.

* La Pratique universelle pour la rénovation des Terriers, &c. Juin 1334.

* *Vincentii Gravinæ Institutionum Juris Civilis Libri IV.* Août 1702.

* Praticien universel. Nouv. Edit. Sept. II. vol. 2077.

* Traité où l'on démontre qu'il est naturel & nécessaire d'avoir un Chef dans les tems de guerre. Novemb. 2439.

* Dissertation intitulée : Le dommage des biens de la terre, & le profit de la Justice à l'occasion du 50e denier, *en Hollande*. Nov. 2440.

* Négociations à la Cour de Rome. Déc. I. vol. 2654.

§. IX.

PHILOSOPHIE, MATHEMATIQUE, ARTS, HISTOIRE NATURELLE, MEDECINE.

Suite des Eléments de la Medecine Pratique. Janv. 54.

Lettre à M. de la T... sur un Mémoire de M. Clairaut. Janv. 114.

Recherches sur la construction des Navires des Anciens. Janvier 141.

Dissertatio de Loquelâ. Janv. 151.

Traité de la fabrique des Manœuvres pour les Vaisseaux, ou *l'Art de la Corderie perfectionné.* Février 221.

Extrait d'un Mémoire sur l'Electricité par M. l'Abbé Nollet. Fevr. 252.

Dissertation sur la Quadrature du cercle. Fevrier. 321.

Seconde Lettre sur la construction des Vaisseaux. Mars 418.

Mémoire ſur les eaux Minérales de Barège. Mars 496.
Le nouveau Newkaſtle ou *nouveau traité de Cavalerie.* Avril 626.
Remarques d'Hiſtoire Naturelle faites à Bagnère & à Barège. Avril 650.
Nouvelle Théorie de la Voix. May I. vol. 798.
Eſſai Phyſique ſur l'Œconomie Animale. May I. vol. 806. May II. vol. 961.
La Mâture diſcutée & ſoumiſe à de nouvelles loix. May I. vol. 846.
Théorie des ſentimens agréables. May I. vol. 920.
Bibliotheque des jeunes Négocians, ou Arithmétique à leur uſage. May II. vol. 1108.
Eſſay ſur la Marine des Anciens. Juillet 1359.
Avertiſſement aux Aſtronomes ſur l'Eclipſe du 25. Juillet 1748. Juillet 1420.

Explication de deux Cartes Astronomiques qui représentent l'Eclipse du 25. Juillet 1748. Juillet 1435.
La Théorie & la Pratique du Jardinage. Août 1603.
Découverte de quelques Etoiles nébuleuses. Sept. I. vol. 1903.
Extrait d'une Lettre de M. Bradley sur l'aberration des Fixes. Octobre 2221.
Dissertation sur la cause de l'augmentation de poids que certaines matiéres acquérent dans leur calcination. Décembre I. vol. 2501.
Observations Chirurgicales sur les maladies de l'Uréthre. Déc. I. vol. 2521.
Dell' Anatomia discorso d'Antonio Cocchi Decembre I. vol. 2628.
Recueil de differents traités de Physique & d'Histoire Naturelle Dec. II. vol. 2744.
Réponse de M. Bourgelat à une
Lettre

Lettre de Mylord Wilton, au sujet de son Traité de Cavalerie, Dec. II. vol. 2780.

* Essais & observations de Medecine de la Société d'Edimbourg Tom. VI. & VII. Janv. 185.

* Catalogue raisonné des Bijoux, Porcelaines &c. Janv. 186.

* Horloge perpétuelle ou *Cadran solaire*; lunaire & stellaire. Févr. 362.

* Observations nouvelles & extraordinaires sur la prédiction des crises par le Pouls. Févr. 367.

* Annonce des Tableaux en trois couleurs du Sieur Gautier. Février 368.

* Le Jardinier Fleuriste. Mars. 570.

* Annonce de la nouvelle Analyse du systême de Cosmographie & de Physique de M. l'Abbé de B. Mars 571.

* Mémoire sur la goutte. May I. vol. 941.

* Art de la guerre par regles & par principes. May I. vol. 944.
* L'Arithmétique & la Géomètrie de l'Officier. May I. vol. 944.
* Lotterie pour une ſtatuë de marbre repréſentant *Tuccia Veſtale*. May II. vol. 1127.
A Treatiſe &c. Traité des inſtruments de Mathématiques &c. May. II. vol. 1131.
* *A Compendions ſyſtem. &c.* Abregé ſyſtématique de Philoſophie naturelle &c. May. II. vol. 1131.
* *De Eclipſi terræ.* May. II. vol. 1137.
* *In Hypotheſin ſoni Peraultianam.* May II. vol. 1137.
* *Schediaſma Litterarium de Euclide.* May II. vol. 1137.
* *Otia Wittembergenſia Critico-Phyſica.* May II. vol. 1137.
* *Secularia Toricelliana &c.* May. II. vol. 1137.
* Obſervation du dernier paſſage de Mercure par le Soleil. May II. vol. 1137.

* Recherches ſur la cauſe & ſur la véritable Théorie de l'Electricité. May II. vol. 1138.

* *Tentamina Electrica.* May II. vol. 1138.

* Conſultations choiſies de pluſieurs Medecins de Montpellier, Juin 1332.

* Abrégé d'une Lettre de M. Bouguer ſur ſon *Traité du Navire.* Juillet 1514.

* Mémoires ſur différens ſujets de Mathématiques. Juillet 1516.

* *Concluſiones Mathematicas &c.* Août 1700.

* L'Arithmétique renduë ſenſible &c. Août 1705.

* Entretiens ſur la cauſe de l'inclinaiſon des orbites des planettes. Août 1707.

* Deſcription du Théâtre du Collége de Louis le Grand. Sept. II. vol. 2079.

* Les Elemens de l'Art militaire. Sept. II. vol. 2084.

* *Obſervationes Aſtronomicas y*

phyſicas hechas en los Reynos del Perù. Octobre 2251.

* Plan des Ecoles de Mathématique & de Deſſein établies à Reims. Octobre 2258.

* Leçons de Phyſique expérimentale par M. l'Abbé Nollet. Novembre 2445.

* Méthode pour calculer l'effet de la nutation de l'axe de la terre ſur l'aſcenſion droite des étoiles. Novembre 2451.

* Recueil de Traités ſur l'Electricité, traduits de l'Allemand & de l'Anglois. Déc. I. vol. 2655.

* Principes du Jeu de Trictrac à la portée des commençans. Déc. II. vol. 2820.

§. X.

ELOQUENCE, RHETORIQUE, POESIE, GRAMMAIRE.

Reflexions ſur la Poëſie par M. Racine T. IV Janvier 5.

Antilucrece de M. le Cardinal de

Polignac. Fevrier 197. Mars 471. May I. vol. 768. May II. vol. 1047.

Stephani Fabretti Carmina. Avril 581.

Dissertation sur les Ecrits en langue Tangutane trouvés en Siberie. Avril 639.

Essai sur l'étude des Belles-Lettres. Avril 662.

La Poëtica &c. Poëtique en Espagnol. May II. vol. 995. Juin 1248. Juillet 1438.

Rime sacre di Domenico Cerasola &c. Poësies sacrées du F. Cerasola. Août 1554.

Rudimenta Hebraïca &c. Août 1564.

Le Théâtre Anglois, Tom. VI. 1687.

Cours de Belles-Lettres. Sept. I. vol. 1769. Nov. 2289.

Dictionario Trilingue &c. Dictionnaire Espagnol, Basque, Latin &c. Octob. 2143.

Panégyrique de Louis XV. Octobre 2208. Déc. II. vol. 2824.
Sommaire de l'Histoire de France en Vers, Decemb. I. vol. 2619.
Fables nouvelles par M. P. Dec. I. vol. 2637.
* Annonce du Phédre du S[r] Grangé. Janvier 188.
* Le Paradis terrestre &c. Fevrier 338. Août 1714.
* Nouvelles Etrennes, contenant un recueil de chansons morales &c. Fevr. 367.
* Apollon Mentor, ou le Télémaque moderne. Mars 559.
* Venise sauvée, nouvelle Edition. Mars 565.
* *Il Télémaco in ottava Rima.* Avril 740.
* *El impossibile Vencido. Arte de la lengua Bascongada.* Avril 749.
* *Templum Belsuncæum* Carmen. Avril 751.
* Discours prononcés dans l'Académie Françoise. May I. vol. 947.

* Discours de M. Gesner où il est parlé de la découverte d'*Herculea.* May II. vol. 1132.
* *Berga ad Zomam à Gallis expugnata Oratio.* May II. vol. 1138.
* *Eminentissimo S. R. E. Cardinali Friderico Hieronimo de la Rochefoucaud &c.* Poësies en l'honneur de M. le Card. de la Rochefoucaud. Juin 1505.
* Lettre touchant le Dictionnaire de Trévoux. Juillet 1509.
* Annonce d'une Ode Latine sur le départ de nos troupes. Juillet 1511.
* *Poësie di Francesco Lorenzini &c.* Août 1701.
* Annonce du Poëme de M. l'Abbé *Stay.* Août 1709.
* Annonce d'une querelle littéraire sur quelques hymmes Latines. Août 1710.
* Le Quart-d'heure des honnêtes gens. Août 1714.
* Fables de M. Richer. nouv. Edition. Sept. II. vol. 2071.

* Fables nouvelles en vers. Sept. II. vol. 2072.

* *Latini sermonis exemplaria è scriptoribus probatissimis.* Sept. II. vol. 2077.

* Annonce de deux piéces de vers en l'honneur du Roi. Sept II. vol. 2082.

* *Caroli Noceti è S. J. de Iride & Aurorâ boreali carmina &c.* Oct. 2247.

* Traduction libre en vers de la VI. Eclogue de Virgile. Octob. 2261.

* Oraison à l'occasion du Stadhouder. Nov. 2438.

* *Oratio ad Cels. Principem Arausii &c.* Nov. 2438.

* *Oratio ad Principem Arausionis &c.* Nov. 2440.

* Eguillon d'honneur pour pousser les Hollandois à défendre leur liberté. Novemb. 2441.

* *Le Parnasse Chrétien.* Novemb. 2442.

* Poësies Latines de M. Heerkens. Déc. II. vol. 2815.

§. XI.

CRITIQUE, MESLANGES, HISTOIRE LITTERAIRE, ELOGES.

Amuſement de la raiſon. Févr. 240.

Hiſtoire du Théâtre François, tom. X. Févr. 389. Tom. XI. Sept. II. vol. 1911.

Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. Mars 506.

Guidonis Grandi Elogium. May. I. vol. 901.

Aſſemblée publique de la Société Royale de Montpellier. Juin 1179.

Remarques critiques ſur le Dictionnaire de Bayle. Juin 1281. Juillet 1345. Octobre 2097. Nov. 2428.

Traduction Françoiſe des avantures d'Abrocome & d'Anthia. Juin 1305.

Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Burette. Août 1624.

Hiſtoire Littéraire de la France

&c. Sept. I. vol. 1813.

Eloge hiſtorique de M. Burlamaqui. Sept. I. vol. 1893.

Lettre au P. L. J. ſur un texte du livre de l'Imitation de J. C. Sept. II. vol. 1998.

Diſcours lû dans l'Académie des Sciences & belles Lettres de Lyon. Sept. II. vol. 2015.

Aſſemblée publique de l'Académie des beaux Arts de Lyon Sept. II. vol. 2058. Decembre II. vol. 2715.

Eloges des Académiciens de l'Académie des Sciences. Oct. 2171.

Hiſtoire & Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin. Novembre 2329. Dec. I. vol. 2481. Dec. II. vol. 2693.

Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences Année 1744. Nov. 2380. Déc. I. vol. 2545. Déc. II. vol. 2663.

* Examen critique des ouvrages de Bayle, nouv. Ed. Janv. 184.

* Réfléxions nouvelles d'un Amateur des

beaux Arts *sur les Tableaux exposés au Louvre en* 1747. Fevr. 349.
* Lettre de M. le Card. Querini à l'Abbe de Disentis. Mars 555.
* Réfléxions critiques sur les Observations de M. l'Abbé D... Mars 567.
* Sujet proposé pour le prix, par l'Académie de Pau. Avril 762.
* Recueil de Littérature : ouvrage périodique commencé à Angers. May I. vol. 938.
Historia Astronomiæ &c. Mai II. vol. 1128.
* Sujets des Prix proposés par l'Académie de Soissons. Juin 1323.
* Les beaux Arts réduits à un même principe, nouv. Edit. Juin 1333.
* Les Amusemens du cœur & de l'esprit pour l'année 1748. Juillet 1507. Déc. II. vol 2818.
* Lettre critique à M. de Nesle sur *les Préjugés du Public*. Sept. II. vol. 2073.
* Œuvres de Madame la Marquise de Lambert. Nouv. Edit. Sept. II. vol. 2074.
* Sujet du Prix proposé par l'Académie de Chirurgie. Sept. II. vol. 2084.
* Annonce de la vente de la Bibliothèque de feu M. l'Abbé de Rothelin. Sept. II. vol. 2091.
* Sujets des Prix proposés par l'Académie d'Angers. Octobre 2256.
* Recueil de l'Académie des Jeux Floraux. Nov. 2442.
* Zadig ou *la Destinée*. Novembre 2449.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Décembre 1748.

ART. CXXXI. *Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des Sciences. Suite de l'Article CXXIV. au I. Vol. de Déc.* 2663.
ART. CXXXII. *Mémoires de l'Académie de Berlin.* 2693.
ART. CXXXIII. *Lettres du Baron de Busbec, &c.* 2709.
ART. CXXXIV. *Assemblée publique de l'Académie des beaux Arts de Lyon.* 2715.
ART. CXXXV. *Recueil de différens Traités de Physique, &c. par M. Deslandes.* 2744.
ART. XXXVI. *Traité de la maniere de lire les Auteurs, &c.* 2762.
ART. CXVXVII. *Réponse de M. Bourgelat, &c. sur le Traité de Cavalerie.* 2780.
ART. CXXXVIII. *Nouvelles Littéraires.* 2815.
ART. CXXXIX. *Catalogue des Ouvrages dont on a parlé dans le cours de cette année 1748.* 2831.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Novembre 1748.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1748.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4734